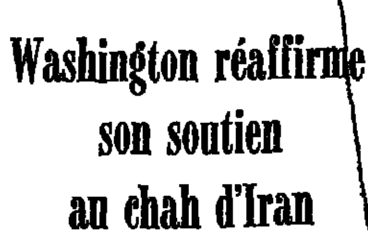
TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 531 — 38 PAGES — VENDREDI 8 DÉCEMBRE 1978



Washington réaffirme son soutien au chah d'Iran

LIRE PAGE 5

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,30 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 50 ris. ; Italie, 400 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 24 esc. ; Sénégal, 150 F CFA ; Suède, 2,60 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 70 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 9

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09

C.C.P. 4207-23 Paris

Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

EN DÉPIT D'UNE ABSTENTION MASSIVE AU PAYS BASQUE

La Constitution espagnole est adoptée à une très large majorité

Le projet de Constitution démocratique adopté le 31 octobre dernier par les Cortès et soumis à référendum le mercredi 6 décembre, a été approuvé massivement par les électeurs espagnols. On compte 87,79 % de « oui » et 7,91 % de « non » sur les suffrages exprimés. Les votes blancs s'élèvent à 3,53 % et les nuls à 0,75 %.

Le taux d'abstention, plus élevé que lors des élections générales de juin 1977, est de 32,33 %. Il est particulièrement important au Pays basque, notamment dans les deux provinces de Biscaye et du Guipuzcoa. Ces résultats sont considérés dans les milieux politiques de Madrid comme un succès relatif du gouvernement de M. Suarez.

De notre correspondant

Madrid. — Les Espagnols ont approuvé leur nouvelle Constitution. Le « oui » l'a emporté largement sur le « non », et les bulletins blancs.

Alors que 99,73 % des bulletins avaient été dépouillés jeudi matin, il atteignait en effet 87,79 % des suffrages exprimés. Pourtant, c'est un « oui » sans chaleur, quelque peu étriqué, qui a été prononcé le 6 décembre. Le pourcentage des abstentions (un peu plus de 32 %) dépasse en effet ce que le gouvernement et les partis avaient prévu. Il est bien supérieur au chiffre enregistré lors du référendum sur la réforme politique, point de départ, en décembre 1976, de la démocratisation, et lors des élections législatives, six mois plus tard, puisque le taux avait oscillé alors entre 22 et 23 %.

Le ministre de l'intérieur, M. Martin Villa, expliquait ce phénomène en disant : « *C'est en juin 1977 que le peuple espagnol a assumé le changement* » : c'est-à-dire quand il a pu voter après quarante et un ans d'abstinence électorale pour le parti [illegible] explication, nous l'avons entendue dans la bouche d'autres hommes politiques, devant les écrans géants du palais des congrès où défilaient les résultats : « *Le pays vit déjà dans la démocratie. Certains ont sans doute eu l'impression qu'avec ou sans Constitution rien n'allait changer. Ils n'ont pas compris l'importance du scrutin.* »

Pourtant, rien n'avait été épargné pour le lui expliquer. Ministres et chefs de partis ont battu la campagne. Le texte constitutionnel a été distribué par courrier, publié dans la presse, décortiqué à la radio et à la télévision, expliqué en bandes dessinées dans les écoles. Il a même été traduit — hommage rendu aux nationalistes — en catalan, en basque et en galicien.

Difficulté de se passionner pour un texte qui intéresse plus les juristes ou les dirigeants politiques que l'homme de la rue ? Lassitude après seize mois de gestation constitutionnelle ? Léthargie, provoquée par un an et demi de consensus parlementaire ? Les explications ne manquent pas. Le score est néanmoins honorable. Comparable, a remarqué le ministre de l'intérieur, à celui qu'ont obtenu d'autres pays européens dans les mêmes circonstances.

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 3.)

Oui, mais...

Nulle surprise majeure n'était attendue du référendum constitutionnel du 6 décembre. Comme prévu, les Espagnols ont approuvé massivement le projet de Constitution qui leur était soumis, après son adoption, le 31 octobre, par les Cortès.

Hors d'Espagne, on ne retiendra sans doute que cette majorité apparente et confortable de « oui » qui permet à l'Espagne post-franquiste d'entrer de plein droit dans le club des nations démocratiques de l'Occident. On admirera cette expérience étonnante et originale qui a consisté à bâtir une Constitution authentiquement démocratique à partir des institutions franquistes appliquées et respectées pendant une période de transition marquée par une explosion des libertés dans tous les domaines. On estimera que le taux d'abstention et le pourcentage des « non » donnent à ce référendum l'allure banale et rassurante d'un scrutin « européen ». De fait, bien avant la mort de Franco, la société espagnole, trop longtemps maintenue dans un carcan archaïque et désuet, était prête à assumer les risques et les avantages de toute vie démocratique. La manière dont les Espagnols ont, à trois reprises depuis 1975, manifesté leurs préférences ne fait que confirmer cette évidence.

S'ils n'ont pas paru se passionner excessivement pour un projet constitutionnel, fruit d'un [illegible] entre les partis politiques aux Cortès, c'est sans doute qu'ils vivent déjà dans un climat général de concorde et de tolérance. Une analyse plus attentive du scrutin du 6 décembre indique pourtant que le gouvernement de M. Suarez n'a pas, malgré une campagne particulièrement énergique, remporté le succès éclatant qu'il escomptait. Le taux exceptionnellement élevé d'abstentions dans l'ensemble du pays est un signe qui est noté avec déception dans les milieux dirigeants de Madrid. Le refus global enregistré au Pays basque montre que le gouvernement n'a pas réussi à amorcer un processus de pacification réelle dans les quatre provinces du Nord, y compris en Navarre et en Alava, réputées plus modérées.

Paradoxalement, l'approbation de la Constitution démocratique marque aussi la fin du consensus et le début des affrontements politiques classiques, au Parlement et dans l'opinion. Certes, l'Espagne n'est plus rigoureusement divisée en deux camps hostiles. La grogne de certains secteurs de l'armée, l'opposition publiquement affirmée de la fraction intégriste de l'Eglise, les manifestations spectaculaires dans la rue de l'extrême droite néo-franquiste, illustrent pourtant la remontée d'un courant traditionnel exaspéré par les « excès » des libertés et les « menaces » sur l'unité de la nation. Courant minoritaire sans doute, hier au pouvoir, aujourd'hui rejeté, mais vindicatif et agressif.

Le Pays basque reste, d'autre part, une poudrière dangereuse. Les quelques gestes de Madrid, insuffisants et tardifs, n'ont pu désarmer la révolte latente d'une population qui sympathise avec une organisation séparatiste armée dont elle réprouve pourtant les actes meurtriers.

M. Suarez aurait pu capitaliser un succès massif pour accepter des élections générales immédiates. Le « oui, mais... » va sans doute l'inciter à prendre son temps et à définir une autre stratégie. Et répondre aux partis de gauche, qui réclament des élections municipales au plus tôt afin que disparaissent les derniers vestiges d'un régime condamné par la majorité des Espagnols.

CONDAMNANT LE « PARTI DE L'ÉTRANGER » ET « LA POLITIQUE DE SUPRANATIONALITÉ »

M. Jacques Chirac animera une liste pour les élections européennes du 10 juin

La vigoureuse prise de position de M. Jacques Chirac contre la politique européenne du président de la République, lue mercredi soir 6 décembre par M. Yves Guéna devant le conseil politique du R.P.R., a provoqué la « tristesse » de M. Raymond Barre.

L'attitude prise, à titre personnel, par le président du R.P.R. se traduira par la constitution d'une liste pour les élections européennes du 10 juin 1979. Cette liste devrait s'ouvrir à tous ceux qui approuvent les positions que M. Chirac vient d'exposer et qu'il développera à partir du début de l'année prochaine.

M. Jacques Chirac prend donc position avec une particulière netteté contre la conception européenne défendue par M. Giscard d'Estaing. C'est l'aboutissement d'une réflexion sur l'ensemble de la politique nationale que l'ancien premier ministre conduit depuis plusieurs mois et qui s'était déjà exprimée lors du congrès du R.P.R. sur l'Europe, le 12 novembre dernier. Pour M. Chirac, l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel, dont le chef de l'Etat s'est fait le défenseur, ne sera pas un simple scrutin pour désigner des représentants français. A travers cette consultation il s'agira de « *légitimer tout ensemble les débordements futurs et les carences actuelles au préjudice des intérêts nationaux* ».

C'est donc au nom de l'intérêt national que le chef du R.P.R. part en croisade contre l'Europe telle que, selon lui, les Neuf veulent le faire.

Mais le triple « non » qu'oppose M. Chirac à « *la politique de supranationalité, à l'asservissement économique et à l'effacement international de la France* » est en réalité une triple condamnation de l'action du gouvernement et du chef de l'Etat dans ces domaines. En prenant acte avec promptitude du refus de M. Giscard d'Estaing de demander à ses partenaires du conseil européen des « assurances » quant aux attributions de la future Assemblée européenne, M. Chirac confirme qu'il doute de la capacité du chef de l'Etat à s'opposer éventuellement aux autres Etats de la Communauté. En demandant au président de la République d'obtenir de telles garanties, le congrès R.P.R. du 12 novembre voulait en réalité mesurer si M. Giscard d'Estaing exerçait une influence personnelle suffisante pour obtenir une déclaration, même verbale, mais concertée dans ce sens.

La démonstration est faite

Pour M. Chirac, la démonstration est faite : malgré ses pétitions de principe et ses engagements personnels envers l'opinion française, le chef de l'Etat sera encore moins en mesure de résister dans l'avenir à des pressions conjointes de nos partenaires dans des domaines concrets où la souveraineté nationale serait menacée. Dans l'entourage du président du R.P.R., on n'a guère été convaincu par les justifications contenues dans le communiqué de l'Elysée de mercredi. On estime en effet que le président de la République se place sous l'angle du juridisme et non sous celui de la réalité européenne, qui est déjà celle d'une « supranationalité de fait ». M. Chirac insiste à plusieurs reprises dans sa déclaration sur les « *intérêts américains* » et les « *influences d'outre-Atlantique* » qui s'exercent déjà sur l'Europe. On voudrait donc désormais, dit-on, « mettre un faux nez politique sur l'Europe des marchands américains ». M. Chirac, en n'acceptant pas de payer le prix d'une telle inféodation, laisse clairement entendre que M. Giscard d'Estaing, lui, y est prêt, et il va même — accusation majeure — jusqu'à évoquer « *la voix paisible et rassurante* » du « *parti de l'étranger* », qui serait déjà à l'œuvre en France. C'est dénoncer sans trop de nuances les « atlantistes » et les « fédéralistes », comme l'ont d'ailleurs toujours fait les gaullistes.

La vigueur de ces reproches s'accompagne aussi d'une dénonciation renouvelée de la politique économique du gouvernement qui conduirait, comme celle des communautés européennes à « *l'asservissement économique, au marasme et au chômage* ». Sous la dureté de ces termes reparaît la demande d'une nouvelle politique de l'économie dont M. Chirac avait fait un de ses thèmes de discours pendant la campagne des élections législatives dernières.

La politique étrangère du gouvernement n'est pas épargnée non plus, le chef du mouvement gaulliste redoutant les atteintes portées à « *l'autorité* » mondiale de la France.

Ainsi à travers l'option européenne faite par le chef de l'Etat, M. Chirac conteste des pans entiers de son action, ceux qui sont directement concernés par ce processus. En voulant mettre au grand jour « *les menaces que l'on cache* » à l'opinion, le maire de Paris invite implicitement les électeurs à considérer le scrutin du 10 juin prochain comme une sorte de référendum ou de vote de confiance. M. Chirac, qui ne précise pas dan son document quelle sera sa tactique électorale, animera une liste — on ignore encore s'il en prendra la tête — qui sera à sa manière une « large liste » d'union de tous ceux qui approuvent ses options, en réplique à celle que M. Giscard d'Estaing avait proposée dans sa conférence de presse du 21 novembre. Les distances que prend M. Chirac à l'égard de la politique du chef de l'Etat s'allongent ainsi davantage encore. Pour mieux marquer qu eson initiative a un caractère personnel, M. Chirac l'a rendue publique au moment où les membres du conseil politique du R.P.R. en prenaient aussi connaissance, et il n'a pas demandé à cette instance de l'endosser formellement. Cependant, tous les membres présents l'ont approuvée à l'exception de M. Léon Boutbien, qui a émis quelques réserves. MM. Olivier Guichard, Michel Debré et Maurice Couve de Murville étaient absents.

ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 9.)

AU JOUR LE JOUR

L'UNIVERS CARCÉRAL

Quand il s'agit de dire non à la politique européenne du chef de l'Etat, M. Chirac ne mâche pas ses mots ni ses pensées. Mais quand il s'agit de le faire, il mâche nettement plus ses actes puisque, dans le même temps, il rappelle aux députés R.P.R. la trêve « signée » avec le gouvernement.

A voir ainsi le maire de Paris tenter de conjuguer une alliance et une mésentente, il apparaît de plus en plus que la majorité est une prison sans permission de sortir. C'est aussi l'impression que l'on a en regardant du côté de l'opposition.

BERNARD CHAPUIS.

Quand la Namibie vote...

Des élections sont organisées en Namibie par le gouvernement sud-africain depuis lundi dernier. Elles s'achèveront le vendredi 8 décembre. Cette consultation, boycottée par le plus influent des mouvements nationalistes namibiens, la SWAPO, a été désapprouvée par l'ONU, qui la tient pour « nulle et non avenue ». Elle contrevient, en effet, au plan élaboré par les cinq pays occidentaux membres du Conseil de sécurité. Celui-ci prévoit l'accession à l'indépendance sous contrôle international de l'ancien Sud-Ouest africain au cours de l'année 1979.

Selon les autorités de Windhoek, environ la moitié des quatre cent quarante mille électeurs inscrits se sont rendus aux urnes au cours des deux premiers jours du scrutin. La participation la plus faible est relevée dans le territoire de l'Ovamboland, au nord du pays, région où la SWAPO recrute la plupart de ses partisans. Notre envoyée spéciale à Windhoek décrit l'atmosphère régnant en Namibie et expose l'enjeu de la consultation.

I. — Un défi de Pretoria à l'ONU

De notre envoyée spéciale CHRISTIANE CHOMBEAU

Windhoek. — A première vue, Windhoek, capitale de la Namibie, est toujours la même : une petite ville paisible, écrasée par la chaleur de l'été. Au centre commercial de la French Bank, le cœur de la cité, des jeunes femmes hereros resplendissantes dans leurs robes longues aux couleurs vives, inspirées de l'époque victorienne, vendent, comme à l'ordinaire des poupées de chiffon vêtues de ce même costume.

Un car de touristes — allemands pour la plupart — arrive de l'aéroport. Demain, ils partiront à la découverte du désert du Namib, à moins qu'ils ne préfèrent les parcs nationaux ou la chasse au gros gibier. C'est à peine s'ils remarquent un groupe de soldats qui, rentrant de permission, attend de repartir vers la frontière angolaise. Il est vrai que le spectacle n'est pas nouveau. Cela fait plusieurs années que l'armée sud-africaine se heurte dans le Nord aux guérilleros du mouvement nationaliste SWAPO (Organisation du peuple du sud-ouest africain).

Au bout de quelques heures, cependant, on est irrésistiblement entraîné dans un tourbillon fébrile. Devant la poste et le long de la Kaiserstrasse — l'artère principale — des affiches montent à l'assaut des poteaux d'éclairage. « *Pour votre liberté, votez D.T.A.* (Alliance démocratique de la Turnhalle) », lit-on sur l'une d'elles qui montre des soldats revêtus d'un uniforme ressemblant de façon troublante à celui de l'armée sud-africaine. Une autre présente l'éléphant, emblème du mouvement ségrégationniste AKTUR, une troisième montre la photo d'une petite fille blonde tenant dans ses bras un lapin et demandant de voter pour le mouvement d'extrême droite H.N.P.

La Namibie vote, en effet, depuis le 4 décembre, et il est impossible de l'ignorer. Les journaux en anglais, allemand et afrikaans que portent les jeunes vendeurs africains en font leurs gros titres depuis plus de deux mois. Ce sujet revient sans cesse dans les conversations. L'intérêt est d'autant plus grand que ces premières élections au suffrage universel sont rejetées par une partie de la population, mais aussi par la communauté internationale.

La Namibie est en effet l'objet d'une polémique entre l'Afrique du Sud et l'ONU. L'histoire du pays a pris un tournant décisif en 1920. Cette année-là, l'Allemagne, vaincue dans la première guerre mondiale, s'est vu confisquer ses colonies, et l'Union sud-africaine, alors dominion britannique, reçut un mandat de la Société des nations sur le territoire du Sud-Ouest Africain. Sa mission était d'administrer le territoire jusqu'à son indépendance, mais elle l'oublia parfois et chercha à plusieurs reprises à l'annexer.

(Lire la suite page 6.)

LE KIROV DE LENINGRAD AU PALAIS DES CONGRÈS

« Giselle » perdue et retrouvée

« C'est dommage que les Russes n'aient pas une couleur de peau différente de la nôtre », m'a dit un jour un ami anglais. « Nous serions moins déroutés par leurs réactions. »

Grands forgeurs de chimères, les Soviétiques, dès qu'il s'agit du ballet, leur premier article d'exportation, s'enferment dans des attitudes bizarres qui les mènent à des gaffes illustres.

C'est invariablement le même mystère.

Une de leurs grandes compagnies débarque-t-elle pour trois semaines de spectacles à Paris ? Chaque fois la « première » est catastrophique. Cette mésaventure, le Bolchoï de Moscou l'a connue à l'Opéra pour « le Lac des Cygnes », en 1972. Le Kirov de Leningrad en avait été victime, toujours à l'Opéra, lors de sa première de « la Belle au bois dormant », en 1961. Et chaque fois également on avait enregistré de magnifiques revanches dès le lendemain.

C'est ce qui vient de se produire au Palais des congrès de la porte Maillot où le même Kirov, dans un programme inaugural, présentait « Giselle », interprétée par sa nouvelle troupe. Première soirée, mardi

OLIVIER MERLIN.

(Lire la suite page 25.)

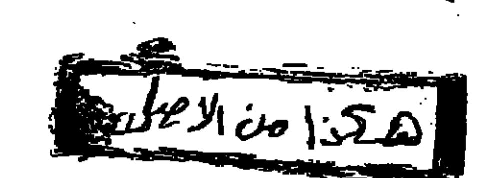
LES DISPARITIONS SE POURSUIVENT EN ARGENTINE

(Lire page 7.)

DANS « LE MONDE DES LIVRES » (pages 16 et 17)

YVES BONNEFOY AU SECRET DU POÈME

par Alain Bosquet, Jean-Claude Renard et l'auteur



ÉTAT

La peur de gouverner

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

M. GISCARD D'ESTAING s'est donné pour maxime de gouvernement le changement, la réforme. Mais l'entreprise est menée sans qu'on ait vérifié ni adapté les instruments.

Dans la mesure où il dépend de la politique, le changement, c'est-à-dire le sursaut pour la France en cette fin de siècle, est à la charge de l'administration, instrument premier du bien commun dont les électeurs décident qui doit la commander et dans quel but. Or, tandis que trop souvent le président de la République semble rejeter — publiquement — l'inapplication de telle mesure, l'inhumanité d'une autre sur l'administration, les ministres, qui devraient surtout être les responsables et les directeurs de leur département, s'avouent incapables de quelque prise que ce soit sur celui-ci.

Ce n'est généralement pas le fait de l'incompétence d'amateur ni même du scrupuleux qu'affole à son entrée en fonctions le nombre de signatures hasardeuses qui pourraient être surprises et gâcher une carrière sinon une politique.

Le ministre découvre rapidement qu'il ne peut gérer le personnel, c'est-à-dire avoir prise sur ses agents, leur en imposer personnellement, insuffler certain esprit, certaine méthode ; il ne peut non plus changer les procédures dont il hérite et qui lui survivront ; il ne peut pas même arranger d'une autre manière les organigrammes de son département ou ses relations administratives avec ses collègues conformément à ce qu'en déciderait le conseil ou à ce qui activerait mieux les administrations centrales.

Cette impuissance reconnue (mais seulement en confidence) est à peine déplorée. Il est admis par les quinze ou vingt personnes censées nous gouverner que l'on ne saurait modifier le mode de recrutement des recteurs d'académie, ou se faire communiquer la répartition nominative des primes au ministère des finances — même si l'on est le titulaire de ce département — sans déclencher une grève de ses fonctionnaires et donc l'interruption *sinon la fin de sa carrière ministérielle.*

Commence alors la grande supercherie, celle des réunions hebdomadaires à l'Elysée ou des séminaires à Rambouillet, où l'on refait le monde et la France, alors qu'on sait pertinemment que rien ne sera exécuté s'il n'a d'abord surgi des anciens cartons de l'administration concernée, celle des apparitions télévisées, des commentaires à la presse, des déplacements sur place ou à l'étranger faisant croire que l'on est à la tête d'une équipe, qu'on dirige une masse de manœuvre, que l'avenir est pensé, voulu et le présent recensé ; on gouverne pour la galerie, on est gouverné dans son ministère par la routine. Au fond, peur du changement qu'on aurait personnellement décidé, dont on serait personnellement responsable, peur de l'innovation, crainte aussi de n'être pas soutenu si vraiment les choses devenaient difficiles. Pas de risque, de la mousse, mais pas de vagues.

Or l'expérience n'est plus tentée depuis dix ans de réformer l'organigramme central de l'Etat, de tracer le bilan de la haute fonction publique, d'évaluer la capacité prospective de l'administration, de mesurer son obéissance au pouvoir s'il sait lui-même se définir. Elle pourrait réussir si elle était menée au grand jour et à des fins nationales. La multiplication des organismes improvisés *ad hoc* : agences, offices, délégations, ne fait que surajouter des excroissances à l'administration sans améliorer celle-ci et même fait croire qu'on peut se dispenser de cette réforme.

Le détournement croissant de la règle du concours pour le recrutement et la promotion dans la fonction publique ne fait qu'aggraver la passivité et le scepticisme des agents titulaires qui comprennent que les carrières se font aujourd'hui au hasard, à la faveur, par les cabinets ministériels, rarement au mérite, jamais à la capacité d'innovation.

Les appels à la loyauté envers le gouvernement confondent un loyalisme auquel sont seuls astreints, suivant le Conseil d'Etat (et la reconnaissance du ventre), les peu nombreux hauts fonctionnaires nommés personnellement par décret, avec le service de l'Etat qui, actuellement, n'a pas de contenu, puisque personne ne sait dans les principaux domaines quelle est la politique que le gouvernement, changeant trop souvent les titulaires de portefeuilles, entend suivre.

⁂

L'administration n'est plus commandée ; elle n'est plus organisée, même pour ses tâches traditionnelles, encore moins pour celles qui devraient lui être confiées si la politique devenait volonté ; son personnel n'est ni mobilisé ni rétribué comme il faudrait, et cette mobilisation et cette rétribution sont de l'ordre de l'esprit et de la passion de servir à un rang actif un grand dessein.

Un ministre qui — après l'inventaire personnel de l'instrument qui lui est confié dans une équipe solidaire et assurée — s'attacherait à commander réellement son département ministériel, à travailler directement avec ses directeurs et sous-directeurs, même avec le fonctionnaire chargé du dossier dont il est traité en Conseil, à modifier si nécessaire l'organisation du ministère et ses rapports avec les autres, à décider des mouvements du personnel d'autorité et à proposer les changements statutaires, s'il en faut, celui-là serait digne de sa fonction. Il ne serait plus seulement à une étape de sa carrière ; il ne serait plus le spectateur à peine plus informé que le commun des discours présidentiels et de l'effort — même s'il est en tour d'ivoire — du premier ministre.

Il participerait réellement à l'orientation de l'Etat, il en porterait la responsabilité, il s'en expliquerait — pour ce qu'il tente dans le domaine qui lui est confié — au Parlement et devant l'opinion, et disant d'abord les difficultés qu'il y a à disposer aujourd'hui de l'instrument et des hommes adéquats pour gouverner, il rendrait service, au lieu d'occuper une place. En d'autres temps, il se serait appelé Colbert, Maupeou, Mollien, Victor Duruy, Jules Ferry, Etienne, Georges Leygues, Michel Debré, Jean-Marcel Jeanneney, Michel Jobert. Le pays, comme le président de la République, à trente mois de sa réélection, a besoin de vrais ministres. Et pourquoi d'avance désespérer que leur action soit soutenue par le grand nombre contre les corporations et les habitudes ?

Contestation et autogestion

par YVES DURRIEU (*)

A partir des excès étatiques du régime soviétique, on assiste à une contestation grandissante du rôle de l'Etat en tant qu'agent politique, économique et culturel. Cette contestation a deux origines distinctes :

— D'une part, les séquelles de mai 68 : ce mouvement s'érigeait contre les structures existantes, partis classiques, syndicats à revendications « quantitatives », notables de tous bords et Etat coercitif. Cet aspect se retrouve à travers certains milieux intellectuels et certains milieux de jeunes, qui prônent la spontanéité, l'action à la base, l'« autonomie », et qui veulent opposer deux cultures de gauche l'une à l'autre.

— D'autre part, l'école économique néo-libérale, qui domine actuellement aux Etats-Unis, et qui resurgit en France par le canal d'économistes libéraux n'hésitant pas à confondre économie de marché et autogestion.

Ces deux courants se rejoignent d'ailleurs sous le sigle des « nouveaux philosophes », qui, souvent issus de mai 68, se sont convertis purement et simplement au libéralisme classique.

Face à cette poussée, quelle doit être notre position dans la perspective autogestionnaire ?

Dans l'optique léniniste, l'Etat est par nature l'agent de la classe dominante, c'est-à-dire de la bourgeoisie. Lors de la transition au socialisme, l'Etat sera l'outil de la classe ouvrière, devenue hégémonique, et, à ce titre, il exercera la « dictature du prolétariat ». Le jour où la classe ouvrière sera non plus hégémonique, mais seule, la bourgeoisie étant définitivement éliminée, l'Etat perdra sa raison d'être, et, « l'administration des choses remplaçant l'administration des hommes », on assistera au « dépérissement de l'Etat ». En attendant, l'Etat, représentant de la classe ouvrière et de la collectivité, devra devenir propriétaire des moyens de production et d'échange.

Ce schéma léniniste ne peut être acceptable après l'expérience soviétique, du moment qu'on connaît les abus que confère la toute-puissance de l'Etat. Il faut donc :

— D'une part, limiter le pouvoir de l'Etat, lors de la transition au socialisme, en sachant que toute extension démesurée, même à titre provisoire, devient en fait définitive.

— D'autre part, éliminer l'hypothèse du dépérissement de l'Etat à long terme, dans la mesure où une société autogestionnaire socialiste sera, non pas homogène, prête à une harmonie universelle, mais où elle aura à gérer des contradictions, des intérêts divergents entre couches sociales, régions, etc.

Enfin, il faut prendre en compte le fait que l'Etat est un instrument indispensable pour la transformation de la société et qu'une fois les socialistes à la tête de cet Etat, il est impossible de le diluer, la « société civile » ne pouvant éclipser la « société politique ».

Dans ces conditions, il faut redéfinir la nature de l'Etat pour la période de transition et pour la société socialiste, afin d'éviter l'ornière libérale du capitalisme et celle de la société soviétique.

Quelle justification pour l'Etat ?

L'Etat aura (en plus de la diplomatie et de la monnaie) essentiellement quatre fonctions pour lesquelles il sera irremplaçable :

— *Gardien de la légalité :* vis-à-vis des manœuvres anti-démocratiques de la bourgeoisie (qui conservera bien entendu le droit à la représentatoin légale), vis-à-vis des menaces des puissances d'argent extérieures et vis-à-vis de certains travailleurs qui voudraient, à tort, imposer leur point de vue par la force.

— *Initiateur de la transformation sociale :* le Plan, qui aura besoin d'une cohésion globale, aura la priorité sur le marché (qui subsistera pour les ajustements nécessaires), dès que la volonté populaire se sera prononcée démocratiquement sur des choix politiques et sur le nouveau modèle de développement.

— *Coordonnateur du développement accéléré des équipements et des services publics* (enseignement, culture, sport, santé, transports, information, etc.), tout en en favorisant la diversité d'expression et de méthode.

Cela pourra se réaliser par délégation, soit aux collectivités locales, soit à des établissements publics à direction élue, soit à des associations d'utilité publique, mais à l'exclusion des puissances d'argent. On cassera ainsi l'uniformité partiale actuelle de ces services publics.

— *Arbitre des intérêts divergents* (ce qui est fondamental) : du fait même que l'on reconnaît une diversité des intérêts des travailleurs, l'Etat sera le recours suprême lorsque ces intérêts ne parviendront pas à se mettre d'accord.

Dans cette perspective, l'Etat n'exercera pas un droit de propriétaire sur les entreprises publiques. D'une part, il n'apportera pas directement le capital en tant que tel, mais celui-ci viendra du crédit public qui obéira à certaines règles objectives d'attribution fixées par le Plan. Donc, pas d'arbitraire de l'Etat dans la dévolution du capital. D'autre part, aucun droit de l'Etat sur la gestion des entreprises, qui sera le fait des travailleurs eux-mêmes dans les entreprises publiques, les seules règles auxquelles elles auront à se plier étant celles du Plan et éventuellement l'obligation de service public ; c'est la seule façon d'échapper à l'étatisme et de préserver la liberté de manœuvre de l'entreprise. L'expérience yougoslave est très instructive de ce point de vue, bien qu'elle n'ait pas encore trouvé de solution valable entre Plan et marché.

Afin que ces fonctions de gardien de la légalité, d'arbitre, d'initiateur de la transformation et de coordonnateur des services publics s'exercent avec le maximum de garanties démocratiques, l'Etat devra tenir compte, dans ses composantes mêmes, du pluralisme :

— Il n'y aura *aucune assimilation entre Etat et parti ;* on sait toutes les dérives auxquelles a conduit ce principe, non seulement dans les pays de l'Est, mais aussi aux Etats-Unis, où l'administration change au gré de la majorité politique. L'indépendance de l'Etat par rapport au parti au pouvoir sera garantie soit par l'inamovibilité des hauts responsables à tous les niveaux, soit plutôt par leur élection ; en tout cas, elle le sera par la multiplicité des partis ;

— *L'Etat sera déchargé du maximum de fonctions au profit des collectivités locales et des régions.* A ce propos, le fait régional revêt une importance particulière, car c'est essentiellement à ce niveau que les fonctions détenues par l'Etat pourront être dévolues. Nous pensons en particulier au Plan, mais aussi à la politique de l'emploi, à la levée d'impôts, à la vie culturelle et au droit réglementaire d'application des lois.

— *L'introduction de la démocratie directe* sera un élément déterminant : d'une part, les assemblées de travailleurs dans leur entreprise et les assemblées de quartier avec pouvoir délibératif ; d'autre part, la possibilité de mettre en place des délégations qui contrôleront les élus à tous les niveaux et assureront la liaison entre la base et l'élu, en troisième lieu le développement des associations de tous ordres qui conféreront une autonomie d'initiative et d'expression en dehors même des structures de l'Etat : tels seront les éléments d'un élargissement de la démocratie qui ne doit pas se borner au seul moment électoral. *Le système actuel favorise les promesses les plus insensées, que l'on s'empresse de renier une fois l'élection passée :* la politique actuelle Giscard-Barre en est une illustration parfaite.

Voilà donc la riposte autogestionnaire à l'attaque anti-étatique qui vise le socialisme. Entrer dans ce jeu et nier l'Etat ressortit à la démagogie ou à l'illusion. Nier le problème et faire le jeu du centralisme justifie l'attaque. Il faut donc aller au-delà, définir les droits de l'Etat, mais aussi ses limites et sa nature différente. C'est, à coup sûr, chose très difficile à faire passer dans le public, car, là plus qu'ailleurs, les citoyens et les travailleurs sont victimes des schémas existants, de la culture dominante, et appréhendent mal ce que nous avons à leur proposer.

Et pourtant c'est la condition de nos futures victoires. Elle ne pourra se réaliser qu'à travers les luttes que mèneront les travailleurs et le rapport de forces qu'ils établiront progressivement, afin d'atteindre le point de rupture avec le capitalisme. Le socialisme ne se fera pas en un jour : il sera le résultat d'un long effort, mais il se fera !

(*) *Membre du comité directeur du P.S. ;* secrétaire des sections et groupes socialistes d'E.D.G.-G.D.F. ; animateur du CERES.

L'École nationale d'administration devant l'Histoire

par JEAN-MARIE MAYEUR

DEUX livres complémentaires (1) éclairent de façon décisive l'apport de l'Ecole nationale d'administration à l'administration et à la société française. Au-delà des mythes et des légendes, noires ou dorées, voilà une analyse rigoureuse et riche, à la rencontre de l'histoire, de la science politique, de la sociologie, contribution capitale à la connaissance de la haute fonction publique en France depuis la Libération. Malgré quelques répétitions de l'un à l'autre, chaque ouvrage a sa spécificité, le premier, étude d'une politique, le second, sociologie d'un personnel, celui de près de deux mille élèves de l'ENA, aux carrières inégales.

Dans un chapitre nécessairement rapide, mais judicieux, Marie-Christine Kessler revient sur le mode de formation et de recrutement des hauts fonctionnaires avant 1945 : rôle déterminant de l'Ecole libre des sciences politiques et des facultés de droit, concours particuliers des divers corps, primat de la haute bourgeoisie. Le Front populaire voulut, sans y parvenir, remettre en cause ce système, et, comme l'avait montré Guy Thuillier, voici un an, dans un article de la *Revue administrative*, les projets d'une Ecole d'administration s'affirmèrent dans les années qui précédèrent la guerre.

La Libération ouvrit la voie aux transformations les plus importantes en matière de politique de la haute fonction publique depuis trois quarts de siècle. « *Un nombre réduit d'acteurs résolus, favorisés par des circonstances politiques exceptionnelles et s'appuyant sur un projet systématique* » permirent la décision. Michel Debré, ancien membre de la commission d'études, qui avait préparé le projet présenté à la Chambre lors du Front populaire, fut la « clef de voûte de la réforme ». Le soutien sans faille du général de Gaulle et du président Jeanneney, alors ministre d'Etat, l'accord de l'Assemblée consultative à une réforme qui veut porter remède à une administration critiquée pour ses insuffisances et son manque de démocratie, expliquent le succès des projets, particulièrement cohérents, de Michel Debré.

Les chapitres suivants abordent les critiques portées contre l'ENA, critiques aussi vives que sont timides les solutions de rechange proposées, puis décrivent les aménagements limités intervenus dans la formation et le recrutement des hauts fonctionnaires de 1945 à 1968. Mais les développements les plus originaux portent peut-être sur ce que l'auteur appelle les « contre-réformes », c'est-à-dire la tentative de retour à une situation voisine de celle qui existait avant l'ordonnance du 9 octobre 1945, remettant en cause l'unification au sein de la haute fonction publique. En fait, les réseaux de relations sont dominés par un style proche de celui d'avant 1945, c'est-à-dire par l'autorité de chaque ministre sur son personnel, et par l'inégalité entre les corps. En outre, les intégrations fort larges pratiquées au sein du corps des administrateurs civils allaient contre l'esprit de la réforme de 1945 : elles provoquèrent une grande hétérogénéité des administrateurs civils et détruisirent l'objectif de revalorisation des administrations centrales par l'ENA.

Cependant, en 1963 et 1964, une volonté politico-administrative ferme s'impose aux pressions, impose le retour aux sources de 1945, affirme l'exigence d'unité et de mobilité du corps des administrateurs civils. Les événements de 1968, aussi bien à l'ENA que dans la haute fonction publique, n'entraînèrent que des changements modestes, notamment la création d'un concours à dominante économique, l'évolution vers une véritable école d'application. Mais comme en d'autres domaines, les changements amènent des conséquences qui vont à l'encontre des objectifs poursuivis.

Deux types d'élèves

Le concours économique attire des surdiplômés, le concours fonctionnaire est détourné de son but ; en outre, les traits actuels de la scolarité la rendent plus ardue pour les véritables fonctionnaires, qui « moins que jamais accèdent aux grands corps ».

L'étude du personnel des anciens élèves de l'ENA par Jean-Luc Bodiguel retrouve et confirme les conclusions de Marie-Christine Kessler. Elle montre à merveille que l'ENA forme deux types d'élèves, au profil sociologique différent et aux carrières inégales. Les uns, d'origine sociale élevée, accèdent rapidement au sommet des hiérarchies. Les autres, la majorité, font une carrière normale au sein de leurs corps et forment l'ossature de l'administration.

L'un des premiers mérites de J.-L. Bodiguel est d'établir fortement ce contraste et de corriger une idée trop aisément reçue de l'ENA. Il ruine également le mythe du « parisianisme » de la haute fonction publique. Avant la guerre, la haute fonction publique est considérée comme essentiellement parisienne, or moins du tiers des élèves de l'ENA sont originaires de la région parisienne. L'institution du concours interne a accentué le caractère provincial du recrutement. Mais l'évolution de 1963 à 1969, terme de l'enquête, a vu l'accentuation du caractère urbain et parisien.

Cette observation rejoint d'autres conclusions, au long de l'ouvrage, qui illustrent le relatif échec des objectifs de 1945, après un « départ prometteur ». C'est ainsi que la formation intellectuelle des élèves est de moins en moins diversifiée, et que l'Institut d'études politiques de Paris reprend les positions de l'Ecole libre des sciences politiques.

En fait, on assiste à une « démocratisation à rebours ». Elle tient à la diminution des élèves en provenance des concours internes, mais aussi à un élitisme accentué, du moins jusqu'aux réformes de 1971. Tout se passe comme si la classe supérieure avait dans un premier temps, après la Libération, « boudé » le secteur public, avant de lui porter une faveur croissante, à partir de 1955.

Sur les conditions de carrière, d'avancement, les rémunérations, le régime indemnitaire, J.-L. Bodiguel apporte des données sûres, qui raviront les amateurs austères de la sociologie de la fonction publique. Le chapitre sur le sujet si controversé des cabinets ministériels nuance, à nouveau, les vues communément admises. Le passage en cabinet est de moins en moins nécessaire pour accéder aux emplois supérieurs des administrations centrales, tout en restant important pour les emplois discrétionnaires. Dans les années 1955-1965, le passage en cabinet permettait aux anciens élèves de l'ENA de s'imposer face aux fonctionnaires issus des anciens recrutements ; actuellement ce passage est bien moins indispensable, s'il permet une carrière plus rapide.

Plus que les cabinets, J.-L. Bodiguel juge primordial le phénomène de corps. L'accès aux emplois discrétionnaires, directeurs de ministère, ambassadeurs, préfets, marque le privilège des grands corps. A l'intérieur des emplois discrétionnaires, plus du tiers des directeurs et assimilés sortent de l'inspection des finances, près de 55 % viennent des trois grands corps.

Ainsi, derrière la façade d'une école unique, existe-t-il plusieurs types de fonctionnaires et, fondamentalement, parmi les anciens élèves de l'ENA, deux mondes : celui de la fonction publique, et celui de la classe dirigeante, qui passe indifféremment du pouvoir administratif au pouvoir économique, voire au pouvoir politique. L'entrée, si souvent évoquée, dans la carrière politique est du reste marginale par rapport à l'ensemble des anciens élèves ; en juin 1972, douze anciens de l'ENA avaient été ministres ou secrétaires d'Etat. Le phénomène *devait, il est vrai, s'accentuer depuis* 1974. L'ENA assure bien deux fonctions : l'encadrement des administrations centrales et la reproduction d'une partie de la classe dirigeante.

Observateurs lucides et nullement polémiques, les auteurs de ces deux livres estiment que l'ENA et la haute fonction publique ne font que renvoyer au système social et à ses valeurs. Là, réside la raison de l'échec partiel des intentions généreuses de 1945. Dans la préface où il revient, en un beau témoignage d'histoire, sur son œuvre, Michel Debré convient des déviations du concours fonctionnaire et de l'« excessive inégalité des carrières ». Il refuse d'imputer à l'école des traits du système d'enseignement ou de la pratique administrative. Il invite à un retour à l'esprit des origines. Mais des réformes de l'ampleur de celles de 1945 sont-elles possibles en dehors de l'extraordinaire élan de la Libération ?

(1) Marie-Christine Kessler : *la Politique de la haute fonction publique.* Préface de Michel Debré. Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1978, XXXIV, 300 pages, 110 F. — Jean-Luc Bodiguel : *les Anciens Elèves de l'ENA, ibid.,* 271 p., 90 F.

Le Monde

étranger

LE RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL EN ESPAGNE

Une très large majorité de « oui »

(Suite de la première page.)

Il n'empêche que pour donner sa n'empêche que pour donner sa charte à la démocratie, tout le monde, au centre et à gauche, espérait un résultat plus brillant.

Les travailleurs ont été plus chaleureux à l'égard de la Constitution que certaines classes bourgeoises : c'est ce qu'a affirmé le maire de Barcelone, M. Socias Humbert, en analysant les résultats de sa municipalité. La même observation a été faite par certains dirigeants socialistes, qui remarquent que la Catalogne et l'Andalousie, bastions de la gauche, ont fourni beaucoup de « oui », le 6 décembre. En revanche, la déconvenue a été grande au Pays basque, où les socialistes avaient pourtant obtenu en 1977 l'un de leurs plus beaux succès.

Refus massif au nord

Car le fait dominant de cette consultation, celui qui pose de sérieux problèmes pour l'avenir, c'est le refus de la Constitution en Euskadi. Refus massif au Guipuzcoa et en Biscaye, les deux provinces les plus peuplées et les plus riches. Refus moins net mais tout de même significatif en Alava, région qui n'a pourtant pas le nationalisme agressif de ses deux voisines. L'abstention a atteint un niveau record (56 à 5. %) dans les provinces de Saint-Sébastien et de Bilbao. Certes, elle avait déjà été importante en décembre 1976. Mais par rapport aux élections de 1977, elle a progressé de plus de 30 %, ce qui correspond pratiquement à l'implantation électorale du parti nationaliste basque, qui avait recommandé le boycottage.

« *Les Basques ont eu peur,* expliquent les milieux officiels à Madrid. *Le référendum s'est fait là-bas dans un climat de coercition.* » Est-ce vraiment sûr ? Les Basques auraient pu redouter de voter si tous les partis nationalistes avaient préconisé l'abstention. Or, les formations radicales regroupées dans la coalition Herri Batasuna (unité populaire) proche de l'ETA, ont fait voter « non ». Il y a eu près de 30 % de « non » au Guipuzcoa, et plus de 21 % en Biscaye. En outre, l'abstention active, c'est-à-dire les bulletins blancs, a été d'un peu plus de 5 % dans les deux provinces.

Même en Alava, modèle de civisme électoral en 1976 et en 1977, le pourcentage des abstentions a été de 40 %. Quant à celui des « non » et des bulletins blancs, il a été au total de 28 %. De Vitoria à Bilbao et à Saint-Sébastien, l'opposition à la Constitution s'est révélée supérieure au total des voix obtenues en juin 1977 par les formations séparatistes qui préconisaient le « non ». Sans doute faut-il tenir compte des suffrages d'extrême droite. Néanmoins, d'un scrutin à un autre, le nationalisme semble s'être durci.

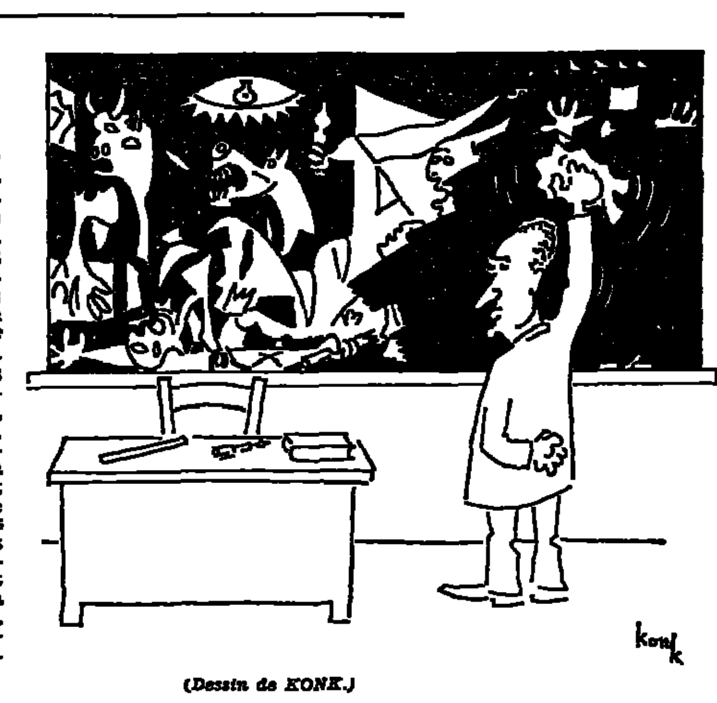
La Navarre, qui est basque mais qui n'a pas été intégrée à Euzkadi en raison de son particularisme, est un autre sujet d'étonnement : 17 % de « non » et presque 7 % de bulletins blancs. De tels résultats sont conformes aux pronostics qui étaient faits dans le Pays basque à la veille du référendum. Ils prouvent que les partis « Abertzale » (patriotes) ont un électorat fidèle et discipliné. Ils révèlent surtout l'échec de la politique gouvernementale en Euzkadi.

Le gouvernement Suarez paie cher la façon désinvolte dont il a négocié avec les nationalistes basques l'an dernier, lorsque le problème des « fueros » (anciens privilèges d'Euzkadi) a été abordé en commission constitutionnelle. Les dirigeants du P.N.V. sont tournés chez eux avec l'impression d'avoir été trompés, comme ils l'avaient été en d'autres occasions. Sans doute, le pouvoir central avait-il besoin de manifester une certaine fermeté pour tranquilliser les militaires, qui redoutent la séparation basque. Mais son comportement a ravivé dans la région un sentiment déjà très répandu, à savoir que Madrid ne cède que sous la pression et que les guérilleros de l'ETA sont finalement « utiles » s'ils permettent d'arracher les libertés — et aussi les privilèges — auxquels les nationalistes se disent attachés.

Rien n'est évidemment perdu en Euzkadi. L'exemple pas si lointain de la République suffirait à le montrer. En 1931, les nationalistes basques avaient également refusé de voter la Constitution, surtout en raison de son anticléricalisme. Mais l'octroi d'un statut d'autonomie au début de la guerre civile fit d'eux des défenseurs acharnés du régime en place. Si le gouvernement Suarez faisait preuve de souplesse lors de la discussion du nouveau statut d'autonomie, il pourrait recueillir une adhésion du même genre. Du moins de la part du parti nationaliste basque, qui se trouve désormais en bonne position pour négocier.

La Constitution avait d'autres opposants : l'extrême droite et l'Eglise intégriste. Celles-ci ont-elles été suivies ? Il était intéressant de savoir ce qui se passerait à Tolède : c'est l'un des fiefs de M. Blas Pinar, le leader de la formation néo-fasciste Fuerza Nueva. C'est là aussi que réside le cardinal-primat d'Espagne, dont la lettre pastorale invitant pratiquement à voter « non », a été lue dans toutes les églises du diocèse. Or Tolède a donné un des plus forts pourcentages de « non » de toute l'Espagne, à l'exception du Pays basque. Les « non » ont été nombreux également dans la province de Cuenca, où réside Mgr Guerra Campos, chef de file des évêques franquistes. Même phénomène à Burgos et à Guadalajera, dont les prélats se sont solidarisés avec Mgr Gonzalez Martin. Enfin, les 19 % de « non » de l'Alava, s'ils sont dus à la situation particulière du Pays basque, peuvent aussi avoir été provoqués par la position de l'évêque, Mgr Peralta, qui a adhéré au manifeste intégriste de l'archevêque de Tolède.

CHARLES VANHECKE.



(Dessin de KONK.)

Le Pays basque a voté sans enthousiasme

De notre envoyé spécial

Saint-Sébastien. — Mercredi matin 6 décembre, alors que de maigres files se formaient devant les bureaux de vote, Saint-Sébastien enterrait les trois policiers assassinés mardi dans un bar. Les visages étaient crispés et une voiture qui n'avait pas marqué l'arrêt en passant devant un contrôle déclenchait immédiatement une riposte de la garde civile. Le triple crime a été condamné en termes très sévères par les dirigeants du parti nationaliste basque (P.N.V.) et du parti du travail d'Euskadi, qui recommandaient l'abstention ; par le parti socialiste ouvrier et le parti communiste d'Euskadi, qui appelaient à voter « oui » ; par le mouvement communiste d'Euskadi (dissidents), qui prônait le « non ».

Malgré ces actions violentes qu'il réprouve, le peuple basque est allé aux urnes, mais sans enthousiasme. Le climat était plus tendu dans le nord, autour de Saint-Sébastien et de Bilbao, que dans le sud en Alava, basque en partie, et en Navarre, dont on ne sait toujours pas si elle sera intégrée au futur ensemble basque ou si elle obtiendra un statut spécial fondé sur ses vieilles institutions, qu'elle avait réussi à garder en partie sous la dictature en raison du rôle de premier plan joué par les unités navarraises dans la croisade de Franco.

La densité de l'appareil policier, renforcé par trois nouvelles compagnies de réserve générale de la police armée et trois autres de la garde civile disposant d'hélicoptères, a certainement contribué au calme relatif qui a régné au Pays basque durant toute cette journée du 6 décembre. Les bâtiments publics, les émetteurs de radio et de télévision, les imprimeries de journaux, ont été plus particulièrement surveillés, tandis que des patrouilles circulaient dans les rues aussi peu animées qu'un jour férié.

A Bilbao, le P.N.V. avait désigné des assesseurs dans tous les bureaux de vote. Ceux-ci cherchaient à augmenter le nombre des non-votants en se montrant pointilleux dans les contrôles. Les représentants du P.N.V. ont ainsi refusé le vote aux électeurs dont la carte d'identité était périmée. Ailleurs, en revanche, ils ont accepté des bulletins et des enveloppes qui n'étaient pas de la couleur réglementaire.

Les jeunes Basques de plus de dix-huit ans qui pour la première fois pouvaient accéder aux urnes ne l'ont pas fait en grand nombre, par conviction, mais aussi parce que certains d'entre eux ne s'étaient pas fait inscrire sur les listes électorales.

LÉO PALACIO.

Union soviétique

RECEVANT DEUX MINISTRES ET DES HOMMES D'AFFAIRES AMÉRICAINS

Il n'est pas nécessaire de s'admirer pour coopérer, déclare M. Brejnev

De notre correspondant

Moscou. — Les conversations que les dirigeants soviétiques viennent d'avoir avec M. Blumenthal, secrétaire d'Etat américain au Trésor, et Mme Juanita Krebs, secrétaire au commerce, ainsi qu'avec des hommes d'affaires américains ont eu lieu dans une atmosphère officiellement qualifiée d' « *amicale* », qui tranche avec la rudesse des propos échangés le mois dernier entre ces mêmes dirigeants soviétiques et un groupe de sénateurs américains.

Cette différence ne dénote pas un changement fondamental dans les relations soviéto-américaines. Simplement, les Soviétiques ont changé d'interlocuteurs. S'ils ont fait avec leur hôtes assaut d'amabilités, du moins dans les discours publics, c'est que les uns et les autres sont intéressés au développement des relations économiques et commerciales entre les deux pays qui, comme l'a admis M. Blumenthal, a connu ces dernières années « *un rythme défavorable* ». En marge des travaux de la commission mixte soviéto-américaine pour le commerce et du conseil économique et commercial, M. Brejnev a reçu, mercredi 6 décembre, M. Blumenthal et Mme Krebs. Auparavant, il s'était entretenu avec M. Harriman, qui fut ambassadeur des Etats-Unis à Moscou pendant les dernières années de la guerre et qui est aujourd'hui âgé de quatre-vingt-sept ans. D'autre part, M. Kossyguine, qui avait eu, lundi, une conversation avec les ministres américains, a accordé une entrevue à M. David Rockefeller, président de la Chase Manhattan Bank.

De « vieilles connaissances »

M. Blumenthal et Mme Krebs étaient porteurs d'un message personnel de M. Carter pour M. Brejnev. Le président américain indique qu'il est prêt à « *travailler avec opiniâtreté à la mise au point d'accords entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S.* ».

Soviétiques et Américains sont tombés d'accord pour estimer que la croissance des échanges commerciaux dépend dans une large mesure de l'amélioration des relations globales entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. Mais ils ne paraissent pas l'envisager exactement de la même façon. Dans un discours prononcé au dîner offert en l'honneur de la délégation américaine, M. Brejnev, après avoir salué parmi les hommes d'affaires « *de vieilles connaissances* », a déclaré que la principale raison de la stagnation de la coopération économique était la « *loi discriminatoire envers l'Union soviétique* » connue sous le nom d'amendement Jackson. « *Les tentatives de pression de ce genre ne font*, a-t-il dit, *qu'apporter dans les relations commerciales et économiques un élément d'instabilité et mettent en cause la crédibilité des Etats-Unis en tant que partenaire commercial.* »

Avec les quelque trois cent cinquante hommes d'affaires américains présents à Moscou, qui représentent environ un quart de la production industrielle des Etats-Unis, les Soviétiques ont discuté de la mise au point de contrats portant essentiellement sur l'extraction du pétrole et du gaz pour une période de cinq ans. Mais M. Brejnev a averti ses interlocuteurs : « *Je ne vais pas vous cacher que la réalisation de nombre de ces contrats sera une affaire difficile si la discrimination envers l'U.R.S.S. dans les questions de commerce et de crédit n'est pas supprimée.* » A ce propos, le vice-ministre du commerce extérieur, M. Kouzmine, qui dirigeait la délégation soviétique, a cité en exemple l'attitude de la R.F.A. et de la France.

Selon M. Brejnev, il n'est pas nécessaire que Soviétiques et Américains s'admirent pour coopérer. Il leur suffit de comprendre « *le sens pour l'humanité tout entière de leurs bonnes relations* ». Le secrétaire général du parti communiste soviétique a répété à M. Harriman que l'objectif prioritaire pour l'amélioration des relations soviéto-américaines est la signature « sans nouvel atermoiement » du traité sur la limitation des armements stratégiques.

Pour les Américains, la situation se présente un peu différemment. M. Blumenthal a déclaré que « *le seul problème ne concernait pas une seule partie et qu'il appartenait aux deux parties de déployer des efforts pour faire avancer les relations* ». Il a notamment souligné que l'attitude soviétique envers certains hommes d'affaires américains en U.R.S.S. ne contribuait pas à créer un climat favorable (1).

Sur le fond, le problème reste entier. Les Soviétiques ne peuvent guère avoir d'illusions à propos de la volonté du Sénat américain de revenir sur l'amendement Jackson, même s'ils peuvent compter sur le soutien de certains hommes d'affaires. Il leur reste à espérer que la question perdra peu à peu de son acuité, dans la mesure où l'émigration des juifs soviétiques a tendance à augmenter. Alors que vingt-cinq mille juifs ont quitté l'Union soviétique l'année dernière, on en dénombre déjà trente mille pour les neuf premiers mois de cette année.

DANIEL VERNET.

(1) M. Blumenthal a cité le cas de M. Francis Crawford, représentant à Moscou de la société Harvester International, condamné, au début de l'été, à cinq ans de prison avec sursis, pour infraction au règlement sur les changes et expulsé immédiatement après le jugement.

Des parlementaires socialistes français adoptent des juifs d'U.R.S.S. auxquels le droit d'émigrer est refusé

Un certain nombre de parlementaires socialistes français, qui ont créé un groupe d'échanges et d'amitié avec le parti travailliste d'Israël, ont entrepris de soutenir les juifs soviétiques désireux d'émigrer (1). Au cours d'une conférence de presse, mercredi 6 décembre au siège du P.S., ils ont estimé que leur action a « *incontestablement* » permis un « *déblocage* », même si l'on est « *encore très loin du compte* ».

MM. Jean Poperen, député et secrétaire, et Georges Dayan, sénateur, ont relaté comment a été entreprise l'action de parrainage de juifs auxquels les autorités soviétiques refusent avec persistance le visa de sortie. Des municipalités et des députés et sénateurs socialistes ont adopté chacun un de ces juifs en détresse. Quatre personnes ainsi parrainées, sur une cinquantaine, ont obtenu le droit de partir pour le pays de leur choix. Les parrains s'efforcent ensuite d'aider ceux qui en auront besoin.

Encouragés par ces premiers résultats de leurs démarches auprès des autorités soviétiques, les socialistes français ont renouvelé leur souhait que soit mis en place un comité permanent de parlementaires européens socialistes et non socialistes pour agir dans ce domaine. Ils préparent à cet effet un voyage en U.R.S.S. pour l'an prochain.

A cette occasion a été diffusée une plaquette résumant l'action des parlementaires européens en faveur des juifs soviétiques, préfacée par M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., et Mme Golda Meir, ancien premier ministre d'Israël. On y trouve un compte rendu de la conférence tenue le 22 avril 1977 à Paris, à l'initiative de parlementaires français et belges, et qui avait réuni les représentants de quatorze pays européens de l'Ouest de toutes tendances politiques. Cette conférence avait envoyé cinq délégations aux différentes phases de la conférence de Belgrade de juin 1977 à février 1978 pour sensibiliser les Etats signataires des accords d'Helsinki à ce problème particulier.

(1) Le bureau du groupe est composé de MM. André Billoux, Joseph Franceschi, Christian Laurissergues, Jean Poperen, députés, Charles Allies, Noël Berrier, Georges Dayan, Jean Peridier, sénateurs. Trente-trois autres parlementaires sont aussi membres du groupe.

PROCHE-ORIENT

Réveil de l'intégrisme musulman ?

III. — Entre archaïsme et modernisme

par MAXIME RODINSON (*)

Assistons-nous à un réveil de l'intégrisme musulman ? Dans ses deux premiers articles Maxime Rodinson a constaté qu'en pays d'Islam « Dieu n'est pas mort » et que la plupart des musulmans trouvent dans le Coran les règles de la société politique. (« Le Monde » des 6 et 7 décembre.)

Le phénomène de l'influence politique en Iran des *'ulamâ-s* (hommes de religion), constituant une sorte de parti religieux, frappe tout le monde maintenant. Les apologètes (musulmans ou sympathisants) et tous ceux qui abordent le problème spontanément dans une optique idéaliste, comme il est de coutume lorsqu'on touche aux questions de religion (ou même d'idéologie, voir les « nouveaux philosophes »), l'attribuent volontiers, au moins partiellement, aux caractéristiques de la dogmatique chiite. Les choses sont plus complexes. Il est vrai que les bases de la doctrine chiite ont été élaborées, dans les premiers siècles de l'Islam, par une tendance d'opposition acharnée à contester la légitimité du pouvoir. L'idéologie en a gardé la marque. Mais les doctrines sont toujours et partout susceptibles d'interprétations. On n'a jamais manqué de théologiens ni de théoriciens habiles à en renverser les implications sous la dictée des situations changeantes (1).

Comme l'a montré admirablement Nikki R. Keddie (2), ce sont les rapports de force entre l'Etat et le corps des *'ulamâ-s* prééminents qui ont conditionné l'évolution vers la puissance de ces derniers en Iran et, au contraire, le déclin de leur pouvoir (qui aurait eu aussi ses bases dogmatiques) dans l'Islam sunnite. La dynastie séfévide (1500-1722), qui chiitisa l'Iran, coopéra avec les *'ulamâ-s* chiites qu'elle dut importer des pays arabes. Leur dépendance réciproque fut théorisée. Mais l'Etat ne fit à peu près que perdre de son pouvoir par la suite, alors que les avantages consentis aux *'ulamâ-s* furent institutionnalisés, légitimés, et se renforcèrent. Les luttes du dix-huitième siècle accrurent la souplesse de la doctrine et l'indépendance de jugement de chaque *'âlim* (singulier de *'ulamâ*) sur des bases déjà médiévales. Leur autonomie et leur sécurité financières, assurées par les Séfévides, ne purent être ébranlées sous des gouvernements faibles qui craignaient leur opposition. Leurs chefs surent l'accroître en choisissant le séjour au-delà des frontières du royaume, près des sanctuaires sacrés.

L'alliance apparemment paradoxale des religieux et des réformistes ou révolutionnaires laïques a été contractée au dix-neuvième siècle, contre les concessions de la dynastie kadjar à l'Occident et scellée au cours de la « révolution constitutionnelle » de 1905-1911. Les deux parties à l'alliance craignaient (déjà) la modernisation par en haut, qui ne pouvait, à leurs yeux, qu'augmenter le pouvoir autoritaire de la dynastie sous l'égide des puissances étrangères. Les religieux redoutaient surtout les conséquences pour leur pouvoir autonome des implications laïcisantes de la modernisation. Les contestataires laïques modernisateurs craignaient le renforcement du pouvoir absolu. Les uns et les autres voulaient lutter contre l'emprise des puissances à la fois étrangères et infidèles. L'alliance obtint le vote de la Constitution de 1906, compromis entre les deux tendances, qui limitait grandement le pouvoir du chah. Les religieux, choqués par l'instauration de tribunaux civils à côté des tribunaux religieux, par l'égalité interconfessionnelle et bien d'autres dispositions, étaient apaisés un moment par l'insertion d'un article selon lequel les lois ne pourraient être contraires à la Loi sacrée, ce que devrait contrôler un comité de *mujtahid-s* (les *'ulamâ-s* les plus savants) (3).

L'alliance fut rompue dans la seconde période de la révolution, la plupart des *'ulamâ-s* découvrant ses potentialités dangereuses. Mais certains continuèrent à participer au front révolutionnaire.

Le renforcement du pouvoir autoritaire sous les deux monarques Pahlavi, depuis 1925, a fini par ressouder l'alliance. Les nationalistes démocrates, modernisants, choqués par la politique étrangère du chah, par la vigueur de la répression et par l'insolence des profiteurs du régime, ont redécouvert, comme sous les derniers kadjar, l'intérêt d'une alliance avec les *'ulamâ-s*. Ceux-ci, partageant l'indignation générale devant les mêmes faits, y ajoutant leur crainte de l'évolution modernisante et occidentalisante, peuvent drainer les mécontentements autour de leurs personnes vénérées par les foules et de leurs chaires inviolables, un peu comme le clergé en Pologne.

Les événements de 1978 sont la suite de l'escalade initiée par l'*ayatollâh* (« signe de Dieu », titre honorifique des plus importants *mujtchid-s*) Khomeiny déjà en juin 1963, lorsqu'il compara publiquement le chah à Yazid, le calife omeyyade, qui ordonna le meurtre de Hussein, le petit-fils du prophète. Son emprisonnement, avec une trentaine d'autres *'ulamâ-s*, causa des manifestations monstres, dont les nationalistes laïques, cette fois, se désolidarisèrent. La répression fit au moins une centaine de morts.

Un gouvernement islamique ?

Comme ils l'ont fait autrefois, les *'ulamâ-s* peuvent lancer le mot d'ordre (crédible en vertu de ce qu'on a dit ci-dessus) de gouvernement islamique. Dans le retour à la Constitution de 1906, ils voient surtout, en plus de la limitation de l'autoritarisme du chah, cet article, jamais appliqué par le passé, qui place la législation sous leur contrôle.

Ainsi se cimente provisoirement un front contre le despotisme qui englobe, entre autres, à l'accoutumée, ceux qui rêvent d'un autre despotisme. De même, en 1952-1954, en Egypte, les Frères musulmans, comme les communistes, réclamaient, derrière Neguib, le retour au parlementarisme avec les libéraux. Dans les deux cas, il s'agit d'abattre une autorité détestée pour revenir à un régime donnant la liberté de mobiliser pour une autre autorité. Je ne veux pas dire par là que les *'ulamâ-s* iraniens sont tous autoritaristes. Leurs conceptions politiques sont vraisemblablement variées et, chez beaucoup, d'un flou et d'une naïveté prononcés.

Dans la mesure où ils arrivent mal à appliquer ou à énoncer des programmes de mesures concrètes, gouvernants et dirigeants politiques ont, comme on l'a dit, recours au symbolique, annoncé, revendiqué ou mis en vigueur. L'ennuyeux pour leur image en Occident, c'est que le symbolique est archaïque. C'est là le revers de la médaille, le prix payé pour l'avantage que constitue par ailleurs l'insertion de quelques normes d'organisation sociale dans le Coran et de bien d'autres dans la tradition.

On peut, au sein du christianisme, revendiquer un certain intégrisme minimum et révisionniste en invoquant les textes sacrés seulement pour interdire le divorce et la contraception. Des intégristes catholiques, qui, eux, ne révisent pas la tradition, vont jusqu'à vouloir le retour au latin liturgique et à la soutane. On peut, certes, s'en plaindre ! Mais, en regard, l'intégrisme musulman minimum exigerait, selon le Coran, que l'on coupe une main aux voleurs et que l'on réduise de moitié la part successorale de la femme. Si l'on recourt à la tradition, comme le veulent les hommes de religion, il faut flageller le buveur de vin, flageller ou lapider l'adultère. C'est bien d'un archaïsme plus spectaculaire — peut-être un peu moins, il est vrai, que la symbolique de l'intégrisme juif, mais celle-ci est souvent inapplicable et, quand elle s'applique, ne gênant que les membres d'une société de faible dimension, elle frappe moins les regards de l'observateur.

L'avenir nous fera-t-il assister à une mutation profonde de ces conditions ? Il ne le semble pas.

Certes, le mot d'ordre de gouvernement islamique peut être discrédité à l'avenir dans des secteurs plus larges de la société musulmane. Quoi qu'on en dise en pays d'Islam ou ailleurs, l'Islam en soi, la tradition musulmane ou le Coran ne proposent aucune recette magique de gouvernement musulman pleinement satisfaisant ou d'organisation sociale harmonieuse. Ils se bornent à des normes sectorielles, sanctifiant des types de structures politiques et sociales dépassés, au mieux les améliorant un peu, et incitent (fort utilement d'ailleurs), comme toutes les religions universalistes et quelques autres, à manier avec modération et charité les avantages du pouvoir et de l'affluence.

Un supplément d'âme

Gouvernement musulman en soi ne veut rien dire. On peut déclarer islamique l'Etat qu'on dirige moyennant quelques conditions minima aisées à remplir : proclamer la fidélité à l'Islam dans les textes constitutionnels, mettre ou remettre en vigueur légalement quelques mesures archaïques *spectaculaires*, *se concilier* — facilement (chez les sunnites) ou avec plus de difficultés éventuellement (en pays chiite) — le corps des *'ulamâ-s*. Mais en dehors de ce minimum, le champ est vaste. On peut avoir affaire à des régimes différents et même diamétralement opposés. Ils peuvent s'accuser mutuellement de trahir le « vrai » Islam. Rien n'est plus facile ni plus dangereux que de manier l'accusation ancestrale : l'adversaire est un « ennemi de Dieu » *('adou Allâh)*. Ces anathèmes mutuels, incorporés souvent dans les *fatwa-s* (consultations) contradictoires des autorités complaisantes, ne sont pas non plus de nature à renforcer la confiance en la vertu de l'islamité proclamée d'un Etat.

Du moins, un de ces Etats ne pourrait-il être musulman « authentiquement » et introduire un supplément d'âme musulman dans le gouvernement des hommes ? Certains l'espèrent ou disent l'espérer, ardents militants révolutionnaires parce que musulmans ou musulmans parce que révolutionnaires, Européens convaincus des vices de l'Europe *et espérant trouver* ailleurs (pourquoi pas en Islam ?) ce qui en préserverait un avenir plus ou moins radieux.

Il est étonnant, après des dizaines de siècles d'expériences convergentes, qu'il soit encore nécessaire de rappeler une loi historique des mieux attestées. Les bonnes intentions morales, cautionnées ou non par la divinité, sont d'un faible poids pour orienter la politique pratique des Etats. Le meilleur exemple en est sans doute la faible influence de l'anarchisme non violent du Christ, pourtant constamment rappelé par des textes lus, vénérés, mémorisés, sur les orientations des pouvoirs chrétiens (et d'ailleurs de la plupart de leurs sujets). La spiritualité musulmane pourra colorer heureusement le style de pratique politique de quelques dirigeants. Il est hasardeux d'espérer plus.

L'Islam, disent ses adhérents, a cependant la supériorité sur le christianisme de demander moins à la vertu humaine, de se résigner d'avance à l'imperfection des structures nécessaires, de prescrire ou de justifier des lois répressives. Mais, ainsi, peut-on répondre, il incite à attendre plus de ces structures légales. Or tout pouvoir ne peut que décevoir. Il décevra d'autant plus qu'il promettra plus, qu'il se prétendra doté plus que d'autres du pouvoir de satisfaire. Cette déception ne peut que se répercuter sur la doctrine dont il aura fait son arme. Si la potion magique ne rend pas plus fort qu'un autre, on perdra confiance non seulement dans le druide qui l'a préparée, mais aussi dans le druidisme.

Des vagues de désaffection envers l'Islam peuvent donc se répandre comme elles ont balayé la société chrétienne. C'est bien imprudemment que tant de régimes se sont proclamés musulmans.

Un état d'esprit de ce genre peut déjà se constater chez bien des gens issus de la société musulmane et qui peuvent exprimer librement leurs déceptions parce qu'ils sont à l'extérieur. Le poids de la contrainte sociale d'un piétisme moraliste étouffant est d'ailleurs un facteur important de l'émigration (non économique), hors de ces pays. Les femmes sont spécialement amères. On en a vu récemment — à Paris — crier leur haine de l'Islam..., une haine qui ne doit rien aux manœuvres de « l'impérialisme ». On dira qu'elles lient à tort l'Islam en soi, l'élan du Message, à des règles oppressives particulières qui ne l'accompagnèrent que de façon contingente. C'est vrai. Mais qui donc avant elles les a liées et continue à les lier ?

Il en va ainsi à l'intérieur également, même si on ne peut aussi aisément s'exprimer. L'industrialisation, en se développant encore quelque peu, les séductions, visibles au cinéma et à la télévision, du mode de vie dans les sociétés laïcisées multiplieront vraisemblablement les contestataires, non seulement des régimes politiques et sociaux de leurs pays, mais de la religion qu'ils ont prise comme bannière si cette religion est encore invoquée pour justifier la contrainte.

Sous la pression de telles insatisfactions, il est bien possible que les hommes de religion présentent un jour de l'Islam des versions un peu plus concrètes, un peu plus *modernes*, un *peu plus* séduisantes. Il pourra alors se développer un islamisme de gauche — et non seulement un islamisme dressé contre un régime déterminé — comme il s'est développé un christianisme de gauche. Ce sera peut-être un peu tard. Certes, la fidélité à une communauté longtemps agressée, le « patriotisme » communautaire avec sa paranoïa et son narcissisme habituels, la fierté de chef de file du tiers-monde joueront encore. Mais cela ne peut durer toujours.

Pour le moment, on est un peu loin de ces perspectives d'un Islam de gauche. Il faut se contenter, au mieux, d'un Islam cautionnant après coup les positions anti-américaines ou anti-occidentales d'un pouvoir en même temps qu'il exerce des pressions pour le maintien d'un ordre moral archaïque. On peut appeler cela la gauche si l'on veut. Parmi ceux qui s'opposent à eux, le chah et les siens découvrent aujourd'hui (tactiquement) des « marxistes islamiques ». Ils n'ont pas tout à fait tort dans la mesure où l'idéologie implicite du tiers-monde en révolte a fait adopter ou redécouvrir les tendances contestataires du marxisme par les masses et les esprits les plus divers. Certains suivent ces tendances en les rapportant à l'Islam en soi. Ils ont tort, mais, il s'agit bien de tendances universelles qui affleurèrent également, avec puissance, au sein de l'Islam médiéval. S'ils se réfèrent à l'Islam, c'est souvent, pour beaucoup, afin de pouvoir accompagner leur modernisme politique d'un archaïsme social auquel ils tiennent.

C'est une combinaison de ce genre entre modernisme révolutionnaire et archaïsme social que représente Kadhafi, seul à peu près à garder, une fois parvenu au pouvoir, la fraîcheur de la révolte militante. Les gouvernants saoudiens combinent, eux, modernisme technologique et archaïsme politique et social, comme le leur reprochent aujourd'hui leurs *'ulama-s* inquiets à droite et précisément Kadhafi à gauche. Des combinaisons de ce genre sont instables comme les alliances entre religieux et socialistes ou libéraux, du moins tant que les premiers n'auront pas fait leur *aggiornamento*. Il est probable qu'on verra se reproduire la rupture de l'alliance en Iran (entre autres) comme en 1907.

Mais l'humanité ne cesse de se poser des problèmes qu'elle ne peut résoudre ou dans des termes qui les rendent insolubles. Aux déceptions renouvelées font écho des espoirs toujours renaissants. On en appellera toujours des impuretés des régimes concrets au « vrai » Islam comme au « vrai » marxisme. On essaiera encore longtemps de corriger les « erreurs » par le retour à l'intégralité trahie de la tradition bénie. Il y a encore de beaux jours pour l'intégrisme musulman. Pour ses récupérations et ses contestations aussi.

FIN

(*) Directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études.

(1) Pour l'Islam, voir Claude Cahen, « La changeante portée sociale de quelques doctrines religieuses », réimprimé dans son recueil *les Peuples musulmans dans l'histoire médiévale* (Institut français de Damas, 1977), p. 189-207.

(2) Voir surtout ses articles fondamentaux « Religion and Irreligion in Early Iranian Nationalism » (*Comparative Studies in Society and History*, La Haye, 4, 1962, p. 265-295); « The Origins of the Religious-Radical Alliance in Iran » (*Past and Present*, Oxford, 34, July 1966, p. 70-80) et « The Roots of the Ulama's power in Modern Iran » *Studia Islamica*, Maisonneuve et Larose, Paris, 29, 1969, p. 31-53).

(3) Voir l'analyse fouillée de la Constitution dans l'article « Dustûr, IV. Iran » par Ann K.S. Lambton, *Encyclopédie de l'Islam*, 2e éd. française, tome II (1965), p. 665-673.

Présence spirituelle de l'Islam

Deux anthologies

Quand on parle en France de la mystique musulmane on se contente souvent de citer El-Hallaj, dont la vie et l'œuvre sont maintenant connues par un large public, grâce aux travaux de Louis Massignon. Que l'on se réfère à cette grande figure du soufisme, rien de plus légitime. Mais il ne faudrait pas que l'arbre cache la forêt. Or, sans le vouloir et sans en être responsable, Massignon, qui a tant aimé — et fait aimer — l'Islam, a peut-être contribué à en donner une image incomplète, en conduisant certains lecteurs trop pressés à ne voir le soufisme qu'à travers un seul homme et surtout comme une déviation suspecte, condamnée par l'orthodoxie.

La réalité est moins simple. Il y eut certes, dans l'*Umma* comme dans la chrétienté, des « spirituels » qui inquiétèrent l'autorité religieuse et souffrirent de ses censures, aggravées souvent par les interventions du bras séculier. Certains mystiques, d'ailleurs influencés par des courants monistes, s'écartèrent quelque peu de la foi officielle, transmise par les docteurs et vécue par les fidèles. Mais il y eut aussi dans l'Islam — et il s'y trouve encore aujourd'hui — d'innombrables croyants pour lesquels la communion à Dieu est l'ultime aboutissement d'une fidélité : fidélité au livre saint, lu et relu sans cesse, psalmodié, savouré et vécu dans la communauté.

L'exigence coranique

L'intérêt de l'*Anthologie du soufisme* (1) que nous propose Eva de Vitray-Meyerovitch, c'est qu'elle est non seulement une initiation, mais déjà une rencontre avec des spirituels musulmans appartenant aux époques, aux pays et aux milieux sociaux les plus divers : de l'enseignement de Ghazali à la légende indonésienne, des chants de Roumi à la poésie peule, de la gnose d'Ibn El-Arabi à la prière du Haut-Atlas, des invocations de Yunus Emre à la philosophie de Iqbal.

Ces textes, aussi beaux que méconnus, sont regroupés autour de quelques thèmes fondamentaux qui sont au cœur de la pensée islamique : l'homme capable de Dieu, l'appel de Dieu, la voie, la vie spirituelle, l'unicité divine et l'unité de l'être, le monde miroir de Dieu, l'homme parfait. Nul doute que, pour beaucoup de lecteurs occidentaux qui souvent ne connaissent de l'expérience religieuse que son expression chrétienne, ces pages seront une découverte.

Inspiré par le même souci de faire connaître le patrimoine spirituel de l'Islam, un autre recueil de textes a été publié ces derniers mois : c'est celui que nous propose Ali Merad sous le beau titre *Lumière sur lumière* (2). Comme s'en explique l'auteur lui-même, auquel on doit tant, déjà, dans le domaine de l'islamologie, « *c'est en dehors de toute préoccupation d'ordre didactique ou confessionnel que ces textes ont été réunis ici. L'unique intention qui a présidé à l'établissement de cette anthologie a été d'offrir au public désireux d'entrer en contact — ou en dialogue — avec l'Islam la possibilité d'entendre quelques voix musulmanes, anciennes ou modernes, dans le domaine spirituel, poétique ou simplement esthétique* ».

Une idée centrale a cependant guidé l'auteur : comme l'indique le titre du livre, il a voulu « *mettre en évidence l'exigence coranique de non-discrimination entre les différents messages prophétiques dont l'Islam entend être le rappel et l'aboutissement. Lumières successives, mais toujours présentes aux cœurs de millions et de millions d'hommes. Et toujours vivantes depuis des millénaires* ».

A la différence de celui que nous propose Eva de Vitray-Meyerovitch, le choix d'Ali Merad ne se limite pas au soufisme. Parcourant, lui aussi, le temps et l'espace, il commence à la source même, le Coran, dont il cite quelques versets. Viennent ensuite les *Hadith* du Prophète, puis, sous le titre *Voix d'Orient et d'Occident*, des textes de l'Imam Ali, de la célèbre mystique *Rabi'a Al-Adawiyya*, du poète Shawqi, du philosophe Iqbal, du réformateur Ibn Badis et de beaucoup d'autres encore jusqu'à l'écrivain égyptien contemporain Khaled Mohammed Khaled dont le texte *Et maintenant Barrabas ou le Christ* étonnera bien des lecteurs chrétiens.

A notre époque et en notre monde où les relations se multiplient entre les hommes et entre les cultures, il est important que les grandes traditions religieuses deviennent davantage un patrimoine commun à toute l'humanité. Le livre d'Ali Mérad et celui d'Eva de Vitray-Meyerovitch permettront à beaucoup de découvrir les richesses de l'Islam, tout en aidant les musulmans à approfondir leur fidélité.

MICHEL LELONG
Père blanc,
animateur du Secrétariat catholique pour les relations avec l'Islam

(1) Editions Sindbad, Paris, 1978, 363 pages.
(2) Le Chalet 1978, 128 pages.

nusulman ?

lernisme

Présence spirituelle de l'Isl

PROCHE-ORIENT

LA NÉGOCIATION ENTRE LE CAIRE ET JÉRUSALEM

Le premier ministre égyptien propose une rencontre à M. Moshe Dayan

M. Moustapha Khalil, premier ministre égyptien, a déclaré, mercredi 6 décembre, à Vienne, qu'il avait proposé à M. Moshe Dayan, ministre des affaires étrangères israélien, qui se trouve actuellement en Europe, de le rencontrer au cours des prochains jours, mais qu'il n'avait pas encore reçu de réponse. Dans l'entourage du chef du gouvernement égyptien, on précise que cette rencontre pourrait avoir lieu à Londres ou à Bonn et que M. Ezer Weizman, ministre israélien de la défense, pourrai téventuellement participer à la réunion.

A Jérusalem, la politique du gouvernement Begin à l'égard des Arabes israéliens a fait mercredi l'objet d'un débat houleux à la Knesset, à la suite du dépôt d'une motion d'urgence. Deux députés, M. Meir Wilner et Tewfik Toubi, du Rakoh (parti communiste), ont reproché au gouvernement les démolitions des maisons construites sans permis par des Arabes israéliens et les déplacements de populations bédouines du Néguev. Un autre député, Mme Shoulamit Aloni (droits civiques), a accusé le gouvernement « d'infliger aux Arabes israéliens une situation identique à celle que subissaient les juifs dans les ghettos ».

De notre correspondant

Jérusalem. — A quelques jours de l'arrivée au Proche-Orient du secrétaire d'Etat, M. Cyrus ance, le gouvernement américain s'inquiète vivement des rumeurs circulant à Jérusalem sur l'éventualité de nouvelles implantations israéliennes en Cisjordanie. Le chef de cabinet du premier ministre, M. Yehiel Kadichal, a en effet rappelé, le 6 décembre, qu'Israël, à Camp David, ne s'était engagé à « geler » son programme d'implantations que pour une période de trois mois, qui arrive à échéance le 17 décembre, et il a laissé entendre que les travaux pourraient commencer peu après cette date, bien que le gouvernement n'ait encore pris aucune décision à ce sujet.

La question des colonies, qui a déjà tant de fois envenimé les relations entre Washington et Jérusalem, est donc à nouveau posée, au moment même où le gouvernement américain tente de débloquer les négociations. Le département d'Etat a demandé à M. Samuel Lewis, ambassadeur des Etats-Unis à Jérusalem, d'obtenir des éclaircissements auprès des autorités israéliennes.

Le président Carter, qui a toujours considéré la création de localités juives en territoires occupés comme un *« obstacle à la paix »* est, depuis le sommet de Camp David, en désaccord avec M. Begin. M. Carter estime que l'engagement israélien de ne pas créer de nouvelles colonies porte sur une période qui va bien au-delà des trois mois fixés pour la négociation du traité de paix avec l'Egypte. D'autre part, lorsque le 25 octobre le gouvernement israélien avait annoncé le *« renforcement »* de plusieurs implantations existantes, la Maison Blanche avait nettement condamné cette décision.

En Cisjordanie plusieurs centaines de lycéens et d'étudiants ont manifesté le 6 décembre dans les rues de Ramallah pour protester contre la démolition par l'armée, le 4 décembre, de deux maisons appartenant à des Palestiniens accusés d'activités terroristes (*le Monde* du 6 décembre). La destruction d'une troisième maison a pu être évitée de justesse mercredi, la Cour suprême israélienne ayant au dernier moment ordonné de suspendre l'exécution de la décision prise par l'administration militaire.

FRANCIS CORNU.

Iran

Les États-Unis continuent de soutenir le chah affirme le porte-parole du département d'État

M. Karim Sandjabi est remis en liberté

Les Etats-Unis continuent de soutenir le chach et restent persuadés qu'il est capable de se maintenir au pouvoir, a déclaré mercredi 6 décembre M. Holding Carter, porte-parole du département d'Etat. « Nous soutenons les mesures que prend le chah », a-t-il ajouté, confirmant que le président Carter avait demandé à M. George Ball, ancien conseiller diplomatique des présidents Kennedy et Johnson, et à M. Richard Helms, ancien ambassadeur à Téhéran, de les aider de leurs conseils à propos de la situation en Iran.

M. Hodding Carter a confirmé par ailleurs, sans pouvoir en préciser le nombre, que « plusieurs centaines » de citoyens américains avaient quitté l'Iran ces dernières semaines et que l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran avait conseillé à des membres de la colonie américaine « dont la présence n'était pas indispensable » de quitter le pays.

L'ancien président Gerald Ford a pour sa part affirmé qu'il était « dans l'intérêt vital des Etats-Unis que le chah demeure au pouvoir ».

De notre envoyé spécial

Téhéran. — M. Karim Sandjabi, secrétaire général du Front national, et son adjoint, M. Darius Forouhar, arrêtés samedi 11 novembre sur ordre du général administrateur de la loi martiale, ont été libérés sans explications mercredi soir 6 décembre. M. Sandjabi a déclaré que sa position n'a pas changé, qu'il n'y a pas eu de négociations avec le régime et qu'il *« ne veut pas faire partie d'un cabinet de coalition dans les circonstances actuelles »*. On estime, dans les milieux de l'opposition, que le gouvernement a pris sa décision avant l'Achoura, qui marque la pas faire croire qu'il cède à la pression de la rue. Certains se demandent toutefois si M. Sandjabi ne sera pas amené à jouer un rôle après la formation d'un gouvernement civil de transition, dont il est toujours question dans les milieux politiques (*le Monde* du 6 décembre).

Cette libération peut également viser à détendre l'atmosphère avant l'Achoura, encore que l'armée ait eu depuis deux jours des attitudes contradictoires. Ainsi, on a appris mardi que les militaires ont voulu arrêter l'ayatollah Taleghani, qui a appelé à une marche silencieuse dimanche. Ne l'ayant pas trouvé, ils ont fouillé sa maison, puis ont téléphoné quelques heures plus tard pour présenter des excuses. A Buchehr, dans le sud du pays, l'ayatollah Achouri a été tué par des militaires qui ont pénétré de force chez lui.

Les autorités ont annoncé mardi, la libération de cent vingt prisonniers politiques et de trois cent cinquante détenus de droit commun. Mais, dans le même temps, elles continuent à procéder à des arrestations et à des interpellations. Selon Me Matine-Daftari, petit-fils de Mossadegh et membre du comité exécutif de l'Association iranienne pour la défense des prisonniers politiques, il est impossible de donner un bilan car certaines personnes sont libérées après quelques heures ou quelques jours, tandis que d'autres sont maintenues sous les verrous. Cette comptabilité serait encore compliquée du fait que le nombre de personnes arrêtées aux termes de la loi martiale sont souvent amenées dans des casernes.

Dans les milieux proches des religieux, on estime que quelque dix mille personnes ont pu être interpellées sur l'ensemble du territoire depuis deux mois, mais que nombre d'entre elles ont été ensuite relâchées. Enfin, un des dirigeants du Mouvement des moudjahidine, récemment libéré, affirme que cinq cents militaires, allant du grade de sous-officier à celui de capitaine, ont été arrêtés, et signale de nombreux cas de désobéissance ou de désertion, notamment à Zandjan et dans une caserne proche de Téhéran.

« Serrer les poings »

Les manifestations ont nettement baissé d'intensité à Téhéran mardi et mercredi, mais de multiples réunions se tiennent secrètement en ville pour préparer les trois derniers jours de deuil. Plusieurs chef religieux se sont rencontrés pour fixer une ligne de conduite. L'ayatollah Taleghani a demandé aux fidèles de ne pas se livrer aux scènes de flagellation traditionnelles, mais de *« serrer les poings »*, adoptant ainsi une *« attitude politique »*. L'Association pour la défense des libertés et des droits de l'homme prévoit une occupation du ministère de la justice samedi, à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme. Les pilotes d'Iran Air entendent suspendre tous les vols samedi, dimanche et lundi.

Les dirigeants de l'opposition religieuse nous ont déclaré subir des pressions très fortes de la part des cercles musulmans les plus actifs et du Mouvement des moudjahidine pour déclencher la lutte armée. L'ayatollah Shariat-Madari, de Qom, estime qu'il *« ne faut pas donner à l'armée des prétextes, car le temps joue en faveur du peuple qui finira par gagner en agissant comme il le fait »*.

PAUL BALTA.

● *Le Proche-Orient à l'ONU.* — Un projet de résolution demandant la prompte convocation de la conférence de Genève sur le Proche-Orient, avec la participation de l'O.L.P. à égalité avec toutes les autres parties intéressées, a été soumis mercredi 6 décembre à l'Assemblée des Nations unies par l'Inde, la Mauritanie, le Sri-Lanka, le Tchad et la Yougoslavie pour conclure le débat sur *« la situation au Proche-Orient »*. Commencé lundi, ce débat est distinct du débat sur *« la question de la Palestine »* qui se déroule simultanément. Tous deux doivent se terminer ce jeudi. — *(A.F.P.)*

Liban

CORRESPONDANCE

L'adoption d'orphelins libanais

M. Edmond Kaiser, fondateur de l'association Terre des hommes (Lausanne, route du Liguare, 27 CH-1018), nous écrit :

Vous avez publié de longs et remarquables textes, le 28 novembre, sous le titre « Le Liban, du drame à l'espoir ».

En page 11 (« Le lourd bilan de quatre ans d'épreuves »), cette précision : « vingt et un mille cinq cent quatre-vingt-treize orphelins recensés ».

En hommage aux réalités et à la vérité, nous vous serions reconnaissants de souligner que, pour des orphelins, l'envoi du « drame à l'espoir » passe par l'octroi de parents qu'il est aisé de leur trouver, après un choix particulièrement minutieux, tant en Suisse qu'en France, en Belgique, en Allemagne fédérale, etc., et non par les asiles, orphelinats ou institutions diverses qui les détiennent.

Or rien n'est plus difficile que d'être admis à l'adoption d'enfants du Liban, comme il l'est, pour eux, de se voir remettre la famille qui leur est due.

Terre des hommes et d'autres mouvements peuvent faire face, très rapidement, à l'adoption de tous ceux de ces vingt et un mille cinq cent quatre-vingt-treize orphelins qui, demeurés sans père ni mère et dépourvus de toute famille, sont en âge d'être adoptés.

Ce serait là contribuer largement, et à juste titre, au sauvetage de ces petits auxquels tant de portes sont ouvertes, mais que tiennent closes l'indifférence, le prestige, les interdits religieux, etc., ou le profit des responsables compétents.

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

● L'ETAT DE SANTE DU PRESIDENT BOUMEDIENE demeure *« stationnaire »*, a indiqué mercredi 6 décembre un bulletin médical publié par l'agence Algérie Presse Service (A.P.S.). *« Le traitement se poursuit normalement »*, ajoute l'agence. — *(A.F.P.)*

Angola

● CINQ « AGENTS DE L'UNITA » (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola) ont été fusillés après un jugement public dimanche dernier à Lobito, au sud-ouest de l'Angola, a-t-on appris officiellement, mercredi 6 décembre, à Luanda. — *(A.F.P.)*

Brésil

● LE PARTI GOUVERNEMENTAL ARENA a obtenu 15 des 20 sièges de sénateurs et 231 des 420 sièges de députés au Congrès fédéral lors des élections législatives du 15 novembre dernier, a annoncé mercredi 6 décembre un porte-parole de la présidence de la République à Brasilia (*le Monde* du 21 novembre). — *(A.F.P.)*

Chili

● DEUX BOMBES ont explosé mercredi 6 décembre à Santiago, l'une au domicile de M. Alfredo Prieto, vice-ministre de l'éducation, et l'autre dans le sous-sol d'un bâtiment appartenant aux Charbonnages d'Etat. Les deux attentats n'ont pas fait de victime, mais ont provoqué d'importants dégâts matériels. La seconde explosion est peut-être liée à la décision récente de la direction des Charbonnages de fermer une de ses exploitations, ce qui entrainera le licenciement de trois mille personnes. Trois autres attentats ont eu lieu au cours des deux dernières semaines : le 22 novembre, au domicile du président de la Cour suprême ; le 6 décembre, à la résidence du juge chargé d'enquêter sur la précédente explosion, et, le 5 décembre, chez le général Alberto Spoerer, ancien ministre de la santé. — *(A.F.P.)*

Chypre

● M. MUSTAFA CHAGHATAY, ancien ministre chypriote turc des finances, a annoncé, mercredi soir 6 décembre à Nicosie, qu'il avait accepté *« conditionnellement »* de former le nouveau gouvernement de l'*« Etat fédéré turc de Chypre »*, rapporte l'agence TAK. — *(A.F.P.)*

Liban

● LE CARDINAL PAOLO BERTOLI, émissaire du pape Jean Paul II, est arrivé mercredi 6 décembre à Beyrouth pour une mission de deux semaines au Liban. Mgr Bertoli, qui est accompagné d'une délégation de deux membres, a déclaré à la presse qu'il était chargé d'une *« mission spéciale »* par le pape. Il a rappelé que Jean Paul II, *« dès le début de son pontificat, a exprimé son intérêt pour le Liban »*.

Le cardinal Bertoli a déjà effectué une mission analogue au Liban en novembre 1975. Il a souligné *« la nécessité de parvenir à une entente entre tous les Libanais »*. — *(A.F.P.)*

Pays-Bas

● LE PARLEMENT ISRAELIEN a adopté mercredi 6 décembre à l'unanimité une résolution demandant au gouvernement hollandais que *« le criminel de guerre nazi Pieter Menten soit à nouveau arrêté et puni comme il le mérite »*. La résolution demande également à La Haye de répondre favorablement à la demande d'extradition que pourrait déposer Israël.

A Amsterdam, plus de deux mille personnes ont manifesté mercredi contre la libération de Menten, qui a été relâché le 4 décembre, après que le jugement de 1977 le condamnant à quinze ans de prison eut été cassé par le tribunal de La Haye. — *(A.F.P.)*

Turquie

● DEUX POLICIERS ONT ETE TUES par deux militants d'extrême gauche dont ils vérifiaient l'identité, mardi soir 5 décembre, dans un salon de thé d'Izmir. Les deux meurtriers, qui appartiennent au groupe dit « Front de l'armée de libération du peuple », ont été arrêtés. D'autre part, un colis piégé a explosé dans les locaux du consulat de Turquie à Genève, mercredi soir, provoquant d'importants dégâts matériels, mais pas de victime. — *(Reuter, A.F.P.)*

DIPLOMATIE

La visite de M. Hartling

LA FRANCE AUGMENTERA SUBSTANTIELLEMENT SA CONTRIBUTION AU HAUT-COMMISSARIAT POUR LES RÉFUGIÉS.

« La France augmentera en 1979 de manière substantielle, sa contribution au budget du haut-commissariat de l'ONU pour les réfugiés », déclare un communiqué du ministère des affaires étrangères à l'issue des entretiens que le haut-commissaire, M. Hartling, a eus, mercredi 6 décembre, avec M. François-Poncet et plusieurs hauts fonctionnaires (la contribution française est, en 1978, de 0,6 % du budget du H.C.R.).

La France — ajoute-t-on au Quai d'Orsay, continuera d'accueillir mille réfugiés d'Indochine par mois, ainsi que des réfugiés d'autres régions du monde. M. François-Poncet a relevé *« l'importance que revêt l'action humanitaire du haut-commissariat »* ; M. Hartling a souligné *« le caractère exemplaire de l'attitude française.*

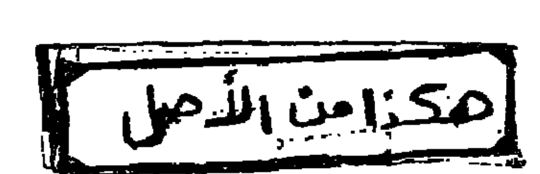
UN NUMÉRO SPÉCIAL DE « CROISSANCE DES JEUNES NATIONS » CONSACRÉ AUX RÉFUGIÉS POLITIQUES

Le mensuel *Croissance des jeunes nations* consacre son numéro de décembre au problème des réfugiés politiques. *« Il existe dans le monde actuellement deux millions de réfugiés et de déplacés politiques »*, écrit Georges Hourdin dans son éditorial. Suivent des témoignages d'Africains, d'Asiatiques, de Latino-Américains, une enquête sur un camp de Thaïlande, une autre sur les Hmongs installés en Guyane, sur le H.C.R., sur l'accueil en France, etc. *Croissance des jeunes nations* a d'autre part demandé un sondage à l'IFOP sur « les Français et les réfugiés ». Il en ressort que l'opinion est fort ignorante du problème. Le numéro du mensuel aidera à l'informer un peu plus, alors que M. Hartling, qui dirige le H.C.R., séjourne à Paris, et que s'amplifie le drame des réfugiés indochinois ou autres.

★ *Croissance des jeunes nations*, 163, boulevard Malesherbes, 75849 Paris Cedex 17. (8 francs.)







AFRIQUE

Quand la Namibie vote...

(Suite de la première page.)

En 1946, l'ONU repoussa une demande allant dans ce sens et, en 1966, le Conseil de sécurité vota la fin du mandat. L'Afrique du Sud, malgré la pression de l'extérieur et la naissance d'une guérilla, refusa d'accorder l'indépendance à la Namibie jusqu'en 1975. Elle mit sur pied une conférence constitutionnelle dite de la Turnhalle (salle de gymnastique) — *du nom du bâtiment allemand* où elle se réunissait — rassemblant des chefs traditionnels, ethniques ou tribaux blancs, métis, « bâtards » (métis de Rehoboth), Damaras, Hereros, Bushmen, Ovambos, Namas, Caprivis, Kavangos et Tswanas. Ils étaient chargés d'élaborer une Constitution pour un futur Etat indépendant. La SWAPO en était soigneusement tenue à l'écart.

La conférence finissait de rédiger un projet de Constitution, fondé essentiellement sur la reconnaissance des disparités raciales, lorsqu'intervinrent les pays occidentaux, représentés d'abord par M. Henry Kissinger, alors secrétaire d'Etat, puis par cinq pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU, la France, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la République fédérale d'Allemagne et le Canada.

Poussés par les pays du tiers-monde, et principalement les pays africains, qui, à l'ONU, réclament des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud, les Occidentaux cherchent depuis 1976 à obtenir un règlement avec le gouvernement sud-africain et la SWAPO pour que l'indépendance de la Namibie s'accomplisse de façon pacifique, et en tenant compte de toutes les forces politiques en présence.

On a pu croire à l'imminence d'un règlement en avril dernier, lorsque Pretoria accepta le plan occidental prévoyant le retrait partiel des troupes sud-africaines, la venue d'un contingent de l'ONU et la tenue d'élections en présence de l'Organisation mondiale. Mais, quelques mois plus tard, le 22 septembre, Pretoria rejetait subitement le rapport du secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, version approfondie du plan occidental, devenue depuis une résolution du Conseil de sécurité.

Les raisons invoquées par le premier ministre, M. John Vorster, dont c'était la dernière initiative avant qu'il ne démissionne pour raisons de santé, portaient sur le nombre de « casques bleus » de l'ONU *(« sept mille cinq cents c'est trop »)*, la date des élections *(« trop éloignée »)*, les forces de police (celles-ci doivent être sud-africaines et non relever de l'ONU) et le manque de coordination entre l'administrateur général nommé par Pretoria, le juge Marthinus Steyn, et le représentant spécial de l'ONU, le Finlandais Martti Ahtisaari.

L'échec des Cinq

Mais surtout, M. Vorster annonçait la tenue d'élections unilatérales en décembre 1978. En octobre dernier, les ministres et secrétaires d'Etat des cinq pays occidentaux se déplaçaient en personne à Pretoria pour tenter de dissuader l'Afrique du Sud d'aller de l'avant dans son projet de scrutin. Ce voyage fut un échec en raison de la fermeté du nouveau premier ministre, M. Pieter Botha, qui faisait ses premières armes dans ce domaine. Les Occidentaux repartirent pratiquement bredouilles.

On *se mit seulement* d'accord sur un constat de désaccord : les élections ont été maintenues malgré la désapprobation des Cinq qui les considèrent *« nulles et non avenues »*. L'Afrique du Sud ne se dit pas opposée à de nouvelles élections sous supervision de l'ONU, mais elle demande que leur date soit fixée une fois pour toutes et maintenue quoi qu'il arrive, et déclare que le retrait de ses troupes ne commencera qu'avec la cessation complète des hostilités. Elle ajoute cependant, et c'est certainement le plus important, qu'il appartiendra en fait aux vainqueurs des élections de décembre de décider de la reprise ou non des négociations avec l'ONU ou les Cinq. Autrement dit, si les élus de décembre jugent qu'ils n'ont pas besoin de consultations sous supervision de l'ONU, celles-ci ne se tiendront jamais.

En maintenant les élections de décembre, Pretoria affirme agir selon la volonté des Namibiens. Mais qui sont ces Namibiens ? La SWAPO, mouvement de libération aux options socialistes, rejette toute initiative n'impliquant pas le contrôle des Nations unies et boycotte ces élections. Le Front national namibien (N.N.F.), coalition multiraciale modérée, de plusieurs partis politiques, et la SWAPO démocratique, qui regroupe les dissidents de la SWAPO conduits par M. Andreas Shipanga, ont la même attitude.

Restent l'AKTUR, front électoral dont l'essentiel des membres sont issus du parti nationaliste sud-africain ; le mouvement d'extrême droite H.N.P. qui rejette le principe même de l'indépendance ; le Front de libération et le parti chrétien-démocrate — groupuscules regroupant, l'un, des métis de Rehoboth ; l'autre, un groupe de chrétiens conservateurs, — et, enfin, l'Alliance démocratique de la Turnhalle (D.T.A.), formée par la majorité des membres de l'ancienne conférence constitutionnelle.

En fait, seule la D.T.A. désirait véritablement ces élections. L'AKTUR, qui jouit probablement *du soutien de plus de la moitié* des Blancs, s'y opposait au début, car, nous dit son porte-parole, M. Ewaert Bernardi, le parti s'est prononcé contre des élections au suffrage universel unitaire, et souhaite que les consultations se fasse ethnie par ethnie.

La D.T.A. dispose de 500 permanents payés à temps plein et de 132 véhicules; 36 bureaux, dont 5 à Windhoek, diffusent des milliers d'affiches et de tracts rédi*gés en plusieurs langues*, et ceux qui le désirent peuvent y acheter à un prix modique des tee-shirts, des cravates, des châles, des chapeaux, des cartables, des boîtes d'allumettes et même des sucettes..., aux initiales et au blason de l'organisation : un grand « V ».

ANGOLA
Cunene
Oshakati
Ondangua
Ovamboland
Okavango
BANDE DE CAPRIVI
Désert
Tsumeb
Grootfontein
Otjiwarongo
Waterberg
NAMIBIE
Omaruru
Okahandja
Steinhausen
Rossing
Swakopmund
WINDHOEK
Gobabis
Walvis Bay
(Rép. d'Afr. du Sud)
Rehoboth
BOTSWANA
Kalahari
Mariental
Lüderitz
Keetmanshoop
Bogenfels
Karasburg
Oranjemund
Orange
REP. D'AFR. DU SUD
0 kilomètres 300

« Il nous a fallu deux ans pour faire comprendre à la population qu'il y aurait des élections avant la fin de cette année, il nous aurait été impossible d'expliquer en un mois que celles-ci étaient repoussées. Plus personne ne nous aurait fait confiance », nous explique M. Dirk Mudge, un propriétaire terrien blanc, ancien membre du parti nationaliste sud-africain, aujourd'hui principal chef de la D.T.A. Fatigué, les traits tirés par une campagne menée activement aux quatre coins d'un pays grand comme la France et l'Italie réunies, M. Mudge se délasse, quelques heures, au bord de sa piscine avant de repartir pour un meeting dans le nord.

La D.T.A. veut gagner les élections et surtout obtenir une forte participation. Dans ce but elle déploie les moyens d'une campagne électorale à l'américaine. Dix ciné-cars équipés de téléviseurs, d'écrans, de projecteurs et de générateurs pour les régions dépourvues d'électricité, sillonnent la Namibie, 72 unités vidéos apportent la propagande dans les contrées les plus reculées, et cela dans un pays où la télévision n'existe pas. Les programmes enregistrés en langues africaines expliquent essentiellement à la population comment utiliser un bulletin et comment « bien voter » pour la D.T.A.

Les défilés de majorettes, les barbecues gratuits où la bière coule à flots ainsi que l'orchestre de l'organisation, assurent un public important aux meetings.

Ces élections sont considérées par tous comme étant d'une grande importance. Le vainqueur, *selon le pourcentage* des voix obtenues et des bulletins exprimés, bénéficiera d'un atout psychologique indiscutable dans d'éventuelles nouvelles élections sous supervision de l'ONU. Plus encore, il pourra décider de l'avenir du pays, rejeter, s'il le désire, *les projets occidentaux et* mettre en place un gouvernement.

Selon l'administrateur général sud-africain, le juge Steyn, en cas de refus des vainqueurs du scrutin d'accepter une solution internationale, le pays pourrait accéder à *l'indépendance* dès le milieu de l'année prochaine. Si la D.T.A. gagne, les discussions avec les Cinq devront reprendre, affirme, sûr de lui, M. Hudge, qui ajoute qu'il négociera *« en tant que représentant du peuple namibien »*.

La SWAPO ne doute pas de ses intentions, mais s'interroge sur le fond de ces discussions. *« Ceux qui participent à ces élections ne veulent pas d'un nouveau scrutin sous supervision de l'ONU où la SWAPO pourrait gagner »*, accuse M. Mokadumi Thlabanello, le jeune secrétaire à l'information du mouvement. *« Ils veulent utiliser le pourcentage de participation aux élections de décembre comme un mandat pour renégocier le plan des Nations unies pour la Namibie et empêcher son application »*, nous dit-il.

M. Mudge, de son côté, ne cache pas que, parallèlement à d'éventuelles discussions avec les Cinq et l'ONU pour un règlement international, il continuera à préparer l'indépendance du territoire, notamment en rédigeant une Constitution. *« Nous ne pouvons pas retarder indéfiniment ce processus »*, dit-il, ajoutant, pour calmer les craintes de ses adversaires : *« Mais nous sommes raisonnables. »*

Que ce soit à la SWAPO, au N.N.F. ou à l'AKTUR, dans les milieux religieux ou dans une partie de la presse locale, on parle invariablement d'*« irrégularités »*, de *« pressions »* ou d'*« intimidation des électeurs »*.

Irrégularités et violences raciales

Cela a commencé au moment de l'établissement des listes électorales, de façon unilatérale, par l'Afrique du Sud. La SWAPO comme le N.N.F. affirment posséder des listes de noms d'employeurs blancs qui auraient forcé leurs travailleurs à s'inscrire sur les listes en les amenant eux-mêmes aux bureaux d'enregistrement et en menaçant les récalcitrants de licenciement. La SWAPO accuse l'Afrique du Sud d'avoir enregistré des personnes décédées, ainsi que des réfugiés angolais et des fonctionnaires sud-africains.

Selon elle, beaucoup de Noirs sud-africains se sont inscrits sur les listes électorales quand, arrêtés dans la rue, on les menaça de les retenir comme « terroristes » s'ils ne possédaient pas leur carte d'électeur ou de membre de la D.T.A. L'organisation même du scrutin est contestée. Ce seront des camions militaires qui transporteront les urnes à travers le pays. Le secret du vote ne pourra pas être respecté, puisqu'il y aura en permanence un *« observateur »*, probablement un soldat sud-africain (le contingent de l'armée, estimé à plus de vingt mille hommes, a été renforcé pour l'occasion, dans le nord du pays), qui sera présent pour aider les illettrés.

A l'AKTUR, on se plaint amèrement de la D.T.A., qu'on dit financée par l'Afrique du Sud. La D.T.A., qui dépense depuis un an environ 500 000 rands par mois pour sa propagande, assure bénéficier de l'aide d'industriels et financiers, en majeure partie sud-africains et ouest-allemands. L'AKTUR accuse également l'administrateur général nommé par Pretoria de *« partialité »* en faveur de la D.T.A., malgré les liens *idéologiques qui devraient* lier l'AKTUR au gouvernement sud-africain. Le juge Steyn, il est vrai, cache très mal ses options personnelles.

Plusieurs hommes d'Eglise ont dénoncé publiquement et à l'aide d'exemples des tortures pratiquées par l'armée sud-africaine et des irrégularités au moment de l'enregistrement des électeurs. Le juge Steyn leur a alors signifié leur expulsion immédiate du pays en vertu des pouvoirs d'exception dont il dispose. Ce fut le cas au cours des derniers mois pour le révérend Ed Morrow, vicaire général anglican, qui est sud-africain, pour les Pères catholiques allemands Heinz Hunke et Herman Klein-Hitpass, et pour M. Justin Ellis, secrétaire sud-africain du centre chrétien de Namibie.

A la veille du scrutin, M. Ellis en particulier avait publié un document de quinze pages donnant des exemples de pressions pour forcer les Africains à s'inscrire sur les *listes* électorales. Ainsi, indiquait-il, à Oshakati, capitale de l'Ovamboland, la partie la plus peuplée du pays, le 11 octobre dernier, les cartes d'enregistrement électoral étaient demandées à un barrage de l'ar*mée, et ceux qui n'en avaient* pas recevaient l'ordre de s'inscrire rapidement. Le 24 avril, M. Namindo Kauluma a été battu par un soldat noir sur l'ordre de soldats blancs pour n'avoir pas de carte de la D.T.A. L'administrateur général a rejeté ces accusations qu'il a qualifiées de *« vagues et sans source »*, puis a expulsé M. Ellis.

A ce climat malsain s'ajoutent des explosions de violence raciale. Le soir à la sortie des restaurants ou dancings, des Blancs attendent les couples mixtes et les malmènent. Ceux qui s'aventurent à dénoncer les agresseurs sont assommés au coin d'une rue. La vente des armes connaît une nette recrudescence.

Pour répliquer à la SWAPO, accusée de l'assassinat de membres de la D.T.A., le mouvement a engagé vingt et un gardes armés. La maison de M. Mudge, entourée d'un haut mur, est gardée par un métis muni d'un pistolet, et le siège de la D.T.A. ressemble à une place-forte avec ses portes blindées et son circuit de télévision interne. L'alliance a également armé ses militants dans le Nord. Cette mobilisation des forces politiques témoigne de l'ardeur des luttes politiques dans un territoire dont les richesses économiques sont considérables.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Prochain article :

LA PRUDENCE DES MULTINATIONALES



AFRIQUE

Éthiopie

Les Soviétiques joueraient un rôle décisif dans l'offensive en Érythrée

Correspondance

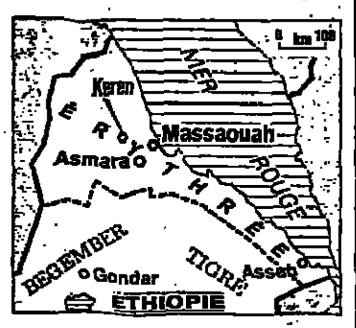
Khartoum. — Les Soviétiques jouent un rôle décisif dans l'offensive gouvernementale en cours contre les nationalistes érythréens, assurent les porte-parole du Front populaire de libération de l'Erythrée (F.P.L.E.) dans la capitale soudanaise. Selon ces derniers, les Soviétiques, qui ont fourni à l'armée éthiopienne plus de cinq cents chars, planifient les batailles et équipent l'artillerie lourde. Selon certains témoins oculaires, les conseillers soviétiques participent directement aux combats.

L'actuelle offensive éthiopienne se concentre sur deux fronts : d'une part, à partir de la ville de Keren — abandonnée par le F.P.L.E. le 27 novembre, — d'autre part vers l'est, au nord de la route Asmara-Massaouah. Ces deux fronts menacent les bases et les lignes de ravitaillement du F.P.L.E. Toujours selon le Front, vingt chars débarqués le 2 décembre par les Soviétiques à Marsa-Gulbu, sur la côte orientale de l'Erythrée à 75 kilomètres de Massaouah, auraient été détruits ou capturés.

Selon le F.P.L.E., Soviétiques et Ethiopiens ont regroupé trente-cinq mille hommes sur le front situé au nord de Keren et rassemblé des centaines de chars, des Mig et des hélicoptères. Ils tenteraient, vainement pour l'instant, d'élargir les lignes de défense de Keren. Sur le front de l'est, ils auraient regroupé quarante-cinq mille combattants et trois cents chars. Le F.P.L.E. affirme avoir détruit un tiers de ces chars au cours des dix derniers jours.

Par ailleurs, les forces éthiopiennes auraient largement profité de l'incapacité des deux mouvements érythréens, le F.P.L.E. et le F.L.E. (Front de libération de l'Erythrée), à coordonner leurs actions militaires. Des affrontements auraient même opposé les deux mouvements dans le sud-est de la province.

Toutefois, l'armée éthiopienne connaît elle aussi certains pro-



blèmes. La perspective d'un conflit prolongé, fût-ce sous forme de guérilla, soulève la question de l'équipement et du moral de recrues paysannes. Il majorité de recrues paysannes. Il lui faut notamment établir des points d'appuis solides dans cette région, ce qui ne sera pas facile.

En attendant, le poids de la guerre est supporté par les populations civiles. Plus de quarante mille personnes ont dû évacuer Keren. L'aide des organisations humanitaires est nettement insuffisante. Le F.P.L.E. a toujours, dans le passé, encouragé les populations à rester à l'intérieur de l'Erythrée. Mais cette fois, comme le constate un porte-parole de l'Association de secours érythréenne (ERA) : *« Les difficultés créées par l'offensive actuelle sont insupportables. Nous devons êtres réalistes. »*

République Sud-Africaine

Le Parlement va débattre du « scandale de l'information »

De notre correspondante

Johannesburg. — L'exécutif du Parti national s'est réuni, mercredi 6 décembre, pour examiner un rapport déposé mardi par la commission chargée d'enquêter sur les agissements de l'ancien département de l'information. Ce rapport officialise tout ce qui a été publié sur les détournements de fonds publics à des fins personnelles ou au service de la propagande du parti au pouvoir.

L'homme contre lequel pèsent le plus de charges est M. Eschel Rhoodie, ancien responsable du ministère de l'information et personnage clef qui mena les transactions, allant de la création du *Citizen* (quotidien anglophone fondé grâce à des deniers publics), à la souscription illicite d'emprunts à l'étranger et à l'utilisation privée de l'argent des contribuables.

Dans son rapport, la commission demande que soient soumis à la justice plusieurs dossiers, dont ceux de M. Eschel Rhoodie, de son frère Denys et d'un de ses collaborateurs, M. Les de Villiers, qui vit aujourd'hui aux Etats-Unis.

La commission met en cause les responsabilités du général Van den Bergh, ancien responsable du BOSS (service de sécurité), qu'elle présente comme un homme ne reculant devant rien pour parvenir à ses fins, ainsi que celles de M. Connie Mulder, ancien ministre de l'intérieur et de l'information. Ce *« Watergate sud-africain »* secoue gravement le Parti national, au pouvoir depuis 1948. Ces derniers mois, un débat est né entre les partisans de M. Mulder et ceux qui, soit à cause de leur héritage calviniste, soit par conviction politique, condamnent ses agissements. Ceux-ci ont remporté la première manche en obtenant la démission de M. Connie Mulder du gouvernement et de la direction du parti pour le Transvaal. Les partisans de M. Mulder ont pris leur revanche en élisant à la présidence du Transvaal M. Treurnicht, bien connu pour ses positions ultra-conservatrices.

Le parti national doit affronter, jeudi et vendredi, l'opposition au cours d'une session extraordinaire du Parlement. — Ch. C.

Le conflit du Sahara occidental

UNE RÉSOLUTION, SALUANT LA DÉCISION DU POLISARIO DE CESSER LE FEU, EST ADOPTÉE PAR LES NATIONS UNIES.

New-York (Nations unies) (*A.F.P.*). — La Commission de décolonisation de l'Assemblée des Nations unies a adopté mardi 5 décembre deux résolutions rivales, dont l'une était présentée notamment par le Maroc et la Mauritanie, l'autre par l'Algérie et dix-huit pays.

La résolution *« marocaine »* *« fait confiance »* à la commission *ad hoc* de chefs d'Etat créée à la suite d'une décision de la conférence au sommet de juillet 1978 de l'O.U.A. *« pour examiner toutes les données de la question du Sahara occidental en vue de réunir un sommet extraordinaire de l'O.U.A. »*.

La résolution *« algérienne »* salue *« la décision unilatérale de cessez-le-feu prise le 12 juillet 1978 par le Front Polisario, en vue de promouvoir une dynamique de paix au Sahara occidental »*.

Ce texte *« réaffirme l'attachement de l'Assemblée au principe de l'autodétermination des peuples... le droit inaliénable du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination et à l'indépendance et la responsabilité de l'ONU quant à la décolonisation du Sahara occidental »*.

Maroc

L'UNION NATIONALE DES ÉTUDIANTS DEMANDE LA LIBÉRATION DE SES MILITANTS ENCORE INCARCÉRÉS

Les dirigeants de l'Union nationale des étudiants marocains (UNEM) ont réclamé, mercredi 6 décembre, à Paris, au cours d'une conférence de presse, la libération de tous les militants de leur mouvement actuellement incarcérés — pour la plupart à Meknès — et le libre retour au Maroc des responsables en exil.

Selon M. Abdelaziz Mnebhi, président de l'UNEM, la récente levée de l'interdiction, dont l'organisation étudiante faisait l'objet depuis près de six ans (*le Monde* du 11 novembre), est restée, en effet, *« proprement juridique »*, car, explique-t-il, elle n'a pas mis un terme à la répression que la mesure de suspension avait déclenchée.

Porte ouverte à l'ambassade du Vietnam

M. Vo Van Sung, ambassadeur du Vietnam, avait réuni mercredi soir 6 décembre de nombreux journalistes de toutes tendances. Il entendait renouer le contact avec les moyens d'information qui ont, au cours des dernières semaines, beaucoup parlé de son pays. Opération incontestablement réussie.

L'ambassadeur a tout d'abord décrit les graves difficultés actuelles du Vietnam. Les séquelles de la guerre sont énormes, comme le sont les résistances sociales et psychologiques au passage d'une agriculture de petite production à une économie moderne. Les calamités naturelles sont les plus graves que le Vietnam ait subies *« depuis un siècle »* : 1 million d'hectares sous les eaux ; 500 000 hectares envahis par les insectes ; cinq cent mille maisons détruites ; une perte de 3 millions de tonnes de céréales ; 20 % du cheptel disparus. Il faut ajouter à ces plaies la tension avec les voisins et aussi la faiblesse de l'encadrement humain : cadres trop zélés, qui se conduisent mal, qui briment la population : *« Il y a des choses déplorables. »*

Il en est d'autres qui poussent à l'optimisme : l'économie du Sud, qui, avant 1975, dépendait pour 75 % des services, est en voie de transformation (il faut créer quatre millions d'emplois) : 800 000 hectares défrichés, le plan de reboisement en cours d'exécution. La scolarisation touche les seize millions de jeunes Vietnamiens, la lutte contre l'analphabétisme et les maladies bat son plein. Il est prévu d'éliminer de certaines fonctions des anciens combattants communistes incapables, afin de mettre de l'ordre dans une gestion qui laisse à désirer.

Au sujet des camps et des prisons, M. Vo Van Sung a été plutôt évasif : ce fut le seul point très faible de ses déclarations. Est-il impensable que des personnalités parfaitement indépendantes et non hostiles *a priori* au régime visitent les lieux de détention ? L'ambassadeur a répondu à côté, en se livrant à une vaine analyse psychologique des journalistes qui se rendent au Vietnam. Il a aussi évoqué la *« maladresse »* de certains cadres subalternes chargés d'expliquer aux visiteurs la situation. Or lorsque des journalistes, dont l'envoyé spécial du *Monde*, se sont récemment rendus à Hanoï, les plus ridicules des « explications » ont été données par le président de l'Association des journalistes du Vietnam, qui n'a rien de subalterne et ne provoque depuis longtemps que des haussements d'épaules même chez les correspondants communistes les plus orthodoxes.

Il fut aussi question, jeudi soir, de la Chine et de son « vassal » khmer.

M. Vo Van Sung n'a pas mâché ses mots : les Khmers rouges sont des assassins. Il a indiqué au passage que trois cent cinquante mille Cambodgiens se sont réfugiés au Vietnam, de même que plus de trois cent mille Vietnamiens qui résidaient dans le pays voisin, sans parler des Chinois de Phnom-Penh (par *« dizaines de milliers »*), *« dont Pékin n'a pas voulu »*. Comment s'étonner, dans ces conditions, qu'un soulèvement se développe aujourd'hui contre les dirigeants ?

On parla aussi de l'adhésion du Vietnam au Comecon. Les échanges avec les pays membres de cette organisation sont anciens, dit-il. Le renforcement des liens était donc « logique ». Il n'est pas inconditionnel : les pays donateurs d'aide devront tenir compte des réalités vietnamiennes, des plans mis au point par Hanoï, qui quitterait le Comecon si son indépendance était menacée.

Hanoï n'entend d'ailleurs pas, bien au contraire, se couper du monde capitaliste (à ce propos, on a appris que les négociations avec les Américains *« progressent »*). Le Vietnam, membre du F.M.I. et de la Banque mondiale, veut diversifier ses relations — avec tout le monde. Un point noir : la France. Non sur le plan des échanges culturels et scientifiques : tout va bien dans ce domaine. Mais les choses traînent sur le plan économique. Une société d'économie mixte (la première) vient, certes, d'être créée (mise en place d'un système de vols d'hélicoptères chargés d'assister les sociétés pétrolières). M. Vo Van Sung déclare ne pas comprendre pourquoi *« une société française »*, qu'il n'a pas nommée — il s'agit d'Elf-Aquitaine, — n'a toujours pas signé un contrat négocié voici longtemps, alors que plusieurs compagnies étrangères sont déjà à l'œuvre, qui cherchent du pétrole au large des côtes méridionales. Pourtant, dit l'ambassadeur, les termes de ce contrat sont meilleurs que ceux accordés aux autres, et le gouvernement français ne met en rien obstacle à l'entrée d'Elf-Aquitaine sur le marché vietnamien. — J. D.

ASIE

LES ÉLUS SOCIALISTES SE PRÉOCCUPENT DES RÉFUGIÉS VIETNAMIENS

Une délégation du P.S., composée de MM. François Mitterrand, premier secrétaire, Lionel Jospin, secrétaire national chargé du tiers-monde, Henri Emmanuelli, député des Landes, Joseph Franceschi, député du Val-de-Marne, maire d'Alfortville, Laurent Cathala, maire de Créteil, Jacques Santrot, maire de Poitiers, et Alain Chenard, député de Loire-Atlantique et maire de Nantes, a visité le 6 décembre le foyer d'accueil des réfugiés vietnamiens de Créteil, qui héberge plus de trois cents réfugiés, dont deux cent vingt viennent du *Hai-Hong*.

M. Mitterrand a indiqué que la fédération des élus socialistes souhaitait collaborer à l'accueil de ces réfugiés. Il a précisé : *« Cela n'entraîne pas de considérations politiques, étant entendu que nous connaissons la somme des drames vécus par le peuple vietnamien et les charges supportées par ce pays, découlant de la guerre et des dommages qu'elle a entraînés. »*

● *Les relations entre Pékin et Taipeh.* — L'*International Herald Tribune* publie, mardi 5 décembre, un article de R. Evans et R. Novak, qui viennent de rencontrer à Pékin M. Teng Hsiao-ping. Ils écrivent notamment : *« Teng dit qu'il ne transformerait pas radicalement Taiwan, même s'il était uni à la Chine communiste après la normalisation* [des relations sino-américaines]. *Teng a déclaré : « La Chine continentale a un système économique et social différent, Taiwan aussi. Taiwan peut conserver son propre système économique et social. »*

● *Le « ministre de l'information »* du Frétilin (Mouvement nationaliste de Timor-Oriental), M. Alarico Fernandes, a été capturé le 3 décembre par les forces armées indonésiennes, a annoncé mardi 5 décembre Radio-Djakarta. Un certain nombre de guérilleros se sont rendus au cours de cette opération. — (*A.F.P., U.P.I.*)

AMÉRIQUES

Les « disparitions » se poursuivent en Argentine

Il y a un an, les 8 et 10 décembre 1977, deux religieuses françaises étaient enlevées à Buenos-Aires, et l'on est sans nouvelles d'elles depuis. Diverses manifestations sont prévues cette semaine à Paris pour marquer cet « anniversaire » et dénoncer, d'une manière plus générale, les violations des droits de l'homme en Amérique latine. Un rassemblement devait avoir lieu ce jeudi 7 décembre devant l'ambassade d'Argentine à Paris. M. François Mitterrand devait y participer. L'Association des parents et amis de Français disparus ou détenus dans ce pays organise aussi un rassemblement devant l'ambassade vendredi, de 12 heures à 13 heures. Enfin, une messe sera célébrée samedi, à 19 h. 30, en l'église Saint-Gervais, près de l'Hôtel de Ville de Paris, par Mgr Pezeril, représentant le cardinal Marty.

Une veillée de prière était organisée le 8 décembre 1977 dans l'église de la Sainte-Croix, à Buenos-Aires, par les mères et les épouses des « disparus », ces morts-vivants, enlevés par d'étranges « civils », qui circulent dans des voitures de police sans immatriculation et bénéficient d'une impunité totale. Une religieuse française, sœur Léonie Duquet, participait à cette réunion. Des inconnus se présentent à son domicile, le soir même, et l'enlèvent. Une autre religieuse française, sœur Alice Domon, comme sa compagne, proche des familles des « disparus », subit le même sort deux jours plus tard. On ne les reverra plus.

Un « faux », quelques jours plus tard, rejette la responsabilité de leur enlèvement sur les Monteneros, une organisation péroniste d'extrême gauche. Nul ne conteste aujourd'hui qu'elles ont été victimes des commandos paramilitaires d'extrême droite.

M. Giscard d'Estaing a demandé des explications au général Videla. M. Edgar Faure, alors président de l'Assemblée nationale et député du Doubs, département dont sont originaires les deux religieuses, a envoyé un émissaire auprès des autorités argentines. En vain. Aucune réponse satisfaisante n'a été donnée.

Les dirigeants argentins répètent que les deux religieuses ne sont pas détenues et qu'ils ignorent tout de leur sort. Ils ne s'émeuvent pas d'une déclaration de l'ambassade de France, à Buenos-Aires, le 14 décembre 1977, selon laquelle, sœurs Léonie et Alice *« ont été arrêtées par des policiers en civil »*.

L'Association des parents et amis de Français disparus ou détenus en Argentine rappelle, aujourd'hui, que onze autres Français sont dans la même situation que les deux religieuses : MM. Marcel Amiel, Robert-Marcel Boudet, Jean-Yves Claudet, Mme Françoise Dauthier, M. Yves Domergue, Mme Marie-Anne Erize, MM. Maurice Jeger, Jean-Marcel Soler et les trois frères Paul, Marcel et Rafael Tello. En outre, Mme Viviane Jacob et MM. Michel Lhonde Ortiz et Julio Piumato sont toujours emprisonnés.

Des Argentins, de toute condition, continuent, d'autre part, à faire l'objet d'enlèvements. La section française d'Amnesty International signale le cas de M. Daniel Horacio Bilbao, chauffeur de taxi, disparu, à Cordoba, à la mi-novembre. Sa belle-sœur, Mme Ana Maria Piffaretti, avait elle-même été enlevée, le 28 juin, à Buenos-Aires, après avoir été arrêtée. Amnesty estime, que le nombre des disparitions, après arrestations, qui avait diminué au début de l'année, tend à augmenter de nouveau. L'organisation humanitaire a eu connaissance de plus de cent cas, depuis le mois de mai. Certains observateurs font état de *« quinze mille disparitions attribuées aux forces de sécurité »* depuis le coup d'Etat militaire de mars 1967.

Certains cas retiennent plus particulièrement l'attention. Ainsi celui de Mme Viviana Micucci, bibliothécaire, à Buenos-Aires, de l'Organisation mondiale de la santé. Enlevée le 11 novembre 1976, elle est toujours portée « disparue ». — D. Dh.

LA TRAGÉDIE DE GUYANA

La presse soviétique affirme que les fidèles de Jones se sont donné la mort pour échapper au capitalisme

La commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants a commencé à rassembler un dossier sur tous les apects du drame de la Guyana, en vue d'une éventuelle enquête publique dont déciderait, à sa rentrée de janvier, le Congrès élu le 7 novembre.

D'autre part, le gouvernement guyanais a prononcé la dissolution de la secte Temple du peuple, et s'est élevé contre les allégations selon lesquelles il aurait eu recours à ses services.

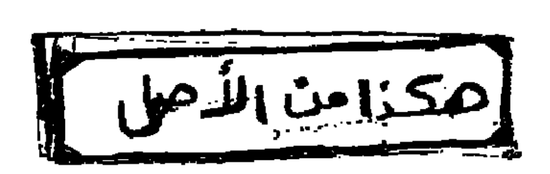
De notre correspondant

Moscou. — La presse soviétique n'est jamais en reste quand il s'agit de défendre les droits de l'homme... aux Etats-Unis. La tragédie de la Guyana lui en fournit une nouvelle occasion qu'elle continue d'exploiter presque quotidiennement. Avec quelques variations d'un journal à l'autre, le thème dominant est toujours le même : les victimes sont des non-conformistes immolés sur l'autel du capitalisme. Seul le rôle de Jones est apprécié différemment.

La *Literatournaya Gazeta* l'a d'abord présenté comme le type même du businessman américain qui a monté une vaste escroquerie, puis préparé une tragique mise en scène pour pouvoir récupérer son argent (ce n'est pas Jones lui-même, mais un sosie que l'on aurait retrouvé mort en Guyana). L'hebdomadaire de l'Union des écrivains semble toutefois avoir abandonné cette version. Cette semaine, il ne met plus en doute la mort du chef du Temple du peuple, mais le considère comme un homme sincère, trompé par l'amitié des politiciens qu'il s'est mis à imiter dans ses rapports avec ses adeptes.

La secte — *« ce phénomène assez typique de la société américaine, qui traduit un sentiment d'aliénation »*, écrivent les *Izvestia* — regroupait des non-conformistes, des gens rêvant d'harmonie, de justice et de fraternité, adversaires de la discrimination raciale. Mais, parmi eux, il y avait aussi des criminels et des agents du F.B.I., révèle l'hebdomadaire la *Literatournaya Gazeta*.

Dans son village de Jonestown, la secte du Temple du peuple avait tout à craindre de la C.I.A. et des mercenaires qu'elle recrutait pour *« libérer les fidèles »*, écrivent les commentateurs soviétiques. C'est pourquoi nombre d'adeptes ont préféré mourir plutôt que de *« tomber à nouveau dans les mains des capitalistes »*. *« Victimes de l'utopie piétinée »*, ils n'avaient pas compris, selon la *Literatournaya Gazeta*, que *« le suicide collectif ou la tuerie ne sont pas des moyens de la lutte sociale »*. Dans un pays où les suicides et les assassinats *« pour des motifs lâches ou même sans motif »* constituent l'ordinaire, il faut la mort de neuf cent onze personnes pour émouvoir l'opinion. Mais qui porte la responsabilité de ces morts, s'interroge l'hebdomadaire ? *« les porte-drapeaux du capitalisme américain nient la leur. »* — D. V.



LA CONSTRUCTION

L'INSTAURATION D'UN NOUVEAU SYSTÈME MONÉTAIRE

LE FONCTIONNEMENT PRATIQUE DU S.M.E.

LA « SONNETTE » ET L'ÉCU

Bien que la réunion de Bruxelles ait échoué sur le montant des aides à accorder aux pays les moins prospères de la Communauté, l'essentiel de la résolution du conseil européen porte sur le Système monétaire *européen (S.M.E.) qui entrera en vigueur le 1er janvier prochain.* Ce système vise à limiter et à contrôler les fluctuations des monnaies des pays participants.

L'un des éléments nouveaux du dispositif est l'ECU (European Currency Unit) qui s'apparente aux Droits de tirage spéciaux (D.T.S.) sur le Fonds monétaire international. Comme les D.T.S., en effet, la valeur de l'ECU est calculée en additionnant un certain nombre de monnaies — en l'occurrence celles des neuf pays membres de la Communauté et éventuellement des pays qui pourraient s'associer — affectées chacune d'un coefficient tenant compte à la fois de l'importance du produit national brut et du commerce extérieur de chacun des pays.

Lorsque le S.M.E. entrera en vigueur, des « taux-pivots » — en fait des parités — seront déterminés pour chaque monnaie par rapport à l'ECU : ainsi l'ECU valait le 4 décembre 6,02 F. Ces taux-pivots feront apparaître des parités bilatérales (ce qui, dans la pratique, sera l'élément essentiel), par exemple, un deutschemark = 2,30 F. A partir de ces parités seront fixées des marges de fluctuation (de plus ou moins 2,25 %) entre devises, marges qui pourraient *être dans un premier temps* portées à 6 % pour l'Italie, si elle se joignait finalement au système.

Comme dans le « serpent » actuel, des cours d'intervention — plafond et plancher — seront donc fixés entre toutes les monnaies du système. Reprenons l'exemple évoqué plus haut. Si la parité du deutschemark en France est de 2,30 F (1 DM = 2,30 F), les cours d'intervention seront respectivement à Paris de 2,35175 F (cours plafond) et de 2,24825 F (cours plancher). Imaginons que le cours du deutschemark monte et atteigne 2,35175, la Banque de France sera tenue d'intervenir en vendant des deutschemark (et donc en achetant des francs). Pour ce faire, elle pourra soit puiser dans ses réserves en devises, soit emprunter des deutschemarks de la Bundesbank, remboursables en quarante-cinq jours. Au bout de ce délai, la Banque de France peut obtenir, pour effectuer son remboursement, des concours à six mois (renouvelables une fois) du Fonds d'investissement européen *(voir plus loin).*

Une nouveauté importante est également apportée avec l'institution d'un « *indicateur de divergence* », destiné à détecter les mouvements d'une monnaie par rapport au système tout entier, mouvements qui risqueraient, par leur ampleur, de le *déstabiliser. De quoi s'agit-il ?* Dès que le cours d'une devise aura varié des trois quarts de la marge maximum autorisée (soit 1,70 % environ) par rapport à l'ensemble des monnaies du système (en fait par rapport à l'ECU, pivot central), les autorités du pays concerné devront en principe prendre des mesures adéquates (« présomption d'action »), qui pourront revêtir diverses formes : interventions sur le marché des changes, concours du Fonds, mesures de politique monétaire et économique intérieure, voire, le cas échéant, modification des taux-pivots, ce qui revient à dévaluer ou à réévaluer une monnaie. Au cas où aucune mesure ne serait prise, l'Etat en question devra s'en expliquer. Ce dispositif constituera donc un « clignotant » ou une « sonnette ». Il sera réexaminé au bout de six mois de fonctionnement.

Autre pièce maîtresse du *système, la création d'un fonds d'intervention*, doté de 25 milliards d'ECU (environ 120 milliards de francs ou 32,5 milliards de dollars), répartis à raison de 14 milliards d'ECU pour le soutien monétaire à court terme (à moins d'un an) et 11 milliards pour les concours financiers à moyen terme. Ce fonds sera alimenté *par la remise de 20 % des avoirs* en or et des réserves en dollars des banques centrales des pays membres du S.M.E.

Outre qu'un tel mécanisme permettra aux banques centrales d'« amortir » des variations temporaires, et de parer au plus pressé, l'importance des capitaux *mis en œuvre sera de nature* à faire réfléchir la spéculation. C'est du moins, ce qu'espèrent les fondateurs du S.M.E.

Les montants compensatoires et leurs « effets pervers » demeurent

La création du système monétaire européen sera-t-elle bénéfique pour les agriculteurs français ? Le bureau de la F.N.S.E.A. estime que les décisions prises « *sont d'une importance capitale pour l'avenir de la construction européenne* ». M. Giscard d'Estaing a assuré, en effet, que la mise en place du S.M.E. allait s'accompagner d'un retour à l'unité des prix agricoles. En fait, ce retour n'est pas la conséquence de la création de l'ECU ; que l'unité de référence commune aux prix agricoles soit l'unité de compte ancienne ou l'ECU nouveau, le problème des montants compensatoires monétaires (M.C.M.) demeure. Et les agriculteurs sont seulement assurés d'un engagement du conseil européen de réduire progressivement ces fameux M.C.M., qui empoisonnent les relations commerciales entre les Neuf et, surtout, aboutissent à un effet contraire à celui pour lequel ils ont été créés. Destinés à corriger les disparités de concurrence dues aux variations des monnaies, ils favorisent en fait l'agriculture et les agriculteurs des pays à monnaie forte au détriment de celles et ceux des pays à monnaie faible. Comment cela ?

L'unité des prix agricoles dans la Communauté étant la base de la politique agricole commune, Bruxelles fixe des prix en unités de compte, traduites, pour chaque pays, dans la monnaie nationale. Si la parité entre le franc et le mark reste stable, l'unité de marché est bien respectée. *Si le franc se déprécie, l'unité se* trouve rompue puisque le produit français devient moins cher, donc plus concurrentiel. A l'inverse, si le deutschemark se valorise, le prix du produit exprimé est majoré, donc moins compétitif.

Pour rétablir l'unité de marché, il faudrait, dans le cas de la dévaluation d'une monnaie, augmenter les prix agricoles exprimés en monnaie nationale, et dans le cas inverse d'une réévaluation, réduire ces prix. La France, lors de la dévaluation de 1969, a refusé cet ajustement immédiat des prix agricoles en raison des effets inflationnistes qu'il aurait ; elle a alors proposé un système de prélèvement aux frontières, d'un montant calculé, comme son nom l'indique, pour compenser la différence entre le prix réellement payé au vendeur et le prix théorique commun : le montant compensatoire monétaire. Au fil des dévaluations ou réévaluations, toute la Communauté a adopté ce système qui revient à pénaliser les exportations des pays à monnaie faible et inversement à subventionner les exportations des pays à monnaie forte.

S'il y a un tarif commun pour les denrées agricoles, il n'y a pas, par contre, d'unité de prix donc de système de compensation, pour les produits nécessaires à la production agricole (engrais, machines, aliments du bétail). De ce fait, le producteur allemand ou néerlandais non seulement est avantagé par les M.C.M., mais encore, grâce à une monnaie au pouvoir d'achat plus élevé, obtient des prix de revient plus bas. C'est à ce double handicap qu'il faut attribuer la crise porcine en France. C'est à ces dérèglements monétaires et *aux effets pervers des M.C.M.* que l'on doit le transfert des capacités de production de lait et de viande vers la R.F.A., comme on a pu le constater au cours de l'année agricole 1977-1978 (1). C'est enfin ce qui explique que l'Allemagne et les Pays-Bas ne sont pas disposés à accepter un démantèlement rapide des M.C.M. ni à renoncer aux avantages qu'ils représentent.

Trois formules possibles

Qu'y aura-t-il de changé avec le système monétaire européen ? Dans la mesure où la mise en place de ce système se traduit pour l'heure par une nouvelle entrée du franc dans le « serpent », il permet de stabiliser le niveau des M.C.M., qui, pour les monnaies flottantes, sont calculés chaque semaine à partir des écarts de change constatés avec les monnaies du « serpent ». C'est un avantage commercial certain, car l'insécurité engendrée par les fluctuation de ces taxes et subventions fait obstacle aux échanges.

Le conseil européen a admis que l'adoption de l'ECU ne doit pas « entraîner d'elle-même de modification de la situation existante avant le 1er janvier 1979 en ce qui concerne l'expression en monnaie nationale des prix agricoles et les montants compensatoires ». Le système « prix communs-M.C.M. correcteurs » reste donc en place. Il s'agit seulement de trouver une passerelle entre l'unité de compte agricole et l'ECU. Les 18 et 19 décembre prochains, les ministres de l'agriculture débattront de cette conversion de l'unité de compte en ECU. Il y a trois méthodes envisageables :

● *L'adoption de l'ECU et l'abandon* de l'unité de compte. D'après les modalités de calcul retenues pour fixer la valeur de l'ECU, ce système conduit à faire baisser le niveau théorique des prix agricoles de 21 %. L'adoption de ce nouveau tarif de prix commun conduit à un bouleversement de la grille des M.C.M., avec des taux particulièrement élevés *qui renforceraient les subventions* aux exportations des pays à monnaie forte. Cette méthode a donc peu de chance d'être retenue.

● On peut, plus simplement, adjoindre à l'ECU un coefficient de conversion qui serait 1,21 : les apparences sont sauves, l'ECU existe et rien ne bouge puisqu'on obtient avec *ledit coefficient* la *valeur de l'unité* de compte.

● On peut enfin décider que le nouveau niveau théorique des prix agricoles sera le niveau réel le plus élevé de la C.E.E., c'est-à-dire celui des prix allemands : les M.C.M. seraient nuls pour la R.F.A. et négatifs pour tous les autres pays. C'est à long terme une méhtode avantageuse, car elle faciliterait le retour à l'unité des marchés, à condition que les paysans allemands acceptent un blocage de leurs prix. Mais c'est une voie qui ne sera pas prise, car elle a l'inconvénient d'accroître à court terme les *effets pervers* des taxes *aux exportations pour la France*. Elle serait, en outre, très coûteuse pour le FEOGA (Fonds européen d'orientation agricole) (2), qui serait contraint d'accroître son déjà large soutien aux importations britanniques.

En définitive, les Neuf sont ramenés à l'accord du 5 décembre (démantèlement des M.C.M.), pour lequel il n'existe qu'une solution : l'adaptation des parités vertes, c'est-à-dire la hausse des prix agricoles pour les monnaies qui se déprécient et leur baisse pour celles dont le cours se raffermit, aux taux réels des marchés des changes. La seule discussion qui subsiste porte sur la vitesse à laquelle se fera cette adaptation : sur sept ans, comme l'indique le plan de réduction des M.C.M. de la Commission européenne, ou plus rapidement, sur trois ou cinq ans, comme le souhaitent la France et ses agriculteurs, qui espèrent que les négociations au printemps prochain sur les prix de la campagne 1979-1980 se traduiront par une importante *dévaluation* du « franc vert » (3).

Une fois les M.C.M. supprimés, le S.M.E., s'il fonctionne toujours et à neuf, voire à douze, sera alors réellement le corset qui maintiendra les prix agricoles dans l'unité.

JACQUES GRALL.

(1) Le solde positif des échanges agro-alimentaires entre la France et l'Allemagne a diminué au cours de cette année de 2,5 milliards à 1,8 milliards de DM.

(2) Le coût budgétaire des M.C.M. est de plus en plus important pour le FEOGA, qui gère ce système. Les M.C.M. représentent des recettes pour le FEOGA dans deux cas : pays exportateurs net à monnaie dépréciée (France - Irlande), pays importateurs net à monnaie appréciée (R.F.A.) A l'inverse, les M.C.M. représentent des dépenses pour le FEOGA pour les pays exportateurs net à monnaie appréciée (Pays-Bas, Belgique, Luxembourg) et les pays importateurs net à monnaie dépréciée (Grande-Bretagne, Italie).

(3) Le « franc vert » a été dévalué de 2,6 %, en 1977 et de 7,4 %, en 1978.

LE P.S. : un échec pour le président de la République.

Commentant mercredi 6 décembre les résultats du sommet européen, le bureau exécutif du P.S. a notamment indiqué : « *Les résultats de la négociation monétaire européenne confirment les craintes déjà exprimées par les socialistes.* » « *Il apparaît clairement que, contrairement aux déclarations du président de la République, qui s'était flatté de promouvoir la mise en œuvre d'un système monétaire européen d'inspiration française, nous nous retrouvons finalement avec un « serpent » à peine modifié, auquel seule la France vient pour l'instant s'ajouter.*

» *C'est donc un échec pour le président de la République ; c'est aussi, hélas ! un échec pour l'Europe. Aucune garantie sérieuse n'a été obtenue de la part des pays dont les monnaies sont considérées comme fortes.*

» *De fait, aucune action d'envergure n'a été décidée pour lutter contre le chômage, diminuer les disparités régionales, relever les défis de la science, affronter la nouvelle concurrence internationale.* »

LE P.C. : le grand vainqueur, c'est le deutschemark.

M. Charles Fiterman, secrétaire du comité central du P.C.F., estime que « *le grand vainqueur du sommet de Bruxelles c'est le deutschemark* ». Dans une déclaration *faite le 6 décembre* à la presse, il a souligné « *la gravité des décisions monétaires prises, qui constituent un nouvel abandon de souveraineté dans un domaine essentiel : celui de la maîtrise de la monnaie* » et qui « *aggravent la domination de la R.F.A.* ».

Se demandant pourquoi la France n'a pas suivi l'exemple de la Grande-Bretagne, de l'Italie et de l'Irlande et « *est entrée dans la zone mark* », M. Fiterman a conclu par un appel à tous ceux qui veulent agir pour la défense des intérêts et de l'indépendance de la France aux côtés des communistes.

JAPON : un système importun.

Tokyo *(A.F.P.)*. — Le nouveau système monétaire européen est non seulement superflu, mais encore importun vis-à-vis des intérêts de l'économie mondiale et de la stabilité monétaire internationale, a-t-on déclaré, le 6 décembre, officiellement au ministère japonaise des finances.

Les efforts pour réajuster les taux de changes entre la monnaie allemande et les autres devises européennes peuvent entraîner une nouvelle vague de spéculation sur les marchés des changes, et par contrecoup une nouvelle hausse du yen, ont-ils ajouté.

ALLEMAGNE FÉDÉRALE : le Bundestag approuve sans enthousiasme

De notre correspondant

BONN. — Le chancelier Schmidt a obtenu l'approbation — avec quelques réserves — de tous les partis du Bundestag, lorsqu'il a présenté, *mercredi 6 décembre*, aux parlementaires, l'accord instituant le nouveau système monétaire européen. Une certaine désillusion se manifeste toutefois dans les milieux politiques, économiques et financiers. La crainte s'exprime de voir l'Europe se diviser « *en deux classes* ».

Au Bundestag, le chancelier a regretté à nouveau que l'Italie, l'Irlande et la Grande-Bretagne ne puissent pas, pour l'instant, se joindre au nouveau système. Il a cependant manifesté beaucoup de compréhension à l'égard des abstentionnistes. Bien que le chancelier n'y ait pas fait allusion, on souligne ici que l'échec relatif de Bruxelles est dû pour beaucoup à l'attitude française. Un accord *plus large* a été rendu impossible — estime-t-on — par l'opposition du président Giscard d'Estaing à l'augmentation du Fonds régional européen souhaitée par les Italiens et les Irlandais.

M. Schmidt a indiqué, sans beaucoup d'enthousiasme d'ailleurs, que le S.M.E., tel qu'il va entrer en vigueur, présentera des avantages considérables pour tous les membres de la Communauté. Ce système devrait favoriser le développement de l'unité européenne, stimuler la croissance économique et, par là même, contribuer à réduire le chômage, enfin, et surtout, assurer une plus grande stabilité monétaire. Le chancelier est revenu une fois encore sur les origines du projet, car l'inspiration profonde du nouveau système continue de susciter beaucoup de scepticisme en R.F.A.

Pendant des années, tout le monde a été d'accord, ici, pour juger qu'une politique monétaire commune suppose l'harmonisation préalable des économies nationales. Or le sentiment est très répandu qu'en dépit des expériences malheureuses du passé, le chancelier Schmidt et le président français voudraient, une fois de plus, tenter de mettre la charrue avant les bœufs. M. Schmidt a assuré cependant que « *la conscience de la stabilité* » s'est renforcée dans tous les pays bien, qu'à son gré, le combat contre l'inflation ne soit pas encore mené avec assez de résolution par tous les gouvernements.

L'une des principales difficultés pour le gouvernement de Bonn tient à ce que ses partenaires attendent, visiblement, que la République fédérale « garantisse » le bon fonctionnement du système en assumant les charges financières les plus lourdes. Les critiques étrangères annoncent déjà qu'on va voir ainsi s'établir « *la suprématie du deutschemark* » et soulignent que les règles du jeu monétaire, si elles doivent être respectées, impliquent que les autres pays s'inspireront du modèle économique allemand. Les dirigeants de Bonn voient très clairement les difficultés que cette attitude risque de créer au sein du S.M.E.

Cependant, c'est la crainte de voir renaître l'inflation en Allemagne de l'Ouest qui constitue ici la préoccupation dominante. Sur ce point, les milieux économiques et financiers, et les partis politiques, formulent les mêmes exigences. Des doutes sérieux subsistent sur les capacités des partenaires européens à vaincre l'inflation. Tout en reconnaissant les efforts faits en France, par exemple, *personne ici n'ose garantir le succès* du « plan Barre ».

C'est à ces doutes que s'est référé M. Lambsdorff, ministre de l'économie, lorsqu'il a plaidé à son tour la cause du nouvel accord devant le Bundestag. Un système monétaire, a-t-il rappelé, ne vaut que par la discipline dont ses membres font preuve. Le ministre n'a pas indiqué toutefois de quelle façon le respect de cette discipline pourrait être assuré chez tous les partenaires. Il s'est contenté de déclarer que le gouvernement et le Parlement de la R.F.A. n'ont pas poursuivi depuis des années une politique de stabilité, qui a coûté beaucoup d'efforts, pour tout remettre en jeu aujourd'hui.

JEAN WETZ.

ETATS-UNIS : un pas important.

Washington *(A.P., Reuter)*. — L'accord de Bruxelles constitue « *un pas important vers l'intégration économique de l'Europe, que nous soutenons depuis longtemps* », a déclaré, dans un communiqué publié le 6 décembre, le département américain du Trésor. Ce texte ajoute : « *Nous pensons que les nouveaux arrangements seront appliqués d'une façon qui contribuera à une croissance soutenue de l'économie mondiale et à un système monétaire international stable.* » Il indique encore que les Etats-Unis, l'Allemagne de l'Ouest, la Suisse et le Japon continueront à coopérer « *d'une manière résolue et coordonnée pour assurer la stabilité sur les marchés des changes* ».

GRANDE-BRETAGNE : approuvé par les anti-européens, M. Callaghan est critiqué par les conservateurs et la presse

De notre correspondant

Londres. — M. Callaghan a reçu, le 6 novembre, aux Communes un accueil chaleureux de tous les anti-européens, à commencer par les députés de la gauche travailliste, qui, jusqu'ici, ne lui avaient pas ménagé leurs critiques. En revanche, Mme Thatcher, le leader de l'opposition conservatrice, qui, jusqu'à maintenant, ne s'était guère signalée par son zèle européen, a regretté « *ce triste jour pour l'Europe* » et déploré que le premier ministre ait accepté que la Grande-Bretagne soit reléguée au rang « *des pays les plus pauvres et les plus dépourvus d'influence de la Communauté* ». L'intervention de Mme Thatcher permit alors à M. Callaghan de se draper dans les plis de l'Union Jack et de se poser en patriote, vigoureux défenseur de l'intérêt national. « *Auriez-vous eu une attitude moins nationale ?* », demanda-t-il à Mme Thatcher, après avoir souligné que ces considérations chauvines avaient, en fait, prévalu chez tous les membres de la Communauté.

Le premier ministre a annoncé que le chancelier de l'Echiquier et la Banque d'Angleterre auraient à décider bientôt si la Grande-Bretagne devait déposer 30 % de ses réserves d'or et de devises au Fonds monétaire européen, en considérant que l'intervention de cet organisme pourrait contribuer à la stabilité du sterling. La Grande-Bretagne, a dit M. Callaghan, participera au système des crédits communautaires qu'établira le S.M.E. Le premier ministre a ainsi mis en évidence le rôle que Londres serait appelé à tenir dans les consultations entre partenaires européens concernant les taux de change entre les pays à l'intérieur et à l'extérieur du nouveau mécanisme. M. Callaghan a ensuite affirmé, sous les risées des conservateurs, que la Grande-Bretagne avait joué un « *rôle constructif* » dans les discussions préparatoires à l'élaboration du S.M.E.

Le premier ministre a clairement révélé son arrière-pensée visant à aboutir à la création d'un ordre monétaire international, et pas seulement européen. Le gouvernement britannique, a-t-il dit en substance, espère que la stabilité plus grande du dollar, ces dernières semaines, se maintiendra et contribuera au fonctionnement du mécanisme des changes du S.M.E. En réponse à une question, il déclara : « *J'espère que le S.M.E. sera le précurseur d'une nouvelle tentative pour aboutir à une stabilité plus grande des changes sur une large base avec le dollar, et peut-être d'autres monnaies.* »

M. Callaghan est satisfait que la Grande-Bretagne ne soit pas exclue d'un éventuel dialogue entre les participants au S.M.E. et les Etats-Unis pour la construction d'un système monétaire international. Selon les observateurs, le premier ministre espère que des progrès en ce sens pourront être faits lors de la conférence économique au sommet de Tokyo, en juillet prochain. Cependant, M. Callaghan a souligné que les arrangements monétaires, aussi bien conçus et efficaces qu'ils soient, ne suffiront pas à sortir le pays de ses difficultés. Il a de nouveau souligné qu'il appartient à la Grande-Bretagne de régler ses problèmes, en poursuivant ses efforts pour limiter l'inflation, maintenir la stabilité du sterling et rétablir la compétitivité des produits britanniques. Le premier ministre a admis que les performances économiques de la Grande-Bretagne étaient insuffisantes et il a laissé prévoir que le gouvernement pourrait avoir à prendre d'autres mesures pour « *arriver là où les Allemands en sont* ».

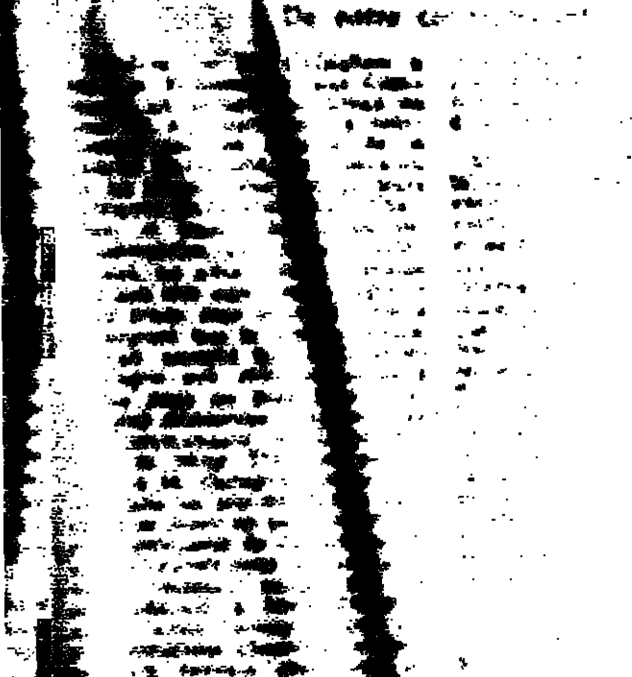
HENRI PIERRE.

DANEMARK : satisfaction officielle.

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Le premier ministre danois, M. Anker Joergensen, s'est déclaré « *très satisfait* ». Cet optimisme ne semble pas toutefois partagé jusqu'ici par la presse locale et une série de personnalités et d'hommes d'affaires du royaume. Ceux-ci ont retenu surtout du sommet que la Grande-Bretagne n'entrerait pas réellement avant longtemps dans le nouveau système, ce qui enlève, selon eux, au S.M.E. beaucoup de poids et d'efficacité.

Cette situation risque par exemple d'empêcher la Norvège de suivre le mouvement. Le chef du gouvernement d'Oslo, M. Nordli, n'avait-il pas déclaré que si la Grande-Bretagne participait au nouveau système son pays en ferait sans doute autant ? Cependant, les modalités du S.M.E. évitent de justesse à la couronne danoise une dévaluation que certains redoutaient non sans raison. — C. O.



LA CONSTRUCTION



DE L'EUROPE

M. Chirac dénonce les desseins du « parti de l'étranger »

Voici le texte de l'appel aux Français lancé le mercredi 6 décembre par M. Jacques Chirac et qui a été communiqué au conseil politique du R.P.R., pour information, en même temps qu'il était diffusé à la presse :

Il est des heures graves dans l'histoire d'un peuple où sa sauvegarde tient toute dans sa capacité de discerner les menaces qu'on lui cache.

L'Europe que nous attendions et désirions, dans laquelle pourrait s'épanouir une France digne et forte, cette Europe, nous savons depuis hier qu'on ne veut pas la faire.

Tout nous conduit à penser que, derrière le masque des mots et le jargon des technocrates, on prépare l'inféodation de la France, on consent à l'idée de son abaissement.

En ce qui nous concerne, nous devons dire non.

En clair, de quoi s'agit-il ? Les faits sont simples, même si certains ont cru gagner à les obscurcir.

L'élection prochaine de l'Assemblée européenne au suffrage universel direct ne saurait intervenir sans que le peuple français soit exactement éclairé sur la portée de son vote. Elle constituera un piège si les électeurs sont induits à croire qu'ils vont simplement entériner quelques principes généraux, d'ailleurs à peu près incontestés quant à la nécessité de l'organisation européenne, alors que les suffrages ainsi captés vont servir à légitimer tout ensemble les débordements futurs et les carences actuelles, au préjudice des intérêts nationaux.

1) *Le gouvernement français soutient que les attributions de l'Assemblée resteront fixées par le traité de Rome et ne seront pas modifiées en conséquence du nouveau mode d'élection. Mais la plupart de nos partenaires énoncent l'opinion opposée presque comme allant de soi et aucune assurance n'a été obtenue à l'encontre de l'offensive ainsi annoncée, tranquillement, par avance. Or le président de la République reconnaissait, à juste raison, dans une conférence de presse récente, qu'une Europe fédérale ne manquerait pas d'être dominée par les intérêts américains. C'est dire que les votes de majorité, au sein des institutions européennes, en paralysant la volonté de la France, ne serviront ni les intérêts français, bien entendu, ni les intérêts européens. En d'autres termes, les votes des quatre-vingt-un représentants français pèseront bien peu à l'encontre des trois cent vingt-neuf représentants de pays eux-mêmes excessivement sensibles aux influences d'outre-Atlantique.*

Telle est bien la menace dont l'opinion publique doit être consciente. Cette menace n'est pas lointaine et théorique : elle est ouverte, certaine et proche. Comment nos gouvernants pourront-ils y résister demain alors qu'ils n'ont pas été capables de la faire écarter dans les déclarations d'intention ?

2) *L'approbation de la politique européenne du gouvernement supposerait que celle-ci fût clairement affirmée à l'égard des errements actuels de la Communauté économique européenne. Il est de fait que cette Communauté — en dehors d'une politique agricole commune, d'ailleurs menacée — tend à n'être, aujourd'hui, guère plus qu'une zone de libre-échange favorable peut-être aux intérêts étrangers les plus puissants, mais qui voue au démantèlement des pans entiers de notre industrie laissée sans protection contre des concurrences inégales, sauvages ou qui se gardent de nous accorder la réciprocité. On ne saurait demander aux Français de souscrire ainsi à leur asservissement économique, au marasme et au chômage. Dans la mesure où la politique économique propre au gouvernement français contribue pour sa part aux mêmes résultats, on ne saurait davantage lui obtenir l'approbation sous le couvert d'un vote relatif à l'Europe.*

3) *L'admission de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté soulève, tant pour nos intérêts agricoles que pour le fonctionnement des institutions communes, de très sérieuses difficultés qui doivent être préalablement résolues, sous peine d'aggraver une situation déjà fort peu satisfaisante. Jusque là, il serait d'une grande légèreté, pour en tirer quelque avantage politique plus ou moins illusoire, d'annoncer cette admission comme virtuellement acquise.*

4) *La politique européenne du gouvernement ne peut, en aucun cas, dispenser la France d'une politique étrangère qui lui soit propre. L'Europe ne peut servir à camoufler l'effacement d'une France qui n'aurait plus sur le plan mondial, ni autorité, ni idée, ni message, ni visage. Nous récusons une politique étrangère qui cesse de répondre à la vocation d'une grande puissance, membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies et investie de ce fait de responsabilités particulières dans l'ordre international.*

C'est pourquoi nous disons NON.

Non à la politique de supranationalité.

Non à l'asservissement économique.

Non à l'effacement international de la France.

Favorables à l'organisation européenne, oui, nous le sommes pleinement. Nous voulons, autant que d'autres, que se fasse l'Europe. Mais une Europe européenne, où la France conduise son destin de grande nation. Nous disons non à une France vassale dans un empire de marchands, non à une France qui démissionne aujourd'hui pour s'effacer demain.

Puisqu'il s'agit de la France, de son indépendance et de son avenir, puisqu'il s'agit de l'Europe, de sa cohésion et de sa volonté, nous ne transigerons pas. Nous lutterons de toutes nos forces pour qu'après tant de sacrifices, tant d'épreuves et tant d'exemples, notre génération ne signe pas, dans l'ignorance, le déclin de la patrie.

Comme toujours quand il s'agit de l'abaissement de la France, le parti de l'étranger est à l'œuvre avec sa voix paisible et rassurante. Français, ne l'écoutez pas. C'est l'engourdissement qui précède la paix de la mort.

Mais comme toujours quand il s'agit de l'honneur de la France, partout des hommes vont se lever pour combattre les partisans du renoncement et les auxiliaires de la décadence.

Avec gravité et résolution, je vous appelle dans un grand rassemblement de l'espérance, à un nouveau combat, celui pour la France de toujours dans l'Europe de demain.

***

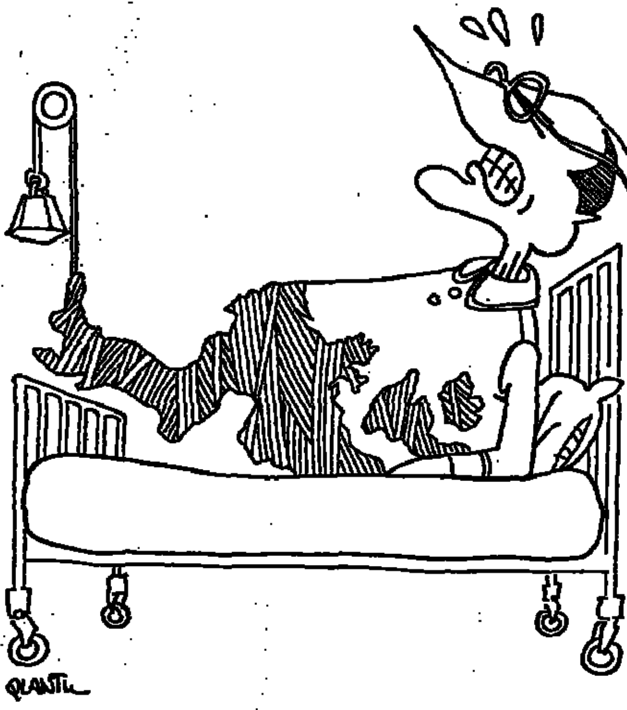
Pour accompagner sa déclaration sur l'Europe, M. Chirac a adressé la lettre suivante à M. Alain Devaquet, secrétaire général du R.P.R. :

« *Le pays, même s'il n'en est pas encore conscient, vit aujourd'hui une heure grave. En Europe, la France, sans le savoir, est engagée dans un processus qui conduit à l'abandon de sa vocation dans le monde et à l'effacement.*

» *C'est pourquoi j'ai décidé de m'adresser aux Français. C'est un débat de fond qu'ils sont appelés à trancher.*

» *Avant que ma déclaration ne soit rendue publique, je souhaite qu'il en soit donné connaissance par Yves Guéna aux membres du conseil politique de notre rassemblement.*

» *En ce qui concerne les travaux parlementaires, il me paraît souhaitable de maintenir la position que nous avons adoptée en octobre et qui accorde au gouvernement une trêve qui lui permette de démontrer l'efficacité de sa politique économique.* »



(Dessin de PLANTU.)

« LA LETTRE DE LA NATION » : Bruxelles a été un « bide ».

Dans *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., du 7 décembre, Pierre Charpy écrit notamment à propos du conseil européen de Bruxelles :

« *La lecture de la revue de presse étrangère a dû, plus que celle de la presse française, contrarier le président de la République. Titre général : « Plus dure est la chute. »*

» *En termes de « show bisness » politique, c'est un « bide ». C'est dommage parce que, même si tout le monde n'en est pas d'accord, l'instauration d'une zone de stabilité monétaire en Europe reste un objectif souhaitable. (...)*

» *Dans un domaine tout différent, mais toujours européen, le président de la République a expliqué de façon assez curieuse le fait qu'il n'ait pas demandé, comme le souhaitait le R.P.R., au conseil européen de proclamer la non-extension des pouvoirs de la future Assemblée européenne. « La » France aurait affaibli sa posi- » tion en se présentant en posi- » tion de demandeur. » Mais il ajoute : « Une action a été » conduite directement auprès des » pays intéressés. » Alors la France était bien « demandeur » ?*

» *Une fois de plus, la réponse donnée au R.P.R. n'en est pas une et, quand on lit le programme électoral du parti d'Helmut Schmidt, on peut se demander ce que vaut l'assurance qu'il a donnée au président de la République.* »

LA LETTRE DU PRÉSIDENT DU R.P.R. AUX DÉPUTÉS

M. Chirac a adressé mercredi en début d'après-midi à M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R., la lettre suivante :

« *Je vous ai fait connaître hier soir mon intention de rendre publique ma position en ce qui concerne l'évolution de la politique européenne.*

J'ai souhaité qu'en soit informé d'abord le conseil politique du Rassemblement qui se réunit cet après-midi.

Je vous demande de faire part de cette initiative à nos compagnons du groupe parlementaire.

S'agissant de la fin des travaux parlementaires de cette session, il appartient naturellement à notre groupe de se déterminer par lui-même. Mais les raisons qui avaient motivé notre position unanime le 10 octobre demeurent aujourd'hui.

Vous connaissez mon souci de préserver avant tout l'unité du groupe. Je sais que vous l'avez toujours partagé et, s'il en était besoin, je vous demande de rappeler à nos compagnons que cette unité est notre force et qu'elle ne doit pas être mise en cause quelles que soient les manœuvres et les difficultés.

Soyez également, je vous le demande, mon interprète pour leur exprimer ma reconnaissance pour la sympathie qu'ils m'ont témoignée à l'occasion de l'accident dont j'ai été victime. Assurez-les de mon amitié et de ma confiance.

● *M. Roger Chinaud*, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, a notamment déclaré, mercredi 6 décembre, à 13 heures, au micro de France-Inter :

« *Dans cette affaire d'harmonisation de la T.V.A., on a perdu la mémoire chez certains de nos partenaires du R.P.R., et on n'a pas dit non plus la vérité en voulant faire croire à l'opinion publique que le Parlement perdait ses droits et ne pouvait pas amender le projet. Billevesées ! (...) Cette affaire remonte à plus de huit ou neuf ans, sous un autre président de la République, qui avait une majorité dont la famille gaulliste était l'élément dominant, et celle-ci a pris ses responsabilités, à ce moment-là, sans élever la voix.* »

● *M. Jean Lecanuet*, président de l'U.D.F., a qualifié, jeudi 7 décembre, d'« *excessives* » les paroles de M. Jacques Chirac sur l'Europe, et a ajouté : « *Nous avons tenu à rester silencieux pendant vingt-quatre heures pour montrer le divorce entre les propos du chef et le comportement des troupes. Le chef déclare la guerre, les troupes soutiennent le gouvernement.* »

Le président du R.P.R. animera une liste pour les élections

(Suite de la première page.)

Nombre de députés R.P.R. ont été quelque peu surpris par l'initiative de leur leader. Celui-ci va donc devoir entreprendre une campagne de sensibilisation et d'explication, mais il est convaincu non seulement de recevoir l'approbation des militants gaullistes, mais aussi de recueillir dans le pays un large soutien pour défendre les principes de la souveraineté de l'indépendance et de la grandeur nationales. Les membres du conseil politique du R.P.R. ont dit presque tous qu'ils partageaient cette analyse.

Pour souligner davantage encore qu'il n'agissait pas de la sorte avec un mandat express du R.P.R., M. Chirac a envoyé le même jour à M. Claude Labbé, président du groupe gaulliste à l'Assemblée nationale, une lettre lui rappelant que la trêve conclue le 10 octobre avec le gouvernement pour la durée de la session devait toujours être observée.

La contradiction qui existe entre ces deux initiatives donne l'impression que le maire de Paris souffle à la fois le chaud et le froid, mais alors que dans sa première intervention il précise qu'il « *s'adresse aux Français* », il entend par la seconde ménager un groupe parlementaire particulièrement sensible et susceptible et l'assurer que les engagements pris par lui à l'égard du gouvernement seront respectés. En disant sa confiance aux députés pour qu'ils « *se déterminent* » par eux-mêmes mais en leur rappelant que leur force vient de leur cohésion, le président du R.P.R. prend une certaine hauteur à l'égard des problèmes liés à la conjoncture. Par là même, il se défend implicitement d'être à l'origine de l'attitude de l'attitude du groupe sur le projet de T.V.A. européenne qui est donc, selon lui, du seul ressort des parlementaires. De même, il ne cautionne pas dans cette lettre ce qu'ont pu avoir d'excessif les propos et les slogans des jeunes du R.P.R. lors de leur convention nationale du 2 décembre.

En choisissant de définir sa position sur l'Europe par un appel lancé à l'ensemble des Français, M. Chirac entend bien se situer dans la manière et dans la tradition gaulliennes avec le savoir-faire expéditif et spectaculaire des méthodes... chiraquienne.

Mais après la session parlementaire et lorsque s'engagera la campagne électorale européenne à travers le pays, l'attitude de M. Chirac, à l'égard du pouvoir, ne pourra plus s'accomoder d'arguties, de subtilités et d'équivoques. Pourra-t-il alors longtemps voter lui-même et faire voter les députés R.P.R. pour « le parti de l'étranger », qui conduit « à l'asservissement de la France » ?

ANDRÉ PASSERON.

LE CONGRÈS DU MODEF EST HOSTILE A L'ÉLARGISSEMENT DE LA C.E.E.

Le MODEF (Mouvement de défense des exploitations familiales), réuni à Paris s'est prononcé « *sans équivoque* » contre l'extension du Marché commun à l'Espagne, à la Grèce et au Portugal, ainsi que contre la loi d'orientation agricole, actuellement préparée par le gouvernement.

« *Notre production laitière est en baisse dans plusieurs régions,* a déclaré M. Mineau, secrétaire général du MODEF. *Notre production porcine est en décrépitude. Notre cheptel bovin risque des ponctions dont il ne se relèvera pas. Notre production céréalière voit ses débouchés menacés par le manioc, et ce n'est qu'en raison d'un déficit de la production italienne que nous n'avons pas connu cette année le marasme sur le marché des vins, des fruits et des légumes. Voilà où nous en sommes après vingt et un ans de Marché commun.* »

Et la dignité ?

Rompus de longue date à l'exercice qui consiste à se dresser fièrement sur ses ergots avant de s'aplatir au niveau des paillassons, les malheureux députés gaullistes n'avaient pourtant jamais connu d'épreuve aussi rude que celle qui leur a été imposée le mercredi 6 décembre 1978. Il leur a fallu non seulement revenir sur le vote qu'ils avaient émis six jours plus tôt, mais aussi s'incliner devant la volonté d'un pouvoir accusé de préparer « l'abaissement de la France » et « l'engourdissement qui précède la paix de la mort ». « Ne l'écoutez pas », leur a dit leur chef, mais votez pour lui. Ainsi firent-ils, grotesques mais dociles.

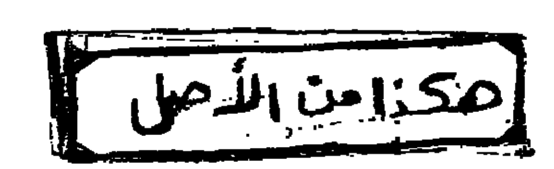
Ces gens-là n'ont décidément aucune fierté, mais leur maître en montre-t-il davantage lorsqu'il accorde le bénéfice du sursis à un gouvernement qu'il vilipende ?

Ce gouvernement, comment allait-il réagir à l'affront ? MM. Peyrefitte, Bourges, Boulin, Galley, Papon, Le Theule, Plantier, Limouzy, Bécam et Legendre restent à la fois au R.P.R. et aux côtés de M. Barre, lequel s'est contenté, le pauvre, de faire connaître sa « tristesse ».

Il y a en effet quelques raisons de s'affliger : l'appel du 6 décembre (M. Chirac rêverait-il de le voir entrer dans l'histoire comme celui du 18 juin ?) stigmatise « le parti de l'étranger » qui « est à l'œuvre avec sa voix paisible et rassurante », et traîne plus bas que terre « les partisans du renoncement et les auxiliaires de la décadence ». M. Giscard d'Estaing ne bronche pas.

Où est la dignité ? Nulle part.

RAYMOND BARRILLON.



LA CONSTRUCTION DE L'EUROPE

LE COLLECTIF BUDGÉTAIRE ET L'HARMONISATION DE LA T.V.A.

M. Barre demande à l'Assemblée de revenir sur un vote «inacceptable»

Il y avait, mercredi au Palais-Bourbon, deux politiques : celle des couloirs et celle de l'hémicycle qui, faut-il le rappeler, a seule les honneurs du « Journal officiel ».

Dans les couloirs, c'était, paraît-il, la « victoire » du R.P.R. Dans l'hémicycle, c'était, d'abord et avant tout, un premier ministre, égal à lui-même, et qui, même en y mettant les formes, était monté en chaire pour sermonner le parti dominant de la majorité, coupable à ses yeux d'avoir, le jeudi précédent, émis un vote « inacceptable » en rejetant le projet adaptant la législation sur la T.V.A. à une directive du Conseil des Communautés européennes.

Récusant avec superbe la décision de la souveraineté nationale, le premier ministre reprit donc les arguments déjà développés par son ministre du budget (avec, il est vrai, un piètre résultat), assortis d'un appel au sens des responsabilités adressé à des élus qui, à ses yeux, semblaient en avoir singulièrement manqué quelques jours plus tôt.

Certes, petite habileté, M. Barre présenta comme des concessions significatives des aménagements qu'avait laissé entrevoir, dès le 30 novembre, M. Papon. Mais alors que ce dernier avait été finalement recalé, M. Barre, lui, fut applaudi... timidement par les députés R.P.R. présents (ceux-ci s'observaient les uns les autres comme pour se conforter dans cette épreuve peu reluisante de repêchage).

L'opposition ne se priva pas de le souligner. D'abord en observant que l'« astuce de procédure » utilisée par le gouvernement ne changeait rien au fond et en obligeant, à l'initiative du groupe communiste, les députés R.P.R. (à l'exception de cinq d'entre eux, MM. Bas, Debré, Gorse, Guéna et Ribes, qui ne participèrent pas au scrutin) à rejeter une exception d'irrecevabilité qui ressemblait comme une sœur à celle qu'ils avaient adoptée le jeudi précédent.

Ensuite en relevant, par la voix de M. Odru (P.C.), le divorce entre les déclarations « incendiaires » des leaders R.P.R. et les votes de « soumission » des élus de ce groupe.

Enfin, en ironisant, dans l'intervention de M. Fabius (P.S.), sur la « capitulation sans condition » de ces « hommes de fer transformés en baudruches ».

Certes, il s'agissait avant tout dans cette affaire, et M. Labbé, président du groupe R.P.R., l'avait avoué dans les couloirs avant la séance, de ne pas perdre la face. Mais devant le spectacle ainsi offert, comment ne pas trouver surprenante l'indignation manifestée par certains élus gaullistes qui, blessés par les reproches que leur avaient adressés samedi de jeunes militants du Rassemblement, y avaient vu une résurgence de l'antiparlementarisme.

« Hier, notait M. Fabius, on attendait la trêve, ce fut la crise ; aujourd'hui, on attendait la crise et c'est la trêve. » Comment ne pas comprendre qu'un jeune citoyen, de quelque parti qu'il soit, ne s'exclame alors : « Trêve de plaisanterie ! »

PATRICK FRANCÈS.

Mercredi 6 décembre, l'Assemblée nationale examine, sous la présidence de M. Chaban-Delmas, et après une longue suspension de séance demandée par le groupe R.P.R. (voir ci-contre), le projet de loi de finances rectificative pour 1978 (« le Monde » du 18 novembre), accompagné de deux lettres rectificatives, l'une concernant le régime fiscal du Crédit agricole, l'autre l'harmonisation de la T.V.A. dans la C.E.E.

Ce troisième collectif budgétaire pour 1978 procède aux ajustements de crédits traditionnels en fin d'exercice et propose quelques dispositions législatives à caractère financier. Il comporte 12 891 millions de dépenses supplémentaires (soit 3,1 % des dépenses budgétaires de 1978), *compensés partiellement par* 2 881 millions d'annulations. Sur ce total, 1 060 millions de consolidations sous forme de dotations en capital sont consentis à Charbonnages de France et à l'Entreprise minière et chimique. Les dépenses civiles ordinaires s'élèvent à 9 512 millions, dont 5 040 destinés à des interventions sociales ; 1 090 à la rémunération de la fonction publique ; 1 482 à l'action éducative et culturelle ; 564 aux entreprises nationales (SNIAS, Charbonnages et Air France pour l'exploitation du Concorde, dont le déficit pour 1978 est estimé à 300 millions) ; 355 millions au financement des calamités agricole, et 319 millions aux dépenses de coopération, dont 162 pour l'assistance militaire.

En ce qui concerne les dépenses civiles en capital (1797 millions), les dotations les plus importantes vont au financement des aides au logement et à la construction navale. Les dépenses militaires sont majorées de 340 millions de francs.

Compte tenu du déficit initial (8,9 milliards), d'une moins-value des recettes fiscales de 9 milliards et de la charge résultant du financement du plan sidérurgique (3 milliards), le déficit total sera cette année de 29,8 milliards.

M. Raymond BARRE monte à la tribune pour souligner l'importance particulière que le gouvernement attache au vote de l'ensemble de ce texte. Il note que le découvert prévisionnel représente 1,4 % du P.I.B., *« soit un pourcentage sensiblement inférieur à celui de pays comparables »*. Cette contribution à la croissance ne met pas en péril, à son avis, la politique générale de lutte contre l'inflation, le financement de ce découvert étant assuré sans que le taux de progression de la masse monétaire dépasse sensiblement celui du P.I.B. en valeur.

Le premier ministre examine ensuite plus particulièrement quelques dispositions du projet. D'abord l'imposition progressive du Crédit agricole mutuel à l'impôt sur les sociétés, qui, note-t-il, résulte d'un accord conclu avec cette institution et accepté par tous. Ensuite, la prise de participation dans le capital de la société Dassault, *« pièce essentielle de la politique de rationalisation des structures de l'industrie aéronautique française »*, dont il rappelle les motifs et les modalités. Il récuse l'accusation d'un débat *« à la sauvette »* et justifie le fait que le gouvernement soumette cette transaction au Parlement avant de l'avoir définitivement conclue. Il souligne au passage *« l'esprit coopératif »* dont a fait preuve M. Dassault tout au long de la négociation.

M. Barre évoque ensuite la réintroduction, sous forme d'articles additionnels, des dispositions du projet portant adaptation de la législation relative à la T.V.A. à la sixième directive du Conseil des Communautés européennes. Il indique que le gouvernement a été surpris par le vote d'une exception d'irrecevabilité, vote qu'*« il ne peut accepter »*. A son avis, l'Assemblée a disposé *d'un délai suffisant pour examiner* le texte. Le premier ministre justifie également l'utilisation de la procédure de la directive et rappelle que de précédentes directives n'ont jamais été contestées. Il rappelle également que le Parlement a donné son accord à l'harmonisation de l'assiette de la T.V.A. Le rejet de ce projet, insiste le premier ministre, *« porterait atteinte à la crédibilité internationale de la France et sa voix serait contestée ou affaiblie si elle n'appliquait pas les engagements qu'elle a elle-même demandé à la Communauté de prendre. Le rejet*, ajoute-t-il, *présenterait, d'autre part, des inconvénients très sérieux pour la mise en place du système des ressources propres de la Communauté, système qui avantage la France. En outre, le défaut d'adaptation de notre législation aux règles de territorialité créerait une grande insécurité juridique pour les entreprises françaises. D'autre part, la directive marque un progrès dans le régime fiscal de certains secteurs économiques. Voilà pourquoi le gouvernement a décidé de reprendre les dispositions du projet rejeté par l'Assemblée. Cependant*, ajoute-t-il, *il soumet un texte modifié dans le sens souhaité par la commission des finances »*. Ainsi, en matière d'enseignement scolaire et universitaire, il propose de donner un caractère général à l'exonération prévue. En ce qui concerne les professions juridiques ou judiciaires, il accepte d'étendre aux conseils juridiques la même exonération que pour les avocats.

« Ainsi, conclut M. Barre, *le gouvernement tire toutes les conséquences de la concertation engagée avec la commission et montre son souci de conciliation ; il ne peut toutefois aller jusqu'à la résignation face à un vote surprenant. »* Le premier ministre demande aux groupes de la majorité de voter le texte tel qu'il est soumis à l'Assemblée.

Constatant qu'un accord est intervenu entre le gouvernement et sa majorité, M. DEFFERRE, président du groupe socialiste, demande une suspension de séance afin que son groupe puisse en délibérer. Le président décide alors de lever la séance.

M. ICART : une évolution inquiétante

En séance de nuit, sous la présidence de M. BROCARD (U.D.F.), M. ICART (U.D.F.), rapporteur général, indique que la commission des finances a repoussé l'article relatif aux ressources des Fonds de garantie contre les calamités agricoles, et, qu'en ce qui concerne une éventuelle prise de participation de l'Etat dans la société Dassault, elle propose de mieux étudier le problème avant de conclure. Au cours de son intervention, M. Icart relève d'abord l'augmentation *« moins que raisonnable »* des dépenses de fonctionnement, due pour une large part, à son avis, à l'augmentation du nombre des fonctionnaires.

Présentant les dotations versées aux entreprises publiques, il évoque *« les désastreuses activités de la Compagnie des potasses du Congo »* et souhaite que les responsabilités engagées dans cette affaire *« soient mises en cause »*.

Pour terminer, M. Icart s'interroge sur le mode de financement du déficit budgétaire. Il relève la moins-value des recettes fiscales *(l'impôt sur le revenu* enregistre une majoration, mais l'impôt sur les sociétés et les taxes sur le chiffre d'affaires accusent une moins-value), avant de conclure : *« Le rétablissement de l'équilibre des finances publiques ne peut être envisagé à court terme. Les emprunts d'Etat sont insuffisants pour assurer un financement tout à fait sain. Pour trois cinquièmes au moins de son montant, le découvert n'est pas financé par une épargne véritable. Ce budget porte le poids des habitudes. Il serait temps d'en changer. Le déséquilibre actuel conduira peut-être à opérer sous peu des choix douloureux. »*

M. PASTY (R.P.R.) présente ensuite l'avis de la commission des affaires culturelles. Analysant notamment les mesures demandées au titre de la sécurité sociale, il relève l'inscription de 340 millions pour accélérer les versements de l'Etat-employeur pour les allocations familiales de 1977. Constatant que cette somme ne représente que 7,3 % de sa dette totale, il estime *« particulièrement choquant »* de voir l'Etat adopter une telle attitude alors qu'il oblige les entreprises privées à accélérer leurs paiements. Il indique pour terminer que sa commission a *adopté un amendement maintenant au régime général la moitié* des sommes qu'il devrait reverser à l'Etat comme trop perçu au titre de la compensation démographique 1977. *« Il n'est pas normal*, a-t-elle en effet estimé, *de faire supporter par le régime général des charges de trésorerie imputables à des retards dans le paiement des cotisations de l'Etat-employeur. »*

Au nom du groupe communiste, M. ODRU oppose l'exception d'irrecevabilité (le texte est contraire à la Constitution), dont l'adoption entraînerait le rejet du projet en discussion. Constatant que le gouvernement, par le biais d'une lettre rectificative, propose d'introduire dans le collectif les dispositions du projet sur la T.V.A., déclaré irrecevable le 30 novembre dernier, le député déclare : *« L'astuce procédurière ne change rien au fond. Il s'agit toujours de l'application à la France de la sixième directive européenne, et le Parlement français est mis devant le fait accompli. Pour notre part, nous n'avons pas changé depuis la semaine dernière et nous ne changerons pas, car il s'agit de la souveraineté nationale, du refus de l'intégration supranationale et du respect des droits du Parlement. Vous, vous vous apprêtez à vous déjuger. Aussi nous vous demandons de voter notre motion d'irrecevabilité. »*

S'exprimant contre cette motion, M. HAMEL (U.D.F.) stigmatise *« les injures »* proférées par l'orateur précédent contre la majorité, insiste sur *« la pertinence »* des arguments énoncés par le premier ministre et plaide en faveur de la politique européenne du gouvernement.

L'exception d'irrecevabilité est finalement repoussée par 284 voix contre 199.

M. ODRU (P.C.) relève alors *« le divorce entre les déclarations incendiaires des leaders R.P.R. sur l'indépendance nationale et les votes de soumission des parlementaires de ce groupe. Les Français jugeront »*, conclut-il, avant d'annoncer que son groupe retire la question préalable qu'il avait également décidé d'opposer au texte.

Dans la discussion générale, M. SCHNEITER (U.D.F., Marne) estime qu'il ne serait pas raisonnable de reprocher aujourd'hui au Crédit agricole son dynamisme. Il est indispensable, à son avis, qu'il puisse continuer à intervenir en faveur de l'amélioration de l'habitat rural comme en faveur des P.M.I. et des P.M.E. *« Pourquoi*, demande-t-il, *limiter géographiquement son intervention ? »*

M. Fabius (P.S.) : camouflets et magouilles

« Vous êtes là tout simplement, déclare M. FABIUS (P.S., Seine-Maritime) en s'adressant au premier ministre présent au banc du gouvernement, *pour éviter un nouveau camouflet. Cette session*, estime en effet le député, *restera pour le gouvernement celle des camouflets. »* Il cite notamment la discussion des budgets des affaires étrangères, de la justice, de la jeunesse et des sports, de l'agriculture, le problème de la fiscalité locale et surtout celui de la T.V.A. *« Camouflets*, observe-t-il, *et en plus combinaisons. Dans toutes ces tractations de couloirs*, demande-t-il, *où est donc l'intérêt du pays ? »* Et il poursuit : *« Les Français en ont assez. D'abord, des engagements non tenus et de cette politique de Tartarin. Ensuite, d'une politique caractérisée par le chômage. Jamais*, affirme-t-il, *aucun gouvernement de la France n'avait fait aussi mal. Enfin, ils en ont assez de la politique de couloirs. Le R.P.R. a voté contre le gouvernement la semaine dernière et puis, patatras ! le premier ministre monte en chaire et vous l'applaudissez. Pourquoi ? Le gouvernement a-t-il apporté des éléments nouveaux ? Non. M. Papon avait déjà fait des concessions. Pourquoi donc cette capitulation ? Parce qu'il y a eu tractation, concertation, en fait, magouilles. »*

Evoquant la déclaration de M. Chirac sur l'Europe, il déclare : *« Non, non, dit-il, et vous allez voter oui, oui. »*

En conclusion, il s'interroge sur la façon dont sera financé un déficit qui s'élèvera, à son avis, entre 35 et 40 milliards, puis critique la réforme du Crédit mutuel et une politique gouvernementale *« usée, recroquevillée et fripée »*.

Pour Mme GŒURIOT (P.C., Meurthe-et-Moselle) ce collectif est *« un projet d'accompagnement de la crise, un projet d'austérité, de chômage, d'inflation, de pénurie d'équipements sociaux et d'accentuation des injustices et des inégalités sociales »*. Elle relève que les prévisions faites l'an dernier par son parti se trouvent aujourd'hui confirmées. *« Vous êtes pris en flagrant délit de mensonge face à vos promesses électorales »*, affirme-t-elle, avant de conclure : *« Les communistes proposent une politique diamétralement opposée à la vôtre. »*

Pour M. FONTAINE (N.-I., la Réunion), *« l'impasse est trop considérable pour ne pas être inflationniste »*. *« L'Etat vit au-dessus de ses moyens »*, affirme le député, qui regrette que l'on sacrifie la départementalisation.

M. ZELLER (app. U.D.F., Bas-Rhin) exprime également son inquiétude face à un déficit qui paraît *« beaucoup plus subi que voulu »*.

M. SAVARY (P.S., Haute-Garonne) consacre son intervention à la prise de participation de l'Etat dans la société Dassault. *« On nous demande un vote en blanc »*, constate-t-il, avant d'affirmer que le dispositif financier retenu est *« illégal »*. Il reste pour sa part favorable à la nationalisation, et prend date pour le débat annoncé pour avril prochain.

M. CORREZE (R.P.R., Loir-et-Cher) se réjouit notamment qu'une subvention supplémentaire soit accordée au BAPSA.

Pour M. CHAMINADE (P.C., Corrèze), le gouvernement, en précipitant l'adoption des dispositions relatives à la T.V.A., *« veut montrer qu'il est tout prêt à participer à la construction de l'Europe supranationale »*. Il dénonce *« le carcan du droit fiscal communautaire et le dessaisissement du Parlement »*.

« Les travailleurs, déclare M. BEIX (P.S., Charente-Maritime), *sont las d'une politique indifférente au démantèlement de secteurs industriels entiers. »*

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi. La séance est levée à 1 heure.

Fausses manœuvres

On jouait un classique, mercredi, au Palais-Bourbon. Un classique du vaudeville, s'entend. L'intrigue en est banale à souhait : Monsieur partage sa vie entre une épouse trop fidèle et une maîtresse un peu fantasque. Elles se connaissent, d'ailleurs, et ne dédaignent pas d'échanger, lorsqu'un salon les réunit, des propos aigres-doux dont se délectent ceux qui sont dans la confidence, c'est-à-dire tout le monde. Mais il arrive que la maîtresse soupçonne (elle n'a pas tort) une nuance de mépris dans les propos de Monsieur. Elle s'aperçoit que l'esprit, par lequel elle domine sa rivale tient les causeurs en respect, mais ne la rend pas respectable. Elle fait un éclat ; Monsieur rentre les épaules : l'affaire se règle dans l'appartement où il la rejoint. Il menace d'en finir. *« Comment peux-tu douter de moi ? »* s'écrie-t-elle. Ils se réconcilient.

Le public espérait une bonne représentation, mais la distribution était incomplète. Certains premiers rôles étaient retenus ailleurs. La qualité du spectacle allait en souffrir, malgré un honnête lever de rideau : une séance de questions d'actualité relevées par deux réponses du premier ministre et un morceau de bravoure du général Bigeard, menaçant de jouer les francs-tireurs près de Toul si la route nationale 4 s'obstinait à traverser cette ville. Après quoi la séance fut suspendue et le groupe R.P.R. se rassembla dans la salle Colbert, où M. Raymond Barre le rejoignit.

Une centaine de députés gaullistes (sur cent cinquante-cinq) étaient présents. Coup de théâtre : M. Jacques Chirac, ne pouvant assister à la réunion pour déclarer, une fois encore, que le R.P.R. ferait une dernière fois confiance au gouvernement, M. Claude Labbé, président du groupe, lut une lettre du maire de Paris, affirmant que les raisons qui avaient justifié le vote favorable des gaullistes, le 30 octobre, sur les recettes budgétaires pour 1979, étaient toujours valables. Il fallait donc maintenir la trêve. Les députés applaudirent ; les couteaux resteraient au vestiaire. Mais avait-il jamais été question de les en sortir ?

Jamais, assura M. Labbé, avant de donner la parole au premier ministre. M. Barre a repris point par point les articles du projet de loi de finances rectificative pour 1978, qui avaient déplu aux députés gaullistes : la prise de participation de l'Etat dans l'entreprise Dassault, en accord avec M. Dassault, doit se faire avant la fin de l'année, car elle coûterait plus cher l'an prochain ; le Crédit agricole doit être la banque du monde rural. L'harmonisation de la T.V.A. dans la Communauté européenne, enfin, la demande n'en avait-elle pas été faite, en 1967, par le ministre des finances, qui était alors M. Michel Debré ? La décision n'avait-elle pas été prise en décembre 1970, sous la présidence de Georges Pompidou et alors que M. Jacques Chaban-Delmas était à l'hôtel Matignon ? La procédure suivie pour l'application de la sixième directive du Conseil des communautés n'avait-elle pas été appliquée, pour les cinq directives précédentes ? Sans provoquer le moindre murmure des parlementaires ? M. Jean Foyer, président de la commission des lois, qui avait soulevé l'exception d'irrecevabilité contre ce texte, le 30 novembre, défendit sa position, ne fût-ce que pour épargner le ridicule à ceux qui l'avaient suivi : cent trente-neuf députés R.P.R. exactement.

Car M. Labbé était formel : les gaullistes voteraient, dans le « collectif budgétaire », les dispositions qu'ils avaient rejetées la semaine dernière. Il était donc inutile que M. Barre use de la procédure de l'engagement de responsabilité, à laquelle le conseil des ministres l'avait, le matin même, autorisé à recourir, après avoir retenu, en premier lieu, celle du vote bloqué. *« Ne nous demandez pas votre confiance*, a dit M. Labbé au premier ministre. *Accordez-nous la vôtre. »* Il y eut bien M. Philippe Séguin, député des Vosges, pour demander, au contraire, que le premier ministre engage la responsabilité du gouvernement. *Le texte en discussion* étant alors adopté, sauf si une motion de censure est votée, le R.P.R. pourrait s'incliner sans perdre la face. Deux députés approuvaient M. Séguin : MM. Julien Schvartz (Moselle) et Charles Haby (Haut-Rhin).

M. Barre a passé une heure et quart avec les députés gaullistes, avant d'aller raconter, en un quart d'heure, à ceux de l'U.D.F., également réunis, ce qui s'était dit dans la salle Colbert. La séance pouvait reprendre, tandis que M. Labbé expliquait aux journalistes la « victoire » remportée par le R.P.R. *« Le premier ministre*, a-t-il dit, *a reconnu que la concertation n'avait pas été bien menée sur ce texte. Il s'est engagé à étudier la suppression de la « règle du butoir » et celle du versement anticipé de la T.V.A. par les entreprises, deux dispositions de la directive européenne que le gouvernement n'avait pas retenues. »* Le président du groupe R.P.R. a ajouté : *« Nous avons gagné, dans la mesure où, par notre vote, nous avons donné un coup d'arrêt à certaines procédures, par lesquelles des décisions s'imposeraient aux Parlements nationaux. C'est la voie parlementaire qui a été choisie aujourd'hui et nos amendements ont été retenus. »*

Cette sérénité devait être bientôt troublée par une seconde lettre de M. Chirac, adressée, celle-ci, au conseil politique du R.P.R., réuni au siège du mouvement. La violence du ton employé par le maire de Paris avait de quoi secouer les députés gaullistes, invités, quelques instants plus tôt, à soutenir le gouvernement sur cette politique européenne si abhorrée. *« Cet après-midi, on nous demande de nous coucher. Ce soir, on nous appelle à prendre la Bastille »*, commentait M. Séguin. Et M. Lucien Neuwirth (Loire), visiblement désolé, se demandait *« comment on peut à la fois faire la paix et déclarer la guerre »*.

Les membres du Groupe d'action et de propositions (GAP), qui avaient déjeuné à l'Elysée le jour même, n'étaient sans doute pas les moins embarrassés. *« Implantez-vous et entendez-vous »*, leur avait dit M. Valéry Giscard d'Estaing, insistant sur le fait que les deux groupes de la majorité devaient soutenir également l'action du président de la République. *« Vous êtes les anciens, les actuels et les futurs membres du gouvernement »*, avait-il ajouté, comme pour donner plus de poids à son propos. Les gaullistes membres du GAP devaient se demander, mercredi soir, à quel saint se vouer.

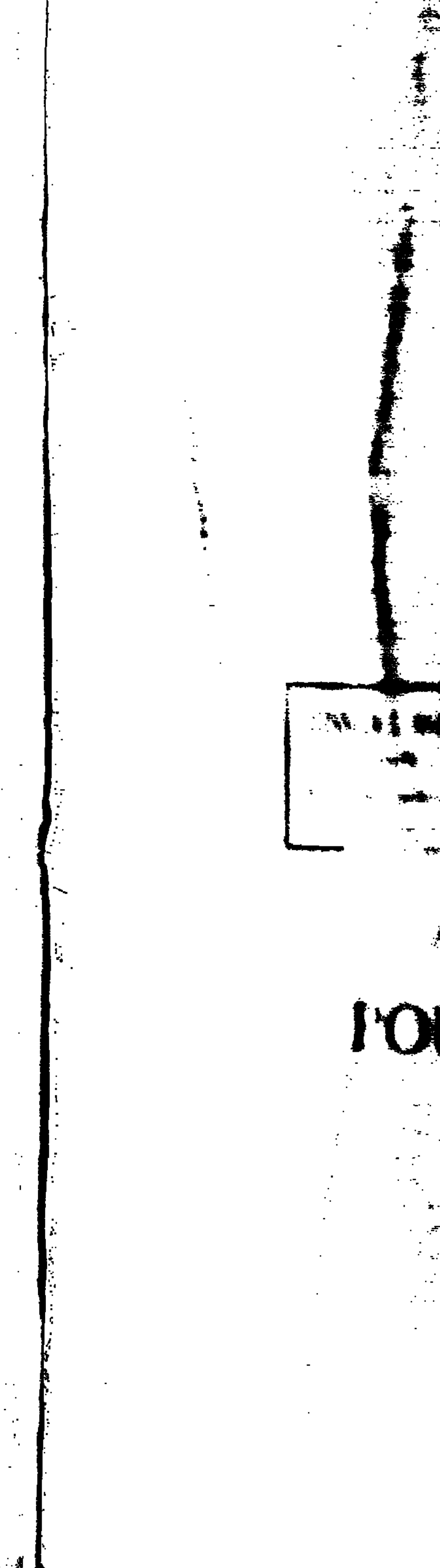
M. BARRE : tristesse

Dans la soirée, le premier ministre vint donner aux journalistes sa version de la journée. Il insista sur le fait qu'il avait eu un *« entretien extrêmement franc et direct »* avec le groupe R.P.R., et que celui-ci n'avait pas voté l'exception d'irrecevabilité, déposée cette fois par le groupe communiste. *« Si le groupe R.P.R. change d'attitude, je constaterai ce changement*, ajouta M. Barre. *Pour l'instant, je me réjouis que la majorité se soit retrouvée sur la position du gouvernement. »* Quant à la déclaration de M. Chirac sur l'Europe : *« Je l'ai lue avec tristesse, et je préfère m'abstenir de tout commentaire pour le moment »*, déclara le premier ministre.

D'autres ne s'abstenaient pas. Certains membres du groupe R.P.R. — et non des moindres — s'interrogeaient sur les conditions dans lesquelles M. Chirac, *« homme seul, isolé dans sa chambre d'hôpital »*, avait rédigé cette communication. M. Schvartz l'approuvait. M. Michel Debré, qui n'avait paru ni au groupe ni au conseil politique, fit savoir que, si cette déclaration lui convenait sur le fond, le jour avait été mal choisi pour la rendre publique.

Il paraît en effet difficile d'être le même qui signe l'armistice et qui lance l'appel du 18 juin, et de le faire le même jour. Ou alors, pourquoi avoir engagé la bataille, la semaine précédente ? *« Fausses manœuvres »*, déclarait M. Yves Guéna, député de la Dordogne et délégué politique du R.P.R. C'est, sans doute, le moins que l'on puisse dire.

PATRICK JARREAU.





politique

LES CRÉDITS DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Le Sénat est préoccupé par les problèmes de sécurité et de finances locales

Le Sénat a adopté mercredi 6 décembre les crédits du ministère de l'intérieur. Comme devait le dire à la fin de la discussion un orateur, M. DESCOURS DESACRES, sénateur indépendant du Calvados, « *une impression a dominé le débat : la lourdeur des charges qui incombent aux élus locaux* ». Les sénateurs ont néanmoins approuvé, par 184 voix contre 101 (ce fut le seul scrutin public), le montant, fort critiqué pour sa faiblesse, des subventions aux collectivités locales.

« *Les subventions sectorielles d'équipement sont au point mort* », a notamment déclaré le rapporteur M. RAYBAUD (gauche dém., Alpes-Maritimes). De même, a-t-il indiqué, l'engagement d'un remboursement intégral de la T.V.A. ne pourrait pas être tenu si la dotation du Fonds de compensation n'était pas notablement accrue l'an prochain.

Avec la question des finances locales et de l'équipement des communes, les problèmes de sécurité ont occupé le débat. L'insuffisance des effectifs de police a été dénoncée par plusieurs orateurs et par le rapporteur « pour avis » de la commission des lois, M. NAYROU (P.S., Ariège). « *Les charges de police*, a-t-il pourtant ajouté, *sont des charges indues pour les collectivités locales, au même titre que celles de justice.* »

Dans une première intervention M. CHRISTIAN BONNET, ministre de l'intérieur, a souligné précisément l'importance de l'effort de l'Etat pour renforcer la sécurité publique. « *Les six premiers mois de 1978 indiquent*, a-t-il expliqué, *un très net ralentissement de la criminalité et de la délinquance.* » « *Pour la police*, a déclaré le ministre, *le budget augmente de 16,90 % pour les dépenses ordinaires et de 66,37 % pour les dépenses en capital. Son premier objectif est de rendre la police plus présente, le deuxième d'améliorer les équipements dont elle dispose. (...) Il est donc prévu une augmentation des effectifs, une meilleure utilisation des hommes et une meilleure formation. D'ores et déjà nous comptons 1 policier ou 1 gendarme pour 305 habitants contre 303 en Belgique, 350 en République fédérale d'Allemagne, 417 en Grande-Bretagne et 450 en Suède. Depuis dix ans, les effectifs de la police nationale ont augmenté de 23 % et ceux de la gendarmerie de 26 %. Pour la première fois depuis 1976, 1 000 emplois supplémentaires de policiers vous sont proposés. (...)* » « *Contre les violences et l'insécurité, contre le terrorisme*, conclut M. Bonnet, *nous devons défendre la liberté avec sérénité et sans faiblesse. Mais il faut savoir ne pas aller trop loin — et veiller en permanence au respect scrupuleux de la légalité — car, la dépasser serait faire le jeu de ceux qui, précisément, contestent la démocratie.* »

Prennent ensuite la parole MM. CICCOLINI (P.S., Bouches-du-Rhône), RAUSS (R.P.R., Bas-Rhin), EBERHARD (P.C., Seine-Maritime), HABERT (non inscr., Français de l'étranger), JOZEAU-MARIGNE (R.I., Manche), BOURGINE (C.N.I.P., Paris), BERANGER (g. dém., M.R.G., Yvelines), BOILEAU (ratt. Un. centr., Meurthe-et-Moselle), Mlle RAPUZZI (P.S., Bouches-du-Rhône), MM. DIDIER (gauche dém., M.R.G., Hautes-Alpes), GIRAUD (R.P.R., Val-de-Marne), VALLIN (P.C., Rhône), PINTAT (R.I., Gironde), FRANCOU (Un. centr., Bouches-du-Rhône), BOUCHENY (P.C. Paris), PERREIN (P.S., Val-d'Oise), GIRAULT (R.I., Calvados), CECCALDI-PAVARD (Un. centr., Essonne), GUILLARD (R.I., Loire-Atlantique), TINANT (Un. centr., Ardennes), SALVI (Un. centr., Val-d'Oise), SERAMY (Un. centr., Seine-et-Marne) et BOHL (Un. centr., Moselle).

Diverses questions, en dehors des équipements locaux, des subventions et des problèmes de sécurité, ont été évoquées par les orateurs notamment, la lutte contre la drogue (par M. GIRAULT), la situation critique des tribunaux administratifs, le statut du personnel communal, l'aide au déneigement (M. DIDIER), l'aide à la démoustication (M. BILLIEMAZ, gauche dém., Ain).

M. BONNET répond qu'il s'efforce de prévenir les cambriolages de pharmacie, que le budget crée quinze postes dans les tribunaux administratifs, que le statut du personnel communal sera fixé par la loi-cadre discutée lors de la session prochaine, que l'aide au déneigement est prise en compte dans les crédits de la voirie de montagne et que des crédits vont être débloqués pour lutter contre les moustiques. Pour le Languedoc-Roussillon, ces crédits dépendent du premier ministre. — A. G.

M. KRIVINE : il faut préparer la grève générale.

M. Alain Krivine, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R., trotskiste), a critiqué, mercredi soir 6 décembre à Lyon, les partis et les syndicats de gauche en ces termes : « *Tout le monde dit être pour l'unité, le P.C., le P.S., la C.G.T., la C.F.D.T., mais il n'y pas d'action commune. Les grèves sectorielles engendrent le découragement et l'épuisement des travailleurs, et il existe en outre un autre danger : la collaboration des classes par la politique de recentrage et l'acceptation de l'austérité préconisée par le gouvernement sous le nom de réalisme économique.* »

M. Krivine a également précisé quels sont les objectifs de la L.C.R. : « *Il s'agit de déclencher dans les mois qui viennent un mouvement de masse. Le phénomène de ras-le-bol, l'absence de perspectives politiques et l'austérité contiennent d'énormes possibilités d'explosion. Les mouvements d'extrême gauche ne doivent pas être isolés, mais, mouvements avancés de la classe ouvrière, ils doivent aider à sa mobilisation massive.* » (...) « *Il faut préparer une riposte d'ensemble face au plan Barre, préparer une mobilisation qui aboutisse à une grève générale.* »

Mlle GASPARD PLAIDE POUR UN LARGE DÉBAT AU SEIN DU P.S.

Mlle Françoise Gaspard, membre du comité directeur du P.S., maire de Dreux, a indiqué, mercredi 6 décembre, au cours d'une conférence de presse, que les femmes socialistes sont « *très courtisées par les divers courants du parti* », mais qu'elles ne sont pas « *intéressées par les querelles d'hommes* ».

Mlle Gaspard, qui anime au sein du P.S. un troisième courant (le courant féministe), a également précisé qu'elle se refuse à mettre en cause l'unité du parti. Elle a toutefois montré sa préférence « *pour un regroupement Rocard, Mauroy, Pierret* », en vue du prochain congrès. Elle a souhaité un « *large débat d'idées à tous les niveaux sur la base des objectifs du congrès d'Epinay (1971), c'est-à-dire sur la rupture avec le capitalisme, l'autogestion, le front de classe, une nouvelle conception de l'union de la gauche, l'identité du P.S.* ».

Pour elle et ses amies, le « *fait femme* » doit être reconnu, les femmes doivent être associées au même titre que les hommes aux grands débats, et ne plus être cantonnées dans l'examen des questions propres à leur sexe.

Enfin, Mlle Gaspard a précisé que le courant féministe défendra ceux qui, au P.S., accorderont la plus large place à ses revendications.

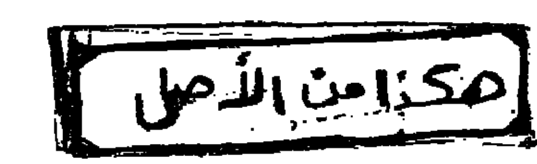
M. DOMINIQUE GALLET QUITTE LA DIRECTION DE L'UNION DES GAULLISTES DE PROGRÈS

L'Union des gaullistes de progrès a enregistré au cours de sa convention nationale, qui s'est tenue le 3 décembre, la démission de son secrétaire général, M. Dominique Gallet, qui a annoncé la fondation d'un club de réflexion « *Gaullisme et prospective* ». L'Union des gaullistes de progrès sera dirigée par un conseil fédéral collectif.

Dans une motion, les délégués déclarent : « *Nous devons déterminer au lendemain de la disparition du programme commun de gouvernement, que d'ailleurs nous n'avons pas pu enrichir, de l'échec et de la rupture de l'union de la gauche et de l'atlantisation forcenée de la quasi-totalité des dirigeants du P.S., quel est le terrain qui nous permettra dans les conditions actuelles de lutter efficacement pour la chute du pouvoir giscardien et la restauration d'une France libre et libératrice ? (...)*

» *Nous prenons acte que le R.P.R. est divisé sur la question européenne, mais que la grande majorité de ses militants refusent la disparition de la France dans un ensemble supra-national. L'efficacité nous commande de travailler à la constitution d'un pôle gaulliste avec les hommes de progrès et tous ceux dont la rupture avec le pouvoir giscardien sera le gage de leur détermination à combattre la supranationalité.* »

Plusieurs petits groupements gaullistes viennent de créer un « *Collectif pour l'indépendance nationale* », à l'initiative de M. Paul Guilmet, président de la Fédération des gaullistes sociaux, dont le siège est au Mans. Ils entendent « *lutter contre l'intégration européenne clandestine actuellement en cours* ».



POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 6 décembre 1978, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● DROITS DE L'HOMME

Le conseil des ministres a approuvé deux projets de loi autorisant l'adhésion de la France aux pactes internationaux relatifs respectivement aux droits économiques, sociaux et culturel et aux droits civils et politiques.

Ces deux pactes ont pour objet d'assurer la mise en œuvre d'engagements résultant de la Déclaration universelle des droits de l'homme. La France, qui a ratifié en 1973 la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, adhère ainsi à des pactes dont les principes essentiels inspirent déjà le droit français.

A l'occasion de la célébration du trentième anniversaire de cette Déclaration, le président de la République a souligné que la France, fidèle à l'idéal qu'elle a, pour sa part, largement contribué à développer, manifeste ainsi sa volonté que soient respectés les droits et les libertés de l'homme.

● LE RETOUR DES IMMIGRÉS

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi relatif à l'aide au retour dans leur pays d'origine des travailleurs étrangers, et éventuellement de leur famille, originaires d'Etats avec lesquels la France a signé un accord de main-d'œuvre.

Ce texte donnera à l'aide au retour, qui avait été instituée par des instructions de juin 1977, la forme définitive jugée nécessaire par le Conseil d'Etat.

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail et de la participation a fait un bilan de l'action menée en 1978.

***Dans le domaine de la formation,* des progrès ont été obtenus par l'accès des travailleurs à la formation continue, et par l'alphabétisation. L'effort en 1979 portera sur la scolarisation des enfants et notamment l'apprentissage de leur langue d'origine.**

Dans le domaine du logement, les programmes de construction se poursuivent, de même que la rénovation des logements existants, et la résorption des cités de transit. L'accord national signé avec l'Union des H.L.M. a permis un meilleur accès aux logements sociaux.

Les chiffres confirment le ralentissement des entrées des travailleurs, compte non tenu de l'accueil des réfugiés.

Le gouvernement se propose d'aménager les textes applicables en matière de renouvellement des cartes de travail : après consultation du Conseil d'Etat, il soumettra les projets au Parlement.

Le président de la République a rappelé qu'il est nécessaire de rester vigilant face à toute manifestation de racisme, et s'est félicité de la contribution que la Semaine du dialogue vient d'apporter à la prise *de conscience nécessaire.*

● LE RÈGLEMENT DU BUDGET DE 1977

Le conseil des ministres a adopté le projet de loi portant règlement définitif du budget de 1977. Les dépenses nettes à caractère définitif ont atteint en 1977 372,5 milliards de francs, soit une augmentation de 11 % par rapport à 1976. Ce taux demeure inférieur à celui constaté en 1975, qui était de l'ordre de 13 %. Les recettes budgétaires nettes (352 milliards de francs) se sont accrues de 12,5 % par rapport à 1976.

Ce projet de loi fait apparaître un déficit de 19,5 milliards de francs. Toutefois, si l'on ne considère que les opérations de caractère strictement budgétaire, et que de ce fait l'on ne tient pas compte des conséquences de la baisse du dollar sur nos avoirs de change, ce déficit est en réalité de 18 milliards de francs. Le financement de cet excédent de charges, essentiellement assuré par l'épargne, n'a pas eu d'incidence notable sur la croissance de la masse monétaire.

(Lire page 11.)

● EXPOSITION UNIVERSELLE DE L'AN 2000

A la demande du président de la République, le conseil des ministres a décidé que la France présentera, auprès du Bureau international des expositions, sa candidature pour l'organisation, à Paris, d'une exposition universelle en l'an 2000.

● LES APPLICATIONS DE L'INFORMATIQUE

Le conseil des ministres a entendu une communication du ministre de l'industrie sur le développement des applications de l'informatique, à la suite des mesures arrêtées lors du conseil restreint du 30 novembre dernier.

Ces mesures tendent à renforcer la compétitivité internationale de notre économie en permettant un développement des exportations et par conséquent des emplois. Les applications de l'informatique contribueront *en outre* à la décentralisation des responsabilités en multipliant les centres de décisions économiques autonomes, et à l'amélioration du bien-être social. Un tel progrès économique et social s'accomplira sans porter atteinte aux libertés et à la vie privée des citoyens, conformément d'ailleurs à la loi du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Une enveloppe de 2 250 millions de francs pour cinq ans permettra le financement :

— d'une part, de la politique industrielle, notamment dans les secteurs de la péri-informatique des périphériques et des circuits intégrés, pour lesquels les structures de production sont à ce jour constituées conformément au plan décidé par le gouvernement en 1977;

— d'autre part, de la diffusion des applications de l'informatique sous des formes adaptées aux besoins des utilisateurs, notamment les collectivités locales et les petites et moyennes entreprises.

L'agence pour la diffusion des applications de l'informatique, qui sera créée en 1979, animera et soutiendra ces diverses actions.

Certaines applications bénéficieront d'un effort prioritaire de recherche, notamment la modernisation des bureaux d'étude, des processus de production, l'automatisation des transactions financières.

Le développement du programme d'équipement téléphonique familiarisera les Français avec l'utilisation courante de l'informatique.

Un important programme d'initiation et de formation à l'informatique sera mis en œuvre dans les collèges, les lycées et les universités, ainsi que dans le cadre de la *formation continue.*

Enfin, le ministre de l'industrie a indiqué qu'à la demande du président de la République, il organisera, à l'automne de 1979, un grand colloque international sur les applications de l'informatique dans les sociétés modernes. La France apportera ainsi, dans ce domaine, sa contribution significative à la réflexion internationale.

(Lire page 23.)

● L'INDEMNISATION DU CHOMAGE

Le ministre du travail et de la participation a présenté au conseil des ministres un bilan des négociations entre les organisations professionnelles et syndicales sur la réforme de l'indemnisation du chômage.

A la suite du désaccord enregistré au cours de la réunion du 5 décembre, le gouvernement a demandé au ministre du travail et de la participation de lui proposer, dans les délais les plus rapides, les mesures, y compris de nature législative, permettant d'apporter une solution aux difficultés ainsi créées. Ces mesures, qui seront préparées en étroite liaison avec les partenaires sociaux, devront tenir compte des propositions enregistrées au cours de la négociation et des principes de réforme autour desquels les différentes organisations ont recherché un accord.

Dans l'attente de la mise en place du nouveau dispositif, le gouvernement prendra, en liaison avec les organisations gestionnaires du régime d'assurance-chômage, toutes les dispositions utiles pour garantir la continuité du fonctionnement de ce régime.

(Lire page 33.)

● L'ACCORD FRANCO-CHINOIS

Le ministre du commerce extérieur a rendu compte du contenu et des perspectives de l'accord à long terme de développement des relations économiques *et de* coopération qu'il vient de signer, à Pékin, avec le gouvernement de la République populaire de Chine.

L'accord, le premier de ce genre passé avec la Chine, prévoit notamment un volume d'échanges de 60 milliards de francs en sept ans. Le président de la République a jugé ces résultats très positifs.

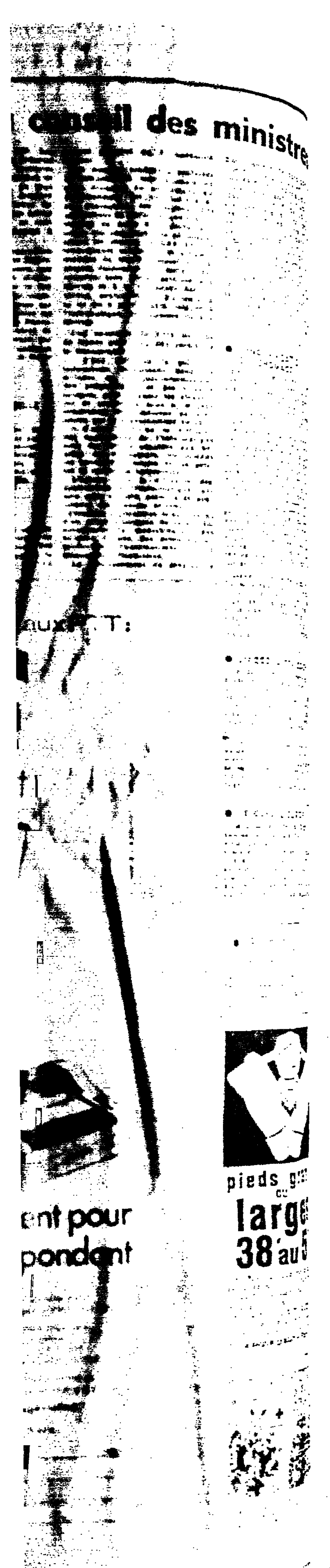
(Lire page 36.)

● LE CONSEIL EUROPÉEN

Le président de la République a exposé les résultats du conseil européen qui s'est tenu les 4 et 5 décembre, à Bruxelles. Ce conseil a mis en place un système monétaire européen déterminant une zone de stabilité monétaire de nature à assurer notamment l'unité des prix du Marché commun agricole.

(Lire pages 8 et 9.)

● *Le prochain conseil des ministres*, le 13 décembre, se réunira à Marly-le-Roi, l'une des résidences officielles du président de la République, car les salons de l'Elysée seront occupés le même jour par la cérémonie de l'arbre de Noël.





Menaces sur l'homme

● *Vers une dictature scientifique.*

DANS *le Meilleur des mondes*, écrit en 1931, Aldous Huxley avait dénoncé le cauchemar d'une société entièrement conditionnée par la technique. Vingt-cinq ans plus tard, dans un bref essai : *Retour au meilleur des mondes*, réédité aujourd'hui en format de poche, il exprimait son inquiétude, son effroi, face à un monde où ses plus sombres prophéties étaient déjà en train d'être réalisées, de gouverner nos existences, quand elles n'étaient pas dépassées. Il écrivait notamment : « *Nous avons connu des évolutions religieuses, politiques, industrielles, économiques et nationalistes. Toutes, comme nos descendants le découvriront, ne furent que des rides sur un océan de conservatisme, une misère en comparaison de la révolution psychologique vers laquelle nous nous dirigeons rapidement. C'est là qu'il y aura véritablement une révolution. Lorsqu'elle sera achevée, la race humaine ne présentera plus aucun problème.* »

C'est bien, en effet, d'une révolution qu'il s'agit ; d'une révolution silencieuse, qui passera vraisemblablement inaperçue, mais dont les effets seront sans commune mesure avec les révolutions du passé : ce qui disparaîtra avec elle, ce sont les concepts traditionnels de liberté et de dignité ; c'est l'idée que l'homme, dans une certaine mesure, est maître de son destin.

Une société « psycho-civilisée »

A cet égard, l'analyse du langage est déjà révélatrice. Voici, par exemple, quelques mots-clés de notre nouvelle morale sociale : « *Ajustement, adaptation, comportement social ou anti-social, intégration, acquisition de techniques sociales, dynamique communautaire* »... Aldous Huxley voyait dans l'utilisation répétée de ces termes le signe d'un changement, d'un passage : les droits de la collectivité se substituaient, selon lui, aux droits de l'homme. Certes, il ne niait pas qu'il subsistât quelques îlots de liberté dans nos démocraties libérales, mais il doutait que nous ayons vraiment le désir, la volonté, de les préserver. Le voudrions-nous qu'il n'est pas certain que nous en ayons encore les moyens.

Entre les deux guerres, John Watson, le père du « *behaviorisme* », science de l'observation et du contrôle du comportement, affirmait froidement qu'il pouvait prendre au hasard un enfant en bonne santé et en faire à son choix un docteur, un avocat, un artiste, ou un mendiant, ou un voleur, quels que soient son talent, ses penchants, ses tendances, ses capacités, ses goûts et la race de ses ancêtres.

En 1924, lorsqu'il émettait cette prétention, Watson parlait dans le vide. Aujourd'hui, en revanche, une telle proclamation n'aurait rien d'utopique : les moyens de la réaliser existent.

Ainsi, le docteur José Delgado, l'un des pionniers de l'exploration par sonde du cerveau et l'un des plus chauds partisans du contrôle physique de l'esprit en vue d'arriver à une « *société psycho-civilisée* », affirme que la question philosophique centrale n'est plus : « *Qu'est-ce que l'homme ?* », mais : « *Quel genre d'hommes devons-nous bâtir ?* ». Delgado, comme de nombreux autres savants, semble prêt à réaliser « *le meilleur des mondes* » dans lequel les bébés sortent d'éprouvettes dotés d'un physique approprié et d'une intelligence tout juste suffisante pour occuper leur place, établie à l'avance, au sein de la hiérarchie sociale. Parmi les inventions de Delgado et de ses collaborateurs, citons celle qui, à partir des développements récents de la microminiaturisation en électronique, consiste à implanter des émetteurs-récepteurs radio dans le cerveau pour contrôler à distance des malades mentaux ou des criminels sursitaires.

Permettant le contrôle de l'esprit, et donc de la pensée, la psychochirurgie semble promise à un bel avenir. Elle connaît depuis quelques années, particulièrement en Allemagne, une recrudescence inquiétante ; le livre d'Egmont Koch, *l'Homme modifié*, dresse un bilan des recherches et des expériences réalisées en République fédérale. Dans *l'Homme programmé*, A. Scheflin et E. Opton nous apprennent qu'en Tchécoslovaquie l' « hédonisme », c'est-à-dire l'attitude consistant à placer ses propres intérêts au-dessus de ceux de l'Etat, figure parmi les troubles susceptibles d'être traités par le recours à la psychochirurgie.

Aux Etats-Unis, de nombreux médecins ont pris ouvertement parti en faveur d'un programme extensif de chirurgie du comportement dans l'intention de combattre la délinquance ; ils font notamment valoir qu' « *un jeune délinquant incarcéré pendant vingt ans coûte environ 100 000 dollars à la communauté. Pour 6 000 dollars, la société peut lui administrer un traitement médical qui fera de lui un citoyen honnête et responsable* ».

ROLAND JACCARD.

(Lire la suite page 18.)

Un remède swiftien à la faim du monde

● *L'homme récupérera jusqu'à ses morts.*

VOUÉES aux ouvrages religieux, les éditions du Cerf ne publient jamais de roman. Or, voici que cet automne, pour la première fois, elles en lancent un, d'un presque inconnu, puisque Jean-Olivier Héron n'en est qu'à son second coup d'essai : en 1970, il avait publié *La maison brûle* chez Laffont. Il n'est pas pour autant étranger au monde de l'édition : de la lointaine île d'Yeu où il a établi ses pénates, il participe avec Pierre Marchand au département Jeunesse de Gallimard et il utilise ses dons de dessinateur pour les couvertures de « Folio ». C'est néanmoins Le Cerf qui édite sa *Vita Nova*. Qu'est-ce qui a poussé cette très catholique maison hors de ses gonds ?

Avec un titre inspiré de Dante, et un sous-titre violemment matérialiste, *Chronique de l'âge de viande*, le roman de Jean-Olivier Héron sort assurément de l'ordinaire, oscillant entre un message religieux et la satire macabre de notre civilisation technocratique et marchande.

Des problèmes auxquels nous sommes affrontés, le plus angoissant reste la faim dont souffrent les deux tiers du monde et que la démographie galopante des pays pauvres rend pratiquement insoluble. A peine réalisés, tous les moyens mis en œuvre deviennent caducs. Comment nourrir ces bouches qui ne cessent de s'ouvrir ? Comment contenir dans des limites raisonnables la prolifération humaine ? *La Vita Nova* résonne des cris d'alarme poussés par le Club de Rome jusqu'à ce qu'une gigantesque firme de l'alimentation, la Food International, conçoive l'unique solution : que l'homme devienne la nourriture de l'homme. Alors l'équilibre a toutes les chances de se rétablir : le tiers-monde fournit son surplus de matière première, l'Occident le transforme en manne et le répartit, tout en persuadant, lui aussi, sa population inutile — les vieillards notamment — de faire don de leurs corps à la science et à l'humanité.



★ Autoportrait de l'auteur.

Doublement prophète

La fable n'est pas neuve. Elle a fait en partie les frais du film écologiste de Richard Fleischer, *le Soleil vert* (1973), et Swift déjà, dans sa « *modeste proposition pour empêcher les enfants des pauvres, en Irlande, d'être à la charge de leurs parents* », avait songé à l'anthropophagie comme remède à la misère. C'est plutôt dans les parages du féroce satirique irlandais qu'il faut situer notre auteur qui ne manque pas d'ailleurs de s'y référer.

La Vita Nova développe ses cauchemars dans une sorte de roman d'entreprise, assez fréquent de nos jours, et qui fait songer à *l'Imprécateur* de René-Victor Pilhes. Mais il ne débouche pas sur le fantastique. Plutôt dans l'anticipation à court terme, le livre se projetant jusqu'à 1988, après s'être donné 1967 comme origine.

Car cette année-là, un des dignitaires de la Food, avant de disparaître mystérieusement comme un archange, a conçu son projet apocalyptique au cours d'une croisière de réflexion sur le *Vita Nova*. Ainsi le nom qui sert de titre au livre désigne d'abord le bateau où se réunit, pour prévoir l'avenir, l'état-major de la Food, avant de s'appliquer à la filiale française chargée d'en préparer dans l'ombre l'exécution. Il s'étendra ensuite à la religion nouvelle qui doit régenter la planète quand aura sonné l'heure de l'anthropophagie généralisée : le 20 juin 1964, au cours de bouffonnes et réalistes cérémonies, est inauguré le Temple du Grand Partage, tandis que se met en branle vers l'usine de lyophilisation la première chaîne de cadavres destinés à être transformés en farine protéinique.

La création de la filiale française a fait entrer en scène Julien Roy, le narrateur du livre. C'est alors un garçon d'une vingtaine d'années que protège, après la mort de son père, le banquier de la Vita Nova. Il raconte sa propre histoire en même temps que celle de la monstrueuse réalisation dont il a été un des agents. Le roman se déroule ainsi sur deux plans : une aventure intérieure et la chronique de l'avènement d'une société nouvelle, ce qui explique sa double construction.

Quand il s'ouvre, nous sommes en 1988 dans une île de l'Atlantique, noyée dans la brume, battue par la tempête, au sein d'une petite communauté de croyants persécutés par la police de l'ordre nouveau, la D.O.G.

JACQUELINE PIATIER.

Lire la suite page 15.)

Écouter Perros

● *A une heure tardive, dans un bistrot.*

GEORGES PERROS a tant de charme qu'on le quitte à regret pour satisfaire aux obligations de l'existence quotidienne. Ses livres, et particulièrement le dernier, hélas posthume ! offrent la séduction, la diversité, la liberté d'allure des meilleures conversations. L'auteur, dialoguant avec lui-même, traite des sujets qui lui traversent l'esprit, dans un désordre qui ressemble à celui de nos pensées, de nos sentiments, de nos émois. On finit par s'imaginer qu'on l'écoute, à une heure tardive, dans quelque bistrot. Dehors, la neige a pris possession de la nuit, et nous éprouvons d'autant plus l'envie de rester au chaud que Perros donne à ce qu'il nous arrive de ressentir tous les jours une expression légitime. Nous serons fatigués demain, mais heureux d'avoir appris quelques vérités, qui auront fait leur chemin pendant notre sommeil.

Ce troisième volume des *Papiers collés* se compose, comme les précédents, d'aphorismes, de fragments, de poèmes, de portraits. Quand on est fâché avec soi-même, on écrit un aphorisme. « Mots en froid », selon Perros, mais, curieusement, ils réconcilient leur auteur avec ses pensées, en le déchargeant de celles qui étaient trop funèbres. Si Perros emploie l'aphorisme, c'est aussi qu'il y trouve un compromis entre l'émotion et la pudeur : une manière de se livrer sans se trahir. Cette forme littéraire donne sa chance à l'émotion, mais [illegible] dominant. Et puis, elle respecte le mystère des gens et la profondeur du temps, car elle contrarie la tentation de vouloir tout expliquer. Les silences, et la modestie de la pensée fragmentaire conspirent à nous faire éprouver notre complicité avec l'inconnu, dans une sorte de « frisson », comme dit Perros.

On ajoutera que le caractère tranchant de l'aphorisme se prête aux férocités de l'humour, et qu'il augmente la rigueur du jugement qu'on porte sur soi-même et sur ses contemporains. Perros en donne la preuve lorsqu'il écrit que « les hommes se sont assez vus », et qu'en dépit de leur réputation, ils « ne sont pas faits pour s'aimer ». Il suscitera, ou confirmera des vocations de misanthrope, car la générosité, sous peine de s'affadir, ne peut aller sans méchanceté. Perros nous apparaît même d'autant plus généreux qu'il se montre cynique. Sa lucidité, qui l'amenait à désespérer de la fréquentation des autres, en général, le conduisait vers ces rencontres inattendues et particulières, que n'altèrent ni la comédie sociale, ni la mesquinerie qui l'accompagne.

Georges Perros est mort le 24 janvier 1978, d'un cancer de la gorge. Il relate l'histoire de sa maladie, à la fin de ce volume. L'opération qu'il a subie dans les derniers temps l'a privé de sa voix, et du plaisir qu'il prenait à converser avec des hommes sans déguisement. « *Deux hommes en état de conversation*, dit-il, *se trouvent, se perdent, s'essaient, un mot ouvrant le chemin à l'autre, dans le clair-obscur incessant de la forêt du langage brut... J'aurai adoré cette chasse pacifique, mes amis ne me contrediront pas, jusqu'à satiété.* »

★ PAPIERS COLLÉS III, de Georges Perros. Gallimard, 338 p., 69 F.

FRANÇOIS BOTT.

«Approches de la poésie», «Rencontres» « le Champ des signes »

Le coup d'archet de Roger Caillois

PAUVRES Français qui se croient futés et qui se retrouvent le peuple le plus mystifié de cette fin de siècle ! Parce que les antennes aux ordres du pouvoir et de l'argent le leur serinent, ils s'imaginent intéressés par des souvenirs de comtesse plus fleur bleue que fleur de lys, ou des dissertations de ministres retombés en sciences po, au lieu de lire et relire les monuments de la littérature universelle, au lieu de guetter ce qui surgit de neuf un peu partout dans les pays moins flapis et manipulés, au lieu de fêter les quelques créateurs qui nous restent, et que l'étranger désigne désormais à notre place...

Il aura fallu, par exemple, le Prix européen de l'essai, qui va lui être décerné, après avoir distingué des esprits mondialement révélés comme Zinoviev, pour que nous reconnaissions à Roger Caillois son rôle, capital en nos temps de savoir éclaté et frimeur, de veilleur encyclopédique et vétilleux aux avant-postes de l'intelligible.

Trois livres publiés simultanément mettent en évidence les dispositifs de cette défense ardente de la raison. Dans

par Bertrand Poirot-Delpech

deux d'entre eux, Caillois récapitule sa conception de l'expérience-limite du connaissable et de l'exprimable qu'est la poésie, tel un félin qui assurerait ses arrières ; et dans le troisième, tendant la patte au feu, il se risque vers les délices inquiètes de l'invérifiable.

APPROCHES de la poésie n'est pas un essai inédit, mais une recension et une mise en perspective, comme les opérait Valéry dans ses *Variété*, de textes théoriques ou critiques parus sous forme de préfaces et d'articles divers, entre 1944 et 1958.

Les plus anciens, datés d'Amérique latine, semblent les plus attachés à un statut raisonnable, presque scientifique, de la poésie. Pour Caillois, tout pouvoir procède d'une discipline et se corrompt s'il en néglige des contraintes. Il n'a jamais admis tout à fait qu'après le romantisme la poésie abandonne ses règles métriques et s'attribue en échange une vocation aussi imprécise que grandiose, échappant aux contrôles de l'intelligence, et livrée aux impostures paresseuses de l'arbitraire, du rare, de l'obscur.

L'Art poétique, paru en 1958 et repris ici, codifie cette méfiance. Le poète doit renoncer au flamboiement aberrant qui abasourdit et déconcerte en vain, aux prouesses, aux prétentions de mage. Son devoir est d'aider les lecteurs à maîtriser leurs émotions, en se portant à la pointe de l'esprit, à sa magnificence.

LES règles strictes sont corroborées et éclairées par les préférences que Caillois a constamment marquées dans ses textes de portraits ou d'hommages, et qu'il regroupe aux PUF, en complément de *Cases d'un échiquier*, sous le titre *Rencontres*.

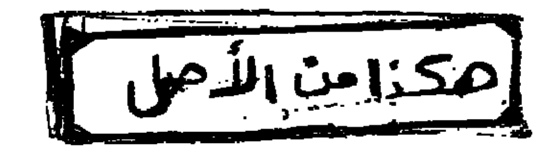
On ne s'étonne pas de compter au nombre de ses maîtres Tacite, dont la phrase dégraissée ne peut que le combler ; Corneille, dont il s'amuse à dresser le tombeau en prose d'apparat ; Montesquieu le modeste ; et Mérimée, chez qui même le fantastique a ses règles. On est plus surpris de l'hommage rendu à Lautréamont, mais on ne tarde pas à le comprendre. Comme Saint-Exupéry, qui est loué à ce titre moral, l'auteur des *Chants de Maldoror* ne conseille rien qu'il ne fasse, et paie le prix de son entreprise suicidaire. Ce n'est pas le cas des nombreux imitateurs, à qui Caillois réserve ses blâmes.

Parmi ces héritiers de Ducasse : les surréalistes, avec qui, on le sait, Caillois fit un bout de chemin. La célèbre affaire des « haricots sauteurs » que Caillois voulait autopsier « pour voir », et dont Breton entendait préserver le mystère, ne fut pas la cause de leur brouille mais la preuve cocasse que les deux hommes ne pouvaient pas s'entendre longtemps et en profondeur. L'écriture automatique constituait un motif de divorce autrement sérieux. Contrairement à l'auteur de *Nadja*, à sa mystique du merveilleux, fût-il de pacotille, et de l'inconscient artiste, Caillois croit de toutes ses fibres que seul le contrôle des automatismes permet à la pensée de s'affranchir de ses routines et d'affirmer son audace. Avec Borges, il n'accepte que le fantastique irrécupérable, et pas par n'importe quels moyens.

AU pinacle, on retrouve évidemment Valéry, à qui Caillois n'est pas comparé sans motifs profonds : même culte du sang-froid, de la discrétion, de la méthode, même dédain des événements privés, de ce qui « passe et frissonne », du hasard, de l'accidentel, de l'ineffable, de l'absurde. Même religion de l'effort sévère, du génie glacé, de l'esprit solaire qui chasse l'ombre au lieu de s'y complaire, et ne se glorifie que de l'irrécusable.

L'autre phare, c'est Saint-John Perse. Depuis que Roger-Gilbert Lecomte lui a fait lire *Anabase*, il y a un demi-siècle, et jusqu'à ce qu'il griffonne, en voyage, sur la mort du poète, Caillois n'a cessé de voir en lui le champion de l'exactitude opposée au jaillissement arbitraire des surréalistes, de la poésie entendue comme complément, et non comme décharge, de la pensée spéculative.

(Lire la suite page 16.)



la vie littéraire

« Le beau monde » de Jean-Pierre Ader



« Argentine : l'état de siège sera maintenu. »

Le dessinateur humoristique Jean-Pierre Ader a relevé dans *le Monde* et dans *le Matin* des phrases particulièrement significatives de l'actualité que nous traversons. Elles lui ont inspiré quatre-vingts dessins. Jean-Pierre Ader, qui enseigne à mi-temps, car l'humour ne paie guère, a le trait cruel et insolent. Il nous fait voir « le beau monde » de la politique contemporaine, la galerie de ces chefs d'Etat, de ces militaires, de ces « leaders » qui occupent la scène historique quand les peuples sont réduits à jouer les figurants. Et souvent Ader voit juste, en caricaturant un monde qui s'y prête. (Ed. L'Harmattan, 92 p., 30 F.)

Si l'Europe se fait...

En juin dernier se tenait à Genève un colloque sur le thème : « Si l'homme est mort, quelle Europe ? » Denis de Rougemont, Jeanne Hersch, Jean Brun, André de Murait, Etienne Barilier y participaient. Leurs contributions sont maintenant publiées par la revue *Cadmos* (Ed. L'âge d'homme, automne 78, 104 p.).

Les idéologies de la mort de l'homme y sont discutées, notamment par André Reszler et par le philosophe roumain Matei Calinescu ; ce dernier montre, dans un article éblouissant, ce que les travaux de Michel Foucault doivent à la critique nietzschéenne et marxiste. Le dernier mot, furieusement humaniste, revient à Denis de Rougemont : *« Tout ce qui réduit le sens de la responsabilité personnelle augmente les chances du « ça », qui est la tyrannie même, qui est le tyran absolu, l'anonyme (...). L'Europe ne se fera pas toute seule, ne sera jamais faite par le « ça », mais uniquement par des personnes, à la fois libres et responsables. »* — R. J.

La Pléiade s'ouvre à la Chine

Grande première de l'édition française : la Pléiade s'ouvre à la littérature chinoise. En effet, pour la première fois, paraît dans la prestigieuse collection un grand classique chinois inédit en français, *Au bord de l'eau.* Ce gros roman du quatorzième siècle qui compte plus de trois mille pages est publié en deux tomes. Ils seront suivis d'un troisième volume qui rassemblera les plus illustres textes de la pensée taoïste.

Dans une importante et substantielle préface, Etiemble présente ce « *chef-d'œuvre où,* dit-il, *le romanesque heureusement n'a pas honte de soi* » : il s'agit du récit des aventures d'une bande de brigands, la bande des Cent huit, de leur passage à la clandestinité dans les marais. « *Parfait manuel en vérité de guérilla, de lutte révolutionnaire. Comment organiser un repaire, tenir un maquis... Comment organiser des équipes d'hommes-grenouilles habiles au combat dans les roselières et les chenaux, les marécages ; comment mettre en place un dispositif d'auberge-relais, d'informateurs...* » Tout est dit. On comprend que le président Mao ait célébré ce texte et même qu'il s'en soit inspiré au temps de la Longue Marche. La « bande des quatre » qui a mis le roman au pilori a favorisé sa redécouverte.

« *Livre d'hier en Chine, livre d'aujourd'hui en Europe. Le tout sans longueur* », conclut Etiemble. Ajoutons que la traduction en français due à Jacques Dars est remarquable. Enfin une « belle fidèle » ! Elle a coûté à son auteur huit ans de travail. Double découverte, selon Etiemble, que cette édition : le romancier chinois et le traducteur français. — F. W.

Humour hongrois...

Les Editions des Autres ont eu la bonne idée de publier dix ans après sa parution en hongrois, *les Chiens en caoutchouc*, de Georges Moldova (1), dans *l'excellente traduction* de Georges Kassaï. Sur un ton humoristique l'écrivain narre les embarras d'un inventeur prié d'aller mettre au point « *sa plante à caoutchouc* » dans une usine qui n'existe plus, car elle a été volée, pierre par pierre, par son directeur, avec la complicité du personnel. Le vol n'a jamais été découvert, car l'inspecteur chargé du contrôle est aveugle ! A la fin, une pirouette condamne les méchants. Mais, entre-temps, tous les rouages et tricheries courantes dans l'industrie d'une démocratie populaire sont dénoncés. Si ce livre qui a l'apparence d'un roman de science-fiction a été publié en Hongrie, c'est parce que l'auteur a trouvé une conclusion bien pensante.

Nous connaîtrons donc, au moins, cette facette d'une œuvre fort populaire dans son pays. Né en 1934, Moldova commence par suivre des cours d'art et étudie la sociologie. Il pratique divers petits métiers. Son premier reportage paraît en 1958 dans une revue. Il y décrit *la Plainte d'Orseg*, région située à la frontière sud-ouest du pays, refermée sur elle-même, pauvre et n'intéressant personne. Aujourd'hui, cette région est devenue riche grâce au tourisme, chacun voulant visiter ses beautés et surtout ses petites églises gothiques du douzième siècle.

De son abondante production (*le Champion étranger sous les becs de gaz, le Moulin de l'enfer, le Croiseur de poche « Bela-Lackinger »*), relevons surtout un roman historique, *Soixante esclaves sur les galères*. Un véritable petit chef-d'œuvre qui raconte, dans la langue du dix-septième siècle, les mésaventures de soixante prêtres calvinistes condamnés aux galères par la Contre-Réforme. Quand pourrons-nous le lire ? — A. M. B.

(1) Editions des Autres, 46, rue de Richelieu, Paris (1er). 185 pages, 38 F.

Demain, Péguy

De nombreux signes attestent que la réputation de Péguy est près de rebondir. Après le patient travail du dernier quart de siècle qui nous a rendu l'homme dans toute son ampleur historique et sa force contestatrice, *une interrogation renouvelée s'amorce.* Sur le plan politique, on en aura une idée dans les études de Paul Thibaud et de Roger Dadoun concernant *Péguy militant antitotalitaire* (*Esprit*, octobre 1978). Sur le plan littéraire, une rigoureuse analyse textuelle conduit Françoise Gerbod à opposer le discours péguyste au discours jaurésien (*Bulletin des études jaurésiennes*, 4e trim. 78, c/o. J.-P. Rioux, 25, rue Damrémont, 75018 Paris).

Soutenant ces efforts, le bulletin de l'*Amitié Charles Péguy* (4, rue Auguste-Bartholdi, 75015 Paris) fait peau neuve et, sans rien renier des anciens *Feuillets* de l'association, offre une publication plus scientifique. Dans le dernier numéro, Simone Fraisse révèle, documents à l'appui, l'influence de Péguy sur Roger Martin du Gard et *Jean Barois.* Fidèle à Bachelard, Jacques Chabot développe une analyse du souple et du raide qui débouche sur une phénoménologie du symbole péguyste. — J. B.

vient de paraître

Roman

BERNARD CLAVEL : *la Femme de guerre.* — Troisième tome de la suite romanesque en quatre volumes « les Colonnes du ciel ». Guerre au dix-septième siècle en Franche-Comté. (Robert Laffont, 330 p., 46 F).

FRANÇOISE XENAKIS : *Aux lèvres pour que j'aie moins soif.* — Réédition d'un texte qui parut la première fois en 1968, où F. Xenakis convie à une fête du langage — et de la femme. (Tchou, 143 pages, 39 F.)

Lettres étrangères

JEANNE TSATSOS : *Georges Séféris, mon frère.* — Une correspondance entre le prix Nobel Georges Séféris et sa sœur Jeanne qui s'arrête au seuil de la guerre. Préface de H. Ahrweiler. Traduit du grec par C. Pillard et M.-H. Delaigne. (Grasset, 342 p., 52 F).

ALBERTO SAVINIO : *Hommes, racontez-vous.* — Quatorze vies d'hommes illustres par le frère de Giorgio de Chirico, mort en 1952. Traduit de l'italien par Sandra Ducrot. (Gallimard, « Du monde entier », 318 p., 60 F.)

Spiritualité

JACQUES MASUI : *Cheminements.* — Un recueil de notes du fondateur de la collection « Documents spirituels » et directeur de la revue *Hermès*, établi par Pierre-Albert Jourdan. En postface Henri Michaux signe un *Souvenir de Jacques Masui*, mort prématurément en 1975. (Fayard, 174 p., 49 F.)

Philosophie

J. ROLLAND DE RENEVILLE : *le Philosophe retrouvé*, par l'auteur d'*Aventure de l'absolu* et *Voyage au centre du monde.* Libre reconstitution d'un dialogue, *le Philosophe*, que Platon a médité d'écrire mais laissé à l'état de projet. C'est aussi l'occasion de proposer un renouvellement de l'entreprise philosophique, si souvent déclarée en faillite. (Edit. L'Age d'homme, 82 p., 36 F).

Essai

MICHEL GRENON : *la Pomme nucléaire et l'Orange solaire.* — Réflexions sur les choix énergétiques (Robert Laffont, 300 p., 48 F).

Société

JAN TINBERGEN et autres auteurs : *Nord-Sud, du défi au dialogue ?* Troisième rapport au club de Rome qui se propose de répondre essentiellement à la question : comment rendre le monde plus solidaire ? L'édition anglaise date de 1976. Traduction française de Nadia Jazary. (Dunod, 472 pages, prix 79 F).

DENNIS GABOR et UMBERTO COLOMBO : *Sortir de l'ère du gaspillage.* — Quatrième rapport au club de Rome. Préface de Maurice Guernier. Tentative de réponses à trois questions : comment faire face à la pénurie d'énergie ; ménager le capital « matières premières » ; nourrir l'humanité. (Dunod, 230 p., prix 63 F).

Critique littéraire

JEAN BASTAIRE : *Alain-Fournier ou l'anti-Rimbaud.* — L'auteur montre que, loin d'être un obstacle comme pour Rimbaud, la face visible des choses est pour Alain-Fournier une médiation. (José Corti, 192 p., 48 F.)

Pamphlet

HENRY CHAPIER : *Crée ou crève.* — Un vibrant plaidoyer pour la culture dont l'auteur épingle la bureaucratie. (Grasset, coll. « Enjeux », 160 p., 35 F).

Arts

PIERRE FRANCASTEL : *la Réalité figurative.* — Dans ce second tome des *Œuvres*, P. Francastel propose des « éléments structurels de sociologie de l'art ». (Denoël-Gonthier, 441 p., 180 F).

Psychanalyse

IMRE HERMANN : « *Psychanalyse et Logique* ». — Un choix de textes du disciple le plus secret et le plus profond de Ferenczi. (Traduit du hongrois par G. Kassaï. Edit. Denoël. 192 p., 54 F).

Histoire

JEAN DE VIGUERIE : *l'Institution des enfants.* — Genèse du système d'éducation français du seizième au dix-huitième siècle. (Calmann-Lévy, 327 p., 64 F).

GEORGES COGNIOT : *Parti pris.* — Le tome II (de la libération au programme commun) des Mémoires d'un communiste de l'appareil, mort en mars 1978. (Edit. sociales, 578 p., 95 F).

GUY DELEURY : *le Modèle indou.* — Structures, comportements, mentalités, passé-présent d'une société. (Hachette, 363 p., 58 F).

en poche

Les fratricides

DANS *les Frères ennemis*, le paysage et la nature grecs, qui, chez Kazantzaki, sont toujours décrits de manière quasi sensuelle, font défaut. Ce qui apparaît, c'est une Grèce montagnarde, grise, rugueuse, sombre et dont la neige cache à peine la misère. Les arbres se font rares autour de Kastellos, Et la haine, dans ce contexte sobre, frustre et héroïque, ne peut être qu' « idéologique ». Le manichéisme trouve ici son terrain de prédilection. Il y a d'abord Yannaros, le pope, qui voit venir l'Apocalypse. Le diable est là, bien présent. Il gouverne avec ses armées l'horreur et l'absurde. En face, l'instituteur, gravement malade. *« Il tient son âme entre les dents »* pour vivre. Vivre jusqu'à la victoire finale, l'instant où l'aube de la liberté, qui s'appelle Lénine, va se lever. Il n'en faut pas plus pour réveiller en ce peuple la passion qui ne peut être que celle de l'absolu. Et devant cette vérité, *la vie n'est* qu'un sourire sur les lèvres de la mort : *« Les hommes paraissaient obéir aux corbeaux, tant ils mettaient de frénésie à se faire tuer. Ils commençaient par se tirer dessus, puis ils attaquaient à la baïonnette pour finir avec les poignards, les poings, les dents... »*

La tuerie commence avec la semaine sainte. Les « Rouges » et les « Noirs », prennent et perdent à tour de rôle Kastellos. Coincés, les habitants imaginent des ruses et, en désespoir de cause, attendent un signe de l'au-delà. Mais la tuerie continue.

Dimanche de Pâques, la réconciliation semble proche, acquise même. Mais c'est sans compter sur la rencontre du fanatisme avec celle qui perd toujours : la pitié.

DIMITRI T. ANALIS.

★ **LES FRERES ENNEMIS, roman de Nikos Kazantzaki, traduit du grec par Pierre Aellig. Presses-Pocket, 316 pages, 9 F.**

● PARMI LES REEDITIONS : l'autobiographie de Claude Roy : *Moi je* (Folio) ; *la Révolution française*, d'Albert Mathiez (10/18, 2 tomes) ; les romans d'Emmanuel Robles, *la Remontée du fleuve* (Le Livre de poche), et de Diane de Margerie, *le Paravent des enfers* (Le Livre de poche).

en bref

● LE PRIX CHATEAUBRIAND, doté de 20 000 F, a été décerné conjointement à Jean Orieux pour « Souvenirs de campagnes » (Flammarion) et à Pierre Debray-Ritzen pour « Lettres ouvertes aux parents des petits écoliers » (Albin Michel).

● LA SOCIETE DES GENS DE LETTRES A DECERNE SES PRIX pour 1978. Voici la liste de ses lauréats :

— Dans la catégorie « Romans, essais, histoire » : le prix Lise Lamarre à Marc Soriano pour « Jules Verne » (Julliard) ; le prix Aram Sayabalian à Violette d'André pour « Cette histoire d'amour entre Dieu et moi » (Téqui) ; le prix Jeanne Boujassy à Raymonde Anna Rey pour « Augustine Rouvière, cévenole » (Pierre Delarge) ; le prix André Barre à Edmond Kunds pour « le Couteau de l'orage » (La Renaissance du livre) ; le prix de littérature régionaliste à René Nelli à « Histoire secrète du Languedoc » (Albin Michel) ; le prix Hippolyte Castille-Emile Hinzelin et Charles Valois à Victor Debuchy pour « l'Etrange Histoire des armes secrètes allemandes (France-Empire) ; le prix Raoul Gain à Georges-Paul Cary pour « Un homme perdu d'espoir » (Gallimard) et le prix Max du Veuzit à Liliane Robin pour « Une nuit à Lisbonne » (Tallandier).

— Dans la catégorie « Poésie » : le prix Alfred Droin à Jean Laugier pour « Rituel pour une Ode » (Caractères) ; le prix Yvonne Lenoir à Jean Perol pour « Morale provisoire » (Gallimard) ; le prix Blanche Bendahan à Pierre Portejoie pour « Boire le vent » (Ed. du Temps parallèle) ; le prix Albert Hennequin à Jules Tordjman pour « Fil à plomb » (Caractères) ; le prix Foulon de Vaulx à Jean-Jacques Celly pour « Fugues » (Formes et langages) ; le prix Henri Frantz à Gisèle Periot pour « Chaque pas que l'on fait » (manuscrit) et le prix Maise Ploquin-Caunan et Jacques Perdrizet à Suzanne Buchot « Visages des ailleurs, stèle pour des absents » (Ed. du G.E.P.).

● LE PRIX DU QUAI DES ORFEVRES a été décerné à Julien Vartet pour son roman « le Déjeuner interrompu » (Fayard).

● LE PRIX DE BRETAGNE a été remis à Louis Guilloux pour ses « Carnets » (Gallimard) et l'ensemble de son œuvre.

● L'ASSOCIATION DES ECRIVAINS DE LANGUE FRANÇAISE (mer et outre-mer) organise sa vente annuelle de livres dédicacés le mercredi 13 décembre, de 14 h. à 20 h., à l'UNESCO, 125, avenue de Suffren, 75007 Paris.

● Le ROMAN POLICIER EST-IL UN GENRE LITTERAIRE ? Telle est la question à laquelle Claude Aveline répondra lors d'une causerie à la bibliothèque Vaugirard (154, rue Lecourbe, 75015 Paris), le jeudi 7 décembre, à 20 h. 30.

romans

Portrait d'un journaliste

● *Une crise de conscience dans une crise de la presse.*

LES journalistes, comme les écrivains, sont les personnages..., le plus difficiles à cerner dans un roman. Ils vivent à part, selon leur code, des rites, des règles. On croit les connaître quand on connaît leur état. Mais les connaît-on vraiment ?

Ainsi Aurélien. Apparemment, c'est un jeune loup de la profession. Talentueux, astucieux, ambitieux. Avec des dents qui savent où se planter et une morale qui ne se laisse pas encombrer par la conscience. Un archétype.

Mais cet archétype a une faille. Rolande Meunier ne nous éclaire peut-être pas suffisamment sur la texture de cette faille. Du moins nous en montre-t-elle suffisamment les effets pour que nous en imaginions la nature.

Aurélien vit avec une jeune femme qui s'appelle tout simplement Deirdre et qui est un peu bizarre, fantasque, comme son prénom le laisse augurer. Elle tient un sex-shop pour dames. Lui monte rapidement dans la hiérarchie d'un grand journal qu'on imagine être du soir. Il a juste assez de fantaisie, d'inconséquence et d'originalité provocatrice pour se distinguer du troupeau des « va-de-la-plume ». Il boit souvent. Il joue parfois, quelquefois même avec des dames. Bref, le bon profil.

Mais il tombe amoureux. La catastrophe. Ludions légers qui montez et descendez au gré de la comédie mondaine et parisienne, vous n'avez pas le droit de vous laisser aller à des sentiments profonds et sincères. Plongez en vous-même et vous ne remonterez pas.

Et de qui tombe-t-il amoureux ? D'une « héritière » ? D'une jouvencelle ? Pas même. D'une dame de vingt ans son aînée qui a des cheveux gris et qui est en puissance d'amant. Il lui fait une cour, d'abord infructueuse, maladroite, mais qui finalement aboutira, car on ne résiste pas indéfiniment à la séduction quand elle se double des attraits de la jeunesse. Cela finira mal puisqu'on ne peut braver impunément les tabous d'un milieu, d'une morale, même permissifs. Qu'importent les circonstances, encore qu'elles aient de la saveur ! Disons que c'est la nature qui reprend ses droits.

Des réalités plus graves

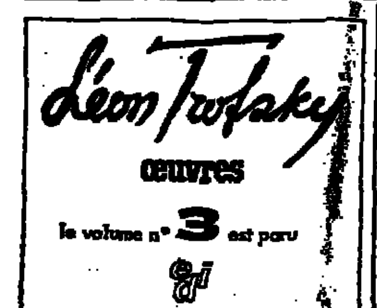
Mais l'essentiel du roman de Rolande Meunier n'est pas seulement là, dans cette intrigue à la Sagan, nouée avec la désinvolture d'une écharpe. Le propos est plus incisif. La déconfiture d'Aurélien, amant tragique, amant désespéré, intervient parallèlement à celle de son journal. Déconfiture n'est peut-être pas le mot juste. Disons « crise ». Et l'on retrouvera les péripéties, les remous qui agitent ces temps-ci la grande presse. Georges Conchon les a déjà évoqués différemment dans *Judith Therpauve*. Plongeant au tréfonds de lui-même dans sa recherche du bonheur, Aurélien sera amené à s'interroger sur le sens de sa conduite professionnelle, à en refuser la dépendance, même brillante, même prometteuse, et à donner sa démission avec éclat.

C'est ici que ce roman, d'apparence courtoise, d'écriture piquante, de mœurs parfois légères, s'accroche à des réalités plus graves.

Un journaliste, ce n'est pas seulement un numéro sur une carte professionnelle. Cette carte mentionne également une identité, une date et un lieu de naissance. C'est-à-dire une histoire. Et finalement de l'Histoire.

PAUL MORELLE.

★ ET LE BONHEUR, AURELIEN, de Rolande Meunier. Mercure de France, 230 p., 48 F.



Les dissonances de Jacques Desbordes

● *Un roman « ventriloque ».*

« *CES gens avaient fait irruption chez lui, portant un regard sur les lieux, voyant tout de suite le genre.* » Ce ne sont ni des huissiers ni des croque-morts. Simplement des déménageurs dont l'intrusion fait comme une brèche dans la vie de Pierre Bertheau. Après avoir vu sa vie emballée dans des cartons, il va vivre dans son nouvel appartement à Neuilly — « simple étape, caveau provisoire » — une saison de solitude et de remise en question.

A cette mise entre parenthèses, il y a aussi d'autres raisons. Pierre Bertheau, auteur du *Polyglotte muet*, est un homme entre deux âges, parvenu à ce « promontoire » d'où l'on regarde les deux versants de la vie. Il a le détachement ironique de l'écrivain doublé de son personnage, du « ventriloque » qui agite une marionnette bavarde. C'est là son lot : faire du roman dans le roman, en étant « encore plus tout le monde que tout le monde », et en braquant sur lui-même son regard narquois.

Une archéologie de soi-même

A partir de vieilles lettres, retrouvées lors du déménagement, Bertheau entreprend de faire, sous l'apparence d'un « roman sentimental », une sorte d'archéologie de lui-même. Ce qui le fascine ce sont ces instants où l'on voit, dit-on, avant de mourir, les images d'une vie défiler en quelques secondes. Ses points de repère à lui sont des visages féminins. Celui de Dimples, la jeune Anglaise avec qui, adolescent, il lisait *l'Ami Fritz* dans des tête-à-tête fiévreux ; celui d'Odile qui, brusque et fantasque, partage plus ou moins sa vie présente ; celui de Katia, la jolie voisine de Neuilly.

Les coïncidences s'accumulent. Si Katia a les dix-sept ans qu'avait alors Dimples, et aussi ses fossettes, Odile, lorsqu'elle fête ses trente ans, a exactement l'âge qui sépare le Pierre d'aujourd'hui du jeune « idiot » qu'il pense avoir été. Trente ans qui constituent sa propre vie d'homme. Tout cela figure une sorte de rébus, de puzzle que Bertheau s'acharne à déchiffrer dans un monologue intérieur, une « sous-réflexion » qu'alimentent quelques photos, des souvenirs fragmentaires, des rêves aussitôt notés. Il s'agit moins pour lui de se rappeler Dimples que de tenter de rassembler tous ceux qu'il a été, dans l'angoisse soudaine qu'il éprouve d'avoir peut-être à mourir sans même se connaître, de partir « à peine renseigné ».

C'est un joli roman en demi-teinte, précis et diffus à la fois. Jacques Desbordes, dont *Passage d'un doute* avait révélé le talent minutieux, choisit pour terrain un quotidien où le petit fait véridique est rongé par l'imposture, la sérénité grignotée par une impression insidieuse de discordance, de dissonance. On oscille sans cesse entre malice et malaise, jusqu'à ce que la déri-sk• joviale finisse, et c'est très bien ainsi, par l'emporter.

MONIQUE PETILLON.

★ LE POLYGLOTTE MUET, de Jacques Desbordes. Laffont, 235 p., 44 F.

Un remède swiftien

(Suite de la page 13.)

On y attend la naissance d'un enfant, le fils de Julien Roy qui commence à écrire la geste rétrospective de la Vita Nova qu'il a quittée le jour même de l'inauguration du Temple. Yeux dessillés sur quoi au juste ? Sur l'impossibilité d'être à la fois dans le monde tel qu'il est et hors du monde, de collaborer à cette exploitation de l'homme par l'homme, poussée jusqu'à l'extrême, quand on a reconnu pour siennes les valeurs d'amour, de paix, de liberté.

L'entrelacement des deux histoires correspond au dessein profond de l'auteur qui se veut doublement prophète : prophète de la fausse religion de demain, prophète de la vraie qui lui fera pièce. Au premier se rattache toute la partie satirique, swiftienne, du livre. C'est la meilleure et la plus inventive. Car convaincre l'humanité de se nourrir d'elle-même ne va pas de soi et entraîne des développements imprévus, ne serait-ce que l'utilisation des cimetières, désormais inutiles, par les promoteurs immobiliers.

La Vita Nova est un bien curieux livre, ambitieux par son dessein, authentique par l'immersion de l'auteur dans son œuvre, drôle par les caricatures qu'il brosse de nos technocrates, réaliste par le remploi détourné de nos faits divers quotidiens ou exceptionnels : la rénovation des hôtels du Marais d'où l'on expulse les pauvres qui sont peut-être aussi les derniers saints de notre monde, la création de villages de Thélème qui, par le confort et la drogue, conduisent à la mort heureuse, ou la sinistre expérience d'anthropophagie naguère vécue dans la Cordillère des Andes à laquelle l'Eglise avait accordée son blanc-seing. L'œuvre fourmille d'informations, se plie à une histoire, campe des personnages.

Menaces sur l'homme ? Jean-Olivier Héron, dans son roman apocalyptique en fait surgir une que ni les scientifiques ni les sociologues ne prévoyaient : les maîtres de l'économie de marché iront jusqu'à récupérer la mort qui, seule, dans son horreur et son absurdité s'oppose encore à leur tout-puissant contrôle. Cette contestation inquiète et inquiétante de notre civilisation ne saurait passer inaperçue.

JACQUELINE PIATIER.

★ LA VITA NOVA, de Jean-Olivier Héron. Le Cerf, 288 pages, 49 F.

Un voyage vers l'infini

PARHAN : une cité sur « le chemin de l'Extrême-Levant » qui « ouvre la porte des pistes du Nord ». C'est là aussi le point de départ du premier roman de Dominique Bromberger, *l'Itinéraire de Parhan au château d'Alamut et au-delà*. Le narrateur qui y parvient et nous la décrit est à la recherche de son frère disparu, parti, dit-on, pour découvrir le fabuleux métal bleu de la couronne des Tawils, plus éblouissant que le soleil.

On aura compris que nous allons accomplir un singulier voyage initiatique dans une Asie imaginaire. Etape par étape, nous suivrons sur les routes du Nord cet intrépide aventurier dans sa quête d'absolu. Car les indices se multiplient qui nous indiquent qu'il s'agit ici de tout autre chose que d'une recherche dans l'intérêt des familles : l'ultime but, annoncé au narrateur par une voix, c'est bien de rejoindre Alamut, « la forteresse bâtie au-delà de l'histoire », « penchée sur le toit de la Terre », là où le temps n'existe plus et où la matière livre son secret.

Ainsi vont se succéder pays et déserts inquiétants, civilisations étranges, créatures putrides, cités envoûtées. Ainsi allons-nous passer de danger en cataclysme et d'obstacle en énigme, rites et légendes extraordinaires se mêlant dans les discours de voix conseillères aux mises en garde et aux explications nébuleuses. Jusqu'à l'infini du temps et de l'espace...

Journaliste connu, Dominique Bromberger fait ici jouer toutes les facettes d'une imagination fiévreuse, encore tout éblouie de réminiscences orientales. A l'excès. Car on perd un peu la bonne étoile autant que son latin dans ce tumultueux rodéo de science-fiction aux couleurs de Vathek. L'individualité fragile même du héros-conteur se dissout dans une abondance de symboles, d'allégories et de jeux métaphysiques, impression lassante renforcée par une écriture qui accumule plus qu'elle ne chatoie. A la richesse inventive de l'auteur manque un lien de complicité réelle avec le lecteur — le fil d'Ariane de tout labyrinthe fantastique.

PIERRE KYRIA.

★ L'ITINERAIRE DE PARHAN AU CHATEAU D'ALAMUT ET AU-DELA, de Dominique Bromberger, Fayard, 215 pages, 45 F.

nouvelles

Vingt-huit leçons d'humour noir

● *On peut être à la fois moraliste, marxiste et exorciste.*

GILLES MASSON n'est pas un nouveau venu ; il a déjà publié deux romans, *la Machination* en 1974 et *la Ballade d'hiver* en 1976, aux Editeurs français réunis. Le recueil de nouvelles qu'il vient de donner au Sagittaire aurait pu être sous-titré *Vingt-huit leçons d'humour noir*. Ce genre, qui côtoie constamment l'horreur, s'emploie prudemment ; il suffit d'un dérapage de plume ou d'une erreur de style pour culbuter dans l'effroi.

Gilles Masson excelle avec une égale férocité et une exemplaire précision dans toutes les variations de cet humour.

« Objectif », il use tantôt de termes linguistiques pour se moquer des linguistes, tantôt d'un ton de rond-de-cuir pour châtier la bureaucratie. Ou encore il raconte, à la manière pseudo-féministe, l'application délirante d'une revendication sexiste ; ce dernier cas illustre précisément la méthode de notre moraliste.

Affirmer, en effet, que l'union sincère est impossible chez les humains invite à supprimer la mixité, à pratiquer « *l'élevage des femmes dans des fermes modèles* » *(Un mode de vie agréable)*, l'insémination artificielle et la sélection de « *souches féminines* ». La description de ce « bonheur des dames », le rend tout à coup insupportable.

Un autre exemple d'éducation par « électrochocs » figure dans *Ailleurs et nulle part* : des établissements spécialisés dans le suicide sont créés par une société qui ne souffre pas l'amateurisme générateur de désordres. Les candidats à la mort sont aidés à franchir ce cap délicat — même s'ils se ravisent. Le procès de la peine capitale est ici d'autant mieux instruit qu'il n'en est apparemment jamais question.

De même, il égratigne quelque peu la théorie de l'art pour l'art dans son *Rêve des mélomanes*. La mue déformant la voix des jeunes gens, ne convient-il pas, demande notre auteur imperturbable, de castrer les enfants dont le chant « *promet d'être splendide* », sans pour autant être taxé d'« ignominie » ?

Il sait s'amuser aussi, du côté de chez Swift, aux dépens notamment d'un curieux idolâtre de l'étron, qui périt étouffé dans une fosse septique *(la Plus Magnifique Contrefaçon du bonheur)*. Mais ce sont les méfaits de la bureaucratie, d'où qu'elle soit, qui excitent le plus sa verve. En voici quelques échantillons :

● Un gardien de phare, dont l'instrument de travail a été construit par erreur, est « oublié » par l'administration sur son îlot *(le Gardien de phare)*.

● Un fonctionnaire de la torture réclame la mutation d'un confrère dont le zèle entraîne la mort des victimes avant qu'elles aient donné un renseignement *(Une note de service)*.

● L'appel pour un statut démocratique du mouchard, ce « *romantique de la délation* », qui pourrait sinon « *cesser le travail et se mettre en grève* » *(Une revendication réaliste)*.

Deux textes prennent une saveur particulière quand on sait que Gilles Masson est secrétaire au groupe communiste de l'Assemblée nationale, c'est-à-dire bien placé pour observer les mœurs politiques.

Dans le premier, il se livre à une série d'observations sur ses camarades *(Entomologie des communistes)* comme s'il s'agissait d'insectes, pour mieux ridiculiser le ton de certains anti-communistes — primaires et évolués.

Dans le second *(Une nouvelle adhésion)*, il donne une information qui agacera quelques cellules : Staline, qu'on croyait mort, est de retour. « *Dans la capitale soviétique*, annonce Gilles Masson, *Staline a déposé sa demande d'adhésion et la procédure suit son cours.* »

Cela prouve qu'on peut être à la fois moraliste, marxiste et exorciste.

Gilles Masson, qui a réponse à tout, affirme quelque part : « *Les meilleurs écrivains qui réussissent à survivre sont aussi ceux qui sont les meilleurs tireurs.* »

Et qui ont les nerfs les plus solides...

BERNARD ALLIOT.

★ AUX DERNIERES NOUVELLES, de Gilles Masson. Editions Sagittaire, 265 pages, 39 F.



Le coup d'archet de Roger Caillois

(Suite de la page 13.)

Pas d'admiration aussi farouche sans injustice envers les auteurs qu'elle relègue : dans la lignée des poètes dont l'intelligence refuse d'abdiquer, Mallarmé mérite peut-être mieux que d'être réduit à son vers fameux : « *L'aboli bibelot d'inanité sonore.* » On aimerait également connaître l'avis de Caillois sur les contemporains qui, quoi qu'il y paraisse parfois, nourrissent les mêmes préventions que lui à l'égard de l'obscurité et de l'arbitraire : sur un Michel Deguy ou un Yves Bonnefoy, dont l'entretien ci-contre montre qu'il livre aussi la chasse à l'automatisme et à l'inessentiel...

ROGER CAILLOIS ne manifesterait pas une telle horreur de l'indémontrable s'il n'en éprouvait, à ses heures, la tentation. Ainsi lorsque, dans *la Mante religieuse, Méduse et Cie,* et aujourd'hui avec *le Champ des signes,* il se fait fort d'apercevoir entre la matière et la pensée les constantes d'une « poétique généralisée ».

Son intuition peut se résumer de la façon suivante : puisque l'univers est limité et indivisible, pourquoi ne pas supposer que minéraux et spéculations ou divagations de l'esprit, que cristaux et rêveries, silices et discours, sables et fables, obéissent aux mêmes énergies retorses, elles-mêmes régies par une même syntaxe dérobée ?

La preuve ? Si vous prenez des légendes remontant anonymement à la nuit des temps comme celles, communes à la Bible et au Coran, des dormants enterrés en musique, du flûtiste de Hamein, ou d'autres mythes voisins venus du Japon, sans parler des berceuses et des marches militaires, les pouvoirs pétrifiant de certaines vibrations magiques y font étrangement écho aux rythmes qui ont tourmenté les hyperboles des silex, ou dont Chaldni a prouvé, au dix-huitième siècle, qu'ils gouvernent le minéral comme l'aimant orchestre la limaille...

DE ce soupçon de continuité, Roger Caillois tire la conclusion que, à l'inverse du « *la matière demeure et la forme se perd* » de Ronsard, la matière s'évapore et que le modèle persiste. Quant aux saccades sommaires d'où sortiraient quartz et songes, il se contente d'observer qu'elles lient fraternellement les hommes à leur planète, sans se

par Bertrand Poirot-Delpech

risquer, lui qui interdit au poète « toute révélation transcendante », à en dire plus sur ce cosmique coup d'archet...

Rien donc qui excède les règles prescrites ailleurs, ni les rêves d'analogie de saint Bonaventure, ou les supputations d'un Mircéa Eliade sur la bipolarisation universelle. Et pourtant Caillois se juge d'une témérité extrême. Il s'abrite derrière l'idée d'une cohérence de l'imaginaire, lancée par Dumézil. Il multiplie les formules de précaution : ce ne serait là qu'audace hasardeuse, que réflexion extravagante sur de la disparate et du fallacieux, que satisfaction amère ! On dirait d'un adolescent d'autrefois, prenant une volupté secrète à confesser ses hardiesses !

C'EST qu'effectivement l'artiste, chez Caillois, crève d'envie de pécher contre le savant, et la poésie de s'évader de la minéralogie ou de la littérature comparée.

Vous connaissez l'histoire du mendiant du pont de Brooklyn, dont un passant fait décupler les recettes en écrivant sur sa pancarte, au lieu du simple mot « aveugle » : « le printemps arrive, et je ne le verrai pas » ? Ce n'est pas sans raison que Caillois cite cette efficacité émotionnelle des mots en exemple des privilèges et sortilèges de l'écriture. Ce n'est pas sans raison non plus qu'il a renoncé, après trente ans, à la sociologie. Le vrai, c'est que ce serviteur de la raison aime d'amour le mystère frémissant des mots.

Il s'en cache à demi derrière ses exigences et ses excuses, comme un amant qui craint d'être indigne de sa passion, mais chaque ligne de lui trahit une jubilation de flûtiste de Hameln créant de la danse et du destin avec son seul fifre. Tout le bonheur d'écrire et de lire est dans cette jouissance contagieuse du mot juste, de l'exact son. Je pense, ici, aux analogies saisissantes entre les fantaisies tectoniques et les ondes de nos viscères ou de nos sentiments. Quoi de plus suggestif, et de subtilement contraire à la raison, que les notions morales de patience, de lancinement, de candeur, d'esclandre, de nostalgie ou d'arrogance, appliquées aux caprices des cailloux !

Quand, l'œil collé au mystère du monde comme sur une partition indéchiffrable, Roger Caillois évoque un imperceptible coup d'archet qui aurait tout régenté, allons donc, c'est un violoniste qui parle !

★ APPROCHES DE LA POESIE, de Roger Caillois. Bibliothèque des sciences humaines. Gallimard, 270 pages, 75 F.

★ RENCONTRES, de Roger Caillois. Presses Universitaires de France, 304 pages, 64 F.

★ LE CHAMP DES SIGNES, de Roger Caillois. Hermann Editeur, 94 pages, 48 F.

Yves Bonnefoy

Les poèmes d'Yves Bonnefoy ont été recueillis en un volume cette année par le Mercure de France, leur principal éditeur. Ce rassemblement connu chez les Anglo-Saxons sous le nom de « Collected Poems », où il marque toujours une consécration, permet de saisir une création dans son déploiement.

Yves Bonnefoy a bien voulu répondre par écrit aux questions qu'Alain Bosquet lui a posées sur la poésie et sur sa poésie. C'est donc un texte de lui que, sous forme d'entretien, nous publions ci-dessous, tandis qu'un autre poète, Jean-Claude Renard, s'interroge sur les rapports de cette parole avec l'absolu.

Alain Bosquet de son côté présente dans son altière pureté la courbe d'une recherche qui se développe aussi bien dans l'essai que dans le poème.

★ POEMES d'Yves Bonnefoy, Mercure de France, 244 pages, 90 F.

★ Dessin d'ORLIC.

Comme hors du siècle

YVES BONNEFOY est tout intériorisé. Dans les années 50, sous une chevelure en pin-parasol, ondoyante et épaisse, seul le regard, d'un bleu presque métallique, ne fuyait pas. Le geste s'effaçait avant de s'affirmer, et l'ensemble du corps glissait à la surface de lui-même, rasant les choses et les êtres : on avait peur de l'effaroucher par la parole ou la simple présence. Il disait des mots denses mais heurtés, graves et extorqués au mutisme. On en était et gêné et ébloui. En public, en revanche, le verbe, du haut de l'estrade, se faisait véhément, comme s'il se libérait en faisant exploser des poèmes nés pour la pénombre. Il fallait, pour le connaître, quitter ses écrits, d'où le siècle était exclu.

On pouvait alors apprendre qu'il était né à Tours en 1923, et qu'il avait fait des études de mathématiques et de philosophie, dans sa ville natale, puis à Poitiers et à Paris, où il était arrivé en 1944. La poésie lui est venue avec prudence : avant la trentaine on ne lui découvre que quelques pages. Il préfère — car il est de la race des Gracq et des Michaux — ne pas prendre part au lyrisme officiel qui suit la Libération : toute son activité s'organise autour de la notion de l'ambiguïté et de l'absolu en poésie ; continuer à sa manière les recherches de Rimbaud et de Mallarmé lui semble plus noble que de séparer le bien du mal, dans un « engagement » qu'il réprouve. Il se spécialise d'ailleurs dans l'étude de la peinture italienne, la baroque en particulier, et dans l'histoire de l'évolution poétique, qu'il enseigne en France et aux Etats-Unis.

Des pouvoirs secrets

Ayant pris, une fois pour toutes, ses distances, il peut publier des livres rares, qui charmeront les amateurs d'art et de poésie, sans que la moindre concession au public ne les entache. A partir de *Du mouvement et de l'immobilité de Douve*, en 1953, il est un poète qui invite le lecteur à s'interroger sans fin sur le pour et le contre de tout sentiment, de toute identité, de toute association d'idées ou de vérités contradictoires. Comme jadis Valéry, lorsqu'il suivait la naissance d'une pensée, du subconscient jusqu'à la mise en mots clairs, il suit une trajectoire admirablement précise dans ses termes et irrémédiablement vouée à la multiplicité foncière, dans sa conception. L'art est pour lui analyse et re-création : il n'affirme rien que la constante métamorphose du vrai insaisissable en possible éclatant. Que nous soyons sans cesse attentifs à nos pouvoirs secrets le comble : il nous faut accomplir l'effort de les garder intacts et sans espoir d'explication.

Les années 50 et 60 sont marquées par d'habiles et harmonieuses traductions de Shakespeare : *Henri IV*, *Jules César*, *Hamlet*, *Roméo et Juliette*, etc. La pensée d'Yves Bonnefoy, elle, s'exprime en des essais, dont *l'Improbable*, en 1959, où l'on peut lire ce passage révélateur : « *La cérémonie de l'obscur est la fatalité de toute œuvre. Mais souvent la poésie ne se l'avoue pas, ne se connaît pas, ne consent pas à donner une liberté et un nom aux pouvoirs mystérieux qu'elle célèbre.* » Cet acquiescement au mystère et à la divine perplexité, on les trouve dans sa deuxième œuvre majeure, *Hier régnant désert*, paru en 1958 : c'est un chant de l'amour considéré comme exaltation de la mort et de l'absence, niées par l'être aimé. Mais il est loisible à tout lecteur d'y voir d'autres morales, d'autres prolongements, d'autres démentis.

L'histoire de la peinture prend une place de plus en plus importante dans l'enseignement et les écrits d'Yves Bonnefoy. Le commerce de plusieurs peintres abstraits, dont Ubac, lui offre des comparaisons avec sa propre manière d'être : la perfection du non-figuratif exerce sur lui un attrait profond. Comme antidote, ce sont les artistes du dix-septième siècle italien qui le précipitent dans un dédale de formes enchevêtrées et surabondantes où, dirait-on, les excroissances, à force de trop exprimer, aboutissent à un étouffement de leurs significations. Les poèmes de *Pierre écrite* traduisent ce genre-là de correspondances, au sens baudelairien, en 1965, tandis que, sur le plan de l'essai, *Un rêve fait à Mantoue*, et une étude très détaillée, *Rome en 1630 : l'horizon du premier baroque*, complètent une vision esthétique qui s'étend désormais au-delà du verbe.

Dans les années 70, ce sont les difficultés d'interprétation qui hantent Yves Bonnefoy : comment être, comment penser, comment écrire, comment choisir tel ou tel instrument de communication ? Alors même que ces hantises l'assiègent, son style se fait de plus en plus lumineux, et comme allègre, de constater, dans tous les domaines de la sensibilité, les affres du choix. En prose, ce chant — un Bach nervalien *qui dans son romantisme du refus polirait sans arrêt ses élégance*, — donne les superbes pages sur l'incertitude foncière que sont *le Nuage rouge* et *Rue traversière*, en 1977. En poésie, *Dans le leurre du seuil*, deux ans plus tôt, sur un rythme plus large que d'habitude, livre ce qu'on aimerait appeler un mouvement perpétuel d'épopée abstraite, avec des ruptures destinées à écarter les vertiges du discours ou de la rhétorique.

La chevelure grisonne. Le regard reste perçant, et devient par moments inquiet. Les paroles, mesurées, vibrent plus que jadis sur leur crainte de trop signifier. Le corps, à peine tassé, a des mouvements furtifs, et une fois encore s'escamote devant ses membres, accusés de trop se manifester. Il incarne une attitude héroïque et merveilleusement importune : l'anti-message devenu symphonie triomphante.

A. B.

Une découverte émerveillée

EN 1953, *Douve* me fut un émerveillement. J'y trouvai ce que je cherchais pour ma part : un poème dont la prosodie ne souffrit ni des excès du traditionalisme ni de ceux du modernisme mais proposa, par son équilibre, un langage original aussi beau (oui) que riche de sens. L'unité de « l'acte de connaître et de nommer » s'y manifestait à partir de l'appréhension d'un monde réduit à sa réalité physique et irrémédiablement habité par la mort. Celle-ci ne débouchant, selon Bonnefoy, que sur le néant — l'esprit, l'existence, la parole poétique elle-même devaient donc à la fois l'accepter et l'affronter pour tenter de découvrir un lieu vivable jusque dans l'impossibilité de vivre, et pour essayer de « fonder un nouvel espoir » pur de tout recours à la métaphysique ou à la religion.

C'est sans doute pourquoi *Hier régnant désert* accroissait l'accent mis sur la finitude du monde, le fait de ne pouvoir vaquer qu' « aux travaux du temps et de la mort », la nécessité de tenir « l'imperfection » de tout pour « la cime » : l'unique vérité. L'expérience de l'amour me parut éclairer *Pierre écrite* d'une lumière un peu différente. Mais malgré « *le sens mystérieux de ce qui n'est que simple* », l'évocation d'une mort « *nourrice encor, mais d'immortalité* », l'éventualité improbable d'un réel portant « *le reflet d'un autre jour* », ou l'espérance d'une transparence et d'une approche permettant presque de toucher l'être *concret*, — ce poème, lui non plus, n'annulait pas l'écart subsistant entre le désir de la « présence » et la « présence » elle-même. Aussi la réponse à l'interrogation ontologique demeurait-elle un refus radical de l'absolu par le relatif.

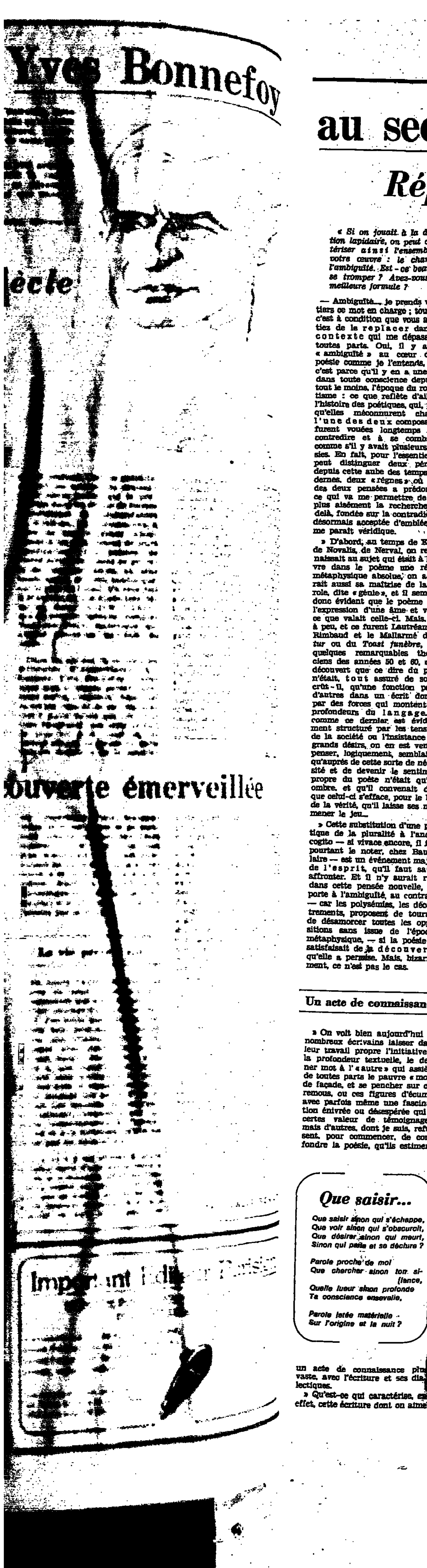
La vie prête à soi

En lisant l'admirable *Dans le leurre du seuil*, j'eus pourtant l'impression que s'y effectuait un certain passage du négatif au positif. J'entends que, pour la première fois peut-être, Bonnefoy (avec une chaleur particulière, presque avec piété) faisait ou laissait surgir des « mots profond », une signification privilégiant sans ambiguïté les liens du moi avec le monde contemplé et le langage qui parle d'eux et de soi. Les tensions, en tout cas, s'y calment, s'ouvrent sur un plein consentement à l'immanence et aux richesses qu'elle ne cesse pas de nous offrir.

L' « ici » y est opposé à toute « *vaine carte d'une autre terre* » — et le « *mauvais désir de l'infini* » rejeté au profit d'un moi qui, par sa nudité même, estime alors pouvoir reconnaître et accueillir ce qu'il n'est pas. De sorte qu'en disant « *la vie enfin prête à soi et non à la mort* » ; en regardant son enfant prendre « *la main du temps vieilli, la main de l'eau, la main des fruits dans le feuillage* » et les guider « *muets dans le mystère* » d'une existence, d'un univers, d'un destin essentiellement formés d'antinomies, — le poète pense conduire « l'épars » à « l'indivisible » et parvenir à la paix d'une certitude issue de sa propre acceptation d'une « maison » à jamais inachevable. Par suite, la seule sagesse valable à ses yeux est d'admettre que l' « ailleurs » (ou la transcendance) est impossible, tout en continuant de faire confiance aux inépuisables « *réserves de songe de la terre* ».

Cette éthique pose-t-elle un point final ? Ou cache-t-elle encore, sinon la blessure de quelque obsession du Sacré, du moins la conscience d'une fermeture foncière à la foi, d'une innocente incapacité de rencontrer ce mystère des mystères que nous appelons « Dieu » ? Il m'arrive de me le demander... Quoi qu'il en soit, c'est tout cela — pour moi parfois déconcertant si ce n'est contraire à mes convictions les plus intimes, mais toujours fascinant et bouleversant par l'authenticité et la grandeur du propos — qui fonde mon admiration pour l'œuvre d'Yves Bonnefoy.

JEAN-CLAUDE RENARD.



au secret du poème

Réponses à trois questions

« Si on jouait à la définition lapidaire, on peut caractériser ainsi l'ensemble de votre œuvre : le chant de l'ambiguïté. Est-ce beaucoup se tromper ? Avez-vous une meilleure formule ?

— Ambiguïté... je prends volontiers ce mot en charge ; toutefois c'est à condition que vous acceptiez de le replacer dans un contexte qui me dépasse, de toutes parts. Oui, il y a une « ambiguïté » au cœur de la poésie comme je l'entends, mais c'est parce qu'il y en a une déjà dans toute conscience depuis, à tout le moins, l'époque du romantisme : ce que reflète d'ailleurs l'histoire des poétiques, qui, parce qu'elles méconnurent chacune l'une des deux composantes, furent vouées longtemps à se contredire et à se combattre, comme s'il y avait plusieurs poésies. En fait, pour l'essentiel, on peut distinguer deux périodes depuis cette aube des temps modernes, deux « règnes » où l'une des deux pensées a prédominé, ce qui va me permettre de dire plus aisément la recherche au-delà, fondée sur la contradiction, désormais acceptée d'emblée, qui me paraît véridique.

» D'abord, au temps de Keats, de Novalis, de Nerval, on reconnaissait au sujet qui était à l'œuvre dans le poème une réalité métaphysique absolue, on admirait aussi sa maîtrise de la parole, dite « génie », et il semblait donc évident que le poème était l'expression d'une âme et valait ce que valait celle-ci. Mais, peu à peu, et ce furent Lautréamont, Rimbaud et le Mallarmé d'*Igitur* ou du *Toast funèbre*, puis quelques remarquables théoriciens des années 50 et 60, on a découvert que ce dire du poète n'était, tout assuré de soi se crût-il, qu'une fonction parmi d'autres dans un écrit dominé par des forces qui montent des profondeurs du langage. Et comme ce dernier est évidemment structuré par les tensions de la société ou l'insistance des grands désirs, on en est venu à penser, logiquement, semblait-il, qu'auprès de cette sorte de nécessité et de devenir le sentiment propre du poète n'était qu'une ombre, et qu'il convenait donc que celui-ci s'efface, pour le bien de la vérité, qu'il laisse ses mots mener le jeu...

» Cette substitution d'une poétique de la pluralité à l'ancien cogito — si vivace encore, il faut pourtant le noter, chez Baudelaire — est un événement majeur de l'esprit, qu'il faut savoir affronter. Et il n'y aurait rien, dans cette pensée nouvelle, qui porte à l'ambiguïté, au contraire — car les polysémies, les décentrements, proposent de tourner, de désamorcer toutes les oppositions sans issue de l'époque métaphysique, — si la poésie se satisfaisait de la découverte qu'elle a permise. Mais, bizarrement, ce n'est pas le cas.

Un acte de connaissance

» On voit bien aujourd'hui de nombreux écrivains laisser dans leur travail propre l'initiative à la profondeur textuelle, le dernier mot à l'« autre » qui assiège de toutes parts le pauvre « moi » de façade, et se pencher sur ces remous, ou ces figures d'écume, avec parfois même une fascination enivrée ou désespérée qui a certes valeur de témoignage ; mais d'autres, dont je suis, refusent, pour commencer, de confondre la poésie, qu'ils estiment

> ### *Que saisir...*
>
> *Que saisir sinon qui s'échappe,*
> *Que voir sinon qui s'obscurcit,*
> *Que désirer sinon qui meurt,*
> *Sinon qui parle et se déchire ?*
>
> *Parole proche de moi*
> *Que chercher sinon ton silence,*
> *Quelle lueur sinon profonde*
> *Ta conscience ensevelie,*
>
> *Parole jetée matérielle*
> *Sur l'origine et la nuit ?*

un acte de connaissance plus vaste, avec l'écriture et ses dialectiques.

» Qu'est-ce qui caractérise, en effet, cette écriture dont on aime tant maintenant isoler le phénomène, et que l'on pratique pour elle-même ? Elle laisse les signifiants se mettre en rapport entre eux dans un champ — la page, le livre en cours — où, qu'on accepte ce fait ou non, n'intervient plus authentiquement ce qui détermine pourtant notre existence effective, dans le vécu, et qui est le temps que nous subissons, les limites, les simultanéités imprévues, le débordement de nos gestes par le hasard, etc., tout ce qu'on peut nommer notre incarnation avec ce que celle-ci demande de décisions rapides, de choix sans retour, d'obstination — et de réflexion aussi, attentive ou compassionnée, sur ces aspects du réel.

» Il s'ensuit, à mon sens, que si elle laisse bien parler le désir, librement, comme déjà le faisait le rêve, l'écriture absolutisée ne connaît pas notre condition véritable, où le désir pourtant doit se reclasser, se mettre même en question ; et qu'elle s'arrête ainsi

> ### *Dans le leurre du seuil*
>
> *Heurte,*
> *Heurte à jamais.*
>
> *Dans le leurre du seuil.*
>
> *A la porte, scellée,*
> *A la phrase, vide.*
> *Dans le fer, n'éveillant*
> *Que ces mots, le fer.*
>
> *Dans le langage, noir.*
>
> *Dans celui qui est là*
> *Immobile, à veiller*
> *A sa table, chargée*
> *De signes, de lueurs. Et qui l'est appelé*
>
> *Trois fois, mais ne se lève.*

sur le seuil, quand on devrait forcer cette porte. Car on le peut, ou pour mieux dire, il le faut.

Un rapport lucide à soi-même

» Prétendrait-on que toute pensée de l'instant vécu, du destin, de la valeur, ne serait jamais qu'illusoire, à cause justement de ce que nous cachent nos mots, que je répondrai qu'il faut bien en avoir une, l'urgence étant là, devant nous, de notre lieu à organiser ; et qu'il y a au moins un objet, l'unité, l'au-delà des significations toujours relatives, qui échappe aux leurres de l'écriture, — alors qu'il est justement le fondement suffisant, encore que difficile, d'un rapport lucide à soi-même.

» Qu'avons-nous fait depuis le début de l'humanité, sinon vouloir être l'origine et non simplement un aspect du sens qu'a commencé le langage ; sinon nous arracher du donné pour créer le monde ? L'être n'est pas, mais nous l'instituons. Sujets parlant, nous ne sommes pas mais aussi nous sommes, tel est notre statut qui a inventé l'avenir. Ecriture de fait, autrement dit, nous sommes voués à vouloir ce qui la dénie, la parole. Et puisque dorénavant nous savons comme jamais dans l'histoire ce que sont les fatalités de l'écriture, laquelle n'est d'ailleurs pas l'apanage de l'écrivain mais travaille toutes nos actions, tous nos gestes, eh ! bien, il va falloir, c'est l'ambiguïté que j'acceptais tout à l'heure, assumer *à la fois* ces deux savoirs, ces deux ontologies qui se contredisent.

» Au-delà des poétiques contraires de l'expression et de l'écriture, la *vérité*, c'est cette « double postulation » — voici que revient Baudelaire — ; et quant à la poésie, c'est à mes yeux le pressentiment, en tout cas l'espoir, que cette contradiction n'est que pour un temps, et qu'un jour la présence humaine et les signes qu'elle a créés et qui aujourd'hui lui échappent — le « Je » et l'« autre », disait Rimbaud — échangeront avec gloire et joie une « réciprocité de preuves ».

— Dans le détail, tout chez vous est limpide et d'un langage exemplaire par sa magie inéquivoque. Voyez-vous entre vos vers et leur signification une disparité voulue, ou au contraire une unité invisible ?

— Je suis surpris d'entendre parler de limpidité à mon propos, encore que ce ne soit pas la première fois. De mon côté du poème, j'ai surtout l'expérience d'images qui me viennent obscures et qui le restent, et de contradictions que je n'arrive pas à lever. Mon premier livre fut dominé, dirigé, par une figure dont je ne maîtrisais pas le sens, — quant au dernier il a commencé brusquement par le surgissement de phrases violentes et totalement imprévues à propos de la mort d'un chien dont j'ignorais jusqu'à l'existence, et là encore, je ne sais pas si j'ai fini par comprendre ce qui se jouait dans cette image, malgré les quelques années de mon travail au-delà.

Réduire l'obscurité fondamentale

» Cette impression de limpidité, je suppose qu'elle vient de l'effort que je fais pour réduire au maximum le terrain de l'obscurité fondamentale, afin d'en mieux saisir le lieu dans ma conscience sinon le sens. Ce serait un peu comme une équation que l'on réduirait, comme on dit aussi, à sa forme canonique, qui contient toujours l'inconnue. Et il s'agit donc, au total, d'une « transparence » d'intellection plus que, disons, d'existence. Encore que je voudrais bien, certes, être capable de simplifier quelques façons d'être, quelques moments de ma vie, au point de pouvoir user des mots qui les disent avec clarté ou même lumière. Ce sont ces mots rajeunis le bel or que notre alchimie sans moyens essaye toujours de produire.

— Comment travaille le poète ? La gestation est-elle longue ? Le soin et la correction sont-ils délibérés ou bien le vers naît-il spontanément ?

— C'est un long travail, et cela pour plusieurs raisons. D'abord, puisqu'il s'agit donc, non simplement d'écrire mais d'interpréter une condition, d'essayer même de la changer, il faut faire des choix, dans sa propre vie, vérifier des attraits, des affections, laisser mûrir ou se perdre l'engagement ou le sens que l'on a crus praticables, et cela demande qu'on rompe avec certains emportements de nos mots, qui sont présomptueux, pour s'ouvrir au temps de la vie, en particulier aux sentiments qui varient avec les divers âges.

» Je sens bien que les quatre livres que j'aie publiés à ce jour sont essentiellement des étapes, sur un parcours d'existence, que je n'aurais pu faire plus rapides, serais-je même allé droit. Et j'ai gardé longtemps et je garde encore en moi des fragments qui avaient ou ont toujours la demi-obscurité de sentiments à venir, déjà pressentis mais encore inactualisables.

» D'autre part, celui qui écrit avec un minimum d'exigence apprend vite, je crois, que son travail ne se fait jamais tout entier sous le contrôle de sa conscience : non parce qu'elle s'y refuserait, au moins peut-il l'espérer, mais du fait de son encombrement conceptuel, qui la ralentit et l'égare. Que de projets qui ont fait long feu ! Et comme par réciproque, à chaque fois que j'ai vu paraître dans l'écriture un élément vraiment neuf, c'est de mon inconscient qu'il venait, qui l'avait formé le premier, de par son aptitude plus grande à la perception des signes, à la formation des symboles. Mais s'il en est ainsi, il faut donc constamment interroger cette autre parole, et cela aussi prend du temps.

» Ecrivant, je commence toujours par lui offrir du silence, mais il ne faudra pas que ce soit alors l'automatisme surréaliste, qui est prompt à venir mais prompt aussi à nous perdre, car il charrie tant d'inessentiel que cela ressemble à une censure. J'essaie tout au contraire de repérer telle image ou « idée » ou simple rapport de mots qui brillent, mais faiblement, aux confins en grisaille de la conscience, puis de les retenir, puis de les mettre en relation avec d'autres et d'autres encore, qui se donnent semblablement, et cela non sans tâtonner, non sans hésiter, à la façon de l'archéologue qui doit apparier entre elles des inscriptions sans connaître encore la langue qui leur est peut-être commune ni bien entendu leur message.

» Au début donc, ce sont de simples parcelles, en-deçà encore de la qualité poétique, qui est une pensée qui s'affirme, et une clarté qui se fait ou en tout cas une tension qui se marque en connaissance de cause. Puis j'interprète, comme je peux, apprenant de ces images premières les grands symboles qui me feront mieux comprendre les situations où je suis, et dont maintenant je pourrai parler dans le livre. En somme, c'est une langue qui m'est donnée peu à peu.

» Et quand le livre prend fin, ce que je constate plus que décide, c'est que je ne puis plus progresser, pour quelque raison, dans l'étude de cette langue de ce moment de ma vie. Sur quoi il ne me reste plus qu'à retourner avec elle à l'existence vécue, pour vérifier et approfondir ce commencement d'un savoir, ou constater ses limites et le voir se désagréger. Après chacun de ces quatre livres j'ai ainsi cessé d'écrire des poèmes, à chaque fois pour plusieurs années. »

YVES BONNEFOY.

> ### *Théâtre III*
>
> *Il s'agissait d'un vent plus fort que nos mémoires,*
> *Stupeur des robes et cri des rocs — et tu passais devant ces flammes*
> *La tête quadrillée les mains tendues et toute*
> *En quête de la mort sur les tambours exultants de tes gestes.*
>
> *C'était jour de tes seins*
> *Et tu régnais enfin absente de ma tête.*
>
> ### *Toute la nuit*
>
> *Toute la nuit la bête a bougé dans la salle,*
> *Qu'est-ce que ce chemin qui ne veut pas finir,*
> *Toute la nuit la barque a cherché le rivage,*
> *Qu'est-ce que ces absents qui veulent revenir,*
> *Toute la nuit l'épée a connu la blessure,*
> *Qu'est-ce que ce tourment qui ne sait rien saisir,*
> *Toute la nuit la bête a gémi dans la salle,*
> *Ensanglanté, nié la lumière des salles,*
> *Qu'est-ce que cette mort qui ne va rien guérir ?*
>
> ### *L'imperfection est la cime*
>
> *Il y avait qu'il fallait détruire et détruire et détruire,*
> *Il y avait que le salut n'est qu'à ce prix.*
>
> *Ruiner la face nue qui monte dans le marbre,*
> *Marteler toute forme toute beauté.*
>
> *Aimer la perfection parce qu'elle est le seuil,*
> *Mais la nier sitôt connue, l'oublier morte,*
>
> *L'imperfection est la cime.*



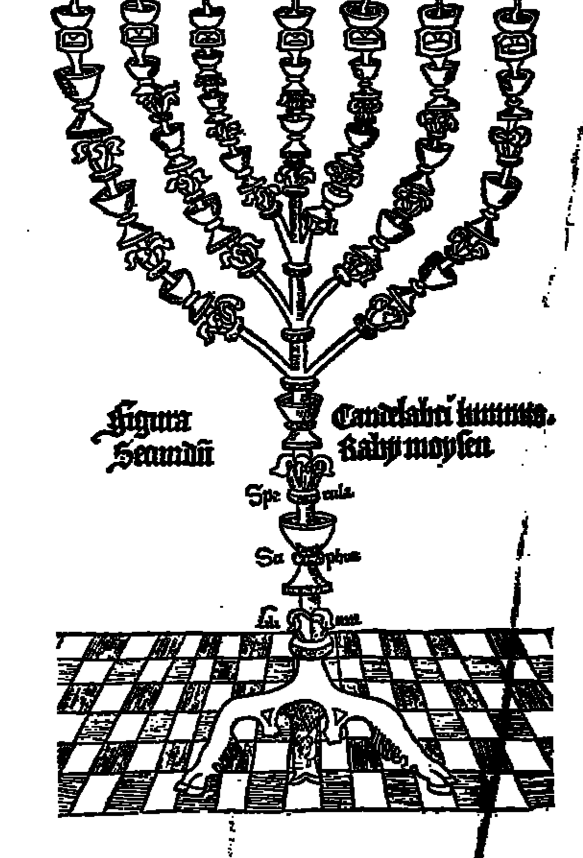
société

LE SEPTIÈME JOUR DE LA CRÉATION

● ***Racontée avec minutie et rigueur : la célébration du Shabbath dans un petit village juif polonais de jadis.***

LE regard de l'ethnologue quand il est chargé d'idéologie et de préjugés altère son témoignage et ceux sur qui il porte. Seuls son ascèse, son effacement, permettent de saisir l'essentiel : ce qui rapproche, au-delà de leur différence fabuleuse, le pêcheur de Fécamp et le juif polonais, l'Indien Sioux et l'instituteur d'Anatolie. Dans sa collection « Terre humaine », qu'il dirige depuis des années, Jean-Malaurie a choisi, plutôt qu'aux observateurs « impartiaux », de donner la parole aux acteurs de l'histoire : des auteurs « anti-auteurs » (même s'ils se nomment Claude Lévy-Strauss ou Georges Balandier, Adélaïde Blasquez ou Pierre-Jakez Hélias), des héros « anti-héros », un serrurier de Paris, un Breton du pays bigouden, une musulmane haoussa du Nigéria.

Aujourd'hui, avec Josef Erlich, simple fonctionnaire de Tel-Aviv, nous quittons les neiges de Thulé et ses rois, les tropiques de la tristesse, l'élégance noble des bédouins d'Arabie, pour pénétrer dans le monde du village juif de Pologne, le Sttethl célébrant le Shabbath, tel qu'il était jusqu'en 1942, lors de son anéantissement criminel.



La fiancée d'Israël

Alexandre Derczansky (1) nous rapporte de Pologne une légende : « *C'était l'automne, les Juifs fuyaient les massacres des croisés. Ils atteignirent une forêt où les arbres perdaient leurs feuilles et, soudain, ils tombèrent en arrêt devant l'une d'elles où était gravé en hébreu* Po-Lin *(ici on reposera).* » Pour le peuple juif la Pologne symbolisera longtemps la terre du repos, un repos bien précaire, mais quand même la terre de Shabbath.

Josef Erlich, âgé de soixante-dix ans, nous vient de cette Pologne-là. Il vit depuis 1933 en Israël, où il a été maçon, agriculteur, fonctionnaire. De ses souvenirs d'enfance et de jeunesse, à Wolbrom, près de Cracovie, près d'Auschwitz aussi, il reconstruit avec des mots-pierres le village juif de jadis. Erlich n'est pas plus romancier qu'ethnologue. Tant mieux. Il se limite à nous raconter avec minutie, de l'intérieur, directement impliqué, les préparatifs et la célébration du septième jour de la création, jour de prières et d'étude, jour de repos absolu, dans une famille de petits colporteurs.

La préparation du Shabbath, « Fiancée d'Israël » pour les Juifs religieux, commence fiévreusement le jeudi. La fête, autour de laquelle la semaine se structure, débute vendredi soir avec l'obligation, pour toute femme juive âgée de plus de trois ans, d'allumer les bougies. Elle prend fin samedi soir par une cérémonie qui sépare le jour sacré des jours à venir. Les commandements imposés par la stricte observance du repos sabbatique sont tellement importants et nombreux que les jeunes, aujourd'hui, se demandent, avec humour, si Dieu avait créé le Shabbath pour l'homme ou inversement. Pourtant, la joie, la promesse de paix que ce jour de communion intense avec l'Eternel apporte encore maintenant aux centaines de milliers de familles croyantes, sont plus importantes encore.

Un parfum d'éternité

Le texte d'Erlich, qui, avec ses annexes, sollicite une multiple lecture, s'organise en trois volets, jeudi soir et vendredi, les préparatifs, samedi, le Shabbath. Son regard plein d'amour surprend la manifestion du sacré dans la banalité des gestes les plus quotidiens, dans la présence des objets les plus usuels. De cette prose lente, attentive, de ce témoignage au parfum d'éternité, un étrange envoûtement se dégage qui gagne, peu à peu, le lecteur. On reconnaît la vision inspirée de Bresson, derrière sa caméra, ou celle du cinéaste japonais Kaneto Shindo, l'auteur de l'*Ile nue*.

Ce livre est aussi une source de renseignements sur la culture — dans son sens le plus large — d'une communauté spirituelle qu'on a tenté de détruire mais qui subsiste, très vivante, à Jérusalem, à New-York, à Anvers, à Paris et même à Moscou : cuisine, hygiène, habillement, objets domestiques, mobilier, le moindre détail s'inscrit dans la tapisserie magique que Josef Erlich, bien servi par ses traducteurs, a tissée pour louer le Créateur et pour perpétuer la tradition de son peuple.

Dans cette œuvre, où l'on voit un pont s'établir entre le juif et son Dieu, le psychologue, l'historien, le sociologue, trouveront largement leur compte, d'autant plus que les travaux accessibles consacrés au Sttethl et au Shabbath (2) sont plutôt rares. En filigrane, des hiérarchies subtiles se dessinent entre les riches notables et les petits colporteurs, des circuits économiques compliqués, un comportement familial spécifique. Plus inquiétantes encore — car rappelant d'anciennes horreurs et annonçant celles à venir — les relations qui s'établissent entre juifs et gentils, châtelain, officier de police et paysans, tantôt tendues, tantôt calmes, mais toujours exemptes de tendresse.

EDGAR REICHMANN.

★ **LA FLAMME DU SHABBATH. Le Shabbath — moment d'éternité — dans une famille juive polonaise, Joseph Erlich. Trois annexes, index thématique. Traduit du yiddish par Marc et Léa Rittel. Plon, Terre humaine, coll. dirigée par Jean Malaurie, 298 p. illus., 58 F.**

(1) Annexe III, quelques notes sur les communautés juives en Pologne par Alexandre Derczansky.

(2) Zborowski et Herzog, *Life is with people*, Schocken, Books, New-York, 1955 ; A. Heschel, *les Bâtisseurs du temps*, Ed. de Minuit, 1956 : *le Shabbath*, actes du colloque des intellectuels juifs de langue française, P.U.F., 1974.

UN FRANÇAIS GOULEYANT ET CHARNU

AVOIR la puce à l'oreille, rester en carafe, s'en mettre plein la lampe, ne pas être dans son assiette, trié sur le volet, fier comme un pou, fichu comme l'as de pique, prendre son pied ou peigner la girafe...

Ouf ! Et nous en passons des meilleures : proposer la botte, arracher son pavé, compter pour du beurre, coincer la bulle, changer de crèmerie, grossier comme du pain d'orge, menteur comme un soufflen-gorge, etc., que Claude Duneton n'a pas (pas encore ?) retenues dans les deux ou trois cents expressions, locutions, mots, façons de parler « populaires » réunis pour une « anthologie » qui se laisse lire avec bien du plaisir : c'est gouleyant et ça a de la robe, même s'il arrive que l'ensemble manque de corps.

Ces combinaisons le plus souvent déroutantes (pourquoi bouffer « des pissenlits » par la racine, plutôt que du buis, des cyprès ?), qui font toute la différence entre le plus soigné, le plus élégant des français appris ailleurs ou autrement, et le bon gros et gaillard français de chacun et de chaque jour, combien sont-elles ? Des milliers, à coup sûr.

A bien y regarder, pourquoi « populaires » ? Bon nombre de ces expressions ont une origine aristocratique certaine et le « *populaire* » les a adoptées : nombre d'autres, droit sorties du peuple, ont été adoptées par les « gens d'en haut ». Plutôt que « populaires », je les dirai donc « nationales », au meilleur sens du terme : bien plus que des châteaux, des cathédrales ou des œuvres d'art, elles sont le patrimoine commun à toute la nation.

On taille une bavette ou on fait cattleya

Une anthologie n'est pas un dictionnaire : l'auteur a choisi pour celle-ci un regroupement par thèmes : l'amour et la table (les deux B... fondamentaux !), puis les jeux, la chasse (grande nourrice de locutions très vivantes), l'armée, le commerce, etc. et, pour finir : le travail et la santé !

Si bien que chaque chapitre se lit comme une de ces « bavettes » qui l'on taille entre amis, le verre à la main et les pieds sur les chenêts. Claude Duneton sait raconter. Il entremêle matoisement aux textes du Moyen Age ou aux citations de Furetière ses propres souvenirs, ses humeurs, sa sensibilité ; c'est tout bénéfice pour le lecteur !

Livre de coin du feu, à déguster sans cassement de tête, *la Puce à l'oreille* (c'est le titre de cette anthologie) ne prétend pas être une recherche universitaire, encore que les textes cités et quelques-unes des hypothèses avancées par Duneton aient le mérite de la nouveauté et de la vraisemblance.

Le lecteur averti rectifiera de lui-même (p. 37) un « faire catalya » attribué à M. Proust, ou plutôt à Swann, en « faire cattleya » ; le cattleya en question (mais Proust l'écrit avec un seul T) étant une orchidée ainsi baptisée en l'honneur du botaniste Cattley, et qui se trouve associée dans le roman à un épisode particulièrement heureux (comme on disait « rendre heureux » au dix-huitième siècle) des amours de Swann et d'Odette dite de Crécy, si bien que désormais, pour lui du moins, « faire cattleya » prendra un sens que certes l'honorable W. Cattley ne pouvait prévoir.

Une présentation très soignée et les beaux bois gravés anciens réunis par Nicole Vimard ajoutent au plaisir du texte, et font de *la Puce à l'oreille* un bien plaisant cadeau de soirées d'hiver.

JACQUES CELLARD.

★ **LA PUCE A L'OREILLE, de Claude Duneton. Anthologie des expressions populaires avec leur origine. Edit. Stock, 390 p., illustr., 52 F.**

Menaces sur l'homme

(Suite de la page 13.)

Lorsque le psychiatre américain Peter Breggin, le plus farouche adversaire des techniques de contrôle physique de l'esprit humain, déposa son témoignage devant le Congrès des Etats-Unis, il dit notamment ceci : « *Si l'Amérique bascule jamais dans le totalitarisme, le dictateur sera un spécialiste du comportement et les armes du chef de la police seront la lobotomie et la psychochirurgie.* »

Vance Packard, le célèbre sociologue américain, partage le point de vue de Breggin. Il faut lire, absolument, son dernier livre, *l'Homme remodelé* ; il montre comment tous les éléments d'une dictature silencieuse sont en train d'être mis en place, dictature scientifique dont les sujets, encadrés par une armée de policiers « *pavloviens* », « *skinnériens* », en viendront à aimer leur servitude. Parmi les éléments de cette dictature « new-look », inédite, qu'il passe en revue, figurent notamment : la stimulation et les modifications du cerveau, le conditionnement des réflexes, la programmation du comportement, la manipulation des gènes, la modification radicale des conditions du début et de la fin de l'existence.

Vance Packard montre excellemment comment, grâce aux progrès de la biologie, le contrôle numérique, quantitatif, de la démographie s'accompagnera sans doute bientôt d'un contrôle qualitatif ; nombreux sont en effet, aux Etats-Unis, les scientifiques estimant que « *face au problème représenté par la croissance de la population, il n'est plus possible de s'offrir le luxe d'autoriser n'importe quel couple à procréer n'importe quand n'importe quoi* ». Certes. Mais, observe Packard, il existe en même temps un danger que l'Etat ne contrôle les caractéristiques idéales que nous devrions présenter. D'ores et déjà, il existe, selon lui, la possibilité d'une dictature exercée par des « manipulateurs de l'équipement génétique ».

Au terme de son livre, Vance Packard pose la question suivante : « *Qu'adviendra-t-il de la notion classique de la dignité de l'être humain le jour prochain où les chirurgiens sauront transplanter des têtes, où les biologistes parviendront à en doubler le volume et les physiologistes à installer des appareils électriques à l'intérieur ?* » Cette image réductrice de l'homme, de l'homme-machine, sera peut-être celle de l'avenir. Il sera alors possible de parler de la mort de l'homme non plus comme d'une métaphore philosophique mais comme d'une réalité concrète, datée et irréversible : l'héritage empoisonné d'un siècle qui enfanta Hitler et Staline, *le Meilleur des mondes* et *1984*.

ROLAND JACCARD.

★ **L'HOMME REMODELÉ, de Vance Packard. Traduit de l'américain par A. Caillé. Ed. Calmann-Lévy, 352 p., 49 F.**

★ **L'HOMME PROGRAMMÉ, de Alan W. Scheflin et Edward M. Opton. Traduit de l'anglais par J. de Roussan. Ed. Stanké, 400 p., 65 F.**

★ **L'HOMME MODIFIÉ, d'Egmont R. Koch. Traduit de l'allemand par B. Gyr. Ed. Denoël, 272 p., 58 F.**

★ **RETOUR AU MEILLEUR DES MONDES, d'Aldous Huxley. Traduit de l'anglais par D. Meunier. Presses Pocket, 155 p., 7 F.**

★ **LE BEHAVIORISME, de John Watson. Traduit de l'américain par S. Deflandre. Ed. Retz, 210 p., 50 F.**

lettres étrangères

Anaïs Nin, la femme dans le labyrinthe

● ***Un seul livre : cinq histoires d'amour.***

VOICI enfin réunie en un seul volume ce qu'Anaïs Nin considérait comme son œuvre romanesque, soit cinq romans qui, regroupés, n'en composent plus qu'un seul : *les Cités intérieures*. Géographie du cœur féminin, naissance du corps et exploration de soi, voilà les thèmes. L'intrépide disciple de René Allendy et d'Otto Rank s'ouvre aux voies intérieures, se met à l'écoute du plus intime et du plus secret, et transcrit : « *Certains jours de bonne audibilité, des voix s'élèvent du fond de soi, des langues multiples crient des paroles contradictoires. Ce sont des voix qui montent du passé, qui remontent du présent, les voix de la conscience lucide qui dialoguent avec notre moi à toutes les étapes de la vie.* »

Qu'on ne s'attende pas, cependant, à quelque discours indigeste et froid. Ce gros livre en cinq strophes est tout frémissant de sensibilité. Une femme parle, qui avait fini « *par donner aux moindres événements de sa vie une résonance intérieure, par abolir toute frontière entre le monde du dedans et celui du dehors* ». Cela est vrai : le monde du dedans, c'est le roman ; le monde du dehors, c'est le *Journal*. De l'un à l'autre le passage est constant. Les personnages de la confession s'inscrivent dans la fiction tels quels, leur seul masque étant alors un nom d'emprunt. Question de point de vue ! « *C'est dans une mauvaise vision du monde et de ses vraies dimensions que gît le secret de nos craintes. Je le sais. Je le sais. Nos peurs grossissent les monstres, rapetissent nos actes et nos amours. Nous rétrécissons ou nous agrandissons les choses de ce monde au gré de notre vision capricieuse sans référence à un modèle fixe. Les dimensions du monde dans lequel nous vivons sont relatives et personnelles. Les objets et les gens varient selon chaque œil.* » C'est le même œil qui est en œuvre dans les *Cités intérieures* et dans le *Journal*. Mais, dans les *Cités intérieures*, il se regarde lui-même, — et mesure « *l'immense désert qui sépare les êtres* » ...

Un seul livre fait de cinq histoires d'amour. Plusieurs héroïnes qui sont autant de facettes d'Anaïs Nin elle-même. Si les personnages et les épisodes du roman se retrouvent dans le réel du *Journal*, il est manifeste que Sabine, Djuna, Lillian, sont autant de projections ou de reflets de l'auteur lui-même C'est à peine s'il importe de savoir que sous Djuna, avec Anaïs Nin, se dissimulent June Miller et, très vaguement, Djuna Barnes. Le labyrinthe que parcourt l'héroïne aux trois visages n'est autre que l'éparpillement de soi : elle est « *une femme divisée, divisée en un nombre incalculable de femmes* ». Ailleurs : « *Elle avait du mal à rassembler les diverses parties de son être dispersées par la nuit, et, telle une actrice, il lui fallait se composer une physionomie, une attitude, pour aller à la rencontre de sa journée.* »

Le mot-clé : la transparence

Anaïs Nin, dans les *Cités intérieures*, parle du désir de la femme, de la manière dont la femme veut l'amour, comment elle aime plusieurs hommes, étant plusieurs femmes. Les visages des diverses héroïnes s'effacent devant « *la femme qui s'immole, qui s'empale sur le mât dressé de la volupté masculine* ». Dès lors, *Venus Erotica* cesse d'être un ouvrage marginal pour réoccuper un lieu majeur dans les écrits d'Anaïs Nin. C'est d'elle-même dont elle parle lorsqu'elle évoque sa propre audace : « *Chacun attendait l'heure où elle serait punie d'avoir vécu comme une espionne dans la maison des nombreuses amours sans jamais se faire démasquer, d'avoir déjoué la surveillance des sentinelles qui gardent les frontières de ce qui est autorisé, d'avoir voyagé sans passeport d'un amour à un autre.* »

Il y a autre chose encore dans les *Cités intérieures*, et qui est le récit d'une sorte d'illumination purement physique. Dans ce livre, on passe sans difficulté de Paris à New-York, et retour, pour venir enfin au Mexique Le *Journal* fait longuement état d'un séjour d'Anaïs Nin à Antigua. Dans le roman, Antigua devient Golconda. Dans cette cité double, brûlée par le soleil et hantée par la mort, Lillian découvre qu' « *il existe une frontière au-delà de laquelle chacun voile ses sentiments* ».

Elle découvre « *le mot-clé : la transparence* ». Il faut rejeter les masques, affronter le miroir qui est le Minotaure. C'est par ce moyen uniquement que cessera la dispersion de l'être. Dès lors, la femme ne sera plus une multitude de femmes « *couchées, abandonnées démembrées, éclatées, dans toutes les directions et brisées* ». Tout se passe comme si la transparence ne pouvait naître que de la reconnaissance du corps : « *Dans la plénitude de la nuit tropicale, veloutée, inondée de clair de lune, sous le scintillement des étoiles, une femme naissait enfin, accomplie dans sa plénitude féminine.* » C'est ce que conte ce livre en filigrane : la fin d' « *une personnalité dispersée, éparpillée, se nourrissant d'autrui* ». L'illumination panique de la nuit tropicale, c'est le démembrement des murailles intérieures. Les cités s'effondrent afin que se réconcilient le cœur et le corps.

HUBERT JUIN.

★ LES CITES INTERIEURES, par Anaïs Nin, tomes traduits de l'anglais par Anne Metzger et Elisabeth Janvier (traductions remarquables), préface de Jean Fanchette, édit. Stock, 669 p., 7? F.

Le retour de Birago Diop

● ***La première génération de la négritude.***

L'ŒUVRE de Birago Diop paraissait relever jusqu'ici d'un patrimoine quasi légendaire de la littérature africaine francophone. Quel élève sénégalais n'a-t-il appris à réciter un poème tiré de *Souffles*, lu un conte d'Amadou Koumba ou assisté à une représentation de *l'Os de Mor Lam* ? Ces textes sont devenus si familiers à leurs innombrables lecteurs que l'auteur semblait s'être en cette affaire dissous derrière ses poèmes, ses contes et ses pièces frappés d'éternité. Situation à laquelle Birago Diop lui-même était, bien sûr, loin d'être étranger. Le voici qui surgit aujourd'hui en chair et en os avec un livre au titre révélateur, *la Plume raboutée*.

Celui qui refuse jusqu'au qualificatif d' « écrivain », même s'il ne cesse de conseiller tous ceux, ou à peu près, qui, dans son pays, s'efforcent de tenir une plume, se raconte. Mémoires ? Chronique ? Témoignage ? Il y a un peu de tout cela, mais aussi, et au-delà, une sorte de « leçon de vie », un éclairage jeté sur l'expérience humaine qui, venant d'un représentant de la première génération de la négritude, acquiert une signification particulière. D'autant que la démarche de Birago Diop diffère de celle de ses compagnons, Senghor et Césaire, Damas et Ousmane Socé, dans la mesure où lui ne s'est jamais voulu qu'un écho : le dépositaire intransigeant et l'incorruptible greffier de la tradition.

L'écrivain « malgré lui » ne lésine pas sur les détails depuis cette année 1906 où il a, « par accident », vu le jour à Ouakam, au pied du phare des Mamelles, alors que sa mère venait porter de Dakar, distante de 9 kilomètres, le repas de midi au père, maître-maçon. Long bout à bout de l'existence banale et singulière d'un « évolué », comme on disait alors ; carnet où se trouvent brassés hommes et sociétés, incidents et événements, survivants et disparus, amitiés et conflits, pour le dessin d'une époque dont les débris surnagent de plus en plus difficilement ; photographie jaunie de la vie d'un vétérinaire de brousse avant la guerre dans l'ex-Soudan français, où la chaleur, les interminables tournées de vaccination, la poussière des troupeaux, les rencontres dans la savane brûlée, sur les pistes, au bord des fleuves et dans les campements deviennent les vrais héros, alors que s'agite à l'entour la farandole parfois dérisoire des figurants : administrateurs, commerçants ou confrères.

Ici Birago Diop se fait reporter pour élargir le champ de son regard, témoigner d'une autre façon de la réalité de l'Afrique profonde, « l'Afrique prodigieuse » des superstitions et de la tradition, celle-là même qui, depuis un demi-siècle, l'a fait écrire « sous la dictée ». Mais celle aussi que l'homme vieillissant voit désormais, on le sent bien, dériver avec angoisse vers l'acculturation. Il affirme d'emblée : « *La généalogie, c'est le plus beau poème qu'un homme de la savane soudanéenne puisse entendre, dit par son griot ou par une parente. Des noms qui vous remuent, qui font courir votre corps et vous relient à ceux qui sont partis. La généalogie, la langue, voilà les deux attaches-clés. Mais aujourd'hui les jeunes ne savent même plus qui est leur grand-père et croient que le sabir parlé à Dakar est du wolof.* »

C'est de ce monde alingue et sans aïeul que vient le danger, car une Afrique qui ignore la lignée et néglige le message des ancêtres n'a rien à dire. Faute de passé, elle n'a plus d'avenir.

La Plume raboutée, avec ses anecdotes artisanalement cousues, tapisserie d'une infinie patience, est plus qu'un récit daté : elle figure l'appel d'une corne de brume, un avertissement dans la course à ce que beaucoup croient être la « modernité », un apologue qui vise le destin incertain de l'Afrique d'aujourd'hui et où le léger goût d'amertume doit moins à la nostalgie qu'à la prémonition.

JEAN-PIERRE BIONDI.

★ LA PLUME RABOUTEE, de Birago Diop. Présence africaine, Dakar.

Les Mémoires de Fritz Molden

SUR quel ton s'exprime l' « honnête homme » quand il lui arrive d'être un héros ? Et que l'histoire l'oblige à livrer au public une partie de ses souvenirs personnels ? Fritz Molden, né à Vienne en 1924, était le fils du rédacteur en chef de la *Neue Freie Presse* et de l'écrivain Paula von Preradovic. La maison de son enfance, Osterleitergasse, fut l'un des derniers salons politiques de Vienne.

L'Anschluss n'y annexa personne, ni les parents de Fritz Molden, ni son frère aîné, ni ses nombreux cousins et cousines qu'il retrouva un peu partout en Europe et qui allaient parfois l'aider dans l'organisation de la Résistance autrichienne. Car Fritz Molden, aujourd'hui directeur de sa propre maison d'édition, opposa au nazisme, dès sa quinzième année, une réaction entièrement négative et motivée par le bon sens. Il y fallait aussi du courage : il l'eut, on s'en aperçoit, même s'il se déguise en Fabrice del Dongo picaresque.

Avec humour et une sorte de naïveté incoercible, l'auteur nous renseigne sur ce qu'il a vu et vécu. Comment jouèrent toutes les nuances de la lâcheté quand les loubards du nazisme envahirent Vienne (déjà, Manès Sperber, sur un ton plus violent et tragique, avait analysé ces mécanismes de la terreur). Quelles furent les difficiles relations du catholicisme et du nazisme. Comment s'organisa la Résistance autrichienne et se constitua en décembre 1944 le POEN, le « comité national provisoire autrichien ».

Nommé par Allen Dulles, frère de Foster Dulles, « officier de liaison auprès du quartier général des forces interalliées à Caserte », Fritz Molden allait réaliser l'unification politique des mouvements de résistance autrichiens.

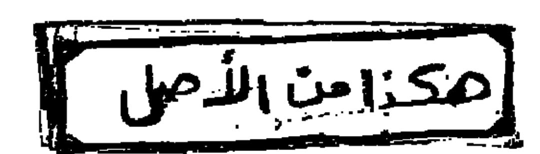
Entre-temps, il devait faire connaissance avec les prisons de la Gestapo, — à quatorze ans, à dix-sept ans, — s'engager dans la Wehrmacht, frôler la cour martiale, déserter parce qu'il se déclarait un adversaire absolu de la peine de mort, même quand elle ne concernait que lui... Les expériences sont toujours recueillies avec une grande sensibilité. Pour nous, elles sont parfois étranges. Il est étonnant de lire que Paris, en 1942, pouvait apparaître comme le lieu même de la douceur de vivre. (Le général « Pince-héros » mit fin à ces délices en envoyant sur le front de l'Est tout un état-major d'opérette logé rue Matignon.) Il est émouvant de voir comment l'auteur, qui, en Autriche et en Allemagne, avait appris à se méfier de tout le monde, comprend qu'aucun paysan italien ne le trahira jamais, et se réfugie en toute sécurité dans les fermes entre les Apennins et Milan.

Ce livre apporte une part de documents non négligeable. En outre, il est humainement bon à lire ; on y trouve une persistance de l'esprit des « Lumières », nourrie de culture et d'une confiance en l'homme qui se réfère à une raisonnable expérience.

NICOLE CASANOVA.

★ TU FAIS QUELQUE CHOSE OU TU DORS ?, de Fritz Molden. Traduit de l'allemand par Denise Meunier. Fayard, 372 p., 69 F.

Pourquoi les éditeurs soignent-ils si mal leurs livres ? Pourquoi ne peut-on trouver en aucun endroit de l'ouvrage ici présenté mention du titre et de l'éditeur allemands ? (Même si la logique nous dit que Molden s'est édité lui-même.) Et il ne faut pas imprimer « Zürich » ni « dont je me rappelais » ni, même au prix d'un erratum, Foster Dulles pour Allen. Ces négligences deviennent de plus en plus fréquentes. C'est triste.





histoire

Le plus énigmatique de nos rois

● ***Philippe le Bel et le tournant des années 1300.***

CE souverain impénétrable n'a légué aucune règle de conduite à ses descendants ni fait aucun commentaire sur ses actes. « C'est une statue », disait l'un de ses adversaires, Bernard Saisset, tandis que le duc de Lévis-Mirepoix, dans une biographie déjà ancienne mais toujours valable (1), constatait justement : « Il lui a manqué un Joinville. »

Fut-il un « roi de fer », à l'inflexible ambition armée d'une duplicité de grand politique ? Fut-il un fantoche aux mains de conseillers de tout premier ordre, mais, pendant si longtemps, et hommes si régulièrement remarquables, c'est difficile à croire ? Les historiens se sont perdus en conjectures à son sujet. Même les plus savants s'interrogent, comme Charles-Louis Victor Langlois, dont on republie l'une des études les plus éclairantes sur Philippe le Bel (2) ou, aujourd'hui, Jean Favier, qui nous annonce d'entrée de jeu un personnage « énigmatique », contradictoire comme les témoignages sur lui qui nous sont parvenus.

Quelle réalité a, dans nos esprits, ce règne de trente ans, charnière entre le monde féodal et un univers moderne, fin d'une « belle époque », celle de la monnaie stable ? Anagni et la gifle au pape — soufflet sacrilège fort incertain. — tout le monde connaît depuis que Renan a dramatisé la houleuse entrevue entre Boniface VIII et Guillaume de Nogaret ; les « légistes du roi » font encore partie des souvenirs scolaires, assez vagues. Après cela, la mémoire serait plutôt encombrée d'élucubrations plus ou moins fumeuses autour du Temple, de ses mœurs, de ses hypothétiques trésors enfouis dans telles ou telles ruines, à moins qu'elle ne soit empêtrée dans le romanesque, depuis Dumas et *la Tour de Nesle*, jusqu'aux *Rois maudits*. L'ouvrage de Jean Favier a été écrit en réaction contre la légende surajoutée à une figure que l'érudition la plus aiguë a bien du mal à cerner.

Dépassé par sa propre puissance

L'argent qui manque fut le lancinant tourment d'un roi dépassé par sa propre puissance. Il manque pour liquider la guerre avec l'Aragon, pour mener à bien la lutte contre l'Angleterre, pour venir à bout des Flandres, ce gros morceau, mais aussi pour développer l'Etat dont les structures figées freinent l'élan vers l'avenir, ou pour créer une marine, maintenant que le royaume s'étend jusqu'aux côtes : Manche, océan, Méditerranée.

Les expédients monétaires, la persécution des financiers-usuriers, juifs et lombards, les impositions diverses sur l'Eglise et les ordres religieux, qui provoqueront les démêlés entre le souverain pontife et le roi chrétien, tous les moyens sont bons pour emplir les caisses, bientôt vides. La France « redécouvre l'incertitude », ce qui ne va pas sans angoisse et fureur. Sans rancunes, non plus. La postérité garde en mémoire le bruit des grands complots qui ont jalonné le règne, l'odeur de chair brûlée des bûchers cathares, la fin ignomigneuse des trois belles-filles du roi, et oublie les bienfaits.

Avec un luxe de précisions époustouflant, Jean Favier nous projette dans cette passionnante époque de mutation, dans une France dont il nous montre comment elle vit, à quel rythme, dans un grand règne. Est-ce dire que son œuvre se « lit comme un roman », selon l'expression consacrée ? Non. Il faut faire un effort pour comprendre l'enchevêtrement de tant de faits qui réagissent en chaîne, et nous aurions été aidés, à coup sûr, par un simple tableau chronologique. On ne fait pas un saut en arrière de sept siècles sans être un peu étourdi...

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ PHILIPPE LE BEL, de Jean Favier, Ed. Fayard, 480 p., 65 F.

(1) *Philippe le Bel* (Librairie académique Perrin).

(2) *Saint Louis Philippe le Bel* (in *l'Histoire de France depuis les origines jusqu'à la Révolution*, sous la direction d'Ernest Lavisse (Editions Tallandier).

Un chirurgien et douze baleines

● ***Le journal de bord d'un Breton du XIXe siècle.***

LES journaux de bord du de navigation tenus par les marins d'autrefois constituent des documents de choix, connus et appréciés des chasseurs d'archives. Jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, chaque traversée, chaque campagne représente une aventure, une confrontation de tous les instants avec l'imprévu, l'inconnu. Vivre sur la mer, c'est engager un pari sur l'existence d'une poignée d'hommes, qui ont confié leur sort à un subtil agencement de bois, de métal, de corde et de tissu. Les gens de mer forment un peuple à part. Peuple de nomades dans une société où un voyage de quelques dizaines de lieues est encore toute une affaire, peuple d'errants qui voient, touchent, connaissent des mondes que les terriens, collés à la glaise de leur terroir ou rivés au pavé de leur ville, ne pourront jamais vraiment appréhender. Bien sûr, nombre de journaux de navigation ne contiennent que des indications laconiques sur la force et la direction des vents, sur le cap et la vitesse du navire ou sur la sûreté d'un mouillage ; d'autres, plus rares, tel le journal de bord tenu de mars 1852 à avril 1856 par Charles Frouin, chirurgien du baleinier *l'Espadon*, savent nous émouvoir et nous captiver, grâce à la qualité de leur écriture, à la finesse et à la sensibilité de leurs observations.

Aucune préoccupation « écologique »

Le 14 mars 1852, *l'Espadon*, un trois-mâts armé pour la chasse à la baleine dans le Pacifique nord, quitte le port du Havre. Il embarque une quarantaine de gaillards, dont Charles Frouin, jeune médecin de la faculté de Rennes, prêt à affronter beaucoup de périls afin de gagner de quoi s'établir. *L'Espadon* file bon train vers le cap de Bonne-Espérance. Au passage de l'équateur, notre barberot novice n'échappe pas au baptême du « Père la Ligne » et il se laisse, sans trop broncher, barbouiller de farine, de noir de fumée et de goudron. Romantique et volontiers élégiaque, quand il ne soigne pas la vérole ou le panaris d'un matelot, Charles Frouin note sur son journal : *« Oh ! qui me rendra les tilleuls et la pelouse devant le château où nous dansions si gaiment au son du tambourin »*. Après un périple d'un an, *l'Espadon* atteint les îles Hawaï, puis fait route vers la mer de Behring, son lieu de pêche.

Autrefois, il ne fallait pas aller si loin, si haut dans le Pacifique ; mais les baleiniers se sont multipliés, ces sacrés Américains, de fameux chasseurs, ont fait fuir les baleines, et *« maintenant on fait le tour du globe, on reste trois ans et plus à la mer et on ne charge pas toujours »*... Il n'y a rien de moins « écologique » que les préoccupations de Charles Frouin. Il se réjouit du massacre des requins, il tire au fusil les albatros ; il épargne tout juste une hirondelle parce qu'elle lui rappelle le toit paternel (toujours le côté élégiaque) ; mais surtout, ce Nemrod infatigable voue un intérêt féroce aux baleines. On sent que notre chirurgien a parfois envie de jeter par-dessus bord son tablier, pour s'élancer dans un boot et attaquer la bête.

Petit sang et gros sang

Rude et périlleuse chasse. Dès qu'un souffle est signalé, le capitaine donne l'ordre d'amener (mettre à l'eau) un deux boots. A l'aide de ces frêles embarcations, il faut approcher la baleine, de très près, la harponner et tenir bon la ligne qui est fixée au harpon, tandis que le cétacé (30 à 25 mètres, 100 à 150 tonnes) donne parfois d'énormes coups de queue, file et sonde (plonge) afin de se débarrasser de ses poursuivants. Souvent, une seconde, voire une troisième chaloupe, vient à la rescousse et amarre à leur tour une ligne pour assurer la prise ; quelquefois, le capitaine ou le lieutenant (qui payent de leur personne) plantent une lance dans le corps de la baleine afin de lui faire souffler le « petit sang » ou le « gros sang ». Ainsi, l'on voit la baleine tirer furieusement deux à trois pirogues qui zigzaguent à travers les morceaux de banquise, qui risquent à chaque instant de se rompre contre les glaces ou de chavirer, jetant leurs équipages dans une eau glacée. Souvent, la baleine sort victorieuse de cette lutte, et l'on est obligé de lâcher les lignes ; mais, quand l'homme a gagné, la baleine « fleurit » : *« Dans les dernières convulsions de l'agonie, elle bat du floux et des fines (nageoires) et se fait un lit d'écume au milieu duquel elle ne tarde pas à expirer. »*

On amène alors la baleine contre le flanc du navire pour la virer (lui ôter sa couche de lard) ; le gras est découpé en lanières (les auspisses) et fondu dans deux chaudières en fonte grâce à un monumental fourneau (la cabousse) qui est disposé au pied du mât de misaine ; l'huile est ensuite recueillie dans des barils, et au nombre de barils remplis se jugent la fortune, la chance et l'habileté d'un équipage.

Une invitation au voyage

De 1853 à 1855, *l'Espadon* fit trois campagnes qui donnèrent de bien maigres résultats : douze baleines furent capturées (Frouin cite des baleiniers qui, en une seule campagne, viraient une vingtaine de baleines), et la plupart des barils emportés restèrent vides. Les baleines ne faisaient pas défaut pourtant ; elles semblaient même narguer l'équipage de *l'Espadon*, mais les gens de mer sont très superstitieux, et Charles Frouin, avec eux, était persuadé que le guignon pesait sur *l'Espadon*.

Entre deux campagnes, de septembre à mars, *l'Espadon* revenait à Hawaï. Là, Charles Frouin donnait ses soins aux indigènes et aux Blancs, constatait les méfaits de la civilisation européenne, grande exportatrice de virus, de missionnaires et de mauvaises habitudes. Il rêvait à sa « chère Bretagne », le soir, *« étendu sur des nattes à la porte d'une case qu'ombrage pendant le jour une touffe de cocotiers... tandis qu'un essaim de jeunes filles, couronnées de fleur, dansent... en s'accompagnant d'un chant sonore et cadencé qui berce doucement l'esprit »*... Sans doute, le chirurgien Charles Frouin n'est pas Victor Segalen, mais son journal est tout de même une belle invitation au voyage.

ANDRÉ ZYSBERG.

★ JOURNAL DE BORD, 1852-1856, Charles Frouin, chirurgien du baleinier « l'Espadon ». Ed. France-Empire, 340 p., 42 F.

histoire

La Tchécoslovaquie sous la domination soviétique

● ***Les secrets du comité central dévoilés par Karel Kaplan.***

LES rescapés du Goulag ont parlé. Les familles des suppliciés ont témoigné. Artur London a magistralement montré dans *l'Aveu* les relations parfois curieuses qui s'établissaient dans la Tchécoslovaquie stalinienne entre un prisonnier en attente de procès et son « référend » (l'enquêteur chargé de composer le dossier). Il a dit pourquoi des accusés qui, au début de leur affaire, entendaient proclamer leur innocence à la face du monde finissaient par reconnaître les crimes imaginaires qui leur étaient imputés.

Un nouveau document essentiel vient d'éclairer cette sinistre époque. Son auteur, Karel Kaplan, fut de ceux qui, au lendemain de la libération de la Tchécoslovaquie, croyaient aux lendemains qui chantent. Fils d'ouvrier, il adhéra au parti communiste à l'âge de dix-neuf ans et fut presque immédiatement versé dans l'appareil. Il était du petit nombre de « révolutionnaires professionnels » à qui échoit une parcelle du pouvoir dans les régimes de modèle léniniste. Au début de sa carrière, il commit les erreurs dues à l'inexpérience. La désillusion vint avec l'expérience. Il exprimait des doutes, il en fut puni et renvoyé à la base. Une nouvelle fois — après l'intervention des troupes du pacte de Varsovie. — il sera placé en usine : pour les dirigeants communistes de Moscou, de Prague, etc., le travail manuel est une forme de châtiment.

Staline et la guerre préventive

M. Kaplan était sorti du purgatoire pendant le bref printemps de Prague. Sans occuper un poste de premier plan à la direction du pays, il se vit confier une tâche qui lui permit d'observer minutieusement les mécanismes du système. Secrétaire de la commission chargée de préparer les réhabilitations, il interrogea tous ceux, encore en vie, qui avaient été mêlés aux purges, les victimes et les bourreaux. Et surtout, il eut accès aux archives du comité central, notamment les documents confidentiels dont seuls, jusqu'alors, les dirigeants suprêmes avaient eu connaissance. Kaplan a émigré. Il raconte ce qu'il a appris.

Peu après son arrivée en Occident, il avait déjà fait une révélation extraordinaire : les comptes rendus établis par les dirigeants tchécoslovaques montraient qu'en 1951 Staline préparait une guerre préventive (*le Monde* des 6 et 8-9 mai 1977). M. Kaplan présente ainsi le discours que le dictateur soviétique tint aux dirigeants des démocraties populaires et aux chefs militaires convoqués à Moscou : *« Aucune armée européenne n'est capable de s'opposer sérieusement à l'armée soviétique, et il est même à prévoir qu'il n'y aura pas de résistance du tout. La force militaire actuelle des États-Unis n'est pas très grande. Le camp soviétique possède donc temporairement une nette supériorité dans ce domaine. Elle n'est cependant que provisoire ; pendant quelque trois ou quatre ans. Ensuite, les États-Unis disposeront de moyens de transport rapides pour amener des renforts en Europe et pourront également faire jouer à plein leur supériorité en ce qui concerne l'arme atomique. Par conséquent, il faudra mettre à profit ce bref délai pour parachever la préparation systématique de nos armées en y engageant tous nos moyens économiques, politiques et humains. Pendant les trois ou quatre années à venir, l'ensemble de notre politique intérieure et internationale sera subordonné à cet objectif. Seule une mobilisation totale de nos ressources nous permettra de saisir cette unique occasion d'étendre le socialisme sur l'Europe tout entière. »*

M. Kaplan est persuadé, après avoir compulsé le matériel dont il a disposé, que la préparation de cette offensive explique les purges du début des années 50. Il fallait tremper les cadres du camp socialiste, éliminer ceux qui risquaient de faire obstacle à l'entreprise. La Tchécoslovaquie fit l'objet d'une attention particulière parce que, élément stratégique capital de l'opération projetée, elle était, sur le plan politique, le maillon le plus faible. L'arrestation de Clementis, alors ministre des affaires étrangères, entre dans la logique effroyable du schéma. Ce communiste s'était exilé à Londres pendant la guerre. Il n'était pas sûr. Il sera donc le personnage central d'un procès à grand spectacle destiné à frapper les agents réels ou supposés de l'impérialisme et à intimider leurs émules.

Les arrestations de Clementis et de Slansky

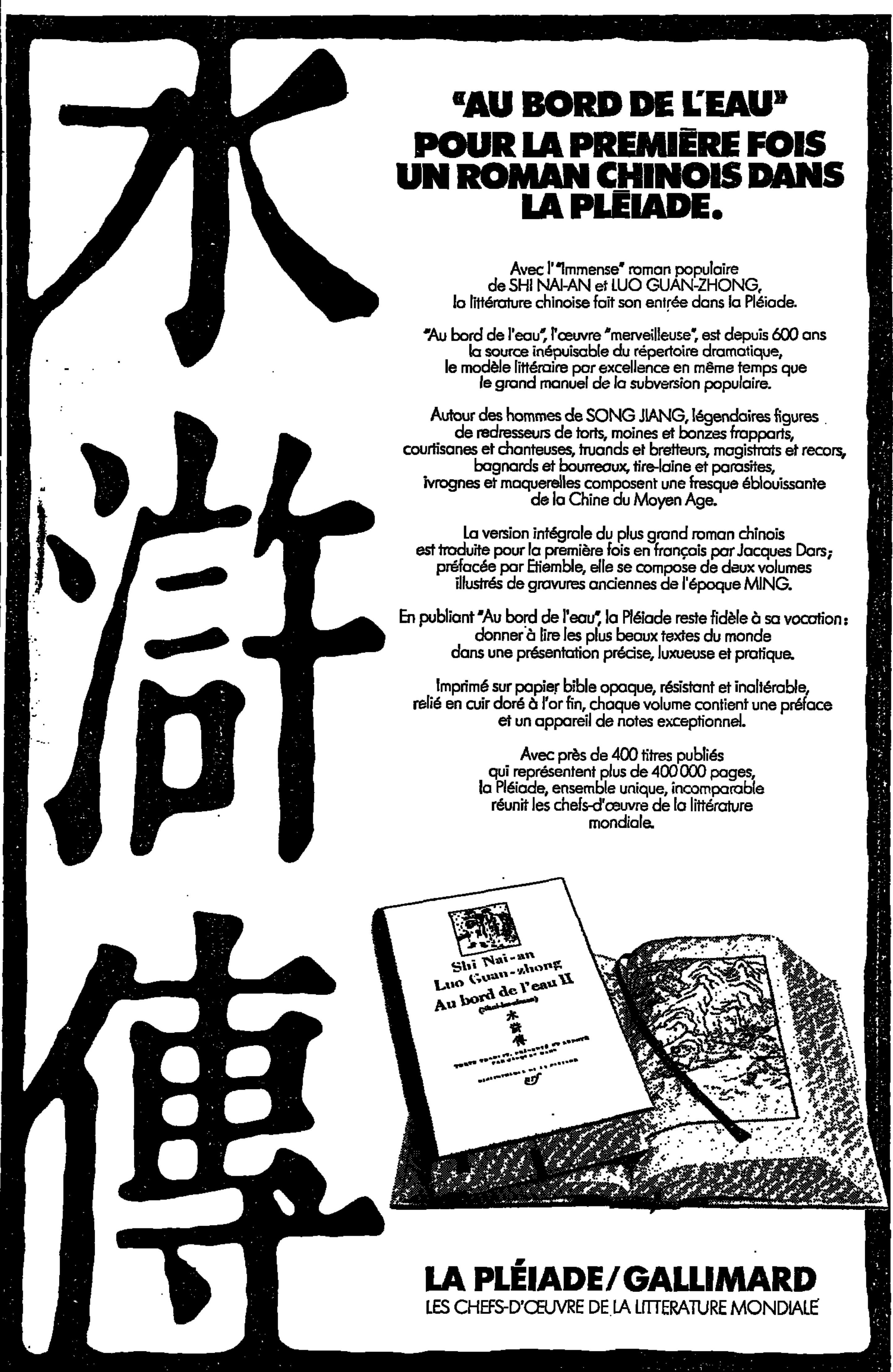
Pourquoi, en cours de route, Clementis fut-il relégué au rôle de comparse — promis au gibet tout de même — et remplacé en tête d'affiche par Slansky, le secrétaire du parti, qui avait pourtant des références moscovites ? Parce que, c'est du moins l'avis de l'historien tchécoslovaque, les données de la politique étrangère soviétique s'étaient modifiées. Après avoir refait ses calculs, Staline renonçait à la guerre préventive. En revanche, il commençait à rechercher la coopération des pays arabes, et jugeait nécessaire de lancer une grande campagne anti-sioniste. C'est ainsi que Slansky fut envoyé en prison peu après avoir été *fêté* à l'occasion de son cinquantième anniversaire. Et pourquoi lui ? Parce que ses collègues et rivaux cherchaient à se débarrasser de lui ? Sans doute. Mais, surtout, parce que ce communiste de renom était juif. Les archives du comité central, les interrogatoires, en 1968, des agents de la répression, montrent qu'une fois l'objectif fixé la machine marchait presque seule par l'effet de la peur meurtrière qui saisissait toutes les couches de la société et empoignait les hiérarques : par crainte de perdre la vie en même temps que le pouvoir, ils sacrifiaient l'autre.

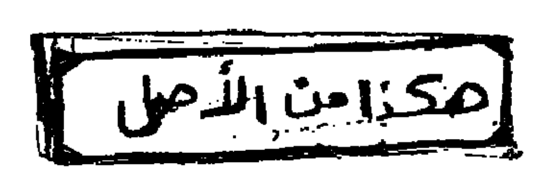
Le livre de M. Kaplan retient l'attention de tous ceux pour qui le fonctionnement d'un régime communiste reste une énigme. Dans un chapitre consacré au secrétariat du comité central, l'auteur classe les strates de hiérarques. Il récuse quelques idées trop simples pour être justes. Il corrige, par exemple, l'image communément reçue d'un groupe cohérent de membres de l'appareil du parti entièrement dévoués à la cause et naturellement soucieux de conserver leurs privilèges. L'historien — et témoin — montre que ce ne fut pas le cas : *« Dès mon entrée au secrétariat, je pus constater un manque de respect quasi général vis-à-vis des dirigeants. »* En ce temps-là (et peut-être encore maintenant) la contestation s'installait là où le terrain semblait le moins favorable, la section idéologique.

L'ouvrage apporte aussi quelques éléments de réponse à la question lancinante que, même après avoir dévoilé les crimes de Staline, les chefs du camp socialiste ont refusé de poser clairement : comment des hommes, qui n'étaient pas tous portés d'instinct à la cruauté, qui s'étaient même faits militants pour assurer le bonheur universel, se sont-ils transformés en monstres ? Quant à l'auteur, ancien communiste qui n'a pas tout à fait renoncé à ses aspirations d'antan, il rêve encore d'une réforme, « *fruit d'une longue gestation au sein de la société* ». Il croit que « *le pouvoir communiste crée lui-même les conditions favorables à sa maturation* ». Peut-être. Disons simplement que, dans la situation présente, avec un pouvoir déconsidéré, mais qui maintient son monopole, il n'y a pas d'autre espoir pour ceux qui, l'espace d'un printemps, avaient savouré la liberté reconquise.

BERNARD FÉRON.

★ DANS LES ARCHIVES DU COMITE CENTRAL. TRENTE ANS DE SECRETS DU BLOC SOVIETIQUE, de Karel Kaplan. Traduit par Mme Miléna Braud. Albin Michel, 365 p., 55 F.





Le Monde

société

JUSTICE

LA QUERELLE DES BATONNIERS

Méfiance et argent

Le retrait du barreau de Paris de la Conférence des bâtonniers — un mouvement qui réunissait l'ensemble des bâtonniers et anciens bâtonniers français — n'est pas seulement, comme on pourrait *a priori* le croire, une querelle de boutiques (*le Monde* du 7 décembre).

Certes, la pomme de discorde a nom « postulation », mais derrière elle se cache autre chose qu'une dispute de procédure : une organisation de la justice et une question d'argent.

La postulation, dans un procès civil (divorce, accidents), c'est l'obligation pour les plaideurs d'être représentés par un avocat qui suit l'évolution du dossier avant qu'il ne vienne à l'audience. Or un avocat ne peut postuler que devant le barreau où il est inscrit. un certain nombre de dispositions transitoires encore en vigueur permettant une « multipostulation » dans la région parisienne. C'est la prochaine suppression de cette « multipostulation » qui a déclenché une querelle — et provoqué une rupture — latente jusqu'ici.

Pour le barreau de Paris, l'avocat doit pouvoir représenter son client sur tout le territoire ; faute de quoi, estime ce barreau, la loi du 31 décembre 1971 qui a supprimé les avoués — et la représentation qu'ils assuraient — serait lettre morte quand un procès met en cause des avocats de barreaux différents. Il y aurait donc continuation de la dualité qu'on a prétendu supprimer à compter du 16 septembre 1972 — date d'entrée en vigueur de la loi — pour éviter la multiplication des frais imposés aux plaideurs.

Les autres barreaux assurent au contraire que la complexité de la procédure obligent au choix d'un avocat sur place — dans le cas d'un procès comportant un avocat non résident — et que les membres du bureau local ont vocation à assurer obligatoirement ce rôle. Ce qui n'est pas non plus sans logique.

Derrière cette polémique *touchant* à l'organisation judiciaire, c'est aussi une question économique qui est en cause. La province et spécialement les petits barreaux craignent que la suppression du recours obligatoire aux avocats locaux ne compromettent gravement l'équilibre financier de leurs cabinets.

Pour ce qui concerne l'anecdote, on notera que ce divorce met fin à un mariage qui aura été de courte durée entre Paris et la province. La Conférence des bâtonniers, créée en 1920, ne comprenait pas le barreau de Paris, puisqu'elle voulait y faire contrepoids. Cependant, en dépit du poids de ce barreau (4 500 praticiens sur 13 000), il avait été accueilli par la Conférence le 9 novembre 1974. A présent, ce barreau s'en va. Le retour à la tradition a donc été rapide et la méfiance est de nouveau la règle.

Un beau « mariage »

Une mariée en blanc et quelques policiers pour un mariage impossible... Mlle Guta Korenblum, fille de réfugiés juifs polonais, qui a pris la nationalité israélienne, et M. Auguste Crétinoir, ressortissant français d'origine antillaise, se sont retrouvés à 15 heures, mercredi 6 décembre, à Paris, devant l'église Saint-Germain-des-Prés. Leurs vêtements n'étaient encore que le symbole de leur désir puisque, en raison d'une ordonnance de 1945, leur mariage ne peut avoir lieu — Mlle Korenblum étant étrangère — ni devant le maire ne devant les autorités religieuses sans autorisation du ministre de l'intérieur.

« Moi, *explique Mlle Korenblum,* je suis arrivée en France à l'âge de huit ans et j'y ai fait toutes mes études. A dix-neuf ans, je suis partie en Israël où j'ai échangé mon statut d'apatride pour la nationalité israélienne. De retour en France, il y a trois ans, j'ai fait la connaissance d'Auguste Crétinoir et nous désirons nous marier. Voilà un an, nous avons entrepris les démarches. On m'a dit de retourner en Israël pour obtenir un visa de sortie pour mariage. Là-bas, on m'a affirmé que cette formalité n'était pas nécessaire. En Israël, nous ne pouvons pas nous marier non plus, car il n'existe pas de mariage civil et nous ne sommes pas de même religion. Nous sommes donc revenus en France, mais, à la préfecture, on nous a laissé entendre que nous avions peu de chance d'avoir l'autorisation ; on a même fait planer la menace d'une expulsion. Nous attendons un enfant, nous voulons nous marier, nous en avons assez. »

M. Crétinoir et Mlle Korenblum avaient donc demandé à leurs amis de venir nombreux pour former un « cortège nuptial » *et aller de l'église Saint-Germain-des-Prés à la préfecture de police* « déposer solennellement une demande d'autorisation de mariage, en présence de témoins ». *Les forces de l'ordre ont empêché les quelque quarante personnes qui accompagnaient le jeune couple d'atteindre la préfecture de police, leur interdisant de traverser le pont Saint-Michel. Seule une délégation comprenant, outre les deux jeunes gens, un représentant du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (M.R.A.P.) et deux élus parisiens, MM. Jean Rossin (P.S.) et Michel Férignac (P.C.), a été reçue à la préfecture. Mlle Korenblum a obtenu trois mois de prolongation de séjour. Pour son mariage, il lui faut encore ranger sa robe blanche et... attendre.*

AUX ASSISES DE LA HAUTE-CORSE

Un déserteur de la Légion étrangère est condamné à la réclusion perpétuelle pour le meurtre de deux bergers

Bastia. — La cour d'assises de la Haute-Corse, présidée par M. Julien Justet, a condamné, mercredi 6 décembre, à la réclusion perpétuelle un ancien légionnaire de vingt et un ans, Wolfgang Ludwig, accusé d'avoir tué deux bergers de la région de Corte, le 24 septembre 1976, pendant une tentative de désertion.

Pour sévère qu'il soit, ce verdict ne reflète cependant pas l'émotion populaire qu'avaient soulevée la découverte des corps des deux victimes et la personnalité du meurtrier supposé. Au moment des obsèques des deux bergers, de nombreux Corses et leurs élus avaient réclamé le départ de Corte du groupement d'instruction de la légion étrangère (GILE) et critiqué la présence de cette troupe dans l'île. Un an après cette affaire, le groupement d'instruction était replié sur le continent.

Les Corses n'ont pas profité de la comparution de Wolfgang Ludwig devant la cour d'assises pour faire, selon les termes de l'avocat général, M. Pierre Audoui, « le procès de la légion ». Personne, des magistrats, des jurés ou du public, n'a cherché à répéter les critiques de 1976, alors que les désertions de légionnaires continuent et que, l'été dernier encore, le meurtre d'un touriste allemand par un « képi blanc » du 2e REP avait défrayé la chronique insulaire. Comme l'expliquait mercredi un avocat du barreau de Bastia, « les Corses ont retrouvé leur prudence ».

L'itinéraire banal d'un « képi blanc »

De notre envoyé spécial

Lorsqu'il s'échappe, dans la nuit du 21 au 22 septembre 1976, durant son tour de garde au dépôt de munitions du casernement de Corte, Wolfgang Ludwig n'est légionnaire que depuis cinquante jours. Il mesure pourtant le péril de son entreprise : les nouveaux engagés volontaires, arrivés d'Aubagne le 15 août, ont appris que « *tout valait mieux que d'être repris par la légion* ». Mieux valait courir sa chance jusqu'au bout, risquer la prison ou un accident corporel, plutôt que de se retrouver à la « section d'épreuves » du fort Saint-Jean, un « Biribi » moderne, selon un avocat, dont l'armée a longtemps nié l'existence officielle.

Pour briser tout désir de fuite, les chefs de Wolgang répètent aussi que les déserteurs sont désormais abattus par la population corse, qui déteste les légionnaires. La sentinelle sait tout cela. Mais le rêve est plus fort que la peur. Depuis une heure, son sentiment de rejet de l'univers des képis blancs s'est encore accentué lorsque, rentrant d'une marche forcée, il a été désigné pour une nuit de garde, avant une nouvelle épreuve de résistance physique prévue pour le lendemain.

Il a compris trop tard qu'il n'avait pas envie d'épouser la légion. Né en 1957 à Bottrot (République fédérale d'Allemagne), ce jeune Allemand a signé un contrat d'engagement — sous le nom de Werner Ladewig — à la fin du mois de juillet, après avoir rencontré trois légionnaires, un Brésilien, un Hollandais et un Français, « sergents recruteurs » d'occasion, qui lui font « *miroiter*, explique-t-il, *une nouvelle vie à Tahiti* ». Engagez-vous ! Il s'engage pour cinq ans.

Processus banal. La désillusion est immédiate. De garde ce soir-là, Wolfgang Ludwig décide de revenir à son passé, d'effacer son nom d'emprunt et ce contrat par la fuite. Vers deux heures du matin, Wolfgang s'éloigne avec son fusil Mas-49 et des munitions vers l'est, où il « *espère trouver, en bordure de mer, des touristes allemands* » qui accepteraient de le rapatrier. Pendant trois jours, il erre dans le maquis, tourne en rond, s'épuise dans cet environnement difficile. Il pénètre dans une maison d'Alzi, un village à vingt kilomètres de Corte, où il vole une montre pour s'orienter. Il couche à la belle étoile, se nourrit de pousses sauvages, longe les lignes de crête. Son rêve d'évasion se vide à mesure qu'augmente sa peur.

Que s'est-il passé à la bergerie de la Merza, une cabane occupée par les frères Ruggieri, Xavier, cinquante-trois ans, et Pasquin, cinquante-huit ans, sur un haut plateau, à deux heures de marche du village de Bustanico ? Ni l'enquête ni cette longue journée d'audience n'ont fourni une réponse satisfaisante. Le dimanche 26 septembre, Marie Ruggieri, la sœur des deux bergers, montée comme chaque semaine pour porter des provisions aux deux hommes, découvre les cadavres de Xavier et de Pasquin sur le sol de la cabane de pierre et de lauze. Arrêté le lendemain par la gendarmerie à San-Juliano, à 6 kilomètres de la mer, Wolfgang Ludwig reconnaît avoir été présent, le vendredi 24 septembre, à la bergerie au moment de la mort des deux bergers. Les deux hommes ont été tués avec le Mas-49. L'accusé affirmé avoir été surpris dans la cabane pendant qu'il dormait. Une bagarre s'en est suivie. Les coup de feu sont partis. Mes Ursule Agostini-Terramorsi et Paul Renucci, défenseurs de la partie civile, estiment au contraire que « *Ludwig a surpris au moins l'un des frères* », l'a tué et a attendu le retour du second.

La complète vérité de ce drame ne sera jamais connue. Le déserteur n'avait aucun mobile : il avait passé trois jours à éviter d'être vu, abordé, abattu. Restent une fois encore les circonstances, c'est-à-dire l'épuisement, la peur, des conditions psychologiques particulières qui pourraient expliquer que le fuyard ait tué dans une sorte de délire. Selon les médecins psychiatres commis comme experts, l'accusé présente une « *altération de la personnalité* ». Wolfgang Ludwig n'est pas un dément mais son existence, avant le drame, est déjà brisée : la violence et l'alcool l'ont marqué dès ses premières années.

Très vite, il devient délinquant. Il boit et vole une voiture. Boit et dérobe une arme à quinze ans. Boit et met à sac, en plein jour, le poste de police où travaille son père. Vole une mitraillette, une voiture de police et « fait des cartons » sur un automobiliste. Placé en observation dans un centre psychiatrique, il est mis en liberté surveillée le 27 février 1976.

Refusant de « *faire le procès de la légion étrangère* », l'avocat général et les défenseurs de la partie civile ont tenté de montrer que Wolfgang n'avait pas « *été victime de sévices depuis son incorporation* ». Aucun des membres de la légion, pourtant cités comme témoins, ne s'est présenté à l'audience. Le chef de corps du GILE « *a été transféré à Paris pour raison de santé* ». Les jurés devront se contenter des dépositions écrites. « *Il aurait pu devenir un excellent légionnaire*, se souvient un officier. *Il était déjà parmi les meilleurs.* »

Bâtonnier, en 1976, de l'ordre des avocats du barreau de Bastia, qui, devant les passions provoquées par la mort des deux bergers de Bustanico, s'était volontairement commis pour défendre cet accusé indésirable, Me Nicolas Trani aura beau envisager la responsabilité du bureau de recrutement d'Aubagne, il aura beau expliquer que la légion étrangère ne devait pas engager « *ce garçon trop fragile sans tests médicaux sérieux* » ou affirmer que « *la moindre enquête aurait révélé les antécédents psychopathiques et les tentatives de suicide de Ludwig* », rien n'y fera, la légion ne sera pas mise au banc des accusés.

Le public, venu accompagner les femmes noires et les derniers hommes de la famille des victimes, réclamait réparation, indifférent aux circonstances et au passé du déserteur. Les visages des Ruggieri n'ont exprimé, durant toute cette journée d'audience, que l'attente fervente d'une justice d'honneur. Le clan n'a pas bougé de son banc, figé dans sa dignité muette. Connus parfois des habitants de Bustanico ou des parents des bergers, les jurés n'avaient qu'à tourner la tête vers la salle pour lire au fond des yeux l'exigence d'un châtiment. Le jury a suivi les réquisitions de l'avocat général en condamnant l'accusé à la peine de réclusion à perpétuité. Il a compris Me Agostini qui demandait que soit lavé l'affront fait par « *ce jeune homme venu d'Allemagne qui a apporté la mort dans les montagnes corses* ». Il s'est ému, à la fin, d'une « *tradition d'accueil des bergers* » souillée par ce meurtre. Il n'a voulu retenir que la disparition de « *la maison centenaire des Ruggieri que la nature allait recouvrir* ».

« *Il faut être insulaire pour comprendre la justice corse* », expliquait après le verdict un habitant de Corte qui avait souhaité une condamnation à mort, mais qui se déclarait se satisfaire de la peine prononcée. La veille, cette « justice corse » avait jugé différemment. Les mêmes jurés de cette même cour d'assises avaient acquitté un homme reconnu coupable d'avoir tué un parent, dans une affaire d'héritage, alors que le même avocat général avait requis une peine de quinze années de réclusion. « *Mais là, c'était une histoire entre Corses* », comentait-on, alors que le car de polire ramenaient vers minuit, Wolfgang Ludwig, le déserteur allemand, vers sa prison.

PHILIPPE BOGGIO.

A la Cour de cassation

LE LEADER INDÉPENDANTISTE CHARLIE CHING SERA JUGÉ A PAPEETE

C'est bien la cour criminelle de la Polynésie française et non une autre juridiction qui devra juger prochainement M. Charlie Ching, leader et secrétaire général du parti politique indépendantiste tahitien « Te Taata Tahiti Tiama », ainsi que six autres membres du groupe d'action accusés de s'être livrés à des vols d'armes, de matériel et d'explosifs puis à des actes violents, allant de l'attentat par explosif contre l'hôtel des Postes jusqu'au meurtre, commis le 26 août 1977, de Pierre d'Anglejan-Chatillon, directeur de la société L'Air liquide pour l'Extrême-Orient.

La chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par M. Pierre Faivre a, en effet, rejeté, mercredi 6 décembre, la requête en suspicion légitime dont elle avait été saisie par Mes Lyon-Caen et Waquet au nom de MM. Charlie Ching, Guy Taero, Prosper Faana (tous trois poursuivis pour association de malfaiteurs) et de MM. Viriamu Tauira et Roland Tefana (tous deux poursuivis pour association de malfaiteurs, vols, tentative de destruction d'édifice par explosif, tentative d'assassinat, violences et voies de fait et assassinat comme MM. Marcel et Jonas Tahutini qui, eux, n'avaient pas formé de requête).

UNE MISE AU POINT DU CONSEIL SUPÉRIEUR DU NOTARIAT

Après la parution, dans le Monde *du 1er décembre, d'un article consacré aux poursuites engagées contre un certain nombre de notaires par M. Emmanuel Tulle de Villefranche, qui conteste la façon dont a été géré l'important sinistre créé par les escroqueries de Jean-Pierre Delarue, ancien notaire à Pantin, le Conseil supérieur du notariat nous fait parvenir la mise au point suivante :*

« 98,04 % des prêteurs victimes du sinistre Delarue ont été remboursés au moyen du rachat de leurs créances par la profession notariale. M. Tulle de Villefranche n'a jamais fait partie des prêteurs, mais bien au contraire a été un emprunteur qui n'a pu tenir ses engagements. Le domaine de Villarceaux constituait le gage des prêteurs, et c'est pour cette raison qu'il a été vendu judiciairement. Sa valeur représentait la garantie des créanciers. »

[Contrairement à ce que nous écrivions dans notre article du 1er décembre, sur la foi des indications données à l'audience, l'ensemble des prêts contractés par M. Tulle de Villefranche auprès de onze notaires atteignait le montant total de 22,9 millions de francs, dont 14,3 millions par l'intermédiaire du seul Jean-Pierre Delarue.]

FAITS ET JUGEMENTS

M. Fratoni réclame 2 400 000 francs à M. Agnelet.

Nice. — M. Jean-Dominique Fratoni, P.-D.G. du casino Ruhl a assigné, mardi 5 décembre, devant le tribunal de grande instance de Nice, M. Jean-Maurice Agnelet à qui il réclame la restitution de 2 400 000 francs qu'il avait versés à Agnès Leroux pour prix de la cession de ses parts dans la société du Palais de la Méditerranée et dans celle du Palais vénitien, propriétaire des murs (*le Monde* du 11 octobre et du 24 novembre).

Dans l'attente de la dissolution de la Société Renée Leroux (R.L.R.), cette somme, représentant 80 % du prix convenu (3 millions), avait été confiée à l'ancien avocat et ami d'Agnès Leroux, qui avait accepté d'en être le séquestre.

Du fait des circonstances, notamment de la disparition d'Agnès Leroux depuis treize mois, le P.-D.G. du Ruhl considère aujourd'hui que la convention de cession, signée le 15 mai 1977, n'a plus cours et en réclame le prix. *(Corresp.)*

● *M. Manuel Texeira*, soixante-cinq ans, qui avait tiré sur un garçonnet, Thierry Lirola, âgé de treize ans, le 16 avril dernier, à Joinville-le-Pont (*le Monde* du 18 avril), a été condamné, mardi 5 décembre, par le tribunal correctionnel de Créteil, à deux ans d'emprisonnement dont six mois ferme. Thierry Lirola avait été blessé aux jambes alors qu'il venait récupérer un ballon dans le jardin de M. Texeira.

Me Pelletier suspendu pour deux mois.

Me Jean-Louis Pelletier vient de se voir infliger, par la première chambre de la cour d'appel de Paris, une sanction disciplinaire de deux mois de suspension. Cette mesure est la conséquence de l'appel du parquet général après la décision de blâme prise à l'encontre de Me Pelletier par le conseil de l'ordre. Cette première sanction avait été motivée par l'attitude intempestive reprochée à Me Pelletier lorsqu'il entreprit de prouver que sa cliente, Martine Willoquet, avait été condamnée à dix ans de réclusion criminelle par suite d'une mauvaise information des jurés qui avaient cru à la confusion de deux peines de cinq ans (*le Monde* du 22 décembre 1977).

L'affaire Levavasseur : quatrième inculpation.

Le président de l'Association interprofessionnelle pour le logement (A.I.L.) de Marsannay-la-Côte (Côte-d'Or), M. Pierre Laurent, a été inculpé, mercredi 6 décembre, d'abus de confiance aggravée, d'escroqueries et d'infraction à la loi de 1966 sur les sociétés commerciales par M. Alain Maureille, juge d'instruction à Dijon. M. Laurent, laissé en liberté, a été placé sous contrôle judiciaire.

Il s'agit-là de la quatrième inculpation dans le cadre de l'« affaire Levavasseur », qui a éclaté à Dijon, le 15 novembre dernier (*le Monde* des 18, 19-20 et 28 novembre). M. Robert Levavasseur avait été inculpé et incarcéré d'abus de confiance et d'escroqueries le 15 novembre.

Un troisième fonctionnaire de police suspendu à Marseille.

L'instruction ouverte après l'arrestation d'Antoine Ruccione et Jean-Jacques Lerique (*le Monde* des 30 novembre et 6 décembre), deux fonctionnaires de la C.R.S. 54 de Marseille, a débouché sur la suspension immédiate d'un troisième policier dont l'identité n'a pas été révélée. Il s'agit d'un ami du meurtrier présumé du postier de La Valentine qui semble avoir joué un rôle de « conseiller technique » dans un projet de hold-up contre l'agence du Crédit agricole de Rians (Var). Ce « troisième homme » avait fait son temps dans les C.R.S. avant d'être intégré cette année comme gardien de la paix à la 2e compagnie d'intervention du corps urbain de Marseille. Le gardien de la paix a fait l'objet d'une proposition de radiation à vie des cadres de la police. — *(Corresp.)*

● *M. Alain Ayache, directeur de l'hebdomadaire « le Meilleur »*, a été condamné, mercredi 6 décembre, par le tribunal de grande instance de Toulouse, à 10 000 F d'amende pour diffamation à l'encontre de M. Alain Savary, député socialiste de la Haute-Garonne et ancien secrétaire d'Etat aux affaires étrangères pour les affaires marocaines et tunisiennes (du 1er février au 3 novembre 1956) dans un gouvernement de M. Guy Mollet. C'est à l'ancien secrétaire d'Etat que *le Meilleur* s'était attaqué dans son numéro du 9 mars 1978 au cours de la campagne précédant les élections législatives. Dans un article anonyme, l'hebdomadaire avait affirmé que M. Alain Savary était le gendre — ce qui était faux — de M. Henri Borgeaud, gros propriétaire terrien en Algérie, et qu'il lui avait fourni, lors de son passage au gouvernement, des renseignements d'ordre économique et politique. M. Alain Savary a obtenu le franc symbolique de dommages et intérêts qu'il demandait. — *(Corresp.)*

Selon la police, l'auteur de l'attentat du B.H.V. serait un déséquilibré.

Le parquet du tribunal de Paris a ouvert mercredi 6 décembre une information contre X... pour destruction volontaire d'édifice par substances explosives après l'attentat, le 2 décembre, au B.H.V. (*le Monde* du 5 décembre).

Le dossier a été confié à M. Guy Joly, juge d'instruction.

Sieu ,u un homme se disant porte-parole du F.L.B. (Front de libération de la Bretagne) ait affirmé que la bombe avait été déposée par un membre de cette organisation et malgré de nouvelles revendications parvenues lundi 4 décembre dans les services de police, les enquêteurs sont convaincus que l'attentat a été commis par un déséquilibré.

Les détenus politiques bretons incarcérés à la prison de Fleury-Mérogis ont fait parvenir un communiqué à la presse, dans lequel ils « *dénoncent cet acte odieux comme une provocation ou l'œuvre d'un fou* » et affirment que « *aucun de nos compatriotes ne céderait à une telle escalade de la violence meurtrière* ».

...TE-CORSE

... est condamné
... deux bergers

... képi blanc »

ÉDUCATION

AU CONSEIL DES MINISTRES

Un programme de cinq ans pour l'informatisation de la société

M. André Giraud, ministre de l'industrie, et MM. Pierre Aigrain et Norbert Ségard, respectivement secrétaires d'Etat à la recherche et aux P.T.T., ont présenté le 6 décembre, au cours d'une conférence de presse, les mesures pour le développement des applications de l'informatique dans la société française qui avaient été adoptées le matin en conseil des ministres. Ce programme quinquennal d'informatisation avait été arrêté le jeudi 30 novembre, à l'occasion d'un conseil restreint, réuni à l'Elysée sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing (« le Monde » des 1er et 2 décembre).

Diverses études vont être engagées par le ministère du travail, le ministère de l'industrie, et d'autres administrations. Il s'agira notamment d'étudier l'influence de l'informatique sur les conditions de travail et d'élaborer un dispositif d'initiation des cadres et techniciens de l'industrie à l'utilisation des micro-processeurs.

Le ministère de l'industrie gérera un crédit annuel de 450 millions de francs (2,25 milliards en cinq ans). Ces crédits « incitatifs » auront de multiples applications. Ils seront utilisés pour la diffusion de l'informatique dans l'enseignement (achat des dix mille micro-ordinateurs pour les établissements secondaires), dans les P.M.E. et l'industrie. La généralisation des systèmes de conception assistée par ordinateur (C.A.O.) sera encouragée, l'objectif étant de passer, en cinq ans, de cent à deux mille systèmes installés dans l'industrie française.

Le développement d'expériences de systèmes électroniques de paiement, des banques de données, la bureautique, recevront leur part de crédits. Une partie de l'argent public sera aussi utilisée pour tenter de reconstituer un potentiel industriel dans le secteur des périphériques magnétiques et des réseaux en temps partagé. Enfin, les grands utilisateurs du secteur public pourront, semble-t-il, bénéficier de ces crédits pour financer les modifications de leurs programmes et logiciels en cas de changement de constructeur.

Les enseignants ont bien accueilli les ordinateurs

Depuis plus de quinze ans, on annonce une révolution de la pédagogie sous l'effet des ordinateurs. Aujourd'hui, la mise au point des « micro » ordinateurs apparaît, aux yeux du gouvernement, comme la possibilité de faire franchir à l'informatique les murs de l'école et les barrières psychologiques. Pour le ministère de l'éducation, ce n'est pas une nouveauté : il y a huit ans qu'est en cours, dans l'enseignement secondaire, une expérience d'utilisation pédagogique de l'informatique. Le bilan n'en est pas encore fait, mais, déjà, son intérêt et ses limites apparaissent.

Ceux qui rêvaient de remplacer les enseignants par des machines en ont été pour leurs frais. L'enseignement ne se résume pas à l'acquisition des connaissances, et la nécessité de la relation pédagogique entre le maître et l'élève, entre l'enseignant et le groupe, est l'une des dimensions essentielles de l'éducation. Chacun écartant, aujourd'hui, la perspective d'un enseignement machinal, un autre écueil se profile qui consisterait à concevoir l'informatique dans les lycées comme un simple « gadget » ayant pour but de sensibiliser, sans plus, les futurs citoyens à l'existence de ces machines afin qu'ils ne les redoutent pas.

Les expériences en cours montrent que l'utilisation pédagogique de l'informatique doit être précisément dosée. En 1970, le ministère de l'éducation nationale avait entrepris de former des maîtres du second cycle du second degré (lycées et lycées techniques) au maniement des ordinateurs. Cette action, qui durait un an pour chaque intéressé, et qui a conduit, de 1970 à 1975-76, à la formation de cinq cent trente enseignants de toutes disciplines, a montré que les blocages psychologiques ou les préjugés du monde enseignant étaient moins grands qu'on ne pouvait le redouter. Chaque année, pour un peu moins de cent places disponibles, il y avait eu un millier de candidats. Ceux-ci étaient en majorité des scientifiques (un tiers de mathématiciens), mais on a compté, aussi, beaucoup d'historiens, de littéraires, de linguistes, etc. En outre, on a observé un phénomène de boule de neige : les enseignants formés formant à leur tour des collègues.

Quand un nombre suffisant de professeurs eurent été formés, des ordinateurs ont été installés dans les lycées. Il s'est agi de machines Mitra 15 (C I I) et T 1600 (Télémécanique). Depuis 1972, cinquante-huit lycées ont été équipés de ces « mini » ordinateurs ainsi que, dans chaque cas, de huit consoles de visualisation et d'un télétype. L'utilisation de ces appareils par les enseignants formés fait l'objet d'une observation de la part d'une équipe de recherche de l'Institut national de la recherche pédagogique (I.N.R.P.) et sous le contrôle de la direction des lycées du ministère de l'éducation. On estime que, dans les établissements concernés, un maître sur cinq utilise l'ordinateur. L'évaluation de l'expérience est en cours et il avait été prévu de remettre un rapport final sur ce sujet au cours de l'année 1980. En attendant ces conclusions, le ministère, compte tenu de l'austérité budgétaire, avait renoncé, à partir de 1976, à former de nouveaux enseignants ainsi qu'à acquérir de nouveaux matériels.

Le gouvernement voudrait, aujourd'hui, doter un grand nombre d'établissements de « micro » ordinateurs. L'expérience en cours étant faite sur des machines de la génération des « mini » ordinateurs, il est trop tôt pour savoir si le passage de l'une à l'autre permettra la même utilisation. Les responsables de l'opération au ministère avaient prévu cette étape technologique, mais les décisions gouvernementales vont les conduire à accélérer le processus (1). Selon eux, rien ne permet de dire si, oui ou non, les programmes mis au point depuis six ans pourront être intégralement utilisés avec le nouveau matériel.

Il y a deux manières, fait-on observer, de concevoir l'utilisation de l'ordinateur. S'il s'agit seulement de « sensibiliser » les élèves en leur montrant des machines, l'opération n'aura pas une très grande portée. S'il s'agit, au contraire, d'intégrer l'utilisation des machines à l'enseignement dans une discipline donnée, de la transformer en outil pédagogique d'appoint s'insérant dans un processus de formation, les recherches en cours n'indiquent pas encore si les « micro » ordinateurs le permettront aussi aisément que leurs aînés. La question se pose notamment en ce qui concerne l'enseignement des langues.

Le ministère de l'éducation avait dû, à partir de 1976, limiter ses ambitions pour des raisons budgétaires importantes. Le budget de 1979, en tout cas, ne les contient pas. Et le conseil des ministres du 6 décembre est resté discret sur cet aspect du vaste « programme » qu'il annonce. Or le coût de l'opération n'est pas négligeable si l'on se souvient qu'il s'agirait, dans le meilleur des cas, d'équiper les deux mille cinq cents établissements publics du second cycle. A ce coût s'ajoutent les frais de formation des enseignants (détachés pendant un an), les heures de décharge de service consentis aux maîtres qui utilisent l'informatique (pour leur permettre de mettre au point les programmes) et la maintenance du matériel.

BRUNO FRAPPAT.

(1) L'expérience conduite actuellement l'est sur des appareils qui ont coûté chacun environ 400 000 F. Les « micro » ordinateurs présentant un intérêt pédagogique sont d'un prix beaucoup moins élevé : de 15 000 à 50 000 F selon leurs capacités.

DÉFENSE

M. CAUCHIE DIRIGERA LA SECTION « ARMEMENT » DE LA DÉLÉGATION FRANÇAISE AU CONSEIL DE L'ATLANTIQUE-NORD.

Sur les proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 6 décembre 1978 a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● ARMEMENT. — Est mis à la disposition du ministre des affaires étrangères, pour occuper les fonctions de chef de la section armement à la délégation de la France au conseil de l'Atlantique nord, l'ingénieur général de première classe Marc Cauchie.

— Est chargé des fonctions de sous-directeur de la formation et des affaires sociales à la direction des personnels civils l'ingénieur général de deuxième classe Guy Paulus.

— Est promu ingénieur général de deuxième classe l'ingénieur en chef Jean Guilleminet.

SCIENCES

RÉUNI A WASHINGTON

Le conseil des gouverneurs d'Intelsat doit décider du choix d'un lanceur pour ses prochains satellites

Le conseil des gouverneurs d'Intelsat organisation internationale de communications par satellite, se réunit du 7 au 14 décembre à Washington. A son ordre du jour, une question technique et commerciale qui est cependant d'une grande importance politique : l'achat des lanceurs qui mettront en orbite les prochains satellites de l'organisation, ceux de la série Intelsat-5.

Le choix est fait depuis longtemps pour les quatre premiers. Ils seront mis en orbite par des fusées Atlas-Centaur américaines. Mais pour les trois derniers, à lancer à partir du début 1968, la concurrence est sévère entre la fusée européenne Ariane et la navette spatiale américaine. Les Etats-Unis ont joui d'un monopole absolu en matière de lancements commerciaux. Ils ne voient pas d'un bon œil paraître un concurrent européen. Mais les pays membres de l'Agence spatiale européenne sont justement bien décidés à briser ce monopole.

A l'heure du choix, ni Ariane ni la navette ne sont opérationnelles. Les gouverneurs doivent faire un saut dans l'inconnu. En septembre dernier, ils ont rejeté une suggestion de la NASA qui proposait d'attribuer les trois lancements à la navette, et proposait deux Atlas-Centaur en secours pour le cas où la navette ne serait pas disponible à temps (le Monde daté 24-25 septembre). Mais, en 1981, Atlas-Centaur sera un vieux lanceur, dont les lancements Intelsat seraient les derniers tirs. On peut être craintif sur la fiabilité d'une fin de série. Surtout, le coût s'est élevé : le prix d'un lancement par Atlas-Centaur est très supérieur à celui d'un lancement par Ariane ou par la navette.

Aussi les gouverneurs repoussèrent-ils leur décision à décembre, qui est la date limite : à plus attendre, les lancements des derniers Intelsat-5 ne pourraient se faire à temps.

Les décisions des gouverneurs sont habituellement prises par consensus général. Si un vote doit avoir lieu, la majorité des deux tiers est requise. Or les Etats-Unis ont 25 % des voix, et peuvent facilement trouver des alliés. Les voix cumulées des pays européens approchent aussi le tiers bloquant. Un compromis semble donc indispensable. Il aurait été mis au point par certains gouverneurs entre les deux réunions. D'après la revue américaine *Aviation Week*, deux lancements seraient attribués à la navette, l'un d'eux pouvant être assuré par un Atlas-Centaur si la navette n'est pas prête à temps. Un lancement irait à Ariane, et éventuellement un second — les trois lancements prévus pouvant devenir quatre s'il est nécessaire de lancer un satellite supplémentaire pour remplacer un exemplaire défaillant.

Une réussite et un échec

L'adoption d'un compromis de ce type paraît vraisemblable, d'autant que les trois mois écoulés depuis septembre n'ont pas clarifié la situation des lanceurs. Ariane avait des ennuis avec les cols de tuyères du premier étage, qui ne résistaient pas aux vibrations. Le remplacement du graphite, matériau constitutif des cols, par une résine à base de silice, a réglé le problème comme vient de le montrer un essai réussi : mardi 5 décembre, au banc de Vernon, les quatre moteurs du premier étage ont fonctionné simultanément pendant cent quarante-trois secondes, épuisant le combustible des réservoirs. Mais, une semaine plus tôt, un essai du troisième étage s'est moins bien passé : une explosion s'est produite à l'allumage. La cause n'en est pas encore claire, d'autant que le même étage avait bien fonctionné un mois plus tôt. Cet accident pourrait éventuellement retarder le premier vol de l'été 1979, mais ne devrait pas avoir de conséquences à plus long terme.

Pour la navette aussi, des incertitudes demeurent. La date du premier vol a déjà reculé de mars à juin, puis à fin septembre 1979. L'objectif officieux est en fait de ne pas dépasser le 31 décembre 1979 ; le pari n'est pas encore gagné.

Les gouverneurs d'Intelsat vont aussi discuter de communications maritimes. Les trois satellites Marisat doivent être remplacés. Les trois derniers Intelsat pourraient être munis de répondeurs spécialisés pour les communications avec les navires, et constituer, avec trois satellites Marecs construits par l'Agence spatiale européenne, un système de remplacement. Là aussi le débat cache une option politique : il s'agit de remplacer un système purement américain, et une option possible est de maintenir ce système, jusqu'à ce que l'organisation internationale Inmarsat, pendant maritime d'Intelsat, puisse prendre la relève au milieu de la prochaine décennie.

MAURICE ARVONNY.

● *Les essais nucléaires en Polynésie.* — M. John Teariki, président de l'Assemblée territoriale de Polynésie française, a évoqué, mercredi 6 décembre, les risques qu'entraîneraient, selon lui, les tirs auxquels le Centre d'expérimentations du Pacifique et le Commissariat à l'énergie atomique envisagent de procéder à Mururoa, dans des puits forés au fond du lagon, sous 30 mètres d'eau.

M. Teariki a souligné : « *Il m'apparaît nécessaire que la direction du CEP et le ministère de la défense nationale soient informés de notre inquiétude et de l'inquiétude de la population et qu'ils apportent toutes précisions de nature à renseigner les membres de l'Assemblée territoriale.* »

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

1977

MÉDECINE

La Confédération des syndicats médicaux fête son cinquantième anniversaire

Le second souffle

« Le guide le plus sûr du syndicalisme est celui qui marque notre vocation la recherche de la santé publique », *déclarait en 1954, lors du vingt-cinquième anniversaire de la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), son président d'alors, le docteur Paul Cibrie.*

Le thème choisi le jeudi 7 décembre pour les cérémonies du cinquantième anniversaire de la C.S.M.F. auxquelles participait notamment M. Raymond Barre : « La responsabilité du médecin », *reflète par son caractère général la préoccupation permanente d'éviter la tentation du corporatisme, toujours présente pour un syndicat catégoriel.*

En deux étapes, 1960 et 1971, la C.S.M.F. a marqué sa volonté de participer à une économie médicale concertée grâce à la politique de convention menée avec les caisses d'assurance-maladie. Le syndicalisme médical renonçait, définitivement, à se battre pour défendre la liberté quasi totale, pour le médecin, de fixer ses honoraires ; bataille qu'il avait soutenue jusqu'en 1960, non sans un certain succès. Ce choix ne se fit pas sans déchirements : en fit pas sans déchirements: en 1961, constituait un syndicat dissident minoritaire hostile au conventionnement, l'Union syndicale des médecins de France devenue la Fédération des médecins de France (F.M.F.) en 1968 (1). Le conseil de l'ordre des médecins, par de nombreuses mises en garde de son président, le professeur Lortat-Jacob, devait s'opposer également à la convention. L'histoire a donné raison à la C.S.M.F. : aujourd'hui, 98 % des médecins sont conventionnés.

Pendant longtemps, la convention a répondu à la double ambition des médecins confédérés : un meilleur accès des usagers à au système de soins, une défense négociée des intérêts de la profession au moment des échéances tarifaires.

La morosité

Pourtant, malgré ces succès, la grande majorité des médecins confédérés sont aujourd'hui, sinon découragés, du moins amers. La convention n'a pas répondu à leur attente. Leur niveau de vie, disent-ils, baisse régulièrement, hypothéqué notamment par une augmentation considérable de leurs frais professionnels. En effet, à l'exception des deux dernières années où la progression de leurs bénéfices semble avoir été inférieure à l'indice des prix, leur pouvoir d'achat s'est simplement maintenu sauf en 1975, année faste (2).

La médecine libérale, que la C.S.M.F. souhaite préserver, y compris pour le paiement à l'acte, semble attaquée aux yeux des médecins par ceux-là mêmes qui, au sein des caisses de sécurité sociale, devaient réfléchir avec eux sur le système de santé à venir. Pour les médecins, les syndicats ouvriers paraissent tentés par une médecine socialisée, et le patronat semble favorable à un renforcement excessif du contrôle de l'activité médicale.

Le conflit, en 1976, au moment du renouvellement de la convention entre les caisses et la C.S.M.F. à propos de l'article 18 de la convention, qui prévoyait la création d'une médecine de caisse, financée par la Sécurité sociale (centres de santé), témoigne de ces divergences.

Ainsi, le médecin confédéré de 1978, déçu de ce manque de perspective, inquiet de l'évolution de la démographie médicale, indigné de l'image de « notable nanti » que lui renvoie l'opinion, est morose. Il est quelquefois tenté par des actions plus dures, comme des grèves de soins ou des grèves administratives, évoquées par le docteur Jean Bernard, président de l'Union des jeunes médecins de Paris, qui parle en termes de « *rapport de force* », « *rupture* », « *mobilisation* » et la tentative d'un repli catégoriel existe certainement à la base. Cet état d'esprit nouveau se traduit, en tout cas, depuis quelque temps par une érosion des effectifs de la Confédération, forte tout de même de quelque vingt-cinq mille membres, et qui groupe, en Seine-Maritime ou en Ille-et-Vilaine par exemple, près de 50 % des médecins libéraux. Ainsi, dans le département du Val-de-Marne, en deux ans, les effectifs de la C.S.M.F. sont passés de six cents à quatre cents praticiens. Les responsables de la médecine de groupe et des médecins salariés reconnaissent ces difficultés de recrutement, notamment chez les jeunes.

Le coût de la cotisation (700 F par an) et l'engagement récent de certains dans des actions plus ponctuelles comme les amicales de formation continue, voulues d'ailleurs par la C.S.M.F., n'expliquent pas, à eux seuls, cette relative désaffection.

Des atouts pour l'avenir

La Confédération, âgée de cinquante ans, se doit de retrouver un deuxième souffle. Elle ne manque pas, en ce sens, d'atouts.

Tout d'abord, son homogénéité : la C.S.M.F., à l'exception des médecins hospitaliers, peu nombreux en son sein, est représentative de l'ensemble du corps médical français. Ce qu'on appelle avec justesse « *la famille confédérale* » réunit à la fois des syndicats départementaux, associant les médecins de base, et les quatre grands syndicats verticaux de spécialistes, de généralistes, de médecins salariés, de médecins de groupe. Comme dans toutes les familles, il existe des différences de sensibilité, mais aussi une volonté de vivre ensemble, affirmée avec force.

Les médecins de Protection maternelle et infantile (P.M.I.) ou les médecins scolaires peuvent être inquiets quelquefois de la volonté des omnipraticiens de développer leur rôle de prévention. Généralistes et spécialistes portent des appréciations différentes sur le droit à dépassement qui permet à près de dix mille des soixante mille praticiens libéraux (dont huit mille spécialistes) de ne pas suivre les tarifs conventionnels. Mais il existe un commun accord chez tous les médecins confédérés pour préférer débattre de ces divergences, même avec vigueur, au sein du conseil confédéral plutôt que sur la place publique. La réforme des statuts, l'année dernière, devait préciser que la C.S.M.F. défendait « *toutes les formes d'exercice de la médecine* ».

Deuxième atout : la personnalité du docteur Jacques Monier, président de la C.S.M.F. depuis 1960, esprit ouvert, médecin humaniste, et fin politique, qui constitue la synthèse vivante et peu contestée des différentes sensibilités de la Confédération. Ses talents d'orateur et ses fréquents déplacements en province lui permettent de conserver un bon contact avec les médecins de base. Sa réélection en 1979 ne semble pas susciter d'opposition majeure, même si sa participation depuis 1977, « à titre personnel », aux GIR (Groupes initiative et responsabilité) (3) a suscité à l'intérieur de la C.S.M.F. la méfiance de certains.

Enfin, la présence au siège national de la C.S.M.F. d'une équipe compétente et homogène d'une quarantaine de personnes fait de cette organisation un un interlocuteur valable auprès des pouvoirs publics sur le plan technique. L'organisation prochaine dans la France entière de séminaires de réflexion sur le système de santé français témoigne de l'originalité des méthodes de réflexion de cette confédération.

Homogénéité, autorité, compétence : la C.S.M.F. n'est pas dépourvue de moyens pour affronter la difficile conjoncture actuelle. Encore faudrait-il que les syndicats départementaux rendent crédibles, par des réalisations concrètes, les déclarations des dirigeants de la C.S.M.F. notamment sur la volonté délibérée de participation à l'organisation des urgences, à la prévention active et à la formation des étudiants par des stages auprès des praticiens.

Somnolence et renouveau

Or l'activité souvent somnolente de nombreux syndicats départementaux, qui se contentent d'une réunion tous les deux mois d'un bureau de dix personnes, constitue actuellement la principale faiblesse de cette organisation. En outre, la division syndicale, notamment dans la région parisienne et la région Rhône-Alpes, où la F.M.F. est très représentée, nuit aussi quelque peu à l'efficacité du syndicalisme médical.

Il existe pourtant à la base des médecins très actifs. Ainsi à Rouen, les initiatives se sont multipliées. Au moment de l'installation des jeunes médecins et même au cours de leurs études, le syndicat, en liaison avec le secrétariat de l'université, les informe sur leurs conditions futures d'exercice. Les médecins de la C.S.M.F. participent également à des grandes campagnes d'éducation sanitaire, ainsi qu'à l'organisation des urgences, qui est, à Rouen, une des plus efficaces en France. Enfin, le syndicat voudrait, en liaison avec les caisses de Sécurité sociale, développer des études sur l'absentéisme, comme l'a fait récemment le syndicat du Havre.

Des actions sur le terrain, comme celles de Rouen, des contacts avec les organisations d'usagers, menées récemment avec la C.G.T. et la C.F.D.T., des rencontres avec les autres professions de santé : ce sont les signes du renouveau, tel, en tout cas, que le désirent les instances confédérales. Les obstacles sur cette voie sont nombreux : le fatalisme de beaucoup, la tentation du repliement, l'individualisme traditionnel.

Le syndicalisme médical, pourtant, ne peut plus se contenter d'être simplement un syndicalisme de notables : les problèmes de sous-emploi et de baisse du pouvoir d'achat, qui se posent aux médecins de manière tout à fait nouvelle, mettent précisément en cause ce statut de privilégié. Les échéances sont proches : la convention qui expire le 1er mai 1980 doit être renouvelée pour les années 1980 - 1985, qui connaîtront l'afflux de plusieurs milliers de jeunes médecins supplémentaires, ce qui suppose un effort prospectif.

Si le changement devait n'être voulu et manifesté que par une poignée de dirigeants, le rapport de force serait défavorable aux médecins. La profession médicale ne manquerait pas, alors, d'en subir, pour longtemps, les dangereuses conséquences, alors qu'elle a permis, par la clairvoyance de ses animateurs, l'organisation d'un système de santé unique au monde, où se trouvent conciliés la nécessité de la participation socio-économique et le respect des grands principes de la médecine libérale.

NICOLAS BEAU.

(1) La Fédération des médecins de France groupe 30 à 40 % des médecins syndiqués ; elle est influente surtout dans les grandes agglomérations et dans les Pays de la Loire. Depuis son ralliement à la convention en 1971, elle ne se distingue plus vraiment sur le plan idéologique de la C.S.M.F. Simplement, des différences de sensibilité subsistent, les médecins de la F.M.F. semblant plus volontiers se réclamer d'un conservatisme de bon ton.

(2) Selon une étude du Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC), contestée par la C.S.M.F. (« le Monde » du 3 mai 1977), le revenu net, après déduction des frais, s'est accru, de 1971 à 1976, de 66 à 67 % pour les généralistes et de 22 à 23 % pour les spécialistes alors que le coût de la vie a augmenté de 57 %. En fait, il s'agit de moyennes, et s'il est exact que le pouvoir d'achat s'est dégradé pour les spécialistes (encore que leur revenu se situe à un niveau très élevé : environ 18 750 francs par mois et en moyenne en 1976), le pouvoir d'achat a évolué de façon très variable, chez les généralistes, en fonction de leur âge et des modalités d'exercice. Selon les déclarations au fisc, le bénéfice moyen en 1976 variait pour les généralistes de 65 720 à 155 180 francs, pour les spécialistes médicaux de 62 440 F à 166 840, pour les chirurgiens de 58 300 à 246 790 F.

(3) Les « Groupes initiative et responsabilité » sont des structures de réflexion et de coordination, créés officiellement, en mars 1977, par M. Michel Debatisse, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles, M. Léon Gingembre président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises, M. Francis Combe, président de l'Assemblée permanente des chambres de métiers, M. Yvan Charpentié, président de la Confédération générale des cadres, et le docteur Jacques Monier.

CARNET

Naissances

— M. et Mme Jacques Délas ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille,

Aurélia,

chez Jean-Louis et Joëlle BLOUIN.
Bordeaux, le 29 novembre 1978.

Mariages

Dominique JULIA
et Alain de TONNAC
de VILLENEUVE

sont heureux de faire part de leur mariage, qui a eu lieu dans la plus stricte intimité.
22, rue d'Assas, Paris.

Décès

— M. et Mme Pierre Julien, leurs enfants et petits-enfants.
M. et Mme Jacques Michel,
Les familles Siboid, Sallier, Veyrune, Blanc, Roser, Pellet, Battesti, ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Sylvestre BATTESTI,
née Marie-Louise Veyrune,

survenu à son domicile, le 6 décembre 1978.
Les obsèques auront lieu vendredi 8 décembre 1978 à l'église Saint-Michel, Marseille (5e).
Ni fleurs ni couronnes.
40, rue Terrusse, 13005 Marseille.
90, rue d'Assas, 75006 Paris.

— Corrèze - Paris.
Mme Henri Benassy.
M. et Mme François Moury.
Miles Dominique et Catherine Benassy.
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Henri BENASSY,
conseiller général de la Corrèze,
maire de Corrèze,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite,
couronne d'or de la Société
d'encouragement au bien
du Limousin,
médaille d'honneur
des sapeurs-pompiers,

survenu le 2 décembre 1978 à l'âge de soixante-quatre ans, muni des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques ont eu lieu le 4 décembre 1978 en l'église paroissiale de Corrèze.

[Quatre mille personnes ont assisté aux obsèques de Henri Benassy, qui, en dehors de sa carrière politique rappelée dans « le Monde » du 5 décembre, était un homme de cœur et de dévouement.]

— On nous prie de faire part du décès de

M. René CHANTEREAU,

survenu le 2 décembre 1978, à Monaco (principauté), dans sa quatre-vingt-dix-septième année.
De la part de :
Mme René Chantereau, son épouse,
M. et Mme Bernard Gobet, ses enfants,
M. Thierry Gobet,
M. Arnaud Gobet,
ses petits-enfants,
Et de toute la famille.
Les obsèques et l'inhumation ont été célébrées à Monaco (principauté), dans l'intimité familiale.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Le conseil d'administration,
La direction,
Et le personnel du laboratoire Innothera-Chantereau,
ont le regret de faire part du décès de

M. René CHANTEREAU,
fondateur de l'entreprise.

— La Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique a le regret de faire part du décès de

M. Jacques DANIEL-NORMAN,

chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier
dans l'ordre des Arts et Lettres,
membre
de la commission des comptes
de la SACEM,
vice-président d'honneur
de la Société mutualiste
de la SACEM,
président d'honneur
de l'Amicale des allocataires
de la SACEM,

survenu le 5 décembre 1978, à l'âge de soixante-dix-sept ans.
Le service religieux sera célébré le vendredi 8 décembre 1978, à 13 h. 45, en l'église Saint-Philippe du Roule, 154, faubourg Saint-Honoré, Paris (8e), où l'on se réunira.

225, avenue Charles-de-Gaulle,
92521 Neuilly-sur-Seine. Cedex.

— M. et Mme Peter W. Stroh et leurs enfants,
Mme Ronald Neve et ses enfants,
M. René Goblot et ses enfants,
Mme Marcel Darcissac et ses enfants,
M. et Mme Etienne Hollard et leur fille,
Mme Jacques Hollard et ses enfants,
Mme René Hollard et ses enfants,
M. Albert Pelet et ses enfants,
M. et Mme Jacques Fauquet-Lemaitre et leur fille,
M. et Mme Hubert Fauquet-Lemaître et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre
FAUQUET-LEMAITRE,
née Yvonne Hollard,

survenu le 2 décembre 1978, à Boulogne-sur-Seine.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité à Deauville le mardi 5 décembre 1978.

Tourgeville, le Mont-Casigny,
Les Hauts-de-Deauville.

— M. et Mme Edmond Prézouls et leur famille ont la tristesse de faire part du décès de

Mme veuve Emile FRÉZOULS,
née Pauline Pierron,
enseignante en retraite,

survenu à Strasbourg, le 3 décembre 1978, dans sa quatre-vingt-huitième année.
Les obsèques ont été célébrées à Valenciennes et l'inhumation a eu lieu au cimetière de Maulde (Nord), le 6 décembre.
8, rue de la Citadelle,
59300 Valenciennes.
27, rue de Lausanne,
67000 Strasbourg.

— M. et Mme François Lemerle,
Roch et Catherine Lemerle,
Inès et Bernard Noël,
Bruno et Mathilde,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Jacques LEMERLE,
née Rosa Mestre y Urbizu,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, décédée dans la paix du Seigneur, le 6 décembre 1978, dans sa quatre-vingt-neuvième année.
Les obsèques religieuses auront lieu *dans l'intimité familiale.*
Cet avis tient lieu de faire-part.
34, quai National, 92800 Puteaux.

— Mme Suzanne Revah,
M. et Mme Isaac Revah et leurs enfants,
M. et Mme Isaac Sadai et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Bénico REVAH,

survenu le 6 décembre 1978.
Les obsèques auront lieu le vendredi *8 décembre 1978.*
On se réunira à la porte principale du cimetière de Pantin-Parisien, à 14 h. 30.
7, rue Robert-Le-Coin, 75016 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Lucien Robert,
Mme René Pillon et ses enfants,
Mme Claude Robert et ses enfants,
Mlle Réjane Bodet,
Les familles Robert, Balland et Scheidlé,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien ROBERT,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

leur époux, père, grand-père et parent, survenu le 5 décembre 1978, à son domicile, à Paris (16e), 44, avenue du Président-Kennedy, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 8 décembre 1978, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris (16e), où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Passy, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

44, avenue du Président-Kennedy,
75016 Paris.
18, rue de Bourgogne, 75007 Paris.
3, square Farmann,
92100 Boulogne-sur-Seine.

— On nous prie d'annoncer le décès du docteur

docteur Jean TONNERY,
médecin consultant
à La Roche-Posay (86270).

Conformément à sa volonté, ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
De la part de sa famille et de ses amis.

Remerciements

— M. Henri Corson, directeur général, et le personnel de l'Office national interprofessionnel des céréales adressent tous leurs remerciements aux personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de

M. André LAFON.

— Mme Pierre Nadal et ses enfants, profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Pierre NADAL,

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

— Très émus par les touchants sentiments d'affection et d'amitié qui leur ont été témoignés à la mémoire de

M. Jean N. LEVY

au moment de son décès.
Mme Jean N. *Lévy,* ses enfants et petits-enfants, remercient de tout cœur.
1, rue Moncey, Paris.

— Mme Marcel Reinhard, ses enfants et toute la famille, profondément touchés des marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Jean-Jacques REINHARD,

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, prient tous leurs parents et amis de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Anniversaires

— Pour que demeure vivant le souvenir de

Mme Elisabeth BUFNOIR,

sa fille Hélène Rosebery souhaite qu'il lui soit dédiée une prière ou un instant de recueillement.
30, rue de Montpensier, Paris (1er).

Messes anniversaires

— Pour le neuvième anniversaire du décès de

Eric TRUSSON,

une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé, en union avec la messe qui sera célébrée en l'église Notre-Dame de Versailles, le mardi 12 décembre, à 9 heures, chapelle du Saint-Sacrement.

Avis de messe

— Une messe de la présence et du souvenir sera célébrée pour

Eveline François
PERROUX-COSTE,

le lundi 11 décembre 1978, à 12 h. 30, en la chapelle du couvent Saint-Dominique, 29, boulevard de Latour-Maubourg, Paris (7e).
De la part de :
François Perroux,
M.-L. Coste,
E.-S. Coste.

Offices religieux

— Oran, Toulon, Paris.
Mme Sam Obadia, ses enfants, petits-enfants et sa famille remercient bien vivement toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil lors du décès de leur très cher

M. Sam OBADIA,

et les prient de bien vouloir assister à l'office religieux qui aura lieu le jeudi 14 décembre, à 16 h. 45, au temple Saint-Lazare, 18, rue Saint-Lazare, Paris (9e).

Bienfaisance

— Mme Jacques Chirac a inauguré, jeudi 7 décembre, la vente annuelle de l'Association des Français libres, qui a lieu à la Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy. Cette vente, organisée au profit des œuvres sociales de l'Association, durera jusqu'au dimanche 10 décembre.

— Pour offrir un Noël à des enfants défavorisés, des personnes âgées démunies, la Fédération de Paris du Secours populaire français organise une grande kermesse-vente du Père Noël vert, samedi 9, dimanche 10 décembre, de 14 heures à 19 heures, 9, rue Froissart, Paris (3e), métro Saint-Sébastien-Froissart.
Des dons peuvent être aussi adressés au C.C.P. 18999 99 X Paris.

Communications diverses

— Le Conseil national des femmes françaises et France-Amérique célébreront, le mardi 12 décembre, à 18 heures, dans les salons de France-Amérique, le trentième anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme. Mme Hélène Berthoz participera à cette célébration en essayant de transmettre le message de son oncle, le président Cassin, prix Nobel de la paix. Elle fera notamment écouter des enregistrements de conversations de Mrs. Roosevelt et du président Cassin, qui datent de 1948. (Tél. : 331-28-05.)

— Jean-Marie Dunoyer signera son livre, « C.-F. Ramuz, peintre vaudois », réédité pour le centenaire de la naissance de Ramuz, les jeudi 7 et vendredi 8 décembre, de 17 heures à 20 heures, à la Galerie de Nane Stern, 25, avenue de Tourville, Paris (7e).

— Séminaire trimestriel de M. Léon Askenazi, du jeudi 7 au jeudi 14 décembre 1978, sur le thème : « Interrogation sur le sens de l'histoire juive ».

Visites et conférences

VENDREDI 8 DECEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h., entrée rue du Conservatoire, Mme Garnier-Ahlberg : « Les décors au Conservatoire de musique de Paris ».
14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Meyniel : « Manufacture des Gobelins ».
15 h., 6, place Paul-Painlevé, Mme Legregeois : « Les artisans du meuble ».
15 h., métro Bourse, Mme Oswald : « La Bourse de Paris ».
15 h., 107, rue de Rivoli, Mme Saint-Girons : « Musée des arts décoratifs ».
15 h., 2, rue de Bellechasse, Mme Zujovic : « Les ordres de chevalerie au musée de la Légion d'honneur » (Caisse nationale des monuments historiques).
15 h., métro Etienne-Marcel : « La Cour des miracles, La tour de Jean-sans-Peur, Les Halles » (A travers Paris)
15 h., 45, Grand Palais : « Le Nain » (Mme Angot).
15 h., 65, boulevard Arago : « Rencontre avec les artistes de la Cité fleurie » (Connaissance d'ici et Ailleurs).
15 h., 7, place de Fontenoy : « L'UNESCO » (Mme Hager).
18 h., Grand Palais : « Exposition Le Nain » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 14 h. 15, 21, rue Cassette : « Léonard de Vinci » (Arcus).
20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « Le langage universel de la Bhagavad Gita » (Loge Unie des Théosophes).
20 h. 30, 4, place Saint-Germain-des-Prés : « L'Apocalypse, chemin intérieur » (Ecole internationale de la Rose Croix d'Or).
20 h. 30, 20, rue Marsoulan, M. Alphonse Tierou : « Le rôle initiatique, spirituel, mystique du masque dans la tradition africaine ».
20 h. 45, 26, rue Bergère, M. Robert Masson : « La fatigue : physique, nerveuse, psychique, etc. » (L'Homme et la Connaissance).

ORDRE DU MÉRITE

Sont élevé à la dignité de *grand-croix* :
— les généraux Henri d'Avout et François Valentin.
Sont élevés à la dignité de grand-officier :
— le contrôleur général des armées Louis Heidt, les généraux Yann Babezre de Lanlay, François Barrillon et Gérard Saint Martin.
Ces promotions ont paru au *Journal officiel* du 5 décembre qui publie aussi une liste de promotion au grade de commandeur et d'officier et des nominations de chevaliers.

Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉATRE

Une vision panoramique

Depuis des années, Paul-Louis Mignon va tous les soirs au théâtre. Ce seul fait est garant non seulement de son savoir, mais de sa passion. Une passion raisonnée qui se défie des modes et des polémiques. Paul-Louis Mignon consacre sa vie à la vie d'un art millénaire, dont depuis toujours on proclame l'agonie. Un art en perpétuel mouvement, qui concentre les mouvements de l'humanité, éclaire son imaginaire, et dont les spectacles sont des épiphénomènes révélateurs.

Quand il établit son Panorama du théâtre au vingtième siècle, *Paul-Louis Mignon raconte les courants de la pensée contemporaine. Sa vision est réellement panoramique : il rappelle l'héritage du siècle précédent et, s'il accorde une place importante à l'« aventure française », du cartel parisien à la décentralisation, il montre clairement les interférences et les influences des recherches, des expériences menées ailleurs.*

Il pose en préalable le rôle nouveau — le règne — du metteur en scène et l'explique en analysant les conditions politiques et économiques dans lesquelles se fabriquent les spectacles. Il s'attache surtout à « ce qui reste », la littérature dramatique, étude serrée, synthétique, des auteurs, de leur place dans l'histoire, celle du monde et celle de la représentation théâtrale. Etude ouverte sur une question — « Et maintenant ? » — suivie d'une anthologie de textes sur le théâtre — où se côtoient Baty, Copeau, Dullin, Claudel, Breton — supérieurement choisie et équilibrée.

La qualité essentielle de ce panorama, au-delà de l'érudition, est une clarté qui ne simplifie pas : un tour de force. — C. G.

Ingrid Caven

Elle a chanté l'été dernier, et ses chansons d'amours insolentes tournent sur disque (Barclay 90.278) pour s'envelopper de sa voix, pour le délice des rêves. Et puis, on pourra la voir encore, elle, la sirène noire et sa séduction trouble. Elle a laissé les nuits de Pigalle et s'arrête un instant au fond de l'impasse hantée par les vampires, dans le théâtre en boiseries voûtées qui fut leur royaume. Ingrid Caven chante au Théâtre 347, à 21 h., à partir du 16 décembre, pour quelques soirées exceptionnelles. Le plus beau cadeau pour les fêtes.

Les jeux de Châteauvallon

Dans le ciel opaque d'une mémoire vide, se mettent en jeu des figures porteuses d'une histoire ancienne et éternelle comme le théâtre. Après un an d'expérience au Théâtre d'Hiver de Châteauvallon, Bruno Sermonne met en scène et interprète du 12 au 23 décembre, une pièce de lui, l'Ermite, *pleine de lyrisme baroque. L'année 1979 mêlera à ce lyrisme le rire, avec* les Serments indiscrets *de Marivaux et, pour le festival d'été, un* Protée *tel que Claudel aurait aimé le voir, dans l'éclatement de sa gaieté païenne, avec le cirque et l'école d'Annie Fratellini. Le spectacle sera coproduit par la maison de la culture d'Ajaccio, avec laquelle Bruno Sermonne souhaite une collaboration permanente.*

★ Panorama du théâtre au XX[e] siècle, Gallimard, 377 pages, 42 F.

■ L'orchestre de chambre « Pro-Unesco » interprétera plusieurs œuvres de Haydn le mardi 12 décembre, à 18 h. 30, dans la salle 1 de la Maison de l'Unesco (place Fontenoy). Au même endroit et à la même heure sera présenté le 6 janvier un concert de guitare interprété par l'orchestre de chambre « Musica » et le duo Pujada-Labrouve. Ce concert sera auparavant donné à l'Eglise américaine (65, quai d'Orsay), le 21 et le 22 décembre, à 20 h. 30. Les bénéfices de ces concerts sont destinés au programme d'entraide de l'Unesco.

■ Les Autotamponneuses, association qui groupe des femmes qui font soit de la musique, soit du théâtre (ou du cinéma), qui tiennent des restaurants, des librairies, qui s'occupent de crèches, etc., donnent le 10 décembre, à 19 h. 30, un concert intitulé « 125, rock sur le zinc, Lou's » au palais des Arts à Paris. C'est le deuxième concert organisé pour soutenir le prochain Festival international de l'expression française au printemps 1979. (Renseignements : 783-24-61.)

Danse

« GISELLE », perdue et retrouvée

(Suite de la première page.)

La première soirée, le mardi 5 décembre : polaire. Deuxième soirée, mercredi 6 décembre : triomphale. L'explication (?) tient en un mot ou plutôt en un nom : Irina Kopalkova, la « prima ballerina assoluta » de la troupe, qui n'était distribuée, ô paradoxe, qu'en second. A croire qu'il s'agit d'un système, comme la tactique de ces orateurs qui ménagent leurs effets pour n'allumer que graduellement leur discours.

Reconnaissons que les dirigeants de Kirov ont de fameuses raisons de se méfier de leurs vedettes : Noureev, Makarova, Baryshnikoff, les Panov au tableau des étoiles filantes ces dernières années, on ne souhait faire mieux pour une seule troupe !

C'est la « Giselle » authentique de 1841, celle que Petipa avait remontée au Théâtre Marie des tsars qui nous est représentée. Passons sur les décors, modèle carton-pâte traditionnel, passons sur les costumes des vendangeuses aux tabliers déteints, du premier tableau, passons aussi sur l'absence d'orchestre et sur les « tempi » douteux dont la « sono » assaisonne la musique d'Adam. Reste l'essentiel : un corps de ballet que sa poésie et son élégance rendent unique au monde, faisant rêver les spectateurs les plus blasés. Car, en dehors de la discipline et de la pure technique héritées de la grande Vaganova, toutes ces ballerines, avec leurs bras moelleux, leurs petites mains en volutes, leurs pieds battant comme des élytres, sont constamment habitées par le charme slave, sans cesser d'être pudiques, et c'est cette réserve qui les différencie de leurs camarades du Bolchoï. Leur empire sur la scène ne rayonne jamais mieux que dans le deuxième acte de « Giselle », où les trente-deux willis, en tutus longs, progressent en arabesque, leurs pointes dardées aux frises.

L'énigme de la légèreté

A quoi tient l'aura d'une grande danseuse ? Non seulement à la ligne, à la façon de dégager souverainement, d'abattre une variation célèbre, mais aussi à une féminité glorieuse dans le regard, à un placement idéal du moindre geste dans l'espace, à l'énigme de la légèreté et au défi des ans. La Giselle d'Irina Kopalkova possède tous ces dons. Vive et enjouée dans la villageoise du premier acte, interprétant la scène de la folie avec une originalité et une économie de moyens tout à fait remarquables, elle fut merveilleusement immatérielle et encore humaine en willi. Avoir réussi à épurer ce rôle rebattu, et à faire oublier son ancienne petite camarade Natalia Makarova, la grande Giselle de ce temps (qui n'était qu'une obscure padrille il y a dix-huit ans, lors de la prise de rôle de Kopalkova), il fallait le faire !

Pas grand-chose à dire de son partenaire Serguei Barejnoi, non plus que de Constantin Zaklinski, l'Albert-Loys du premier soir. Mais croit-on qu'Hilarion, le garde-chasse évincé, pourrait se permettre de jouer les vilains jaloux avec un prince dont on aperçoit le château dans le fond du décor, et qui a naturellement barre sur lui par l'odieux droit de cuissage ?

Bathilde, la vraie fiancée, n'est pas pour une fois la tourte royale qu'on nous présente d'habitude, elle a même de l'allure. Quant aux veneurs, ils ne s'enfourment plus en jouant des coudes dans la chaumière de Giselle : ils piqueniquent sur la scène, c'est mieux.

J'ai réservé pour la fin la Reine des willis, tour à tour interprétée par Gabriela Komleva et Tatiana Terekhova, toutes deux s'élançant souplement dans les grands jetés et les sissonnes qui font la beauté lunaire de ce rôle, simplifié avec goût.

L'emphase, les morceaux de bravoure : le Kirov ne s'abaisse pas à ces vulgarités.

Mais attendons la suite.

OLIVIER MERLIN.

■ A l'occasion de son « cycle arabo-musulman », la Maison de la culture de Nanterre organise du 8 décembre au 14 janvier une exposition intitulée « Le ciel arabe ». Cette exposition qui se propose (à travers cartographie, tables, calendriers et miniatures), de rendre compte de l'apport arabe dans l'histoire de la recherche astronomique du dixième au dix-septième siècle, sera accompagnée de débats traitant de la recherche contemporaine. (Rens. : 721-22-25.)

Expositions

L'estampe aujourd'hui à la Bibliothèque nationale

Quel musée peut rivaliser avec la Bibliothèque nationale, surtout lorsqu'elle étale ses trésors, si l'on concède au génie le privilège de s'exprimer (et de s'imprimer) aussi bien sur le papier que sur la toile ? Telle lithographie d'Henri Matisse, le *Nu renversé*, par exemple, n'est pas inférieure à ses sœurs odalisques, ni telles eaux-fortes de Giacometti à ses huiles. Ces chefs-d'œuvre, et pas mal d'autres, s'inscrivent dans les cinq ans d'enrichissement du Cabinet des estampes, alias département des estampes et de la photographie, déployés salle Mansart.

De 1973 à 1978, dix-huit mille gravures y sont entrées. A raison d'une par artiste qu'on a retenue, cela fait tout de même à peu près mille huit cents œuvres qu'on peut regarder en feuilletant les albums mis à la disposition du public, outre les quelque trois cents qui recouvrent les cimaises choisies parmi les plus représentatives, sinon les meilleures, de l'art contemporain. Mmes Françoise Woimant et Marie-Cécile Messner, à qui M. Jean-Pierre Seguin, conservateur en chef, a confié l'organisation de cet ambitieux panorama, n'ont plus, cette fois, tenu compte, dans leur classement, des procédés employés que la technique adoptée soit traditionnelle ou plus ou moins hétéroclite, on a voulu faire le point des tendances actuelles — souvent divergentes, mais qui connaissent les avatars de la figuration sans cesse appréhendée sous n jour nouveau, — en les confrontant entre elles et avec les valeurs confirmées, groupées sous le vocable élastique et éclectique de l'école de Paris. Les profanes que nous sommes sont déroutés — où est la ligne de démarcation ? — même si à cette ordonnance théorique se superpose celle de l'accrochage.

Précédées de chapitres « annexes » : les six sociétés de gravures représentées par vingt-cinq estampes, le rappel des prestigieuses donations (Jacques Villon, Matisse, les Delaunay, etc.), les comparaisons s'y affirment davantage, étant distribuées par thèmes.

On passe du portait, qui a fortement évolué au cours du siècle, de Pierre de Belay à Arikha ou à Rancillac, à l'image de notre humaine personne — Malevitch, Hélion, Recalcati, voire Topor... — puis aux animaux sans ou avec maître — les chiens de Cueco, la vache de Lalanne, notamment, pour les premiers, *la Dame au lion*, de Marcel Jean, *la Poursuite*, de Velickovic, pour les seconds. Du paysage urbain décomposé par Robert Delanuay, du *Matin* fleuri de Folon à la nature décomposée de Monory, au rêve pétrifié de Le Foll (*Guernesey la nuit*). De la nature morte démythifiée et remythifiée de Nicolas de Staël, Télémaque, Titus-Carmel, Gafgen, Jasper Jones, à l'objet de Melkseper. Et l'abstraction, baptisée « Structures et écritures », n'a jamais dit son dernier mot : la féerie polychrome d'Estève, le dépouillement contemplatif des pointes sèches de Geneviève Asse et de Vera Pagava sont rejointes par les modulations géométriques de Calderara et de Morellet, qui a, par surcroît, fourni le motif de l'affiche. On « confronte » de même, dans un catalogue qui a aussi la vaeur d'un annuaire, le lyrisme d'André Masson ou de Bryen, ou du *Paysage à la mer*, de Zao Wou-ki, qui est déjà (il date de 1949) une écriture.

Panorama où la pluralité des genres devrait satisfaire la pluralité des goûts. Où le voisinage des Français et des étrangers, impartialement favorisés, démontre encore aujourd'hui que les premiers peuvent soutenir la compétition avec les seconds. Manquent à l'appel les artistes qui auraient déposé leurs œuvres à la B.N. avant 1973... Du moins faut-il savoir que les gravures d'un Hartung ou d'un Soulages, d'un Vieillard ou d'un Beaudin, d'un Messagier ou d'un Alechinsky, et ils sont loin d'être les seuls, sont en lieu sûr à deux pas de là — en compagnie de millions d'autres.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu. Tous les jours, dimanches et mardis compris, de 10 à 18 heures. Jusqu'au 7 janvier.

Cinéma

« LE GOUT DU SAKÉ »

de Yasujiro Ozu

De Yasujiro Ozu, nous avons vu, il y a quelques mois, un film admirable qui s'appelait Voyage à Tokyo. Le Goût du saké *est aussi beau que* Voyage à Tokyo. *Réalisé en 1962, c'est le dernier film d'Ozu. Pendant le tournage, le cinéaste perdit sa mère avec laquelle il avait toujours vécu. En rentrant de l'enterrement, il écrivit un poème qui se terminait par ces vers :*

« Les fleurs de cerisiers sont fripées comme des chiffons
Le saké est amer comme un insecte. »

Amer comme un insecte, amer comme le saké est le film d'Ozu... Apparemment, pourtant, rien que de très banal. Trois messieurs d'un certain âge, habillés comme des chefs de bureau, ont l'habitude de se réunir après le travail pour siroter (bruyamment) leur alcool favori. Le premier vient d'épouser une jouvencelle et vante la fraîcheur de ses joies conjugales. Le second, un ancien professeur à la retraite, gère une épicerie en compagnie de sa fille. La troisième, Hirayama, lui aussi a une fille. Une créature délicieuse, aimante, soumise, qui lui prépare de petits plats, repasse ses kimonos, et qu'il garde jalousement auprès de lui. Trouver un mari à Michiko ? Il n'en est pas question. Elle est trop jeune, et n'a nulle envie de se marier.

Ainsi pense Hirayama. Aveuglé par son égoïsme, sans doute est-il sincère. Mais à boire du saké avec ses copains deux cosaké avec ses deux copains, l'idée saké avec ses deux copains, l'idée lui vient peu à peu qu'il est en train de gâcher la vie de sa fille, qu'en la condamnant au célibat il va faire son malheur, que, après avoir si longtemps pensé à lui, il serait temps de penser à elle... Bref, un jour, Hirayama endosse sa redingote de cérémonie. Dans sa robe de brocart blanc, Michiko est la plus ravissante des mariées. La maison soudain devient étrangement vide. Et le soir de ce grand jour, Hirayama double sa ration de saké.

Une fois de plus, c'est l'éclatement de la cellule familiale que décrit Ozu, l'inéluctable évolution des rapports entre parents et enfants. Evolution qui se produit sans heurts, sans drames, dans le respect des convenances. Il n'y a jamais de révoltes, d'affrontements chez l'auteur de Voyage à Tokyo. *Il n'y a que le glissement du temps, les sinuosités de la vie, cette lente et continuelle approche de la solitude et de la mort.*

On retrouve dans le Goût du saké *le style caractéristique de l'auteur, sa fidélité quasi rituelle à un certain mode de narration. Composé essentiellement de plans-séquences, le récit est filmé par une caméra impassible qui, avant chaque scène, s'attarde sur un élément significatif du décor : hautes cheminées d'usines, tronçons de rues nocturnes, quand il s'agit de définir un paysage urbain, objets usuels traités en « natures mortes », quand on pénètre dans l'intimité familiale. Ozu apporte à ces « tableaux » insérés dans l'action un soin de calligraphe. Pour le reste, il se contente de poser sur ses personnages son regard de vieux sage ironique et complice.*

Une sorte d'envoûtement naît de l'extrême dépouillement de cette mise en scène. De ce refus du pathétique qui ressemble à une ascèse. De cette poésie qu'on ne saurait comparer qu'à celle de ces jardins zen où la beauté s'ordonne autour de quelques rochers dressés sur une surface de sable ratissé... Pourquoi, lorsque Hirayama entre dans la chambre de sa fille et qu'il la voit parée pour le mariage, les larmes nous montent-elles aux yeux ? D'où vient notre émotion ? Comment expliquer le pouvoir d'une image aussi simple ? C'est le mystère d'Ozu, le secret de son art, l'énigme que pose un incomparable cinéaste.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Saint-André-des-Arts, Olympic, Elysées Point Show (v.o.).

Notes

Cinéma

« La Malédiction de la Panthère rose »

La première apparition de l'inspecteur Clouseau, c'était en 1964, dans « la Panthère rose ». Depuis il est revenu trois fois, et voici « la Malédiction de la Panthère rose », avec, outre Clouseau, l'inévitable paranoïaque inspecteur Dreyfus. Pour ceux qui ne connaissent pas le poids symbolique de la Panthère rose dans l'humour de ce temps, il est bon de préciser qu'elle se cantonne au générique, avec la musique, non moins symbolique.

Blake Edwards (qui n'a pas inventé que les aventures de Clouseau, mais qui est surtout apprécié pour ça) se maintient dans l'absurde et la délicatesse, et si les scénarios qu'il met en scène sont de moins en moins solides et de plus en plus incompréhensibles, tandis que les dialogues sont curieusement grossiers, on ne lui en voudra probablement jamais.

Cette nouvelle enquête de l'inspecteur Clouseau le mène jusqu'à Hongkong, où il se fait passer pour un « parrain ». A signaler un élément de déguisement intéressant : les lunettes à verre épais qui empêchent d'être reconnu, et vice versa.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

« L'Empire du Grec » de Jack Lee Thompson

L'ennui avec Jack Lee Thompson, c'est qu'il parvient à rendre invraisemblables et ridicules des acteurs aussi évidents que Charles Bronson, dans « le Bison blanc », son dernier film, ou comme Anthony Quinn dans « l'Empire du Grec ». On ne croyait pas au bison féroce, on n'est pas davantage époustouflé par les luxueux navires de Tomasis.

Car il s'appelle Tomasis. Et il épouse (on ne voit pas très bien pourquoi) la veuve du président des Etats-Unis Cassidy. Car il s'appelle Cassidy, et on l'assassine.

Dans certains magazines, on étale des pans de vie entiers à partir d'une seule image. Pour « l'Empire du Grec », on a pris ces personnages de papier glacé, on les a stéréotypés un peu plus pour les caser dans un roman-photo bâclé. Un brin d'humour allège l'ensemble, sans le justifier. Ils se sont mis à trois pour bâtir une histoire fantaisiste à partir d'une histoire vraie, et il n'y a pas de résultat. Cl. D.

★ Voir les films nouveaux.

Expositions

Morandi graveur au musée de Lyon

Le musée de Lyon présente, jusqu'à fin décembre, une exposition consacrée à Morandi peintre et surtout graveur. Morandi avait fait don de soixante-quinze de ses plaques gravées à la Chalcographie nationale italienne. Un exemplaire unique a été tiré de chacune d'entre elles qui ont été ensuite placées sous scellés et ne pourront être à nouveau utilisées que cinquante ans après la mort de l'artiste. Si l'œuvre peint de Morandi force un peu sur l'humilité franciscaine et répétitive, le graveur est d'une sensibilité, d'une maîtrise technique, d'une densité insurpassables. Certains de ses paysages montrent ce qui le rattache au Quattrocento florentin aussi bien qu'à la peinture métaphysique des années 20, mais sans inutile effort de mise en scène ou de terrorisme poétique et ses natures-mortes de pichets, de compotiers, de lampes, d'objets insignifiants alignés sur une table évoquent par leur intensité de silence les « memento mori » et les chefs-d'œuvre de la peinture religieuse de l'époque classique. Sans vouloir annexer Morandi à une tradition culturelle qui n'est pas la sienne, ce Bolonais peut nous paraître aussi proche de Pascal et du monde de Port-Royal qu'étranger à la fastueuse éloquence des peintres de sa ville natale.

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Palais Saint-Pierre. Jusqu'à fin décembre.

Jazz

Bluesmen de passage

Après BB King, Albert King, Taj Mahal, la saison de blues continue à Paris. Les six musiciens conviés à la Mutualité par le magazine « Jazz-Blues and Co », en association avec « Arts et liberté d'expression », ne sont pas des stars et aucun d'eux n'a jamais été consacré ni même poussé par une grande compagnie de disques. La section rythmique est pourtant une des meilleures dont puisse rêver un chanteur de blues : Lafayette Leake au piano, le puissant et imposant Nick Holt à la basse et derrière, Fred Below, batteur des fameux Aces, un musicien dont les plus grands s'accordent à dire qu'il domine sa spécialité tant sa frappe sèche, précise et son intuition permettent à un soliste de donner le meilleur de lui-même.

Les solistes sont trois guitaristes-chanteurs ou plutôt deux, Magic Slim et John Littlejohn, assistés par Alabama Junior. John Littlejohn possède une voix caverneuse et lâche des phrases brèves, brutales, tandis que sa guitare se plaint langoureusement, fait traîner chaque note. Chez Magic Slim c'est plutôt l'instrument qui est utilisé comme propulseur de la mélodie alors que la voix presque paresseuse confère à sa musique un aspect dramatique et passionné.

ETIENNE RAZOU.

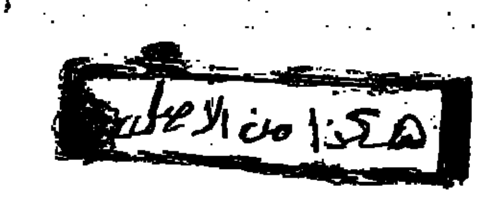
★ Chicago-Blues Festival, le 8 à la Mutualité, 21 heures.

Horacio Vaggione

Horacio Vaggione est argentin. Cofondateur du Centre de musique expérimentale de Cordoba, il visite, grâce à une bourse, les principaux studios de musique électro-acoustique des Etats-Unis. Puis il se rend en Espagne où, aux côtés des compositeurs Eduardo Polonio et Luis de Pablo, il fait partie du groupe de musique électronique « Alea ». En France, où il s'est fixé depuis environ trois ans, il donne quelques concerts dont celui de la Biennale de Paris, en automne 1977, sera le plus remarqué.

La musique d'Horacio Vaggione consiste essentiellement en des improvisations au synthétiseur et à l'orgue électrique qui s'ajoutent à une bande pré-enregistrée. On pourrait la qualifier de « planante », si cet aspect n'était contredit par un vigoureux dynamisme interne. L'épithète de « répétitive » ne convient guère mieux, car tout se passe ici comme s'il s'agissait de porter des coups de boutoir à la répétitivité apparente afin de perturber la continuité de l'écoute. « Minimal » semble encore plus mal choisi, car c'est à un foisonnement, un fourmillement de formes superposées que nous avons affaire, tels ces cris de petites filles enregistrés dans une cour de récréation qui, passés à travers le synthétiseur, servent de matériau sonore à certaines improvisations se mêlant à une multiplicité de sons électroniques. « Une musique de l'oubli », comme aime à l'appeler Horacio Vaggione, qui présente quelques œuvres récentes vendredi 8 décembre, à 21 heures, au Théâtre de l'Athénée, parmi lesquelles une création mondiale intitulée « Autour ».

DANIEL CAUX.



SPECTACLES

théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Jeudi 7 décembre

Les salles subventionnées

Salle Favart, 20 h. : Ensemble Ars Nova, dir. M. Constant.
Comédie-Française, 20 h. 30 : Six personnages en quête d'auteur.
Chaillot, Grand Théâtre, 20 h. 30 : le Cercle de craie caucasien. — Gémier, 20 h. 30 : Bernard Haller.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Fugue en mineur.
TEP, 20 h. : Cyclone à la Jamaïque ; Conrack (films).
Centre Pompidou, 15 h., 16 h. 30 et 18 h. 15 : Diatope de Xénakis ; 18 h. 30 : la Traduction littéraire ; 19 h : Harold Pinter ; 20 h. 30 : Revue parlée (Pierre Schneider).

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Sol ; 20 h. 30 : Maria Maria.

Les autres salles

Aire libre, 18 h. 30 : Faustino, mime ; 20 h. 30 : Sidi-Ciné.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Mon père avait raison.
Atelier, 18 h. 30 : Un homme à la rencontre d'A. Artaud ; 21 h. : la Culotte.
Athénée, 21 h. : Olaf et Albert.
Biothéâtre, 20 h. 30 : la Crique.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium, 20 h. 30 : la Sœur de Shakespeare. — Epée-de-Bois, 20 h. 30 : Madras. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : La vie est un songe.
Cité internationale, la Resserre, 21 h. : Tristan et Yseult. — Grand Théâtre, 21 h. : Latin American Trip.
Essaïon, 18 h. 30 : Œuvre ; 20 h. 30 : Pif-Paf ; 22 h. : Abraham et Samuel. — II, 20 h. 30 : le Chant général ; 22 h. 30 : Veillées.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie.
Gaîté-Montparnasse, 22 h. : J. Villeret.
Galerie 55, 20 h. 30 : B. Dimey ; 22 h. : M.-T. Orain.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Théâtre sicilien ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : les Folies du samedi soir.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Chair chaude ; 20 h. 30 : la Shaga ; 22 h. : Carmen City. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec R. M. Rilke ; 20 h. 30 : Fragments ; 22 h. 15 : Acteurs en détresse.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Mathurins, 20 h. 45 : Changement à vue.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : Les papas naissent dans les armoires.
Mogador, 20 h. 30 : le Pays du sourire.
Montparnasse, 21 h. : les Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Oblique, 21 h. : le Malade imaginaire.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, I, 20 h. 30 : Crénom. — II, 20 h. 30 : Zadig.
Palace Croix-Nivert, 20 h. : Rocky Horror Show.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
Palais des sports, 20 h. 30 : Notre-Dame de Paris.
La Péniche, 20 h. 30 : Petites et grandes violences.
Plaine, 20 h. 30 : la Vie privée de la race supérieure.
Plaisance, 20 h. 30 : Tête de méduse.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : M. Marceau, mime.
Présent, 20 h. 30 : Eve des Amériques.
Ranelagh, 18 h. 15 : Soleil, cou coupé ; 20 h. 15 : Aide-toi le ciel t'aidera pas !
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Fleurs de papier.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre-en-Rond, 20 h. 45 : Si tout le monde en faisait autant.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. 30 : le Pompier de mes rêves.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : l'Echange.
Théâtre de Paris, 20 h. 30 : Bubbling Brown Sugar Harlem années 30.
Théâtre 13, 20 h. 45 : Bel comme un ange.
Tristan-Bernard, 21 h. : Crime à la clef.
Troglodyte, 20 h. : 1848, la République de M. Dupont.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.

FESTIVAL D'AUTOMNE
(278-10-00)

THEATRE

Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Mesure pour mesure.
Centre Pompidou, 20 h. 30 : l'Exécrée.

DANSE

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : R. Noureev et Murray Louis Dance Company.

EXPOSITION

Musée des arts décoratifs, de 12 h. à 19 h. : Ma, espace-temps au Japon.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Et voilà l'travail.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, M. Horgues.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 21 h. : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 15 : la Tour Vandenesle ; 23 h. 30 : A force d'attendre l'autobus. — II, 20 h. 15 : Du dac au dac ; 21 h. 30 : la Nouvelle Star ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Popeck ; 23 h. : Gervaise. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. : le Bonbon magique ; 22 h. : la Dame au slip rouge.
Coupe-Chou, 19 h. 30 : F. Kanel ; 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Pas la bouche pleine.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : M. Bernard ; 21 h. 45 : le Gros Oiseau.
Dix-Heures, 20 h. 30 : Roméo et Georgette ; 22 h. 15 : France Lea.
Fanal, 20 h. : Béatrice Arnac ; 21 h. 15 : le Président.
La Manuscrit, 21 h. : Paris-Munich.
Au Nonveau Chic parisien, 20 h. 15 : la Valoche ; 21 h. 30 : Ecrasons un mythe.
Les Petits Pavés, 21 h. 15 : Débordés par la base.
Point-Virgule, 20 h. 15 : les Confidences d'un parasol ; 21 h. 30 : Ballade de saisons ; 23 h. : Alors, heureuse ?
Le Sélénite, 20 h. 30 : Rictus, le make-up des rongeurs ; 22 h. : le Troisième Œil sur mon béret.
La Soupap, 19 h. 30 : Chansons de femmes.
Le Splendid, 20 h. 30 : Bunny's Bar ; 22 h. : Amours, coquillages et crustacés.
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Le fromage blanc s'est évanoui ; 21 h 30 : Bye Bye Baby ; 22 h. 30 : Poubelle.

La danse

Campagne-Première, 18 h. 30 : Kukara, danse buto.
Palais des congrès, 20 h. 30 : Ballet-Théâtre Kirov.

Les théâtres de banlieue

Antony, Théâtre P.-Gémier, 21 h. : le Petit Maître corrigé.
Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : Caligula.
Bures-sur-Yvette, 21 h. : Tempête pluriel.
Champigny, Centre des loisirs, 20 h. 30 : les Pauvres Gens.
Chilly-Mazarin, église Saint-Etienne, 20 h. 30 : Collectif musical de Champigny, dir. P. Mefano.
Corbeil, C. Pablo-Neruda, 20 h. 30 : Beausoleil Broussard.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 15 : Antoine et Cléopâtre.
Neuilly, M. J. C., 21 h. 30 : Tu brodes ? Ouais.
Ris-Orangis, M. J. C., 21 h. : M. Perrone, D. Gasser, bal folk.
Vincennes, Théâtre D.-Sorano, 19 h. : le Journal d'un fou.

Les concerts

Café d'Edgar, 18 h. 30 : les Elèves du Conservatoire (Dufour, Yoshida, Oleszkowicz)
Lucernaire, 19 h. 30 : Trio Borsarello (Beethoven, Mozart, Kodaly) ; 21 h. : M. Horak, piano (Ravel, Franck, Debussy, Messiaen).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. S. Osawa, sol. A. Weissenberg (Tchaïkovski : Chœur de l'Orchestre de Paris, dir. A. Oldham (Bartok).
Cité des arts, 20 h. 30 : M. Tagliaferro, piano.
Salle Gaveau, 21 h. : E. Indjic, piano (Beethoven, Brahms, Chopin, Schumann)
Cité internationale, 21 h. : M. Beckouche, piano : M. Menahemoff, flûte (Bach, Debussy, Haendel, Franck, Ravel).
Salle Cortot, 20 h. 45 : J. Alford et J. Alder (Purcell, Mozart, Schubert, Wolf, Debussy, Dvorak).
Ranelagh, 10 h. 30 : Y. Lefébure, piano (Bach, Beethoven, Debussy, Chopin, Ravel).
Salle Pleyel, 21 h. : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez, sol. M. André (Stravinski, Vivaldi, Haydn)
Radio-France, 20 h. 30 : W. Bruck-T. Ross, guitare (de Valderrabano, J. des Prés, de Sirenas, Dowland, Morales).
Centre culturel néerlandais, 20 h. 30 : G. Van Blerk, piano (Mozart, Schumann, Poulenc, Satie, Debussy).
Notre-Dame de Paris, 20 h. 45 : L. Thiry, orgue (Messiaen).
Musée Guimet, 20 h. 30 : Dhyanesh Khan, sarod ; Ashish Kumar Barari, tabla (musique classique de l'Inde).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 20 h. 45 : Ensemble G. Dufay, dir. A. Bedois (P. de Corbeil).

Jazz, pop', rock, folk

Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Synchro Rythmic Electric Language (avec Jo Maka, Adolph Winkler, Georges Ed Nouel, Louis Xavier, Mino Cinelu).
Campagne-Première, 19 h. : Marathon Band et Ecoute maman ; 20 h. 30 : Sugar Blue.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Maxim Saury Jazz Panfare.
Stadium, Bar Totem, 21 h. : Machi Oul Big Band, Manuel Villaroel.
Patio, 23 h. : Joe Newman, trompette jazz.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Clark Terry Quintet.
Bataclan, 20 h. 30 : Edition spéciale.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Serge Kerval, folk.
Club Zed, 22 h. : François Guin Swing Quartet.
Petit Opportun, 22 h. : Patrice Caratini, Marc Fosset.
Collectif, 28, rue Dunois, 13e, 20 h. 30 : Castelhemis.
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Chiens de faïence.

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : la Roue, d'A. Gance ; 18 h. 30 : Retour au pays, de H. Oba ; 20 h. 30 : la Veuve Couderc, de P. Granier-Deferre ; 22 h. 30 : Sans famille, sans le sou, en quête d'affection, de V. Gassman.

Beaubourg, 15 h. et 19 h., Chefs-d'œuvre inconnus du cinéma japonais (15 h. : le Journal du théâtre ambulant, de S. Yamamoto ; 19 h. : Sueur douce, de S. Toyoda) ; 17 h. : Dieu, l'Homme et le Diable, de J. Seiden ; 21 h., Films allemands, 1912-1932 : Variétés, d'E.-A. Dupont.

Les exclusivités

ALAMBRISTA (A., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).

ALERTEZ LES BEBES (Fr.) Marais, 4e (278-47-86), la Clef, 5e (337-90-90).

L'AMOUR EN QUESTION (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Ternes, 17e (380-10-41).

L'ALLEMAGNE EN AUTOMNE (All., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90), 14 h., Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), Luxembourg, 6e (633-97-77), Marignan, 8e (359-92-82), Pagoda, 7e (705-12-14), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32). — V.f. : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

L'ARGENT DES AUTRES (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

L'ARRET DU MILIEU ; LA TRAVERSEE DE L'ATLANTIQUE A LA RAME (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

AU NOM DU PAPE-ROI (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23).

LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Marignan, 8e (359-92-82), Diderot, 12e (343-19-29), Fauvette, 13e (331-56-86), Cambronne, 15e (734-42-96).

BLUE COLLAR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LES BRONZES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Normandie, 8e (359-41-18), Biarritz, 8e (723-69-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Murat, 16e (651-99-75), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33), Tourelles, 20e (636-51-98) H. Sp.

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : Rex, 2e ([illegible]) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA CARAPATE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (Fr.-Am.), v. amér. : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LE CONVOI DE LA PEUR (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Maréville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43).

DERNIER AMOUR (It., v.o) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).

L'EMPIRE DU GREC (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

FEDORA (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

LA PRAIRIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86)

GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

LA GRANDE MENACE (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Wepler, 18e (387-50-70).

GREASE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

JUKE BOX (A., v.o.) (*) Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Capri-Grands-Boulevards, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

KOKO, LE GORILLE QUI PARLE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

MOLIERE (Fr.) (2 époques) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).

MORT SUR LE NIL (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE PARADIS DES RICHES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86)

PASSE-MONTAGNE (Fr) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

LE PION (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Berlitz, 2e (272-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

PIRANHAS (A., v.o.) (*) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

POINT OF ORDER (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LA PREUVE PAR SIX (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais-des-Arts, 3e (272-62-98).

LE PRIVE DE CES DAMES (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

REMEMBER MY NAME (A.) v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Impérial, 2e (742-72-52)

LES RENDEZ-VOUS D'ANNA (Fr.-Belg.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LES REQUINS DU DESERT (It.), v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43).

RUE DE LA JOIE (Jap.) (**) v.o. : Cinéma de l'Epée-de-Bois, 5e (337-57-47)

LES RUSSES NE BOIRONT PAS DE COCA-COLA (It.) v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00)

SARAH (A.) v.o. : Le Paris, 8e (359-53-99).

SCENIC ROUTE (A.) v.o. : Le Seine, 5e (325-95-99).

LE SECOND EVEIL (All.) v.o. : La Clef, 5e (337-90-90).

SONATE D'AUTOMNE (Suéd.) v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

LA SORCELLERIE A TRAVERS LES AGES (Suéd.) v.o. : Studio Logos, 5e (033-26-42).

LE SUCRE (Fr) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; St-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

UNDERGROUND (A.) v.o. Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.

Les films nouveaux

INSIANG, film philippin de L. Brocka (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

LE GOUT DU SAKE, film japonais de Yasujiro Ozu (v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29)

LA MALEDICTION DE LA PANTHERE ROSE, film américain de Blake Edwards (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Ambassade, 8e (359-19-08) — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; George V, 8e (225-41-46) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LES DENTS DE LA MER, 2e partie, film américain de J. Szwarc (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

DELUGE SUR LA VILLE, film américain de Earl Bellamy (v.o.) : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) — V.f. : Capri Grands Boulevards, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin Rouge, 18e (606-34-25).

UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).

UN MARIAGE (A.) v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 9e (073-95-48) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

Les grandes reprises

BRANCALEONE (It., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).

CENDRILLON (A., v.o., v.f.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46)

LES CHEYENNES (A., v.f.) : Eldorado, 10e (208-18-76) (70 mm).

LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)

2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55)

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).

FRANZ (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LA GRANDE BOUFFE (Fr., It.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16)

LA GRANDE ILLUSION (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e.

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

LA GRIFFE ET LA DENT (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).

LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; v.f. : Calypso, 17e (754-10-68)

HAROLD LLYOD (A., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action-Lafayette, 9e (878-80-50).

IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (1re époque) . Calypso, 17e.

LE BUS EN FOLIE (A., v.o.) : Jean-Renoir, 9e, D., Mar.

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

MON BEAU LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75), Mer., Sam.

MORE (A., v.o.) (**) : Cocteau, 5e (033-47-62).

ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; v.f. : Haussmann, 9e.

PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) (*) : Dominique, 7e (705-04-55), sauf Mar.

LA PASSAGERE (Pol., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

PORTIER DE NUIT (It., All., v.o.) (*) : Champollion, 5e (033-51-60).

PROVIDENCE (Ang., v.f., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

SPARTACUS (A., v.f.) : Haussmann, 9e

THEOREME (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e

LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

WIZARDS (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16) ; Olympic, 14e (542-67-42), heure spéciale.

Les festivals

PASOLINI (v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66) : Accatone ; Théorème.

J. RENOIR, Panthéon, 5e (033-15-04), en alternance : la Chienne ; Une partie de campagne ; Direction d'acteurs par J. Renoir.

MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07).

MIZOGUCHI (v.o.), Action-Christine 6e (325-85-78) : les Contes de la lune vague après la pluie.

FESTIVAL DE LA DANSE (v.o.), Cosmos, 6e (548-62-25).

SIX FILMS A VOIR OU A REVOIR (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), en alternance, tous les jours : Queimada ; Nous sommes tous des voleurs ; Missouri Breaks ; Portier de nuit ; Un dimanche comme les autres.

THRILLER STORY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : les Trois Jours du Condor.

HAS (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 30 : le Manuscrit trouvé à Saragosse ; 16 h. 30 : la Clepsydre.

STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.) : les Damnés ; Mort à Venise ; Un tramway nommé Désir ; Répulsion ; Chiens de paille.

BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v.o.), I : A l'est d'Eden ; Let it be ; Géant ; la Fureur de vivre ; Salo. — II : Girl Friends Frankenstein Jr. ; Jeremiah Johnson ; Délivrance.

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFITTI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

BILLY LE CAVE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar. 21 h.

LA CLASSE OUVRIERE VA AU PARADIS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h. Balzac, 8e (359-52-70), perm.

L'ETERNEL RETOUR (Fr.), F.I.A.P., Mar. 21 h.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.), : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h. 24 h.

INDIA SONG (Fr.), le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf. D.).

MACADAM A DEUX VOIES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) (*) : Le Seine, 5e, 21 h. 45.

LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf. S., D.).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.

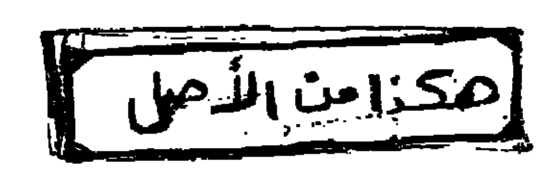
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.f.) : les Tourelles, 20e, mard. 21 h.

LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Lucernaire, 6e, 12 h., 24 h.

LE PRIVE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 24 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), V., S., 23 h. ; Les Templiers, 3e (272-94-56).

UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (Jap., v.o.) (**) : le Seine, 5e 12 h. 30 (sf. D.).



مكبر من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

AU SÉNAT

La commission des finances demande une commission d'enquête sur la production des programmes télévisés

La commission des finances du Sénat a approuvé, mercredi 6 décembre, à l'unanimité, une proposition de résolution de M. Jean Cluzel (Un. centr., Allier) tendant à créer une commission d'enquête sur les conditions financières dans lesquelles sont produits les programmes des sociétés nationales de télévision.

Dans cette proposition, M. Cluzel rappelle que les émissions produites par les chaines de télévision ont trois origines principales : les productions internes, les productions externes (S.F.P., INA, sociétés privées) et les coproductions cinématographiques.

« *Ces trois secteurs connaissent aujourd'hui une crise grave*, ajoute M. Cluzel. *Les productions télévisées internes et les programmes réalisés avec les sociétés privées tendent à se développer au détriment des commandes passées à la Société française de production. Le coût élevé des émissions de fiction ne permet pas de consacrer une place suffisante à la création. Enfin, les relations entre la télévision et le cinéma se sont sensiblement détériorées au moment même où la collaboration entre ces deux instruments de culture apparait plus indispensable que jamais. L'ensemble de ces difficultés risque d'hypothéquer l'avenir de l'audio-visuel français et d'avoir des conséquencs financières importantes.* »

● *Le groupe d'étude sur les questions de presse*, constitué au Sénat, s'est réuni mercredi matin 6 décembre pour désigner son bureau. Ont été élus, président : M. Léon Eeckhoutte (P.S., Haute-Garonne), président de la commission des affaires culturelles ; vice-présidents : MM. Pierre-Christian Taittinger (R.P.R., Paris) et Pierre Marcilhacy (non inscrit, Charente) Le rapporteur est M. Henri Goetschy (Union centriste, Haut-Rhin).

DÉBATS ET RENCONTRE SUR LA COMMUNICATION

L'Institut international de communications, que préside M. Jean d'Arcy, et l'association Téléqual organisent le lundi 11 décembre, à 15 heures, au palais du Luxembourg (salle Médicis), une « table ronde » sur le thème « La France et l'Europe marqueront-elles le rendez-vous des satellites ? »

M. Bernard Esambert animera cette « table ronde », à laquelle participeront notamment MM. Jean-Pierre Bouyssonnie, président de Thomson-C.S.F., Philippe Esper, délégué interministériel aux techniques audio-visuelles, Maurice Rémy, directeur de T.D.F. et Gérard Thery, directeur général des Télécommunications. M. Henri Pigeat, directeur général adjoint de l'A.F.P. et président de la section française de l'I.I.C., tirera les éléments de conclusion du débat.

Les journées de rencontre sur la communication, PROCOM 78, placées sous le patronage de M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, se dérouleront à Paris du 13 au 17 décembre, au Palais des congrès (porte maillot). Selon M. Michel Fossaert, président de PROCOM 78 — manifestation organisée sous l'égide du *Journal de la communication*, avec la collaboration de la Fédération française des relations publiques et de l'Institut supérieur de gestion, — il s'agit de « *réunir ceux qui pratiquent la communication et ceux qui l'analysent, ceux qui l'enseignent et ceux qui l'appliquent* ».

ANTENNE 2 : LES MÉTIERS D'ART AU MAGAZINE « C'EST LA VIE »

● Tous les jours, pendant deux semaines, « C'est la vie » propose un reportage d'Alain Valentini sur les métiers d'art. Ces métiers sont nombreux (près de quatre cents) et spécialisés : ils font partie du patrimoine culturel, mais représentent aussi un élément de l'activité économique, ils viennent d'être remis en honneur par les pouvoirs publics, à l'initative de M. Valéry Giscard d'Estaing. Premiers portraits, après la présentation de la série lundi : une restauratrice de tissus (mardi), un maître verrier (mercredi), un ébéniste (jeudi), un fondeur d'art (vendredi).

★ Du 11 au 22 décembre, A 2, 18 h. 35.

VIDEOGRAMMES DE FRANCE DISPARAIT

● La société Vidéogrammes de France, qui avait été créée en 1971 conjointement par l'O.R.T.F. et la librairie Hachette pour éditer et distribuer des enregistrements audio-visuels sur cassettes en exploitant, notamment, le stock d'archives de l'O.R.T.F., a décidé de cesser ses activités : les *objectifs de Vidéogrammes*, dont le P.-D.G. était M. Roland Dhordain, ancien directeur de la radio, puis de la première chaîne de télévision, avaient été bouleversés par l'éclatement de l'Office et les problèmes juridiques complexes qui en découlaient.

La Société française de production et de création audio-visuelles (S.F.P.) détenait 45 % du capital de Vidéogrammes de France, hérités de l'O.R.T.F., tandis qu'Hachette n'avait plus que 28 % des actions.

Depuis 1975, Vidéogrammes de France, devenu producteur, avait fait une percée prometteuse dans le secteur de la formation continue. Mais le développement de nouvelles activités, alors que la rentabilité de l'entreprise est loin d'être atetinte, exigeait des mises de fonds supplémentaires, incompatibles avec les difficultés actuelles du principal partenaire, la S.F.P.

JEUDI 7 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 35, Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Emission réservée aux formations politiques : Le parti communiste ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dramatique : Mamée, tu verras, réal. B. Thénault, avec M. Barbulée, G. Beiner, K. Adamov, M. Marteau.

Sur le thème de la vieillesse et de la solitude, des rapports entre parents et enfants, sur le conflit des générations, l'histoire d'un problème de conscience. Jacques, qui a été élevé par sa grand-mère, doit changer de ville pour des raisons professionnelles. Doit-il l'emmener, la placer en maison de retraite ?

21 h. 50, Magazine : L'événement.

Un nouveau record du monde pour le train à grande vitesse ; le Sinaï, un des enjeux de la paix entre Israël et l'Egypte ; quarante heures en quatre jours (l'adaptation des horaires de travail, enquête dans les Vosges) ; les motards (qu'est-ce qui fait rouler les jeunes ?).

22 h. 40, Journal ; 22 h. 50, *FILM : CUL-DE-SAC*, de R. Polanski (1966), avec R. Pleasence, F. Dorléac, L. Sander, J.-M. Cowran, W. Franklin, J. Bisset (N.).

Rapports de domination, d'humiliation et de dérision entre un couple mal assorti et un gangster venu se réfugier dans le manoir isolé où vit ce couple.

Farce absurde et tragique que Polanski, exilé à Londres, a peuplé de curieux animaux humains comme dans ses premiers films tournés en Pologne.

CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Joe Dassin) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM : LES SOULIERS DE SAINT-PIERRE, de M. Anderson (1968), avec A. Quinn, O. Werner, D. Janssen, B. Kwouk, A. Foa, P. Rogers. (Rediffusion.)

Deuxième partie : *Le nouveau pape russe prend d'audacieuses initiatives (en particulier une entrevue avec le président de la Chine populaire) pour éviter une troisième guerre mondiale.*

Le film barbote avec une naïveté déprimante dans les problèmes politiques et religieux. Anthony Quinn cabotine.

21 h. 45, Courte échelle pour grand écran.

Deux films en sélection : Une histoire simple, *de Cl. Sautet,* le Paradis des riches, *de P. Barge.*

22 h. 35, Sport : Spécial buts.
22 h. 45, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Mouvement des radicaux de gauche ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : L'EPOUVANTAIL, de J. Schatzberg (1973), avec G. Hackman, A. Pacino, D. Tristan, A. Wedgeworth, R. Lynch, E. Brennan.

L'amitié chaleureuse et pitoyable de deux hommes — un costaud qui sort de prison, un rigolo chétif, — errant ensemble sur les routes des Etats-Unis.

Film réaliste et lyrique, extrêmement « bien fait » pour suivre la mode des marginaux sympathiques. Avec deux grands acteurs.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Nostradamus » (Beaurevers passe à l'action) ; 19 h. 25, Les progrès de la biologie et de la médecine : l'hémoglobine ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique : « Le jour où Mary Shelley rencontra Charlotte Brontë », de E. Manet, réal. : J. Rollin-Weisz, avec C. Sellers, N. Klein, E. Weiss, P. Constant ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, Festival de Schwetzingen... « Une légende du temps des pionniers américains » (Britten), par l'English Music Theater Ensemble et l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. S. Bedford, avec G. Fenton, guitare, S. Ralls, piano ; 23 h., Ouvert la nuit... Jean Cocteau : Xenakis, Debussy, Boulez, Milhaud, Scriabine, Satie ; 1 h., Douces musiques.

VENDREDI 8 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 14 h. 5, Emissions pédagogiques ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « Volpone », de J. Romains et S. Zweig, d'après Ben Jonson, mise en scène de J. Meyer, avec J. Le Poulain, J. Meyer, F. Huster, F. Lemaire.

Caricature en noir des facultés d'abjection : Volpone, vieux renard sensuel et tyrannique, dort sur son or et vit sur l'idée que tout s'achète. Pour profiter au maximum de la servilité de son entourage, il fait croire qu'il va bientôt mourir, avec la complicité de Mosca, son âme damnée. Dans l'espoir d'hériter, chacun lui accorde tout ce qu'il demande, et plus encore. Mais voilà que Mosca le malin, devenu son légataire universel, le fait chanter.

22 h. 35, Danse : Les grands pas classiques.
Extrait de l'Adage à la rose *(dans* la Belle au bois dormant, *de Tchaïkovski), avec Noella Pontois, Francis Mulovik, Jsoselyn Bosser, Georges Canata, Jean-Marie Didière.*

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Télévision régionale ; 13 h. 50, Feuilleton : L'âge en fleur ; 14 h., Aujourd'hui, madame ; 15 h., Feuilleton : D'Artagnan amoureux ; 16 h., Magazine : Delta ; 17 h. 25, Fenêtre sur... la mystique juive ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Joe Dassin et les Luv) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : La corde au cou.
21 h. 30, Magazine littéraire : Apostrophes (Des goûts et des couleurs).

Avec MM. J. Brenner (Histoire de la littérature française depuis 1940) ; *M.-A. Burnier* (Roland Barthes sans peine) ; *J. Dutour* (Les choses comme elles sont) ; *G. Perec* (la Vie, mode d'emploi) ; *A. Robbe-Grillet* (Souvenir du Triangle d'or ; Un régicide).

22 h. 40, Journal.

22 h. 45, Ciné-club, FILM : LES LOIS DE L'HOSPITALITE, de B. Keaton et J. Blystone (1923), avec B. Keaton, N. Talmadge, J. Roberts, J. Keaton, L. Clapham, E. Coxon, J. Dumas (N. Muet).

En Virginie, en 1832, un jeune homme tombe amoureux d'une jeune fille appartenant à une famille ennemie de la sienne. Les membres de cette famille vont tenter de l'assassiner, tout en respectant les lois de l'hospitalité.

Vendetta sudiste avec d'extraordinaires péripéties. L'art incomparable de Buster Keaton.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : la Confédération française des travailleurs chrétiens (C.F.T.C.) ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Le nouveau vendredi : Spécial Thalassa (La route des Antilles).

Le carnet de bord de cinq navigateurs de la Course du rhum en solitaire, de Saint-Malo à Pointe-à-Pitre, suivi d'un débat.

21 h. 30, Cinéma du soleil : Mon père, Fernand Contandin, de J. Cordelier, réal. Jean Manceau. (Rediff.)

Franck Fernandel parle de son père, qu'évoquent aussi quelques-uns de ses amis. Avec des extraits de plusieurs de ses films.

Cette émission n'est pas diffusée en Alsace, qui présente une émission d'A. Kern : Vendredi en Alsace. L'éclat de la transparence, une liturgie alsacienne. *Réal. B. Kurt.*

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Ezra Pound (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La philosophie de la nature, de L.-C. de Saint-Martin ; à 8 h. 32, Les relations internationales : un langage indéchiffré ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge : « Ame qui vive », de J.-J. Gautier ; 11 h. 2, Semaine de musique contemporaine à Rome, Villa Médicis ; 12 h. 5, Ainsi va le monde... Agora ; à 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Soliste : M. Setrak, piano (Saint-Saëns) ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Dissident », de J.-A. Prévost ; 14 h. 47, Un homme, une ville : M. Butor sur les traces de James Joyce à Dublin ; 15 h. 50, Bureau de contact ; 16 h., Pouvoirs de la musique ;

18 h. 30, Feuilleton : « Nostradamus » (Les pièges du destin) ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : le Centre européen de recherches nucléaires ;

20 h., Hommage à Ernest Seillière, par R. August, réal. A. Pollet (deuxième partie) ; 21 h. 30, Concert par le Musica antiqua Koeln au Festival estival de Paris ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Danielle Collobert.

FRANCE-MUSIQUE

14 h. 15, Musique en plume ; 14 h. 35, « Concerto pour orgue n° 1 en ut majeur » (Haydn) ; 15 h., France-Musique : Pierné, Masson, Bizet, Francœur ; 16 h. 30, Tout finit par s'arranger ; 17 h., Musica Britannica : Dunstable, Locke, Tomkins, Dowland, Ferrabosco, Brade ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Café-théâtre pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 20, Cycles d'échanges franco-allemands... « Lohengrin », prélude de l'acte I (Wagner), « Concerto pour violon en la mineur » (Glazounov), « Symphonie n° 4 » (Mahler), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. U. Segal, avec S. Armstrong, soprano, L. Yordanoff, violon ; 22 h. 15, Ouvert la nuit ; 22 h. 25, Des notes sur la guitare ; 22 h. 55, Jean Cocteau ; 1 h., Douces musiques.



SPORTS

STRASBOURG ÉLIMINÉ DE LA COUPE DE L'U.E.F.A.

Les clubs allemands confirment leur suprématie

De notre envoyé spécial

Duisbourg. — Les Allemands de l'Ouest qui aiment le football ont de quoi être satisfaits. Mercredi 6 décembre, de 17 heures à presque minuit, les chaînes de télévision de la République fédérale ont retransmis en direct ou en différé, puis en résumé, tout d'un bloc ou en tranches, les quatre matches des huitièmes de finale de la Coupe de l'Union européenne (U.E.F.A.), dans laquelle étaient engagés des clubs allemands.

De quatre heures et demie à cinq heures de télévision pour Borussia Moenchengladbach, V.F.B. Stuttgart, Hertha Berlin, M.S.V. Duisbourg et leurs adversaires, dix-huit buts marqués dont douze par Moenchengladbach, Hertha Berlin et Duisbourg, tous trois qualifiés pour les quarts de finale.

Vers minuit, les téléspectateurs ont dû éteindre leur récepteur, très fatigués d'avoir couru, sauté, tiré au but avec les « blancs » de Moenchengladbach ou de Duisbourg, les « bleu clair » de Berlin ou les « rouges » de Stuttgart. Malgré ce football non-stop et le froid très vif qui s'était abattu sur la Ruhr, le stade de Duisbourg était aux trois quarts plein pour le match qui opposait le M.S.V. au Racing-Club de Strasbourg.

C'est la rencontre M.S.V.-Strasbourg qui semblait susciter le moins d'intérêt. De toute évidence, Duisbourg ne compte plus parmi les grands clubs de la République fédérale et son classement actuel en championnat — la Bundesliga — ne pousse d'ailleurs pas à la curiosité. Le M.S.V. Duisbourg est seizième sur dix-huit et la rencontre contre Strasbourg était la seule à ne pas être retransmise en direct par les chaînes de télévision.

Le M.S.V. a encore beaucoup à faire pour conquérir la notoriété, et ce sera bien difficile dans une région comme le bassin de la Ruhr, où une demi-douzaine de grands clubs — Moenchengladbach, Cologne, Düsseldorf, Dortmund, Bochum, etc. — sont autant d'invitations à choisir, selon le moment, l'équipe ou les équipes qui ont le vent en poupe.

Trop confiant

C'est apparemment avec une confiance exagérée que les Strasbourgeois ont abordé le match retour des huitièmes de finale en coupe U.E.F.A. Ils avaient peut-être mal perçu les données réelles de la première rencontre ; le potentiel adverse et leur dernière victoire en Championnat de France contre Monaco avaient achevé de leur fermer les yeux. Après tout, le M.S.V. n'était pas un épouvantail et dimanche dernier, comme pour le prouver, les Allemands avaient connu bien des difficultés pour éliminer en Coupe de République fédérale un modeste club de deuxième division. Théoriquement, donc, l'affaire se présentait bien.

L'illusion n'a duré qu'une demi-heure. Le temps qu'il a fallu aux Allemands du M.S.V. pour prendre la mesure de la défense alsacienne, qui a complètement fait faillite le 6 décembre. Devant Dominique Dropsy, le gardien strasbourgeois, c'était comme du gruyère, et les attaquants allemands se sont engouffrés par les trous de leur choix. Trois de leurs quatre buts ont été marqués sur d'énormes fautes des défenseurs adverses.

Si Jouve et Marx, absents au match aller, avaient repris leur place dans les rangs strasbourgeois, les Allemands, de leur côté, bénéficiaient du renfort, ô combien déterminant, de leur capitaine Rudi Seliger. C'est par lui que passe tout le jeu de Duisbourg. C'est un capitaine clairvoyant, puissant, excellent distributeur, bref, un joueur apporte à l'équipe allemande le lien et la cohésion qui lui avaient fait défaut il y a quinze jours, lors du match aller en Alsace.

Il fut notamment à l'origine des deux premiers buts marqués en première mi-temps par Worm et Weber. Et la manière dont s'y prit Günter Weber pour expédier, juste avant le repos, le ballon dans les filets de Dropsy résume bien les carences de la défense alsacienne : de l'aile gauche, Seliger transmit à Jara, qui hésita un peu, le temps que cinq défenseurs strasbourgeois viennent à lui, comme attirés par un aimant, démarquant ainsi complètement Weber. Le plus étonné fut justement celui-ci, qui se retrouva, balle au pied, seul devant Dropsy, même assez surpris par l'aubaine pour attendre deux ou trois secondes avant d'armer son tir sans gêne, sans être chargé le moins du monde, sans obstacle, comme à l'entraînement.

Les deux autres buts marqués par Duisbourg en deuxième mi-temps, par Fruck et encore Weber, complétèrent le festival de maladresses, de mauvais placements, des Alsaciens, à chaque fois battus en vitesse, dominés en spontanéité et même pris au piège du hors-jeu qu'ils croyaient pourtant tendre.

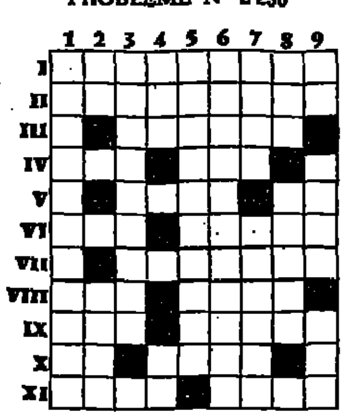
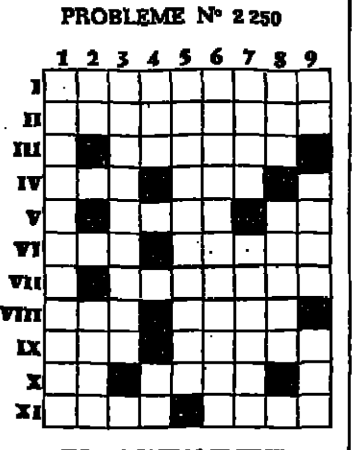
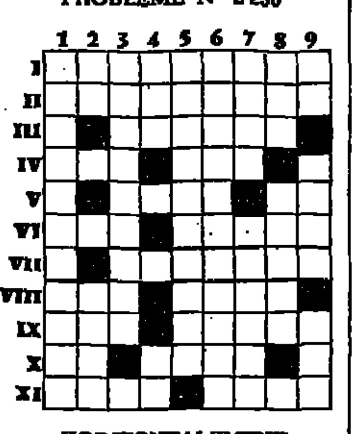
Par rapport à Dropsy, Gerhard Heinze, le gardien de Duisbourg, passa une bonne soirée. Quelques alertes, un tir appuyé ici, deux ou trois balles bien molles là. Par deux fois, Albert Gemmrich se présenta, seul et en pleine course, devant lui. Par deux fois, il tira sur le gardien allemand. Il est vrai que, depuis un certain temps, Albert Gemmrich est fâché avec l'efficacité. Les supporters alsaciens le rappellent régulièrement et même cruellement : « *Albert ? La dernière fois qu'il a marqué un but, il faisait encore chaud.* »

FRANÇOIS JANIN.

RESULTATS

*Dukla Prague (Tch.) b. Stuttgart (R.F.A.) 4-0 (1-4)
Moenchengladbach (R.F.A.) b. *Wroclaw (Pol.) 4-2 (1-1)
*Hertha Berlin (R.F.A.) b. Esbjerg (Dan.) 4-0 (1-2)
*Ajax Amsterdam (P.-B.) b. Honved (Hong.) 2-1 (1-4)
*Duisbourg (R.F.A.) b. Strasbourg (Fr.) 4-0 (0-0)
*Arsenal (Angl.) b. Etoile Rouge Belgrade (Youg.) 1-1 (0-1)
*West Bromwich (Angl.) b. Valence (Esp.) 2-0 (1-1)
*Manchester City (Angl.) b. Milan A.C. (It.) 3-0 (2-2)

Les clubs en caractères gras sont qualifiés pour les quarts de finale. Entre parenthèses, le résultat du match aller.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 250

HORIZONTALEMENT

I. Beaucoup trop fleuries. — II. Fera bénéficier d'une diminution. — III. Peuvent commencer à transpirer avant de courir. — IV. Singe ; Elément de trousseau. — V. Partagé ; N'est pas vif. — VI. Mot qu'on peut prononcer pour faire marcher son briquet ; Suprême refuge. — VII. Faire l'ouverture. — VIII. Peut arriver en courant ; Un dieu se paya sa tête. — IX. Utile pour un tour ; Sur l'Aar. — X. Article d'ailleurs ; Ne fait jamais une très grosse somme. — XI. Peut être frappé d'interdit ; Un impair.

VERTICALEMENT

1. Qui pénètrent facilement. — 2. Langue ; Rivière. — 3. Adjectif souvent utilisé quand on a la cote. — 4. Pas altéré ; Ne fait pas un pli quand il est coupé. — 5. Mot qui peut valoir un renvoi. — 6. Dont on pourra tirer quelque chose. — 7. Port ; Qui a fait l'objet d'un emprunt. — 8. Légumineuses ; Bien poli. — 9. Abréviation pour un prince ; Qui peut donc être considéré comme suffisant ; Sans bavures.

Solution du problème n° 2 249

Horizontalement

I. Panetière. — II. Unitarien. — III. Se ; Edit. — IV. Imite ; Eté. — V. Lin ; Goret. — VI. Légers ; Ré. — VII. Eté ; Sem. — VIII. Non ; Noire. — IX. Ers. — X. Mièvre ; Ut. — XI. Esse ; Sas.

Verticalement

1. Pusillanime. — 2. Anémie ; Is. — 3. Ni ; Ingénues. — 4. Etat ; Et ; Vé. — 5. Ta ; Egrener. — 6. Ire ; Os ; Ores. — 7. Eider ; Sis. — 8. Réitérer ; Us. — 9. Entêtement.

GUY BROUTY.

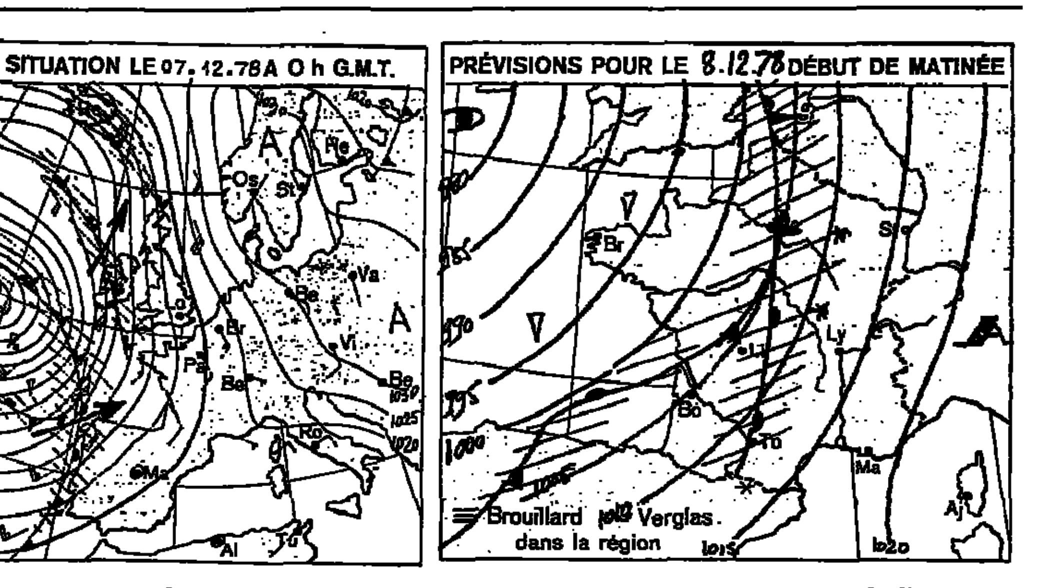
Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du jeudi 7 décembre 1978 :

● Un arrêté du 1er décembre 1978 instituant un comité consultatif de la desserte maritime et aérienne de la Corse.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 7 décembre à 0 heure et le vendredi 8 décembre à 24 heures.

La profonde dépression qui persiste sur l'Atlantique maintiendra des vents souvent très forts sur l'Océan, la mer du Nord et la Manche. Une perturbation circule autour de cette dépression ; elle pénétrera en France et traversera tout le pays vendredi et samedi.

Vendredi 8 décembre, il fera encore froid des Alpes aux régions du nord-est avec un ciel peu nuageux le matin. En cours de journée les nuages deviendront plus nombreux et la nuit suivante sera moins froide. Les vents, de secteur sud, seront faibles, puis modérés. Sur les régions méditerranéennes, où souffleront des vents de secteur sud, modérés dans l'intérieur, assez forts au large, le temps sera doux, mais il deviendra nuageux. Sur le reste de la France, l'adoucissement qui a déjà débuté dans l'ouest s'étendra aux autres régions, mais le ciel se couvrira et il pleuvra. Les pluies pourront être précédées de faibles chutes de neige passagères de la Champagne au Morvan. Les vents viendront du secteur sud ; ils seront modérés ou assez forts dans l'intérieur, forts au voisinage des côtes.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 7 décembre, à 7 heures, de 1 010.7 millibars, soit 758.1 millimètres de mercure.

Température (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 6 au 7) : Ajaccio, 14 et 4 degrés ; Biarritz, 19 et 11 ; Bordeaux, 11 et 7 ; Brest, 8 et 6 ; Caen, 2 et — 1 ; Cherbourg, 3 et 0 ; Clermont-Ferrand, 11 et 2 ; Dijon, 0 et — 5 ; Grenoble, 6 et 1 ; Lille, 1 et — 4 ; Lyon, 8 et 0 ; Marseille, 14 et 2 ; Nancy, — 1 et — 10 ; Nantes 7 et 3 ; Nice, 15 et 3 ; Paris-Le Bourget, — 1 et — 5 ; Pau, 12 et 1 ; Perpignan, 14 et 9 ; Rennes, 4 et 2 ; Strasbourg, — 1 et — 9 ; Tours, 0 et 0 ; Toulouse, 13 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 18.

Température relevées à l'étranger : Alger, 18 et 8 degrés ; Amsterdam, 1 et — 5 ; Athènes, 10 et 7 ; Berlin, — 1 et — 8 ; Bonn, 2 et — 7 ; Bruxelles, 2 et — 5 ; Iles Canaries, 25 et 16 ; Copenhague, — 2 et — 6 ; Genève, 1 et — 2 ; Lisbonne, 16 et 14 ; Londres, 4 et — 1 ; Madrid, 6 et 6 ; Moscou, — 8 et — 9 ; New-York, 13 et 6 ; Palma-de-Majorque, 16 et 7 ; Rome, 11 et 3 ; Stockholm, — 8 et — 8.

P.T.T.

● *L'Angola, la Haute-Volta et le Mozambique à l'automatique.* — Les abonnés au téléphone de la région parisienne, ainsi que ceux des zones d'Amiens, Clermont-Ferrand, Lille, Montpellier, Nantes, Poitiers, Rennes, Rouen et Toulouse peuvent obtenir directement leurs correspondants de l'Angola, de la Haute-Volta et du Mozambique. Pour obtenir la communication, il convient de composer le 19, puis après audition de la deuxième tonalité, l'indicatif du pays (244 pour l'Angola, 226 pour la Haute-Volta, 258 pour le Mozambique) suivi du numéro de l'abonné demandé.

● *Pas de suppression des paiements à domicile. — « Il n'est pas question de supprimer sans discernement les paiements des mandats postaux à domicile »*, a déclaré, le 6 décembre, M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P.T.T. Le ministre, qui évoquait les agressions répétées contre les bureaux de poste et contre les préposés, a estimé que les efforts en matière de sécurité (40,5 millions de francs en 1978) commencent à porter leurs fruits : les tentatives de cambriolage sont en régression de 10 % au cours des onze premiers mois de cette année ; les cambriolages réussis ont diminué de plus de 40 %.

Transports

R.A.T.P. et S.N.C.F. banlieue

LES INDEMNITÉS RÉCLAMÉES AUX VOYAGEURS EN SITUATION IRRÉGULIÈRE

Les indemnités forfaitaires exigibles des voyageurs de la R.A.T.P. ou de la S.N.C.F. banlieue en situation irrégulière sont fixées, par un arrêté publié au *Journal officiel* du 6 décembre, aux taux suivants :

— Sur le réseau routier de la R.A.T.P. à vingt-quatre fois la valeur du « module tarifaire d'application » (soit 1,25 F, prix du billet de deuxième classe « métro-autobus » à plein tarif vendu en carnet ou 30 F) ;

— Sur les réseaux ferrés de la S.N.C.F. et de la R.A.T.P. : à 15 F (12 « modules ») pour le surclassement de deuxième en première classe ; à 30 F (24 modules) pour les voyageurs en deuxième classe sans titre de transport valable ; à 45 F (36 modules) pour les voyageurs e première classe sans titre transport valable.

L'arrêté précise que le mon de ces indemnités est « *arr aux 5 francs immédiate supérieurs* ».

loterie nationale

Liste officielle des sommes à payer. tous cumuls compris aux billets entiers

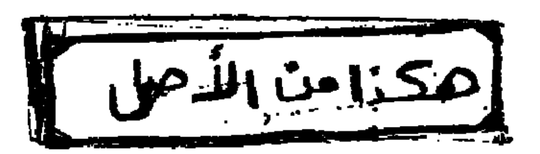
TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER F.
1	81	tous groupes	200
	881	tous groupes	500
	48 021	groupe 3	2 000
		autres groupes	1 000
	12 471	groupe 1	5 000
		autres groupes	1 000
	69 241	groupe 2	100 000
		autres groupes	5 000
	30 921	groupe 1	2 000 000
		autres groupes	100 000
2	732	tous groupes	300
	48 022	groupe 3	2 000
		autres groupes	1 000
	12 472	groupe 1	5 000
		autres groupes	1 000
	1 642	groupe 2	10 000
		autres groupes	1 000
	30 922	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
3	3	tous groupes	100
	33	tous groupes	300
	693	tous groupes	400
	443	tous groupes	800
	48 023	groupe 3	2 100
		autres groupes	1 100
	0 053	groupe 2	5 100
		autres groupes	600
	12 473	groupe 1	5 100
		autres groupes	1 100
	30 923	groupe 1	10 100
		autres groupes	2 100
4	344	tous groupes	300
	364	tous groupes	300
	48 024	groupe 3	2 000
		autres groupes	1 000
	1 344	groupe 1	5 300
		autres groupes	800
	8 634	groupe 1	5 000
		autres groupes	500
	12 474	groupe 1	5 000
		autres groupes	1 000
	0 614	groupe 3	10 000
		autres groupes	1 000
	2 994	groupe 3	10 000
		autres groupes	1 000
	30 924	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
5	75	tous groupes	200
	775	tous groupes	500
	12 475	groupe 1	5 200
		autres groupes	1 200
	30 925	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
	48 025	groupe 3	1 000 000
		autres groupes	20 000
6	556	tous groupes	300
	616	tous groupes	300
	48 026	groupe 3	2 000
		autres groupes	1 000
	5 436	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	12 476	groupe 1	5 000
		autres groupes	1 000
	30 926	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
7	827	tous groupes	1 000
	48 027	groupe 3	2 000
		autres groupes	1 000
	4 337	groupe 2	5 000
		autres groupes	500
	4 507	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	5 457	groupe 4	10 000
		autres groupes	1 000
	30 927	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
	12 477	groupe 1	1 500 000
		autres groupes	50 000
8	58	tous groupes	200
	958	tous groupes	2 200
	48 028	groupe 3	2 000
		autres groupes	1 000
	12 478	groupe 1	5 000
		autres groupes	1 000
	30 928	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000
	86 288	groupe 3	100 000
		autres groupes	5 000
	95 988	groupe 2	100 000
		autres groupes	5 000
9	9	tous groupes	100
	49	tous groupes	300
	349	tous groupes	1 100
	529	tous groupes	1 100
	48 029	groupe 3	2 100
		autres groupes	1 100
	3 589	groupe 4	5 100
		autres groupes	600
	5 169	groupe 1	5 100
		autres groupes	600
	8 369	groupe 2	5 100
		autres groupes	600
	12 479	groupe 1	5 100
		autres groupes	1 100
	30 929	groupe 1	10 100
		autres groupes	2 100
	65 089	groupe 4	100 100
		autres groupes	5 100
0	360	tous groupes	300
	48 020	groupe 3	2 000
		autres groupes	1 000
	7 440	groupe 4	5 000
		autres groupes	500
	12 470	groupe 1	5 000
		autres groupes	1 000
	30 920	groupe 1	10 000
		autres groupes	2 000

TRANCHE DE LA SAINT-NICOLAS
TIRAGE DU 6 DECEMBRE 1978
PROCHAIN TIRAGE LE 13 DÉCEMBRE 1978 à PARIS
78 56*

LOTO
TIRAGE No 49

9 30 31 35 42 44
NUMERO COMPLEMENTAIRE 41

PROCHAIN TIRAGE LE 13 DECEMBRE 1978 VALIDATION JUSQU'AU 12 DECEMBRE APRES-MIDI



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

offres d'emploi

giro SYSTEMES La gestion en temps réel sur mini

recrute

INGÉNIEURS SOFT POUR MINI

(Solar 16, PDP 11, IBM 34)
Fortran nécessaire.
Formation : Grandes Ecoles ou équivalent.
Débutants ou 2 ans expérience.
Déplacements courte durée.

Adresser C.V. + prétentions à GIRO SYSTEMES, 98, avenue Jean-Jaurès, 92140 CLAMART.

Société immobilière de premier plan recherche pour son département industriel

négociateur haut niveau

ayant une solide expérience dans ce domaine et libre rapidement
Ecrire à CMG CONSEIL
11, rue du Colisée 75008 PARIS
Référence 1026

INTERTECHNIQUE

AERONAUTIQUE - INFORMATIQUE

recherche pour son service après-vente :

Agents Techniques Electroniciens

(Référence 720)

Ayant de bonnes connaissances en informatique pour assurer maintenance et intervention sur calculateurs et périphériques associés.
Plusieurs postes à pourvoir par des techniciens expérimentés et débutants.
Anglais apprécié.
Voiture personnelle indispensable.

Agents Techniques Electroniciens

(Référence 721)

Pour le dépannage en usine de matériel informatique.
Connaissances en informatique souhaitables.

Nombreux avantages sociaux par accords d'entreprise, dont prime de fin d'année.
Restaurant d'entreprise.

Service quotidien de cars à partir de : Porte d'Auteuil - Porte de St-Cloud - 3 gares de Versailles, Colombes, Porte d'Orléans - Gares de Plaisir - Gare de Trappe.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant référence annonce, à Direction du Personnel,

INTERTECHNIQUE • 78370 • PLAISIR

OLAER INDUSTRIES
16, rue de Seine
92700 COLOMBES
recherche

PROGRAMMEUR
2e ECHELON Applications Niveau IV

Connaissances demandées :
— IBM 3/10
— Cartes et disques
— Langage GAP II
— Expérience dans la fonction 3 à 5 ans.
Env. C.V. et salaire souhaité.

JURISTE AFFAIRES
HOMME ou FEMME
5 ans expér. droit ccial et Sté

TEMPS PARTIEL
2 jrs par sem. 3.500 F par mois. Ecrire 4.478, Publicité Réunies, 112, boul. Voltaire, 75011 Paris.

GROUPE RETRAITES ET PREVOYANCE
quartier Saint-Lazare
rech. suite réorganisation et en vue démarrage IBM/138 CICS, DL I, VM-CMS

CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE

Ayant déjà expérience de ce poste.

Ecrire avec C.V. manuscrit, photo et prétentions, à no 24.824, PA SVP, 37, rue Général-Foy, 75008 Paris

---

Société de restauration collective recherche très urgent pour diriger à Paris dans un secteur de distribution de restauration

UN CADRE
environ 35 ans

Ayant expérience activité restauration et gestion d'un personnel nombreux (250 salariés)
Nécessaire posséder diplôme Ecole hôtelière de haut niveau

Adr. C.V. et lettre manuscrite, avec photographie, ainsi que prétentions, à HAVAS 92138 MARSEILLE, qui transmettra.

Emplois de l'artisanat, du plein air et des loisirs : demander une doc. gratuite sur la revue FRANCE-ANIMATION (B 3) B.P. 402.09 Paris

---

J.F. ou J.H.
Niveau licence
Anglais et allemand lus, pour travaux documentation dans domaine financier et économique. - Envoyer C.V. manuscrit s/no 325, Legrand, 98, r. de la Victoire, Paris-9e, qui transmettra.

Offre poste motivant encadrement cas sociaux à jeune femme. Libre voyager. Ecrire : B.P. 3, M. BERNARD, 84190 BEAUMES

IMPORTANT ORGANISME DE FORMATION
cherche
pour prestation de 6 mois (début : 4 janvier 1979)

UN PROFESSEUR DE PROGRAMMATION
(H. ou F.) COBOL + BASIC.
Envoyer d'urgence C.V. + photo avec prétentions à :
CREIT 22, rue de Douai, 75009 Paris.

L.T.S. 40 bis, rue Paul-Vaillant-Couturier, 92 Levallois, recherche :

COMPTABLE (HOMME)
— possédant D.E.C.S. complet ;
— désir. faire carr. ds la Sté ;
— anglais indipensable ;
— expér. 5 a. en PME ou PMI.
Ecr. av. photo, C.V. et prétent.

Nous recherchons notre futur personnel d'encadrement EN INFORMATIQUE.
Ces postes sont à pourvoir rapidement pour des :
ANALYSTES PROGRAMM. sur IBM (Cobol, CICS apprec.)
ou des :
ANALYSTES PROGRAMM. ayant 2 ans d'expérience, désireux d'obtenir une formation complémentaire. - Ecrire ou se présenter à partir du 8 déc. :
INSET DEPARTEMENT INFORMATIQUE
95, rue Saint-Lazare, Paris-9e.
Téléphone : 281-33-33.

ATESMA
86, rue Michel-Ange, Paris-16e,
Téléphone : 743-72-24 et + rech. pour REGION PARIS :

INGÉNIEURS EN INFORMATIQUE SCIENTIFIQUE
connaissant langage FORTRAN et PL 1 spécialistes en temps réel, mathématiques, logique. Analyse systèmes.

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
I.N.S.A. ou TELECOMM. connaissant dialogue avec calculateur, études systèmes numériques, logique.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche :

ADJOINT A CHEF DE GROUPE
Ecrire avec C.V. à SECOR, 8 bis, rue d'Annam, Paris-20e.

Importante société internationale recherche

Collaborateurs (trices)
Libres de suite, dynamiques, ambitieux, bonne élocution et excellente présentation, voiture souhaitée.
Travail sur R.-vs, avant. socx.
Gain important, formation assurée, situation avenir.
Tél. ce jour : Mlle FOURNIER, 538-66-16.

Importante Société recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
Diplômé grande Ecole, débutant ou 2 à 3 ans d'expérience pour étude et mise au point de circuits transistorisés.
Adr. C.V. et photo (retournée) à 89.506 CONTESSE PUBLIC., 20, avenue Opéra, Paris (1er).

JOB ÉTUDIANT
Gagnez de l'argent sans quitter la fac ! Ecrivez à l'OFUP sous la référ. MV 1, 21, rue Rollin, 75240 PARIS CEDEX 05.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE
recherche
pour remplacement

PROGRAMMEUR
ayant 2 années d'expérience professionnelle. Possédant connaissance COBOL - ANS ayant travaillé si possible sur matériel C.I.I.-H.B. 10.070 ou IRIS 80.
Adr. lettre et C.V. détaillé à : Mme le Chef du Personnel, 17-19, rue de Flandre, 75935 Paris Cedex 19.

Produits laitiers BESNIER recherche

DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX
expérience 3 ans
branche alimentaire appréciée.
Adresser C.V. et prétentions à M.B., 78, rue de Strasbourg, 94150 RUNGIS-HALLES.

Sté d'Etudes et d'Equipements industriels
en expansion régulière, activités internat. à MULHOUSE rech. pr son départem. électr.

INGÉNIEUR D'AFFAIRES
ESE IEG - ENSI option électrotechnique ou similaire.
Anglais courant indispens.
2 à 5 ans d'expér. de conception d'installations en B.E., chiffrages, devis, réalisation et chantiers : transformation montages de tous équipements électriques industriels.
Poste d'avenir, évolutif large autonomie.

Adresser C.V. détaillé à

SELETEC
Conseil en recrutement
67009 STRASBOURG Cedex
sous référ. 808

secrétaires

STE BOBIGNY (93) recherche :
SECRETAIRE (Sténodactylo)
minim. 5 ans expér. secrétariat.
(Connaissances bâtiment souh.)
Sens des responsabilités.
5 × 8 h. 30 × 13 + 5e semaine + nombreux avantages sociaux.
Poste stable.
Téléph. pour rendez-vous au 830-23-32 (sauf samedi)

IMPORTANTE SOCIETE BAGNOLET (93)
recherche d'urgence

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
— 30 ans minimum.
— Salaire en rapport avec compétence.
— Nombreux avantages sociaux.
Tél. pour rend.-vous : 256-16-70.

représent. offre

CENTRA
Société de Diffusion (Dragan, RAFF)
recherche VRP
bien introduit prêt-à-porter féminin. Rég. Paris, Rhône-Alpes, Bretagne, Normandie, Nord-Est, Sud-Ouest. T. 770-37-89, 770-05-01, M. RAYMOND, pour rend.-vous.

emplois internationaux





SONATRACH

DIRECTION ORGANISATION ET PLANIFICATION
PROJET TÉLÉCOMMUNICATIONS

recrute

Experts en Télécommunications

Profil exigé :
- Cinq à dix années d'expérience dans la téléphonie privée ;
- Notions de transmissions (câbles et radio) exigées ;
- Connaissance de l'anglais souhaitée.

Adresser curriculum vitae détaillé à
Direction Organisation et Planification
Projet Télécommunications
80, avenue Ahmed-Ghermoul, ALGER, ALGÉRIE

Société Internationale d'Études & d'Interventions

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FRANÇAISE AU GABON

Chantiers forestiers
Scierie industrielle
Usines de contre-plaqué et latté

Notre Société est une des premières entreprises industrielles du GABON.

Nous recherchons un

COMPTABLE DE PAIE
pour notre Siège de PORT-GENTIL

Il sera chargé :
— de la centralisation des éléments et des écritures de paie,
— de l'organisation et de la distribution de la paie,
— du contrôle des relations avec le Service Informatique,
— des justifications des soldes de comptes,
— de la préparation des déclarations.

Il assurera, de plus, le suivi des dossiers d'accidents du travail, ainsi que diverses tâches administratives en relation avec la paie.

Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, aura le niveau du DECS. Il pourra justifier d'une expérience professionnelle de 8 à 10 ans, dont au moins 5 ans comme comptable de paie dans une grande entreprise industrielle.

Salaire important. Nombreux avantages sociaux.

Adresser C.V. manuscrit et photo à la S.I.E.I., 52, rue de Dunkerque, 75009 PARIS.

emplois régionaux



ORGANISME PROFESSIONNEL DE PRÉVENTION DU BATIMENT ET T.P.
recrute par voie de concours

2 CADRES TECHNIQUES
pour postes à pourvoir à ORLÉANS et à REIMS

Niveau Ingénieur diplômé, ingénieur maison ou technicien supérieur ayant 5 ans de références minimum dans une entreprise de bâtiment ou de T.P. est exigé

L'examen comprend une partie technique au Comité National et une partie pratique sur le lieu de travail.

Adresser lettre de candidature accompagnée d'un curriculum vitae au Comité National de OPPBTP, 2 bis, rue Michelet — 92130 Issy-les-Moulineaux.

SOCIÉTÉ SITUÉE AU PIED DES VOSGES

60 km au nord de Belfort
20 km à l'ouest de Plombières

recherche
pour renforcer ses services
de comptabilité/générale
pour comptabilité/clients fournisseurs

COMPTABLE confirmé
Homme ou Femme
5 à 6 ans d'expérience
Niveau minimum DECS
Poste CHEF DE GROUPE

Ec. avec C.V. sous no 783.551 M. à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.



Société Internationale d'Études & d'Interventions

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FRANÇAISE AU GABON

Chantiers forestiers
Scierie industrielle
Usines de contre-plaqué et latté

Notre Société est une des premières entreprises industrielles du GABON.

Nous recherchons

l'ADJOINT DU CHEF COMPTABLE
pour notre Siège de PORT-GENTIL.

Il assurera, sous la responsabilité de ce dernier, la supervision des comptabilités clients et fournisseurs, des comptes de banque et de la trésorerie.

Il assistera le chef comptable dans la préparation du bilan et des différentes déclarations sociales et légales.

Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, sera titulaire du D.E.C.S. ou d'un diplôme équivalent.

Il justifiera d'une expérience professionnelle d'au moins 10 ans, dont 5 ans pendant lesquelles il aura assumé la responsabilité d'une équipe comptable chargée des opérations décrites ci-dessus.

Salaire important. - Nombreux avantages sociaux.

Adresser C.V. manuscrit et photo à la S.I.E.I., 52 rue de Dunkerque, 75009 PARIS.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Importante Société de Transports
Nice
recherche
Inspecteur de déménagements de 2e degré. Connaissant l'anglais. Adresser C.V. détaillé à SAF
10, rue Puget - 06100 NICE

LA VILLE DE BREST
organise un concours sur titres pour le recrutement d'un ARCHITECTE pour ses services techniques
...ure des inscriptions est fixée au 22 décembre 1978
Pour tous renseignements, s'adr. au Bureau du Personnel.
TEL. : 16 (98) 80-80-55.

Responsable études de marché

FILIALE FRANÇAISE EN EXPANSION D'UN GROUPE MULTINATIONAL produits d'équipement de large diffusion recherche pour une création de poste Responsable études de marchés.

Ce cadre devra :
– effectuer les études de marchés qualitatives et quantitatives, – établir le tableau de bord commercial nécessaire à la détermination des politiques produits et marchés.

Poste d'avenir pour ESSEC - ESCP - Sciences Eco ou équivalent, disposant environ 3 ans d'expérience acquise au sein grande entreprise commercialisant des produits grand public et si possible produits industriels.
Connaissance anglais souhaitée.

Poste à PARIS.
Écrire sous référence PX 209 CM
4, rue Massenet
75016 PARIS
DISCRÉTION ABSOLUE

etap

IMPORTANTE CENTRALE HYPERMARCHES
envergure nationale
recrute

2 ACHETEURS

1) DISQUES
Prospection, négociation, achat, expérience Gestion et Vente, formation personnel magasins indispensables.

2) MEUBLES - LUMINAIRE
Prospection, négociation, achat, élaboration collections. Expérience Vente Catalogue et Discount indispensables.

AIDE-ACHETEUR

OUTILLAGE - QUINCAILLERIE - BRICOLAGE

Lieu de travail :
Proche Banlieue OUEST PARIS (R.E.R.).

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo sous No 89.991 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Importante Société assurances IARD, Siège social à Paris, recherche, pour renforcer l'encadrement supérieur de son contentieux général accidents

CADRE DE HAUT NIVEAU
— Formation de base minimum
— Licence en droit.
— 10 années expérience dans la branche.
Perspectives de carrière intéressantes pour candidat de valeur.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à 4.482, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

Dans le cadre de son développ. dans les systèmes de processus industriels Cie INTERNATIONALE DES SYSTEMES

INGÉNIEURS LOGICIELS
maîtrisant l'un des systèmes : SOLAR - MITRA - SIRIS 3
3-4 ans d'expérience temps réel.

INGÉNIEURS SYSTÈMES
spécialistes du langage L.T.R.
9, rue de Hanovre (2e), 337-99-79

automobiles

5 à 7 C.V.

304 PEUGEOT, 73, 57.000 km, intérieur drap, bon état. 7.800 F. T. 405-07-83, heures bur.

R 5 TL 77, 33.000 km, intérieur simili, parf. état, 16.000 F. Tél. 060-58-01, après 20 h.

12 à 16 C.V.

MERCEDES 280 SE BA 79
2.000 KM - GARANTIE + CREDIT - 222-91-16

divers

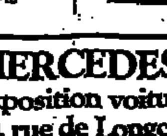
BMW OCCASIONS
316 - 320 - 520 - 525 - 728
fin 78, peu roulé, garanties.
Auto-Paris XV - Tél. 533-69-95.
63, rue Desnouettes, Paris 15e.

LANCIA AUTOBIANCHI
Expos. tous modèles
11, rue Mirbel - Paris 5e
336.38.35 +

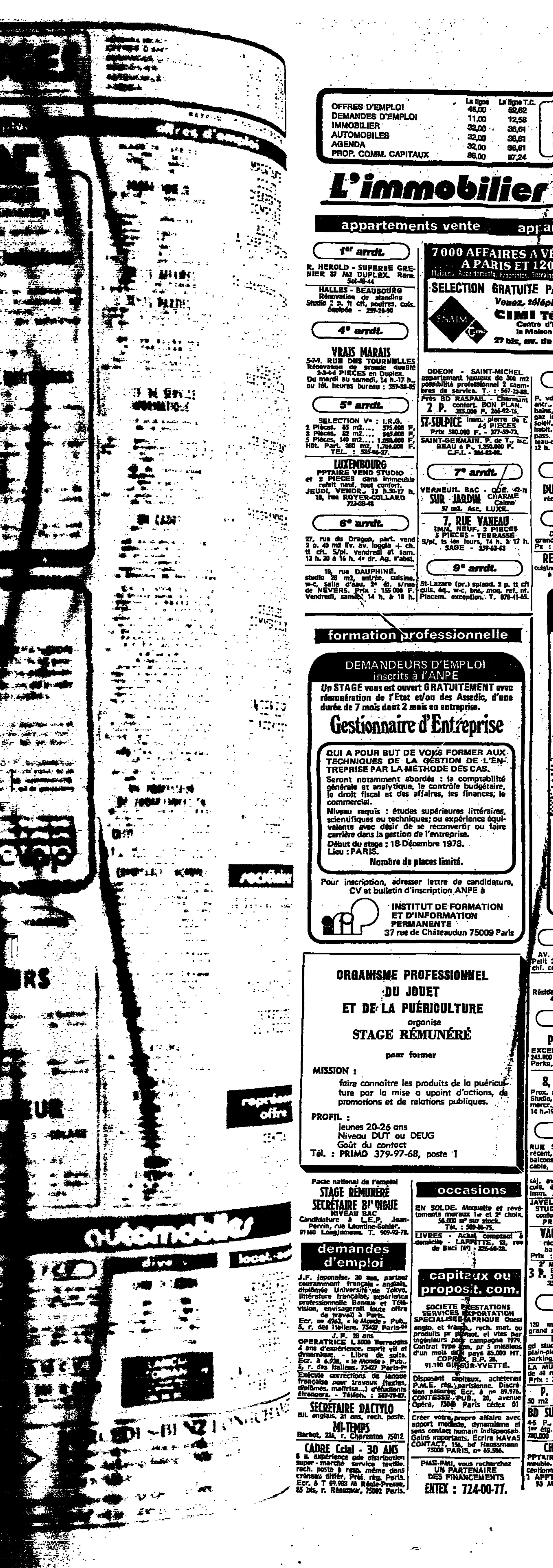
locat.-autos

A LOUER
RANGE ROVER
MERCEDES 280 SE
PEUGEOT 604 TI
JAGUAR 4,2 L
VW GOLF GTI
pour week-end et plus
Chasse - Loisirs - Affaires
J.K.L. 9, rue QUENTIN-BAUCHART
723-73-85 723-91-62





MERCEDES-BENZ LONGCHAMP
Exposition voitures sélectionnées
80, rue de Longchamp 75016 Paris
Tél. : 505.13.80
Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne nos véhicules.
La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

R. HEROLD - SUPERBE GRENIER 37 M2 DUPLEX. Rare. 544-48-44

HALLES - BEAUBOURG
Rénovation de standing
Studio 2 p. tt cft, poutres, cuis. équipée - 259-20-90

4e arrdt.

VRAIS MARAIS
5-7-9, RUE DES TOURNELLES
Rénovation de grande qualité
2-3-4-6 PIECES en Duplex.
Du mardi au samedi, 14 h.-17 h., ou tél. heures bureau : 359-30-85

5e arrdt.

SELECTION Ve : I.R.G.
2 Pièces, 85 m2.... 575.000 F.
3 Pièces, 82 m2.... 545.000 F.
5 Pièces, 140 m2.... 1.050.000 F.
Hôt. Part. 380 m2, 1.700.000 F.
TEL. : 535-86-37.

LUXEMBOURG
PPTAIRE VEND STUDIO et 2 PIECES dans immeuble refait neuf, tout confort.
JEUDI, VENDR., 13 h.30-17 h.
10, rue ROYER-COLLARD
723-38-48

6e arrdt.

27, rue du Dragon, part. vend 2 p. 40 m2 liv. av. loggia + ch. tt cft. S/pl. vendredi et sam. 13 h. 30 à 16 h. 4e dr. Ag. s'abst.

10, rue DAUPHINE.
studio 28 m2, entrée, cuisine, w-c, salle d'eau, 2e ét. s/rue de NEVERS. Prix : 155 000 F. Vendredi, samedi 14 h. à 18 h.

7 000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR
Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc.
SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
FNAIM
Venez, téléphonez ou écrivez
CIMI Tél. 227.43.58
Centre d'information de la Maison de l'immobilier
27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e

ODEON - SAINT-MICHEL
appartement luxueux de 300 m2 possibilité professionnel 2 chambres de service. T. : 567-22-88.

Près BD RASPAIL - Charmant
2 P. confort. BON PLAN. 325.000 F. 266-92-15.

ST-SULPICE Imm. pierre de t. 4-5 PIECES
Prix 580.000 F. - 277-50-73.

SAINT-GERMAIN. P. de T., asc.
BEAU 6 P., 1.350.000 F.
C.F.I. - 306-82-08.

7e arrdt.

VERNEUIL BAC - ODE. 42-70
SUR JARDIN CHARME Calme
57 m2. Asc. LUXE.

7, RUE VANEAU
IMM. NEUF, 3 PIECES
5 PIECES - TERRASSE
S/pl. ts les jours, 14 h. à 17 h.
SAGE - 359-63-63

9e arrdt.

St-Lazare (pr.) splend. 2 p. tt cft cuis. éq., w-c, bns, moq. ref. nf. Placem. exception. T. 878-41-65.

10e arrdt.

P. vd ds imm. rav. 3 p. 50 m2 entr., c., w-c, s. d'eau, possib. bains, débar., pend., cave, chf. gaz ind., parkg ds pass. privé, soleil, très clair, refait neuf, habit. de suite, Dardères, 38, pass. du Désir, 75010 Mo Château-d'Eau, 1er étage face gche 12 h. à 15 h. et 17 h. à 19 h. 30.

11e arrdt.

DUPLEX Living + chbre, gde terrasse, récent, soleil. - 366-27-55.

12e arrdt.

DAUMESNIL Résidence
grand 3 p. tout confort, parking.
Px : 320 000 F. T. : 345-02-42.

REUILLY Placement SUR Beaux 2 pièces, cuisine équipée, bains. 145.000 F à 165.000 F. - 293-62-16.

17e arrdt.

CHAMPERRET. Très coquet 2 pièces, bains, cuisine équipée, 40 m2, belle terrasse, 7e étage, vue. Px 325 000 F. T. 266-27-55.

AV. NIEL 6 P., tt cft, grand standing, 6e étage, ascens., 1.400.000 F. - 267-18-33.

COURCELLES - P. de T. :
5 P. 120 m2, tt cft, ascens., possib. prof. libér. Part. état : 780.000 F. - 828-27-70.

BATIGNOLLES - ROME
RÉNOVATION LUXUEUSE
Duplex 110 m2. Asc. 033-95-10.

18e arrdt.

GUY-MOQUET
2 p. tt cft, 55 m2. Imm. récent. rez-de-chaussée s/verdure. Px : 235 000 F. T. : 229-44-61.

RUE ETEX STUDIO tout cft, 38 m2, immeuble récent. Px : 180 000 F. T. : 229-44-61.

78 - Yvelines

LE PECQ calme, dans imm. de bon standing, grand APPART. 128 M2 + LOGGIA, parfait, état, récept. 45 m2 + 3 chbres, bains, cab. de toil., cuis. amén., tt cft, cave, park. BONNE RENTABILITE. Affaire intéressante, 550.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET. Tél. : 976-05-90.

PARC ROCQUENCOURT
4 p., cuis., gd stdg, balc. park., sur parc, tennis, piscine. 595.000. 828-21-85

CRETEIL. Mo Préfecture, part. vd 3 P. refait neuf, tél. 220.000 F dont 11.500 C.F. - Tél. 898-02-26.

DANS PAV. S/KREMLIN. 3 P., cuis., bs, w.-c., ch. cent., calme, 180.000 F - 535-56-92.

95 - Val-d'Oise

ST-GRATIEN Séjour, bureaux, 4 chambres,
132.000 + 92.000 F. Crédit.
Tél. : 989-31-74

ST-GRATIEN Neuf Exceptionnel
F 4 106 m2 + 14 m2 balcon, 4e et dernier étage, asc., park. double. 550.000 F. - 989-31-74.

Région parisienne

77 Seine-et-Marne

FONTAINEBLEAU
Plein centre - Proximité immédiate commerces, neuf, jamais habité.
APPT 5 PIECES, DUPLEX, grand standing, 119 m², cuisine équipée, salle bains et salle douches, 2 pargs en sous-sol.
Tél. : 538-52-52.

Province

CANNES. Du studio au 5 p., luxe, piscine, calme, proche lycée, commerçants, crédit 80 % possible, brochure gratuite.
EDEN SQUARE,
4, rue Rebuffel,
06110 LE CANNET-sur-CANNES.

fonds de commerce

Dans ville très importante de Bretagne, à céder cause retraite, grand magasin, plein centre, en S.A., belle confection hommes et dames, peausserie et fourrures, 500m², atelier, bureau angle 2 rues, vitrine de 40 m., gros C.A. M. RENON, 34, rue de Siam, 29200 BREST.

Boutiques

PARIS-9e. Vend boutique MURS et FONDS, exploité pendant 37 ans + STUDIO 1er étage, 1er ordre POUR PLACEMENT, 150.000 F. LIBRE A LA VENTE. Tél. : 878-97-52.

bureaux

COURCELLES
6 bureaux, 110 m², rez-de-ch. 242-50-41, le matin.

1 à 20 BURX tous quartiers.
MAILLOT : 293-45-55.
Locations sans pas-de-porte.

20e arrdt 207 m2 et 275 m2 Par propriétaire
Achat possible. Tél. 723-72-00.

viagers

LA RENTE VIAGÈRE
Vend vite et bien.
G. BOUE N.D.I.,
9, rue Lagrange, 5e. T. 633-71-47.

immeubles immeubles

Propriétaires, Gérants, Syndics d'immeubles
NOUS RECHERCHONS:
immeubles bourgeois, toutes surfaces libres dans Paris et Ceinture.
- Décision sous 24 h
- Règlement 20% d'acompte sous 48h
- Solde 80% à 30 jours

Intermédiaires sollicités
Contacter Mr. GERARD au poste 74
563.11.40
cfi PIERRE Compagnie Française d'Investissement
8, av. Hoche 75008 Paris

formation professionnelle

DEMANDEURS D'EMPLOI inscrits à l'ANPE
Un STAGE vous est ouvert GRATUITEMENT avec rémunération de l'Etat et/ou des Assedic, d'une durée de 7 mois dont 2 mois en entreprise.
Gestionnaire d'Entreprise
QUI A POUR BUT DE VOUS FORMER AUX TECHNIQUES DE LA GESTION DE L'ENTREPRISE PAR LA METHODE DES CAS.
Seront notamment abordés : la comptabilité générale et analytique, le contrôle budgétaire, le droit fiscal et des affaires, les finances, le commercial.
Niveau requis : études supérieures littéraires, scientifiques ou techniques; ou expérience équivalente avec désir de se reconvertir ou faire carrière dans la gestion de l'entreprise.
Début du stage : 18 Décembre 1978.
Lieu : PARIS.
Nombre de places limité.
Pour inscription, adresser lettre de candidature, CV et bulletin d'inscription ANPE à
ifip INSTITUT DE FORMATION ET D'INFORMATION PERMANENTE
37 rue de Châteaudun 75009 Paris

ORGANISME PROFESSIONNEL DU JOUET ET DE LA PUÉRICULTURE
organise
STAGE RÉMUNÉRÉ
pour former
MISSION :
faire connaître les produits de la puériculture par la mise a upoint d'actions, de promotions et de relations publiques.
PROFIL :
jeunes 20-26 ans
Niveau DUT ou DEUG
Goût du contact
Tél. : PRIMO 379-97-68, poste 1

Pacte national de l'emploi
STAGE RÉMUNÉRÉ
SECRÉTAIRE BILINGUE
NIVEAU BAC
Candidature à L.E.P. Jean-Perrin, rue Léontine-Sohier, 91160 Longjumeau. T. 909-93-78.

demandes d'emploi

J.F. japonaise, 30 ans, parlant couramment français - anglais, diplômée Université de Tokyo, littérature française, expérience professionnelle Banque et Télévision, envisagerait toute offre de travail à Paris.
Ecr. no 6963, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens. 75427 Paris-9e

J. F. 28 ans
OPERATRICE L 8000 Burroughs 4 ans d'expérience, esprit vif et dynamique. - Libre de suite.
Ecr. à 6.938, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Exécute corrections de langue française pour travaux (textes, diplômes, maîtrise...) d'étudiants étrangers. - Téléph. : 567-79-87.

SECRÉTAIRE DACTYLO
Bil. anglais, 31 ans, rech. poste.
MI-TEMPS
Barbot, 236, r. Charenton 75012

CADRE Ccial - 30 ANS
8 a. expérience gde distribution super-marché service textile. rech. poste à resp. même dans créneau différ. Préf. rég. Paris. Ecr. à T 09.983 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

occasions

EN SOLDE. Moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix, 50.000 m² sur stock.
Tél. : 589-86-75.

LIVRES - Achat comptant à domicile - LAFFITTE, 13, rue de Buci (6e) - 326-68-28.

capitaux ou proposit. com.

SOCIETE PRESTATIONS SERVICES EXPORTATION SPECIALISEE AFRIQUE Ouest anglo. et franco., rech. mat. ou produits pr promot. et vtes par ingénieurs pour campagne 1979. Contrat type ann. pr 5 missions d'un mois dans 21 pays 85.000 HT. COPREX, B.P. 38, 91.190 GIF-SUR-YVETTE.

Disposant capitaux, achèterait P.M.E. rég. parisienne. Discrétion assurée. Ecr. à no 89.976, CONTESSE PUB., 20, avenue Opéra, 75040 Paris cédex 01

Créer votre propre affaire avec apport modeste, dynamisme et sens contact humain indispensab. Gains importants. Ecrire HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann 75008 PARIS, no 65.586.

PME-PMI, vous recherchez UN PARTENAIRE DES FINANCEMENTS
ENTEX : 724-00-77.

crédit foncier de france
Avec ou sans aide de l'Etat
Neuf. Ancien. Travaux. Crédits terrains
tous crédits immobiliers
CONSULTEZ-NOUS!

PARIS 2e 14, rue des Capucines ☎ 260.35.30	CRETEIL 5, rue Ch.-Gounod, (près de la Préfecture) ☎ 898.12.80	MEAUX 6, place Henri-IV ☎ 433.35.45
PARIS 15e 8-10, bd de Vaugirard ☎ 273.88.00		MELUN 32, rue Saint-Etienne ☎ 437.11.85
CERGY Place de la Préfecture ☎ 030.43.48	EVRY Bd de France (Face à la Préfecture) ☎ 077.22.60/26.97	VERSAILLES 32, rue du Mal-Foch ☎ 950.10.66

M
Bon à retourner à l'une des adresses ci-contre :
Je souhaite être informé sur les prêts du Crédit Foncier.
Nom ______
Prénom ______
Adresse ______
______ Tél. ______

13e arrdt.

AV. CHOISY. Calme, soleil. Petit 2 p., cuis., w.-c., douche, chf. cent., 97 000 F. T. 535-56-92.

JEANNE-D'ARC
Résidentiel, 5 p. 80 m2, tt conft. 440.000 F - 734-36-17

14e arrdt.

PARC MONTSOURIS
EXCEPTIONNEL - Imm. récent, 245.000 F living + chambre. Parkg, Refait neuf - 325-75-42.

8, RUE MAISON-DIEU
Prox. av. du Maine. Imm. neuf. Studio, 2 p., Duplex. S/pl. mar., mercr., jeudi, vendr., samedi, 14 h.-19 h. au 359-63-63 - 322-04-03

15e arrdt.

RUE ST-SAENS 6e ét., imm. récent, séjour, 2 chbres, 96 m2, balcons. Rigoureusement impeccable, box. Teléph. : 705-22-60.

MONTPARNASSE
séj. av. cheminée + ch., gde cuis. éq., bns, LIVRE NEUF. Imm. rénové, 250 000. 293-62-16.

JAVEL placement de 1er ordre. STUDIOS RENOVES luxe confort, depuis 115 000 F. PROMOTIC : 222-42-43.

VAUGIRARD - 86 M2
récent, parking : balcon, parking. 3 P.
Prix : 570.000 F. — 734-36-17.

2e METRO CONVENTION
3 P. ENTREE, CUIS., CONFT 3e ét., 55 m2, p. de taille 255.000 F. - 331-86-22.

16e arrdt.

AUTEUIL
120 m2, duplex 8e/9e étage, grand standing. Tél. : 567-22-88.

Docteur BLANCHE
gd studio 40 m2 avec terrasse plain-pied 20 m2, imm. tt cft, parking. Téléphone : 567-22-88.

LA MUETTE somptueux studio de 40 m2, étage élevé, tout cft. Prix : 310.000 F. Tél. : 222-42-43.

P. DOUMER standing caractère
50 m2 : 430.000 F. — 266-27-55.

BD SUCHET Part. à Part. : vend appart.
4-5 P., 100 m2, moderne, au 1er étg., gd séj. et cuis. intégr. 780.000 F. Téléphone : 525-90-39.

CHARDON-LAGACHE
PPTAIRE VEND dans petit immeuble, cadre de verdure. Exceptionnel, 1 APPT de 105 M2. 1 APPT de 112 M2 + terrasse 90 M2 - PARFAIT ETAT.
TEL. : 723-28-58

CHATOU
PAR R.E.R. Immeuble neuf, Gd studio 35m²+terr. 146.000 F. 2 P. P., 62 m², 200.000 F. 3-4 P.P., 96 m² + terr. 20 m², 340.000 F. Prêts conventionnés longue durée.

LES TERRASSES
36, avenue Guy-de-Maupassant (par rue M.-de-Vlaminck). S/pl. ts les jrs, 10-12 h. et 14-19 h. Dimanche 14-19 h., fermé mardi. 976-92-68.

91 - Essonne

BURES-SUR-YVETTE
CENTRE VILLE
— 4 p., 98 m² + loggia sud, 3e étage, cave et parking. 450.000 F dont C.F.
— 5 P., 114 m² + loggia sud, 2e étage, cave et parking. 530.000 F dont C.F.
Agence Mode - 928-68-00.

92 Hauts-de-Seine

CENTRE DEFENSE. Vue Paris, équipé luxe, état neuf, séj. + chbre, 60 m², Excellent placement, 250.000 F - 229-52-98.

COURBEVOIE. Gd 2 pces, réc., Sud, balcon, parking, près métro. - Tél. : 788-77-02.

Part. vd beau 2 pièces tt cft, cuis. équipée, garage, ds résid. calme RUEIL - MALMAISON. Prix : 285 000 F.
Tél. : 977-28-96, après 19 heures.

A VENDRE
RUEIL - MONT-VALERIEN
Appt 4 p., c. éq., loggia balcon (sud), parkg et box, cave, résid. 1974, ascens. Prix : 430 000 F. Tél. après 19 h. au : 977-36-78.

CLICHY - VICTOR-HUGO
Immeuble neuf, dernier étage, 3 p., 70m², gd séj., 2 ch., cuis., bns, moq., parkg, 330.000 F. Même im. 2 p. 55 m², 245.000 F. Possibilité location vente ou gros crédit. Téléph. : 723-49-93.

NEUILLY cadre unique calme :
5 Pièces, parking, chbre serv., près Pasteur. Tél. : 722-15-81.

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDE Proximité bois, avenue Alphand
4-5 P., 110 m2 + serv., box : 835.000 F. Téléphone : 533-87-87.

SAINT-MANDÉ
VUE EXCEPTIONNELLE
Appt 150 m² + jardin-terrasse 150 m² + balcons.
1.365.000 F - 539-67-52.

constructions neuves

DENFERT-ROCHEREAU
8, rue du Saint-Gothard.
3 PIECES AVEC TERRASSE à partir de 417 000 F.
Renseignements sur place tous les jours de 11 h. à 18 h. 30 sauf mercredi et dimanche.
CIME 538-52-52.

92 - ASNIÈRES
18-20, av. HENRI-BARBUSSE.
150 m. GARE D'ASNIERES
3 et 4 p. LOGGIAS.
Tr. ensoleillé, vue très étendue, entièrement terminés.
Prêt nouveau PIC. S/pl. lundi, vendredi, samedi et dimanche : 14 h. à 19 h. Tous les jours : Renseignements T. : 359-63-63.

LIVRAISON EN COURS
6-14, RUE LEIBNITZ
CHAMBRE, 2 P., 3 P. terminés, loggias, nouveau prêt PIC. S/pl. lundi 14-19 h. 359-63-63, 627-06-49.

5e ARRONDISSEMENT
Dans petit programme neuf en cours de construction (achèvement prévu ds 12 mois) INVESTISSEURS privés cèdent au PRIX de REVIENT
Surface à définir
Conviendrait à investisseurs ou utilisateurs
Tél. 379-82-75

LES TERRASSES DE NEUILLY
Petit imm. de GD STANDING du STUDIO au 7 PIECES SUR JARDINS.
Vis. de notre appartement décoré ts les jrs, 10-12 h. et 14-18 h. 30, 117, BD BINEAU
ou renseignements au 624-39-49.

15e ARRONDISSEMENT
52, rue Mademoiselle
2 PIECES DUPLEX AVEC JARDIN PRIVATIF
Renseignements sur place tous les jours de 11 à 18 h. 30.
CIME - 538-52-52

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

BALCONS ET TERRASSES DE PARIS
Agent spécialisé - 579-15-42.

hôtels-partic.

16e PARIS, HOTEL PARTICUL. de classe, 4 niveaux de 200 m2, s/sol + pav. gardien indépend., dans magnif. parc. 1.860.000 F, cause succession 30 % S/VALEUR. CAB. LABBE, 927-94-03.

Panthéon - Vds petite maison 60 m2 actuellement studio photo. MED. 45-73, après 18 h.

NEUILLY ST-JAMES Parfait état
Charmant hôtel 8 P., 4 bains, belle terrasse aménagée.
MICHEL & REYL - 265-90-05

villas

Près ST-NOM-LA-BRETECHE dans vieux village, maison de 180 m2 habit. sur 400 m2. Vue. 580.000 F - SOVIA, 460-14-53

FONTENAY-LE-FLEURY
6 km Versailles - 100 m2 habitables. Sous-sol complet, sur 700 m2 terrain, BIEN PLACE. 685 000 F. Sovia, 460-31-22

ST-NOM-LA-BRETECHE s/800m² Part. vd séj. dble, 3 ch., 2 bns, gar. 2 voit. Grenier amén. 75m². Téléph. : 771-63-02

LE PERREUX Villa construction 1970
140 m2 habitables, séjour 40 m2, 4 chbres, cuis., bains, grenier aménageable. Jardin agrémenté.
AGENCE REGNIER
254, av. Pierre-Brossolette,
94 LE PERREUX - 324-17-63

ST-GRATIEN Belle villa 6 pièces
dont une 45 m2 rez-de-ch. + 1 jard. 850 m2, remise 42 m2 + garage. 750.000 F. - 989-31-74.

DURANCE-LUBERON
LAURIS (84)
Près Village
Particul. vend VILLA NEUVE, standg 168 m2 habit. Séj. avec cheminée 50 m2, 4 chambres, cuis. équip., chff centr. Finit. luxe. Jdin 3.000 m2 aménagé av. piscine. Garage, Cave. Dépend. VUE IMPRENABLE - Calme absolu. Px : 800.000 F à débat. Tél. : 16 (90) 68-07-62

MONT-VALÉRIEN
Vue imprenable s/2.800 m2 clos, VILLA récente 10 p., gd conft, 250 m2 environ. Prix justifié : 1.300.000 F - AGENCE VIDAL, 368-19-63, ou s/place : samedi, dimanche, lundi, de 14 h. 30 à 17 h. 30 : 74, rue du Dr-Charcot, 92000 NANTERRE

manoirs

ARLES. Porte de la Camargue Petit manoir sur 2 ha. parc, construit en P. de T. Comprend 27 pièces, plusieurs bains ou s. d'eau, chauf., tennis, 2 000 000 F. Conviendrait pour communauté. Agence BOUET - (90) 91-11-24, place Verdun, TARASCON 13150.

locations non meublées Offre

Paris

Mo PLACE DES FÊTES
face sortie COMPANS près magasin RADAR
immeuble neuf, jamais habité :
— 3 pièces, 71 m2, 1 880 F.
— 4 pièces, 91 m2, 2 360 F.
— 5 pièces, 108 m2, 2 750 F.
parking sous-sol et provisions sur ch. compris. Visites lundi, mercredi, vendredi et samedi de 13 heures à 18 heures.
PLACE DES FETES
H. LE CLAIR.

ILE SAINT-LOUIS
Ravissant pet. DUPLEX, tt cft. 2.150 F mens., ttes charg. comp. Téléph. : 325-47-45

Région parisienne

MAISONS-LAFFITTE, pr. gare. 3/4 p. 103 m2, gd standg. Tél. Cuis. équipée, balc. Box. Cave. 2.850 F ch. compr. - 962-50-95

NEUILLY - 2 pièces, 6e étage, gd standing, entièrement équipé, dans résidence Club, luxueuse, parking, tél., 2.700 F + charges et condition du Club.
BOURDAIS
766-51-32

locations meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche du Studio au 6 Pces, Paris, et Villas, banlieue Ouest. Pptaire direct. - 265-67-77

INTERNATIONAL HOUSE rech. du STUDIO au 6 PIECES. Pour cadres étrangers garantis par BANQUE ou AMBASSADE. 556-17-49

OFFICE INTERNATIONAL
Rech. pour sa direction
Beaux Appts de standing 4 Pces et plus - 285-11-88

English Businessman seeks occasional accomodation in Paris. Will pay generously or on exchange basis would offer use of London flat or country house North of England - Teleph. : 073-21-00

Pour STES INTERNATIONALES Luxe. Studio, Appts, Villas. RESID. SERVICE - 742-62-65

Région parisienne

Pr Stés européennes ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée : 2 à 6 ans - 283-57-02

maisons de campagne

UZÈS
à 5 km bourg tous commerces Authentiq. maison de village à rénover tout en pierre, grand vivoir rust. 3 P. + gren. amén., cave voûtée. 60.000 F av. 20 %.
AVIS 30, r. Nationale, NIMES (16) 66-67-55-77 et 44-07 ou Paris : 274-24-45

terrains

Part. vend terrains BORD RIVIERE, 1 h. Ouest Paris, 2' ts commerces. Viabilité, 3.600 m2 et 6.500 m2. 38 F le M2. Téléph. : (37) 82-04-37

CHATOU - 7 MIN. R.E.R.
Calme. Beau TERRAIN BOISE 820 M2. Faç. 22 m. Viab. PRIX TOUTES TAXES COMPRISES. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

30 KM. PARIS-OUEST
VERNEUIL-S/Seine - Terrains à bâtir, boisé, zone résidentielle, prox. GARE - 766-01-50 (P. 212)

villégiatures

Cannes-Beach. P. loue ds villa 3 chb., cuis., séj., jd., prox. mer, rest. 2.500/sem. T. (93) 38-15-17.

pavillons

MT-VALERIEN (quart. calme, près école), s. à manger, livg, bur., 2 ch., cuis. équip., s. bns, cab. toil., buanderie. Ch. indépendante. Garage. Pet. jardin. Tél. 450.000 F - Tél. : 749-71-70

MAUREPAS (78)
Particul. vend Pavillon jumelé, s. de séj. 30 m2, 4 ch., 2 s. de bains, cuis. Gar. Patio. 125 m2 habitab. Libre immédiatement. Px 300.000 F + cr. fonc. 28.000. Téléph. : 050-55-12

propriétés

RUEIL-MALMAISON, DANS DOMAINE RESIDENTIEL
Ppté récente sur parc de 5.000 ou 7.000 m² traversé par rivière. Rez-de-jard. : sal., s. à mang., biblioth., 1 chb., s. de bs, dress., cuis. equipée, office ; 1er étage : 5 chb., 4 s. de bs, ling. Sous-sol compl. Gar. 2 voit. Maison de gard. Après 18 h. - 926-21-45.

REGION GISORS MAISON NORMANDE
colombages, beau séj., 2 chbr., S. d'eau, gren. aménag., chauff. centr., jard. 680 m2. Prix : 195.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, Fg- Cappeville, GISORS. - Tél. (16-32) 55-06-20.

SORTIE AUTOROUTE NEMOURS
VALLEE DU LUNAIN
belle propr. anc., pierre apparente, s/3.000 m2 jard. paysagé, tr. gd séj. rustiq., 3 chbres, S. de B., 2 cab. toil., 2 wc, tt cft. AFFAIRE DE QUALITE.
PRIX : 750.000 F.
Agence de Voulx : 431-91-20.

SENLIS (10 KM)
ROISSY (15 mn par A. 1)
Dans village rural, VILLA GD STANDING sur 1.600 m2
Point de vue exceptionnel
Très haut niveau de qualité
Garage 2 voit. Prix 860.000 F.
AGENCE ST-FRAMBOURG
Tél. : (16-4) 453-10-51

120 km PARIS OUEST
VERNEUIL-SUR-AVRE
FERME AMENAGEE
séjour, 5 chambres, 2 bains.
JARDIN 5.500 m2
A. DUSSAUSSOY
NADEL 073-97-27 073-36-93

fermettes

Rumont, 20 km 77-Fontainebleau FERMETTE av. 600 m² terrain, 2 granges, caves, dépendances. Habitation : entrée, cuis., séjour, 2 chbres, grenier aménageable avec 1 chambre. Prix 160.000 F. CAT 77670 St-Mammès. 070-58-60.

SUR 5.200 m² - FERMETTE 120 km EST Paris, 3 gdes pces + autres facilés. E., El., Tel. Px 195 000 F. Pr vis. 808-25-52.

châteaux

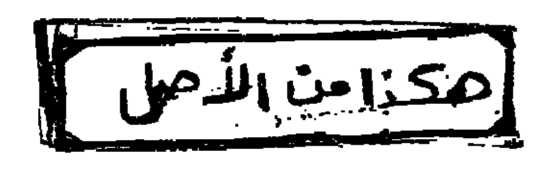
SUD DE TOURS
BEAU CHATEAU ET DEPENDANCES. EXCELLENT ETAT. CONFORT MODERNE. PARC 14 HA. Très beaux arbres.
PRIX : 2.100.000 F
Entièrement meublé et agencé (exploité actuellement en hôtel-restaurant) - S'adr. CARIMEX, B.P. 24, 51170 Fismes.
Tél. : (26) 48-14-12.

domaines

Tr. beau domaine agricole dans le Var, 10 min. de DRAGUIGNAN 340 ha. dont 200 ha. cultiv. et 140 ha. bois et chasse. Petite rivière. Viviers à truites. Nbrx bâtim. en exc. état. Bergeries, vieille chapelle classée, électr., eau à profusion.
Ecr. à 6.958, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

A vendre. SUD FRANCE
2 exploitat. agric., compren. :
80 ha de pommiers en haie fruitière ;
45 ha terres nues ;
10 ha asperges.
Le tout irrigable.
Chambres frigor., capacité de conservat. 2.000 tonnes dont 1.200 tonnes en atmosphère contrôlée.
Stat. emball. 1.500 m2, matériel de conditionnem. ultra-moderne.
Mais. de maître. Bâtim. et matériel d'exploitation.
Excellents résultats prouvés.
Prix à débattre.
Ecr. no 8.639, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427, Paris-9e.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01



Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

LES SOCIALISTES : une commission d'enquête pour le Larzac.

Le groupe socialiste de l'Assemblée nationale vient de déposer une proposition de résolution par laquelle il demande la création d'une commission d'enquête parlementaire sur l'extension du camp militaire du Larzac.

Les députés socialistes estiment que si la prise des premiers arrêtés de cessibilité par le préfet de l'Aveyron *« ne constitue pas, en tant que telle, une mesure d'expulsion immédiate des agriculteurs* (elle) *marque très clairement une volonté du gouvernement de faire un nouveau pas dans cette procédure qui, faute de concertation, était bloquée depuis plusieurs mois »*.

La commission d'enquête préconisée aurait à *« faire la lumière sur cette décision arbitraire que le gouvernement, pour des raisons militaires contestables, veut imposer à une région française »* en obtenant *« au moins »* communication *« des rapports et dossiers justifiant l'extension du camp. »*

● *Grève de la faim dans un lycée agricole.* — Par solidarité avec les paysans du Larzac, vingt élèves du lycée agricole Robillard, à Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados) ont commencé le mardi 5 décembre une grève de la faim de quarante-huit heures.

16 MILLIARDS DE CHIFFRE D'AFFAIRES, 170 000 EMPLOIS

La lutte contre la pollution a créé son industrie

« Paris est cette semaine la capitale mondiale de l'environnement. » C'est par cette formule que M. Michel d'Ornano, ***ministre de l'environnement et du cadre de vie,*** **a inauguré, mardi 5 décembre, la IIIe Semaine internationale de l'environnement, qui se déroulera à Paris jusqu'au 8 décembre.**

Ces quatre journées seront marquées par une série de manifestations. D'abord, au Palais des congrès de la porte Maillot seront organisées des assises, au cours desquelles cent cinquante conférenciers examineront tour à tour les problèmes posés par l'épuration des eaux, la pollution des mers, la prévention de la pollution atmosphérique, le bruit, le traitement des déchets et leur valorisation, les produits chimiques, les études d'impact et les retombées économiques de la politique en faveur de l'environnement.

Parallèlement, on pourra mesurer l'état d'avancement des techniques en visitant, porte de Versailles, trois salons spécialisés, le premier dans le nettoyage, le deuxième dans l'entretien des espaces verts, le troisième — le plus important — dans la lutte contre les pollutions et les nuisances. Au total, huit cent soixante-dix sociétés sont représentées sur 37 000 mètres carrés. C'est en somme la grande foire de la France verte et propre. Elle est organisée désormais tous les deux ans, et cette année on y attend vingt-cinq mille visiteurs.

« La protection de l'environnement, a remarqué le ministre en parcourant les stands, *n'est plus aujourd'hui une activité marginale, mais une composante à part entière de la vie économique. »* En effet, selon M. Edouard Bonnefous, sénateur (Gauche dém.) des Yvelines, qui participait à la visite, l'industrie de l'anti-pollution et celle de la récupération des déchets occupent cent soixante-dix mille personnes, font un chiffre d'affaires de 16 milliards de francs et, par leurs exportations, rapportent 3 milliards de francs en devises.

Il existe donc un marché international pour les entreprises qui ont su occuper à temps ce nouveau créneau. Telle firme, qui a installé en France cinq cents incinérateurs avec récupération de chaleur, en a vendu deux cents à l'étranger. Les techniques françaises de l'anti-pollution se caractérisent par le fait qu'elles s'intègrent le plus en amont possible dans les procédés de fabrication. L'objectif d'un pays pauvre en matière premières est en effet de produire le moins de déchets possibles. La technologie propre économise les matériaux et, à la limite, réduit à peu de chose les dispositifs d'épuration, toujours coûteux et gourmands en énergie. On voit bien qu'une telle technologie peut intéresser particulièrement les pays en voie de développement.

On remarque aussi que la crise économique n'a pas réellement affecté ce nouveau secteur d'activité. Par rapport à 1976 les exposants au Salon des techniques antipollution ont augmenté de 20 %.

En parcourant les stands de la porte de Versailles, on peut passer en revue la plus belle collection de produits et de matériels destinés au nettoyage des locaux industriels ou commerciaux. Au rayon des espaces verts, dont les visiteurs seront les responsables municipaux, on s'étonne de la multitude d'engins qui permettent aujourd'hui, en pleine ville, de labourer, dérouler du gazon, planter, tondre, élaguer. Certaines firmes proposent même un assortiment complet de plantes et d'arbres en plastique.

Du côté des matériels et techniques antipollution qui intéresse les industriels, filtres à air, stations d'épuration, bennes silencieuses, incinérateurs, broyeurs à bouteille, récupérateurs de boues multicolores, appareils de mesure de toutes sortes sont en constant perfectionnement. A un bout de la chaîne, le propriétaire d'un pavillon de vacances peut s'offrir une mini-station d'épuration pour 4 000 frans. A l'autre bout, les centrales E.D.F. ont commandé le dernier-né des radars construit par la société Bertin. Cet appareil mesure, jusqu'à 1 000 mètres de hauteur, la vitesse du vent et les inversions de température.

Les autorités portuaires et les stations balnéaires peuvent s'intéresser à une nouvelle barrière antimarée noire dont on espère qu'elle sera plus efficace que les précédentes. Les carrefours de certaines villes vont même s'orner de sonomètres, colonnes lumineuses, qui indiquent aux passants l'intensité du bruit.

MARC AMBROISE-RENDU.

TRANSPORTS

MÉTRO RODIN

Il y a maintenant à la station de métro Varenne un voyageur qui ne part jamais : le Penseur *de Rodin. Avec* Balzac *et* Saint-Jean-Baptiste, *il est descendu du musée Rodin tout proche sur le quai de cette station qui vient d'être rénovée et qui présente une exposition permanente des œuvres du sculpteur. Un ensemble de moulages plus petits accompagne dans des vitrines ces trois grandes pièces et des photographies d'œuvres célèbres* (le Baiser, les Bourgeois de Calais) *complètent la fresque.*

C'est la troisième fois que les responsables de la Régie offrent une antichambre aux musées. Le Louvre et la basilique de Saint-Denis donnaient déjà un avant-goût de leurs trésors dans les stations qui affichent leurs noms.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

A LA CONFÉRENCE NATIONALE DE VICHY

Davantage de liberté d'action pour les régions pauvres

De notre envoyé spécial

Vichy. — *Au cours de la première journée de la conférence nationale d'aménagement du territoire à Vichy, M. Jacques Barrot, ministre du commerce et de l'artisanat, a estimé que, à l'avenir, il fallait organiser une* « décentralisation différenciée » *selon les régions et que les zones les plus défavorisées du territoire devaient* « recevoir des transferts de responsabilités et bénéficier d'une liberté d'action proportionnellement plus importante que les régions qui sont encore relativement prospères ».

Cette idée, qui est apparue comme une réflexion nouvelle d'une sorte de régionalisation à la carte, en fonction du niveau de chômage ou de revenus de telle ou telle collectivité territoriale, mérite réflexion puisque, sans se confondre avec les thèmes chers au parti socialiste du droit à la différence elle plaide pour que les responsables locaux du Massif Central, de la Bretagne, du Sud-Ouest, par exemple, ou de la Corse, puissent davantage que par le passé décider eux-mêmes et sur place de ce que doit être leur avenir.

Cette « décentralisation différenciée » pourrait s'exercer, pour le ministre du commerce et de l'artisanat, au moins dans trois domaines :

— La gestion des réseaux de communications ;

— Les aides à l'emploi avec la possibilité de déroger aux normes et aux réglementations nationales. *« Il est tout à fait anormal,* affirme M. Jacques Barrot, *qu'on interdise à une commune ou à un département de mettre en place des mesures financières d'incitation à la création d'emplois, sous prétexte qu'un tel dispositif s'il était autorisé aussi dans les régions dynamiques, conduirait à enrichir les riches et à appauvrir les pauvres. »*

— Donner aux habitants des zones défavorisées le droit d'exprimer leur préférence, par exemple *lorsqu'il s'agit de trouver* les solutions les plus appropriées pour rompre l'isolement hivernal.

Auparavant, le secrétaire d'Etat à l'aménagement du territoire et à l'environnement espagnol, M. Eduardo Merigo Gonzales, avait indiqué que l'aménagement du territoire était une idée très neuve en Espagne : *« Dans un pays qui n'est pas démocratique, on ne parle qu'en termes quantitatifs et ses responsables ne pensent pas au bien-être de la population. »* Les choses ont changé en Espagne et le ministre a estimé que le plan d'aménagement du sud-ouest de la France devait se faire en corrélation avec les programmes d'aménagement du nord-est de l'Espagne. Cet aménagement *« doit se concevoir en des termes dynamiques et non pas en des termes de défense. L'entrée de l'Espagne dans la Communauté européenne aura des effets bénéfiques pour le sud-ouest français puisque ces régions ne seront plus à l'extrémité de l'Europe. Le gouvernement espagnol est prêt à faire en sorte que la planification géographique notamment pour les infrastructures, s'accomplisse en commun. »*

Un faux bon projet

Des interventions de cette première journée, on retiendra également celle de M. Antoine Veil, directeur général de l'UTA et président de la commission des transports du VIIe plan, qui a dressé un vigoureux réquisitoire contre la politique accomplie dans ce domaine au cours des dernières années : *« Les routes ont été fort mal entretenues, notamment à cause du laxisme qui a caractérisé l'action de police des autorités chargées de surveiller les transports routiers. »*

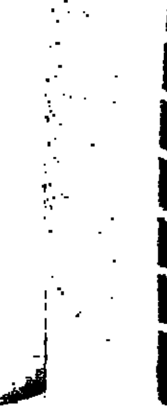
A propos des voies navigables, M. Antoine Veil a estimé que la liaison Rhin-Rhône était un faux bon projet : *« Cette liaison continue son petit bonhomme de chemin dans les esprits, sous la pression des élus et des notables, mais personne n'a jamais cherché à faire un bilan économique précis. Il s'agit d'une sorte de super-Concorde des infrastructures. D'autre part, trop d'investissements ont été réalisés, notamment dans le domaine des aéroports. Peut-être fallait-il construire le T.G.V. Paris-Lyon et l'aéroport de Satolas, mais il ne fallait certainement pas faire les deux. Le suréquipement dans notre pays en plates-formes aéronautiques est scandaleux. Quand je pense qu'il y a en France cent-dix aéroports ouverts au trafic aérien international, contre seulement dix en République fédérale d'Allemagne. »*

FRANÇOIS GROSRICHARD.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION







Le Monde

économie

SOCIAL

LES GRÈVES DANS LES SECTEURS PUBLIC ET PRIVÉ

S.N.C.F. : trafic réduit vers la banlieue à Paris-Lyon et à Paris-Austerlitz

La grève des agents de conduite C.G.T., C.F.D.T. et autonomes, entamée lundi 27 novembre, sur le réseau de la banlieue parisienne, à la gare de Lyon se poursuivait, jeudi matin 7 décembre : le trafic était assuré à 25 %. Circulation perturbée aussi à la gare de Paris-Austerlitz où un train sur quatre fonctionnait. jeudi, sur les lignes de banlieue en raison de la grève des agents de conduite C.G.T. du mercredi soir 5 décembre au vendredi 8 décembre à 8 heures.

« *Le motif de cette grève*, déclare la direction, *porte sur l'accès des agents de conduite « banlieue » au grade du conducteur de route principal. Ce grade, créé en 1976, a pour objet de consacrer les responsabilités et les charges particulières des conducteurs affectés à des services comportant, notamment, une forte proportion de grands trains de voyageurs dont la vitesse limite est égale ou supérieure à 140 kilomètres/heure. L'accès à ce grade ne peut donc par définition être accordé aux conducteurs n'assurant que des services de banlieue.*

» *Bien entendu, ces agents ont la possibilité d'accéder au grade de conducteur principal dans la mesure où ils sont affectés dans les services correspondants. Cette offre a d'ailleurs été faite aux conducteurs de Paris-Austerlitz. Elle a été rejetée par l'organisation syndicale responsable de la grève.* »

Durcissement de la grève des postiers à Bordeaux

Evacué mercredi matin 6 décembre dès l'arrivée d'un fourgon de police, le centre de tri de Bordeaux, qui était occupé depuis la veille au soir (*le Monde* du 7 décembre), a été réoccupé dans l'après-midi après quatre heures de discussion entre les grévistes et la direction départementale des P.T.T. La police est de nouveau intervenue vers 18 h. 30, et le centre a été évacué sans incident. Peu après, le centre de transbordement de la gare Saint-Jean et le centre Jean-Jacques-Bosc, bureau de poste de service de nuit, se sont également mis en grève. Face à ce durcissement du conflit, et pour répondre à une demande de l'union patronale Aquitaine, la direction départementale des postes, indique notre correspondant, n'a pas écarté l'éventualité de la création d'une poste parallèle, sous réserve de l'accord du ministre des P.T.T.

Manifestation des mineurs de potasse d'Alsace

Spectaculaire action, selon notre correspondant, des mineurs de potasse d'Alsace mercredi matin : pendant plus de deux heures trente, cent cinquante grévistes, avec à leur tête les délégués C.F.D.T. et C.G.T., ont bloqué le pont rhénan de Chalampé. Annoncée le matin même sur le carreau de la mine Marie-Louise à Berrwiller (Haut-Rhin) dont tout le personnel (un tiers des salariés des M.D.P.A.) observe une grève tournante depuis le 27 septembre, l'opération fut rondement menée.

Rapidement, toute la circulation internationale fut bloquée entre la France et la R.F.A. en ce point de passage très fréquenté.

Trois quarts d'heure après le début de l'occupation, qui, jusque-là, présentait un caractère bon enfant — les mineurs allant jusqu'à allumer un feu de bois pour se réchauffer et écouter un poème en dialecte alsacien composé par un des leurs et qui retrace les multiples épisodes de leur longue lutte, — trois quarts d'heure après donc, cent vingt hommes de la C.R.S. 38 de Mulhouse débarquent de leurs cars et tentent de prendre les manifestants à revers. Ceux-ci contre-attaquent en refluant sur le pont jusqu'à la limite du territoire français, matérialisée au milieu de l'ouvrage par un panneau aux trois couleurs allemandes. Deux chauffeurs allemands profitent de ce repli pour forcer le double barrage manifestants-C.R.S. et passer en France. Mais il n'y aura pas d'incident, les forces en présence campant sur leurs positions ultimes, sous peine de se retrouver en terre badoise.

Le face-à-face cessera vers 13 h 15, après que la direction des M.D.P.A. eut refusé de recevoir les délégués des mineurs. Le conflit porte notamment sur les salaires et l'augmentation de la prime de chauffage.

LA C.F.D.T. ET LA C.G.T. VONT LANCER UNE « CAMPAGNE D'ACTION » DANS LES BANQUES

Les fédérations C.F.D.T. et C.G.T. de la banque ont décidé de lancer une campagne d'action commune du 11 au 22 décembre. Cette campagne sera axée sur l'« auto-réduction » journalière d'une demi-heure du temps de travail, en s'adaptant, le cas échéant, aux particularités locales. Elle appuiera les revendications portant sur la diminution du temps de travail, qui serait ramené à trente-cinq heures par semaine, à la fois pour favoriser l'embauche et améliorer les conditions de travail.

La restructuration de l'appareil bancaire du fait de l'informatisation rapide des opérations inquiète les syndicats, de même que la politique de limitation de la croissance des frais généraux menée par les dirigeants des banques. Le fait est que les effectifs non seulement n'augmentent plus, comme ils l'avaient fait à une cadence très rapide jusqu'en 1974, mais ont même commencé à légèrement décroître (— 0,1 % en 1977). Ce phénomène est en relation avec l'arrêt du développement de l'appareil bancaire « classique », (à l'exception du Crédit agricole et du Crédit mutuels, qui contraint les banques à resserrer leur gestion et à durcir les positions.

Les syndicats dénoncent en outre « l'absence totale de négociations », et réclament la fixation à 2 500 F du salaire d'embauche à partir du 1er avril, et la mise en place d'une classification avec échelons automatiques.

Après les licenciements aux Aciéries de Paris et d'Outreau

Boulogne-sur-Mer, ville morte

De notre correspondant

Boulogne-sur-Mer. — Depuis 1936, jamais manifestation populaire n'a atteint une telle ampleur dans le premier port de pêche, durement touché par un chômage deux fois plus important que celui observé — en moyenne — pour toute la France, et où le licenciement de 1 050 personnes aux Aciéries de Paris et d'Outreau provoque aujourd'hui un réflexe de peur et de colère dans la population.

A 10 heures, un impressionnant cortège, constitué de milliers et de milliers de travailleurs précédés des parlementaires et des maires de l'agglomération, a pris le départ du quai Gambetta pour gagner la place de l'Hôtel-de-Ville. Ce cortège s'étirant sur quelque 2 kilomètres a traversé une ville totalement morte, sur laquelle résonnait le mugissement des sirènes du port. Aucune prise de parole n'a été annoncée, les organisateurs entendant ainsi simplement témoigner de la solidarité de toute la cité vis-à-vis de ceux que frappe aujourd'hui le chômage.

Dans la nuit, des barrages de voitures ont été placés par les organisations syndicales sur les ponts et en travers des routes conduisant au port, interdisant toute activité et toute circulation. Aucun chalutier n'a, d'autre part, appareillé pas plus que les cargos, à l'exception d'un car-ferry qui a quitté la gare maritime à 8 heures pour l'Angleterre.

Il y a également eu des barrages sur les voies ferrées pour bloquer la circulation des trains de la ligne Calais-Paris. On s'attendait dans l'après-midi à des barrages sur les routes d'accès à la ville, tant de la part des camionneurs que des paysans, qui ont fait savoir qu'ils s'associaient à la lutte de toute la population boulonnaise.

● *Licenciement d'un permanent à l'union locale C.G.T. de Dreux.* — Des militants cégétistes réclamant la tenue d'un nouveau congrès, après la décision du sixième congrès de cette union locale qui écarte de la commission exécutive puis licencie le secrétaire général permanent, M. Guy Barbin. Les dirigeants cégétistes rendent responsable de la baisse des effectifs (1 314 adhérents contre 1 700) cet ancien permanent, qui a sans doute aussi le tort de quitter le P.C. pour s'inscrire à la Ligue communiste révolutionnaire. — *(Corresp.)*

Le projet de loi sur l'indemnisation du chômage ne définira que les principes

Le montant de l'aide de l'État n'est pas fixé

Le projet de loi-cadre sur la réforme de l'indemnisation du chômage a été présenté mercredi 6 décembre par M. Boulin à la presse. Il sera soumis à un prochain conseil des ministres puis au Parlement, qui devrait l'adopter avant la fin de cette session. Ce texte ne définit que les principes de cette réforme — nécessité d'instaurer un système d'indemnisation plus simple et plus juste en fusionnant les diverses aides, rendre dégressive l'allocation supplémentaire d'attente (les « 90 % »), notamment, — mais reste muet sur ses modalités.

C'est l'échec — prévisible — des négociations entre les partenaires sociaux qui a conduit M. Robert Boulin à préparer ce projet de loi-cadre. Après la rupture du 5 décembre, les cinq syndicats (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C.) avaient, dans une déclaration commune, dénoncé « l'attitude du gouvernement qui n'a rien fait pour faciliter l'aboutissement de cette négociation », s'en prenant par là à l'absence de décision des pouvoirs publics sur l'augmentation de l'aide publique aux chômeurs, réclamée par les syndicats aussi bien que par le patronat.

Cette aide est actuellement de 4,8 milliards, auxquels s'ajoutent les quelque 20 milliards de cotisations perçus par l'UNEDIC. La question est précisément de connaître le nouveau montant accepté par l'Etat, au moment où le nombre des inscrits à l'Agence nationale pour l'emploi ne cesse d'augmenter et où l'UNEDIC (régime complémentaire d'assurance-chômage) risque de subir une rupture de trésorerie à la mi-janvier. Or, le projet de loi-cadre reste muet sur ce point capital.

Après l'échec des négociations entre le C.N.P.F. et les syndicats, M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, va soumettre à un prochain conseil des ministres un projet de loi-cadre sur la réforme de l'indemnisation du chômage, comme *le Monde* du 7 décembre l'a annoncé. M. Boulin a précisé, mercredi devant la presse, que ce texte, qu'il espère voir adopter par le Parlement avant la fin de cette session, fixera les principes et non les modalités de cette réforme.

Ces principes sont au nombre de cinq :

1) Le gouvernement ne permettra pas, a dit le ministre, que le système d'indemnisation du chômage *« tombe en panne »*, même en cas de rupture de trésorerie de l'UNEDIC. Les chômeurs peuvent être rassurés, a-t-il ajouté ; ils continueront d'être secourus.

2) Le gouvernement tient par-dessus tout, a affirmé M. Boulin, à maintenir la gestion paritaire de l'UNEDIC. L'Etat ne continuera de contrôler que l'aide qu'il apporte ;

3) Le système actuel d'indemnisation du chômage doit être simplifié à l'extrême. Aujourd'hui, a indiqué le ministre du travail et de la participation, il existe, pour ce qui concerne l'attribution de la seule allocation d'aide publique, mille cas de figures à Paris et quelque trois cents modifications ont été apportées, depuis sa création, aux conditions d'attribution des ASSEDIC. Le projet de loi-cadre prévoit donc la fusion de deux régimes : aide publique et allocations spéciales ASSEDIC. L'Etat donnerait une somme globale et indexée à l'UNEDIC

4) L'allocation supplémentaire d'attente (ASA), qui est actuellement distribuée aux demandeurs d'emploi licenciés pour raisons économiques, à raison des 90 % du salaire brut antérieur pendant un an, doit être dégressive, afin d'inciter les bénéficiaires à rechercher plus activement un travail.

5) Si ces quatre premières conditions sont remplies, a assuré M. Boulin, l'Etat serait alors prêt à *« faire un effort supplémentaire »*.

D'autre part, le ministre du travail et de la participation a indiqué que l'allocation au titre de la garantie de ressources (70 % du salaire antérieur pour les personnes sans emploi âgées de soixante à soixante-cinq ans) resterait en l'état.

Il s'est aussi montré favorable à une augmentation des cotisations sociales, versées aux ASSEDIC, qui sont actuellement de 3 % des salaires (2,4 % à la charge des employeurs, 0,6 % à celle des travailleurs). M. Boulin a indiqué que l'UNEDIC était à la recherche de 5 à 8 milliards de francs supplémentaires, pour 1979, et qu'une hausse des cotisations de 1 %, rapporterait 6 milliards de francs. Mais le C.N.P.F. est résolument opposé à toute augmentation qui accroîtrait les charges des entreprises.

Après avoir été votée, cette loi-cadre, qui retient les principales conclusions du rapport sur l'indemnisation du chômage que M. Bernard Jouvin, conseiller d'Etat, vient de remettre au ministre du travail et de la participation, servira, comme son nom l'indique, de canevas pour de nouvelles discussions entre le C.N.P.F. et les syndicats. M. Boulin doit, du reste, recevoir un à un, dans les jours prochains, les partenaires sociaux. Mais cette loi-cadre n'énonce que des principes, sur lesquels les partenaires sociaux étaient, dans l'ensemble, d'accord : c'est sur les modalités que les discussions ont achoppé, et notamment sur le montant de l'aide de l'Etat. Or le nouveau texte gouvernemental restera muet sur ce point. Ce qui fait dire, par voie de communiqué, à M. Michel Rolant, au nom de la C.F.D.T. : « *Le projet de loi-cadre annoncé par le ministre n'est pas susceptible de contribuer activement à la solution des probèmes posés : une fois encore, le gouvernement refuse de prendre ses responsabilités et laisse sans réponse la question du niveau et du volume de la participation de l'Etat à l'indemnisation du chômage.* »

SOCIAL

CORRESPONDANCE

LES GRÈVES DANS LES SERVICES PUBLICS

A la suite de l'article d'Alfred Grosser « Grèves et irresponsabilités » (le Monde du 11 novembre), M. Jacques Fournier, secrétaire national aux relations extérieures du Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien, nous écrit :

Vous tentez une classification des mouvements sociaux, ceux des employés de l'Etat et les autres.

Les premiers, notre cas, n'auraient, selon vous, aucun risque soit de perdre leur emploi, soit de perdre leur salaire.

Ce qui est vrai, c'est que l'Etat, l'employeur, cherche toujours, grâce aux médias, à discréditer toute action dans les services publics et pour parfaire cette opération ne se vante jamais de sanctionner ses fonctionnaires. Et pourtant, il ne s'en prive pas !

Les administrations centrales ont pour seul souci de casser les mouvements. Alors les sanctions pleuvent. La plupart du temps, celles-ci sont illégales. Les fonctionnaires concernés n'ont plus qu'à introduire des recours devant les seuls tribunaux administratifs, il n'y a pas d'autres solutions. Or ceux-ci, comme vous le savez, sont débordés. Le jugement n'intervient au plus tôt que deux ans après en moyenne. Si l'administration perd, elle fait quasi automatiquement appel en Conseil d'Etat. Encore deux ans de gagné. Ainsi des échelons retirés, des mutations disciplinaires effectives, des réductions de grade ou d'ancienneté, des pertes substantielles de salaire peuvent demeurer quatre ans avant d'être annulés pour « excès de pouvoir » des administrations.

∴

A propos du même article, Bernard Aubry, syndicaliste C.F.D.T. de Strasbourg, nous écrit :

D'accord sur le fond avec l'auteur, j'aimerais toutefois faire quelques remarques :

1) L'attitude des grévistes du secteur public ne serait probablement pas très différente si elle était inspirée par le gouvernement, tant elle favorise un mouvement de rejet par l'opinion, première étape avant la limitation du droit de grève. D'où une première question : pourquoi une partie des syndicats, pourquoi une partie de la gauche, sont-ils comme animés de pulsions suicidaires ? Est-ce la traduction de leur impuissance à changer les choses, à faire aboutir leurs projets de changement ?

2) Un gouvernement s'honore à résister au chantage. Or c'est bien de chantage qu'il s'agit lorsqu'un petit nombre exerce sur l'ensemble de la communauté une pression démesurée par rapport aux revendications formulées. Entre la menace d'exécuter un otage et celle d'asphyxier la vie économique d'un pays pour obtenir la satisfaction de revendications individuelles ou corporatives, n'y a-t-il pas des points communs ? Cette remarque vaut bien sûr quelle que soit la couleur du régime (cf la grève des camionneurs au Chili).

3) Il existe pourtant des catégories d'individus à qui on ne pourrait pas reprocher de bloquer les trains ou de couper le courant s'ils en avaient le pouvoir. Ce sont les oubliés de l'Etat et de la société, ceux que l'on appelle couramment les exclus ou le quart-monde. De nombreux salariés, aujourd'hui encore outrageusement exploités dans leur entreprise, seraient en droit, eux aussi, de vouloir tout briser puisque, rivés à leur machine, et parce qu'ils n'ont aucun choix possible et parce que sévit toujours la menace du chômage, ils ne peuvent accéder aux moyens d'action...

Libres opinions

Le syndicalisme cadre

Il faut effacer Versailles

par JEAN-LOUIS MANDINAUD (*)

APRÈS la tempête du récent congrès extraordinaire de la C.G.C., les nuages de la passion s'éloignant quelque peu, il convient de s'interroger sur ce qui importe : l'avenir du syndicalisme du personnel d'encadrement dans le mouvement syndical français et européen.

L'U.C.T. s'estime particulièrement concernée. D'abord parce qu'une délégation de son bureau — que je conduisais — assistait au congrès de Versailles en observateur, témoin muet, mais ni sourd ni aveugle ; ensuite, parce que l'U.C.T. est, depuis janvier 1978, en association avec la C.G.C. et que tout ce qui la touche ne peut nous être indifférent ; enfin, parce que, çà et là, certains lient le conflit interne C.G.C. avec la poursuite du processus de réunification U.C.T./C.G.C. engagé depuis 1976.

Situons-nous au-delà du côté spectaculaire des affrontements du congrès C.G.C. du 28 octobre, que, comme bien d'autres, j'ai trouvé excessifs par moments, encore que j'y ai plus vu une fièvre de croissance de la démocratie syndicale dans la C.G.C. — la levée du huis clos en témoigne — qu'une bataille rangée entre factions pour la prise du pouvoir.

Ce qui, pour ma part, m'a déçu, c'est que le débat de fond sur l'attitude de la C.G.C. face à la politique économique et sociale du gouvernement ait tourné court et que la riposte syndicale, originale et efficace, dont l'U.C.T. proposait récemment au président Charpentié de prendre la tête, n'ait pas même été évoquée : la constitution d'une liste « économique et sociale du personnel d'encadrement » pour les élections à l'Assemblée européenne de l'année prochaine.

Ce qui m'a étonné, ce sont certains propos du président de la C.G.C. dans son essai de synthèse du débat sur sa politique syndicale ; sur le moment, je les ai mis sur le compte de l'énervement, bien compréhensible après une journée éprouvante. Mais, comme il vient de les confirmer par écrit dans un hebdomadaire sous le titre expressif : « Charpentié accuse », mon étonnement devient de l'inquiétude.

Yvan Charpentié parle de l'existence d'un complot politico-philosophico-syndical au sein de son organisation, qui ne serait que la résurgence du « complot » que connut son prédécesseur. L'accusation est nette, les allusions sont nombreuses, mais les précisions manquent et les contradictions sont apparentes.

Comme il y aura bientôt dix ans qu'un « complot » imaginaire amena une scission de la C.G.C. par la création de l'U.C.T., je me demande où veut en venir Yvan Charpentié, qui a pris, en 1976, l'initiative de refaire l'unité du syndicalisme cadres ?

Cette marche vers l'unité ne peut se poursuivre que dans la clarté. Yvan Charpentié en a trop dit ou pas assez. Il lui faut rapidement lever les ambiguïtés et chasser les arrière-pensées, et revenir à l'esprit qu'il a lui-même défini pour arriver à la réunification U.C.T.-C.G.C. « Nous retrouver tous dans une même et unique organisation sans triomphalisme pour les uns ou esprit de revanche pour les autres. »

Pour aider à lever ces ambiguïtés et couper court à toutes les manœuvres retardatrices, je confirme ici que :

● *L'U.C.T. est partisane d'un syndicalisme spécifique au personnel d'encadrement (ingénieurs, cadres, agents de maîtrise, techniciens, V.R.P., enseignants), dont l'expression doit être une grande confédération unitaire et démocratique ; que cette spécificité doit être garantie par une indépendance absolue vis-à-vis des partis politiques, des gouvernements, des organisations patronales et syndicales, et de tout mouvement philosophique et confessionnel ; que les cadres, agents de maîtrise et techniciens sont des salariés comme les autres avec des responsabilités particulières, qui engagent plus qu'eux-mêmes, c'est-à-dire qu'ils ont, notamment, à défendre et à promouvoir leur place et leur rôle dans l'entreprise, à recevoir la juste rémunération de leur travail, à sauvegarder leur emploi et à préserver la sécurité de leur troisième âge ;*

● *L'U.C.T. estime que ce syndicalisme doit être d'inspiration réformiste — pour notre part, nous préférons le terme évolutionnaire — c'est-à-dire que son ambition est d'améliorer la société par la réforme et non de la renverser par la révolution ; que ses moyens d'action sont la politique contractuelle de régulation économique et sociale ;*

● *L'U.C.T. pense que cette politique doit se mener à l'échelon national confédéral de la même manière que dans les professions et les entreprises, c'est-à-dire chaque fois que cela est possible, en unité d'action avec les autres organisations syndicales de salariés, particulièrement avec celles qui ont des conceptions proches des nôtres sur l'homme et la société ; c'est dans cet esprit que l'U.C.T. a répondu favorablement à la proposition de l'U.G.I.C.T./C.G.T. pour un examen en commun de la condition des cadres, des agents de maîtrise et des techniciens dans la nouvelle politique économique française, comme l'ont fait, également, les syndicats de cadres C.F.D.T., C.F.T.C., F.O. et comme, nous l'espérons, le fera la C.G.C. ;*

● *L'U.C.T. se tient prête à participer à la rencontre de type « Camp David », proposée par le président de la C.G.C. afin d'accélérer le processus de réunification, notamment par l'étude d'une mise en place d'un système de double affiliation confédérale des syndicats U.C.T. et C.G.C. concernés.*

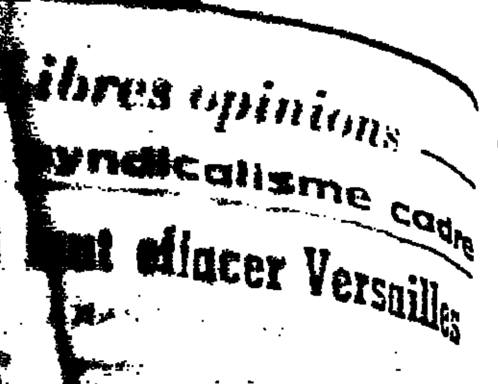
Yvan Charpentié vient d'écrire : « L'abcès a été crevé. » Tant mieux si cela redonne la santé à la C.G.C., et l'U.C.T. s'en réjouira ; mais, si cela débouche sur l'amputation d'un des plus vigoureux membres de la C.G.C., sa fédération de la métallurgie, c'est toute la centrale de la rue de Gramont qui va boiter, et ce n'est pas ainsi qu'elle pourra aller loin. L'U.C.T. ne se sent pas une vocation de béquille.

Je ne doute pas que les dirigeants de la C.G.C. comprendront que, depuis le 28 octobre, les cadres, les agents de maîtrise et les techniciens attendent qu'on leur présente une image autre du syndicalisme du personnel d'encadrement. Ce n'est certainement pas en agitant les chaînes de complots fantômes ou en criant haro sur le baudet du syndicalisme réformiste que l'on répondra valablement à cette attente.

L'opinion publique, le gouvernement, les adhérents de la C.G.C., comme ceux de l'U.C.T., et tous ceux qui apportent leur confiance à notre syndicalisme dans les élections professionnelles, nous observent : ou bien la C.G.C. devient le « creuset » de la réunification en s'ouvrant à l'U.C.T. et à tous ceux qui attendent ce moment pour s'engager dans le combat syndical, ou bien elle se recroqueville « pure et dure » dans un dogmatisme passéiste intolérant et laisse passer le rendez-vous de l'histoire.

Voilà l'enjeu et le défi. C'est la crédibilité de notre syndicalisme cadre qui est en cause. Tout le reste est secondaire. Comme un clou chasse l'autre, un congrès efface un congrès. Que 1979 voie se tenir le congrès de l'unité retrouvée. C'est ce à quoi l'U.C.T. continuera à travailler. Parce qu'elle croit à l'avenir du syndicalisme du personnel d'encadrement.

(*) Secrétaire général de l'U.C.T. (Union des cadres et techniciens).



AFFAIRES

Les difficultés de la banque Lacaze de Lourdes pourraient avoir de graves conséquences sur l'emploi local

Tarbes. — Une petite banque privée, la banque Lacaze à Lourdes, est en difficulté : elle a dû fermer ses portes lundi 4 décembre et, par décision de la commission de contrôle des banques, doit être placée sous le régime de l'administration provisoire. Selon certaines informations, le découvert atteindrait de 15 à 25 millions de francs. Pour apaiser l'inquiétude croissante des déposants lourdais, et *« à la demande des pouvoirs publics »*, des dispositions ont été prises pour que le remboursement des dépôts de la clientèle immédiatement exigibles (comptes à vue et comptes sur livrets) puisse intervenir *« dans les moindres délais »*. C'est la B.N.P. qui a été chargée, à partir du 11 décembre, de tenir ces dépôts à disposition des clients, en échange des chèques de la banque Lacaze non encore utilisés.

Pour ce qui concerne les créances sur cette banque — chèques déjà tirés et effets domiciliés non encore présentés à la date du 4 décembre, — ils seront restitués à leurs bénéficiaires au fur et à mesure de leur présentation, ce qui veut dire que ces derniers devraient soit exiger de nouveaux moyens de paiement soit attendre le règlement définitif du contentieux, confié à Mes Pesson et Fournou, administrateurs provisoires.

Les dix-huit personnes employées par la banque ont été avisées qu'elles seraient effectivement considérées comme licenciées à la fin du mois ; elles bénéficieront dès maintenant de la protection du statut de chômage technique.

Cette affaire fait grand bruit à Lourdes, où la banque privée Lacaze, avec ses locaux cossus situés en plein centre de la cité du pèlerinage, était une véritable institution. Créée il y a cent ans, elle était dirigée depuis la mort de l'ancien maire de Lourdes, M. Jean Lacaze, par un de ses fils, François. Agé de

De notre correspondant

trente ans, grand sportif et pratiquant le moto-cross, ce dernier avait la réputation d'un banquier avisé. Il s'était présenté aux dernières élections municipales sur la liste de la majorité, qui a été nettement battue par la liste d'union de la gauche menée par M. Abadie, député des Hautes-Pyrénées et maire de Lourdes.

Depuis un certain temps, déjà, la commission de contrôle des banques avait placé la banque Lacaze sous surveillance particulière. C'est après un contrôle trimestriel, qui aurait révélé une inquiétante insuffisance de réserves et un examen sur place des éléments de gestion pendant plusieurs semaines, que les représentants de la commission, ont décidé de faire fermer l'établissement et de le placer sous administration provisoire.

Trois mille salariés concernés ?

Les conséquences de cette défaillance risquent d'être sérieuses, et l'émotion ne fait que croître à Lourdes, certaines succursales des banques nationalisées n'acceptant plus, depuis mardi, les chèques et les effets tirés sur la banque Lacaze.

Ces décisions ont contribué à alourdir encore l'atmosphère. La situation est à ce point préoccupante pour certaines entreprises de petite et moyenne industrie, du bâtiment, d'artisanat, commerciales (et même hôtelières malgré le creux de la saison) que trois cents personnes n'auraient pu recevoir leur salaire de novembre, leurs employeurs pris à la gorge par la fermeture brusque de la banque Lacaze, ne possédant plus de liquidités.

Dans les milieux de la chambre de commerce de Tarbes, on estimait que l'emploi, dans un nombre élevé d'entreprises de toute nature à Lourdes comme aussi à Tarbes, était en cause. On avance de source non officielle le chiffre de trois mille salariés pouvant se trouver affectés par les difficultés bancaires de leurs employeurs portés à bout de bras par la trop libérale et trop dynamique banque Lacaze.

La chambre de commerce, en liaison avec les administrateurs provisoires, a entamé une véritable course de vitesse pour trouver, *notamment auprès de l'Office des* banques privées, des concours pour dégager des relais financiers au profit des chefs d'entreprises ou commerçants qui étaient en position de découvert important à la banque Lacaze.

Circonstance aggravante, la banque Lacaze aurait, depuis longtemps déjà, placé des quantités appréciables de bons de caisse anonymes (fort légalement d'ailleurs), notamment auprès d'hôteliers prospères, et qui servaient de gages à des découverts très généreux. Cette pratique, qui n'est pas propre à la banque Lacaze, pourrait donner lieu, dit-on, à des développements spectaculaires.

GILBERT DUPONT.

[La Banque Lacaze occupe le cent vingt-deuxième rang au classement des banques françaises, avec environ 140 millions de francs de bilan et un peu plus de 120 millions de francs de dépôts. C'est la deuxième banque qui se trouve en difficulté depuis la seconde guerre mondiale, la première étant la banque Baud, d'Evian, en octobre 1976.

Le krach de la banque Martinon, à Nice, doit être mis à part en raison de son caractère très particulier. Il n'existe pas, en France, d'organisme garantissant les dépôts de banque, comme aux Etats-Unis par exemple. Dans le cas présent, comme pour la banque Baud, c'est l'Association française des banques qui, par solidarité et souci de son « crédit », a « serré les rangs » et immédiatement garanti les dépôts, vivement « conseillée », en cela, par les pouvoirs publics.]

● *Mitsubishi s'apprête à acquérir 30 % du capital de Chrysler Australie*, filiale à 90 % du groupe américain, pour 39.4 millions de dollars australiens (193 millions de francs environ). La filiale australienne de Chrysler produit 47 000 véhicules par an, dont une part importante de modèles Mitsubishi, montés sur place à partir d'éléments importés du Japon.

Chrysler détient depuis 1971 15 % du capital de Mitsubishi.

● *Les usines de Chrysler-France seront arrêtées* du 26 au 29 décembre et le 2 janvier, pour inventaire, en vue de la prise de contrôle de la société par P.S.A. Peugeot-Citroën qui deviendra effective à partir du 1er janvier, a annoncé la direction de la société. Le personnel concerné par ces arrêts de travail sera rémunéré à 60 % du salaire normal et les cinq journées chômées seront récupérées au cours de l'année 1979.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ...	4,4015	4,4135	— 173	— 143	— 360	— 320	—1050	— 980
$ can. ...	3,7473	3,7580	— 113	— 72	— 246	— 196	— 689	— 613
Yen (100).	2,2158	2,2250	+ 110	+ 147	+ 202	+ 245	+ 486	+ 555
DM	2,2932	2,3015	+ 35	+ 48	+ 105	+ 143	+ 315	+ 367
Florin ...	2,1163	2,1241	— 80	— 48	— 143	[illegible]	— 263	— 198
F. B.(100)	14,5191	14,5685	— 404	— 279	— 831	[illegible]	—2213	—1833
F. S.	2,5765	2,5795	+ 130	+ 164	+ 277	[illegible]	+ 797	+ 864
L. (1 000).	5,0500	5,2300	— 392	— 340	— 805	[illegible]	—2287	—2139
£	8,5865	8,6116	— 520	— 450	—1072	[illegible]	—2949	—2793

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	3 5/16	3 11/16	3 3/4	4 1/8	3 3/4	[illegible]	3 7/8	4 1/4
$ E.-U. ..	3 9/16	3 11/16	10 3/4	11 1/8	11 1/16	[illegible]	11 3/4	12 1/8
Florin ...	8 7/8	10 1/8	9 3/8	9 7/8	9 1/2	[illegible]	9 1/8	9 5/8
F B. (100)	6 3/4	8 1/4	9 1/8	10 1/8	10	[illegible]	9 5/8	10 5/8
F.S.	1/16	5/16	1/8	1/2	3/16	[illegible]	1/2	7/8
L. (1 000)..	-	»	14 3/8	15 7/8	15	[illegible]	15 3/4	16 3/4
£	11 1/2	13	13 1/4	14	13 1/2	[illegible]	14 1/8	14 7/8
Fr. franç..	9 7/8	11 1/8	9 1/4	9 7/8	9 3/8	[illegible]	10	10 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

COMMERCE EXTÉRIEUR

APRÈS LA VISITE DE M. DENIAU EN CHINE

De grands contrats... sous réserve

« Nous avons obtenu sept ans de travail pour plusieurs branches de l'industrie française. » Ce bilan victorieux dressé par M. Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur, au cours d'un déjeuner de presse, à son retour de Chine, le 6 décembre, est-il entièrement justifié ? Des industriels français, et par conséquent leurs salariés, ne risquent-ils pas de connaître les mêmes déceptions qu'en Iran par exemple ?

Aucune commande n'est en effet définitivement acquise à ce jour sur les 60 millions de francs de l'accord franco-chinois *« à long terme sur le développement des relations économiques et la coopération »* (*le Monde* du 5 décembre). Le gouvernement chinois n'a accepté de mentionner son intention de confier à la France l'exécution de onze grands projets d'équipement que sous réserve de conditions de prix et de niveaux techniques comparables à ceux de ses concurrents. De plus, les Etats-Unis viennent de faire part de leurs réticences pour la vente des deux centrales nucléaires prévues (*le Monde* du 7 décembre).

M. Deniau, qui cite en exemple ses succès au Brésil, assure toutefois que beaucoup de promesses se concrétiseront en 1979, en dépit de la concurrence étrangère, et cela pour deux raisons essentielles. *« Les Chinois ne veulent pas tout faire avec le Japon. L'avance allemande est plus optique que réelle : ils n'en sont qu'au protocole, et j'ai rattrapé ce stade. »*

Il est vrai que la progression des échanges sino-nippons risque d'être ralentie par suite de difficultés de financement. L'astuce des paiements anticipés des achats de pétrole et de charbon semble en voie d'être abandonnée, les importateurs japonais ne souhaitant pas trop s'engager. Les négociations pour l'octroi d'un prêt délié de 1 à 2 milliards de dollars sont freinées par les réticences chinoises à s'endetter en yens à cause du risque de change, et le refus japonais de libeller leurs prêts en dollars. Certains groupes japonais auraient fait à des entreprises françaises des propositions d'association sur le marché chinois.

En revanche, il convient de ne pas sous-estimer la supériorité des Allemands, non seulement technique, mais surtout commerciale, grâce à la création de consortiums de vendeurs d'équipements et d'acheteurs de matières premières permettant de présenter aux Chinois un interlocuteur unique pour l'ensemble d'une affaire.

Il paraît donc plus raisonnable de considérer que les Chinois n'ont distribué aux Français que les maillots leur permettant de participer au match, sans leur accorder pour autant des buts d'avance. La partie pourrait être plus rude qu'on ne le pense. Les crédits accordés actuellement risquent d'apparaître insuffisants, même si les candidats fournisseurs se suspectent mutuellement d'accorder des taux inférieurs à ceux du *« consensus »* de l'O.C.D.E. (7,25 % jusqu'à cinq ans et 7,5 % au-delà).

Des contraintes et des risques

Il sera peut-être nécessaire, pour amorcer la pompe, de consentir des prêts gouvernementaux sur des durées très longues et à des taux symboliques du type de ceux dont bénéficient déjà nombre de pays en voie de développement. Pour avoir une portée suffisante, de tels prêts ne sauraient être consentis seulement par la France, mais aussi par toute l'Europe, ou du moins en commun avec l'Allemagne.

Le problème des « compensations » (paiements en nature) devrait également se poser rapidement. Mais des achats massifs de matières premières à la Chine risqueraient de perturber les échanges commerciaux mondiaux. A supposer, par exemple, que la France doive acheter du minerai de fer pour décrocher un contrat en Chine, faudra-t-il qu'elle répare le tort fait ainsi à la Mauritanie, en augmentant l'aide publique à ce pays ?

Ces contraintes, auxquelles il convient d'ajouter les risques politiques de repliement — même épisodique — de la Chine sur elle-même, sont particulièrement sensibles sur les grands projets. M. Deniau assure qu'il en est conscient et fait part de son admiration pour la manière dont les P.M.E. allemandes savent vendre des biens d'équipement de série. Son action en faveur des P.M.E. françaises s'est pourtant limitée à emmener, dans sa suite, deux sociétés de commerce international et à demander aux autorités de Pékin un doublement de la superficie des locaux dont dispose le conseiller commercial de l'ambassade de France à Pékin.

Etait-il impossible de laisser, pour une fois, les responsables de grandes entreprises, qui composaient l'écrasante majorité des compagnons de voyage de M. Deniau, se débrouiller tout seuls et d'organiser une mission ayant pour but essentiel d'épauler quelques petites et moyennes entreprises sélectionnées ? L'expérience valait d'être tentée. Les retombées apparentes auraient, certes, été moins prestigieuses ; mais le risque d'illusions déçues moins grands. — M.S.

● *Accord de coopération franco-chinois dans l'électronique.* — M. André Giraud, ministre de l'industrie, et M. Tsien Min, ministre chinois chargé de l'industrie mécanique, ont signé à Paris le mercredi 6 décembre un protocole d'accord de coopération industrielle en informatique et en électronique. Conclu pour une durée de cinq ans et renouvelable, cet accord prévoit une large coopération dans ces domaines (fourniture d'équipements complets, de sous-ensembles et de composants, cession de licences, fourniture de savoir-faire, formation de personnel tant en France qu'en Chine). Les dirigeants des entreprises françaises concernées (C.G.E., Thompson-C.S.F., C.I.I.-H.B...) se rendront en Chine à partir de janvier 1979 pour mettre au point les contrats définitifs avec leurs homologues chinois. De son côté, M. André Giraud ira en Chine à la fin du premier trimestre 1979, sur invitation du gouvernement chinois.

● *La Banque de Chine a signé des accords* avec sept banques britanniques qui vont effectuer auprès d'elle des dépôts d'un montant total de 1,2 milliard de dollars, assortis de la garantie de l'organisme officiel Export Credits Guarantee Department (E.C.G.D.). Cet organisme garantira le remboursement des dépôts, ce qui permettra aux exportateurs britanniques de biens d'équipement de financier leur commerce avec la Chine. Il s'agit en fait de l'ouverture d'un crédit, mais l'E.G.C.D. a préféré qualifier cette opération de « dépôt de capitaux » afin de ne pas froisser les autorités de Pékin, qui n'admettent qu'avec réticence la nécessité d'emprunter à l'étranger. Selon des sources bancaires britanniques, ce crédit serait assorti d'un intérêt de 7,25 %, soit le minimum autorisé dans le cadre des accords internationaux. — *(AGEFI.)*

ÉNERGIE

LES PAYS PRODUCTEURS DE PÉTROLE SEMBLENT D'ACCORD POUR UNE HAUSSE MODÉRÉE DES PRIX

Le prince héritier saoudien Fahd et son homologue koweïtien Saad Abdullah Al Sabah se sont mis d'accord le 5 décembre, à Ryad, pour soutenir une hausse de 5 à 8 % du prix du brut qui serait appliquée pa étapes en 1979, écrit le rédacteur en chef du quotidien koweïtien « Al Syassa ». A l'image du Koweït et de l'Arabie Saoudite, dont les prises de position divergeaient jusqu'à présent, tous les pays arabes producteurs de pétrole semblent s'être rapprochés avant la conférence de l'OPEP qui se tiendra à Abou-Dhabi le 16 décembre.

Le ministre du pétrole des Emirats arabes unis a confirmé ce rapprochement le 6 décembre à son retour d'une tournée en Arabie Saoudite et en Irak. Ce dernier pays, traditionnellement favorable à une forte hausse des prix du brut, a d'ailleurs précisé le 6 décembre, par l'intermédiaire de son ministre du pétrole, M. Abdul Karim, qu'il appuierait « une hausse minimale des prix pétroliers acceptable par la majorité de l'OPEP, dans l'intérêt de l'unité de celle-ci ».

Enfin un quotidien de Djeddah affirme de « source digne de foi » que les prix augmenteront modérément en 1979, à plusieurs reprises et pas toujours nécessairement à des taux égaux. — (A.F.P., Reuter.)

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



INAUGURATION DU NOUVEAU SIÈGE SOCIAL DE LA COMPAGNIE AIR AFRIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BANQUES EN COTE-D'IVOIRE « S.G.B.C.I. »

Samedi dernier, le président de l'Assemblée nationale ivoirienne, M. Philippe Yace, a inauguré à Abidjan, en présence de plusieurs ministres, le nouvel immeuble commun de la société multinationale Air Afrique et de la Société générale de banques en Côte-d'Ivoire (S.G.B.C.I.).

M. Maurice Lauré, président de la Société générale, assistait à cette importante manifestation. Il a été reçu en audience par M. Félix Houphouët-Boigny, président de la République de Côte-d'Ivoire.

La Société générale de banques en Côte-d'Ivoire a été fondée en 1962 par la Société générale. Celle-ci en demeure le principal actionnaire et lui apporte tant son assistance technique que la contribution de son réseau international.

La Société générale de banques en Côte-d'Ivoire est la première banque commerciale ivoirienne.

LOCINDUS
Banque de Crédit à Long et Moyen Terme
S.I.C.O.M.I.

L'activité et les résultats provisoires de la société au 30 septembre 1978 apparaissent dans les quelques chiffres caractéristiques ci-dessous, comparés à ceux aux 30 septembre et 31 décembre 1977 (en milliers de francs).

	30-9-1978 (Situation provisoire)	30-9-1977 (Situation provisoire)	31-12-1977
Montant des engagements	1 158 000	1 086 000	1 093 000
Montant des recettes hors taxes (loyers, préloyers, produits financiers)	123 358	101 187	132 155
Amortissements et provisions ..	36 700	28 240	36 733
Résultats d'exploitation	40 764	35 226	44 021
Bénéfice net	41 264	35 231	(1) 45 811

(1) Compte tenu d'un profit exceptionnel de 1 845 F (milliers de F).

A la fin de l'exercice en cours, les engagements de Locindus (en valeur brute d'origine hors taxes et avant amortissement) devraient atteindre au minimum 1 170 000 000 F environ contre 1 093 202 000 au 31 décembre 1977, soit une augmentation de 77 000 000 F (70 000 000 F en 1977).

Au 1er décembre 1978, plus de 180 000 obligations 1974 avaient été converties en actions. Les porteurs d'obligations de l'emprunt émis en mars 1974 ayant la possibilité de convertir leurs obligations contre des actions, il n'est pas possible de donner des indications précises sur les résultats prévisionnels au 31 décembre 1978 ; il peut, néanmoins, être indiqué que même en cas de conversion totale de l'emprunt, le dividende qui serait distribué à l'ensemble du capital augmenté devrait être en progression d'au moins 10 % par rapport à celui de 1977 (27,15 F par action en 1977 ; aucun avoir fiscal n'étant attaché à ce dividende).

BANQUE DE L'UNION EUROPÉENNE

OUVERTURE D'UNE SUCCURSALE A NEW-YORK

M. Jean Roussillon, président, et M. Pierre Pagezy, administrateur directeur général de la Banque de l'Union européenne, ont donné, le mardi 28 novembre, une réception à l'occasion de l'inauguration de la succursale que vient d'ouvrir la banque à New-York.

Cette implantation nouvelle de la Banque de l'Union européenne sous forme de succursale s'inscrit dans la politique de renforcement de la présence de la banque à l'étranger.

Rappelons qu'au cours des deux dernières années, la Banque de l'Union européenne a créé trois nouveaux bureaux de représentation (Le Caire, Caracas et Bahrein), ouvert une filiale à Luxembourg et acquis la majorité de la Banca Rosenberg Colorni à Milan dans laquelle elle détenait déjà une participation.

L'ouverture de cette succursale à New-York doit permettre à la Banque de l'Union européenne de mieux répondre aux besoins de sa clientèle nationale et étrangère de grandes entreprises et de développer une clientèle américaine.

La succursale de la Banque de l'Union européenne à New-York sera dirigée par M. Ivar Haller. Elle est située dans le Citicorp Center.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
6 DÉCEMBRE

La reprise s'accélère

La reprise, amorcée lundi et confirmée mardi, s'est accélérée mercredi à la Bourse de Paris, où l'indicateur instantané a gagné plus d'un point et demi en clôture, accentuant sa progression en cours de séance.

Paradoxalement, ce sont les valeurs de sidérurgie qui ont été les plus favorisées, enregistrant même des avances très notables : Usinor + 10 %, Sacilor + 8 %, Métallurgique de Normandie-Dunkerque +6.5 %, sans oublier Denain-Nord-Est, Marine-Wendel et Pompey. Ailleurs, des gains ont été relevés sur Galeries Lafayette, Bic, Leroy-Somer, Hachette Europe 1, etc.

Très peu de baisses en revanche : Société des Téléphones, Cofradel, Fraissinet.

L'explication de ce mouvement de hausse — qui se développe pour la troisième séance consécutive. — Comme les jours précédents, les boursiers mettent en avant l'action des organismes de placement collectifs et celle de certaines SICAV - Monory, qui emploieraient des fonds récemment collectés (en provenance, dit-on, des réseaux mutualistes). Le retour discret des investisseurs étrangers semble également acquis, notamment les Allemands, rassurés par l'instauration prochaine du système monétaire européen, et les Anglais, satisfaits de rester en dehors et de garder ainsi le mécanisme du « premium » (sorte de surtaxe sur les achats des titres étrangers), dont la suppression dévaloriserait les acquisitions antérieures. Ajoutons le raffermissement du franc, la vive remontée de Wall Street et la bonne tenue persistante du dollar, et l'on aura réuni les ingrédients d'un cocktail haussier à la veille des fêtes.

Sur le marché de l'or, le lingot a perdu 100 F à 28 200 F, et le napoléon a gagné 0,10 F à 261,60 F

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	6 12	7 12
1 dollars (en yens) ..	197 75	198 50

LONDRES

Nouvelle avance

La progression des cours se poursuit à une cadence modérée. Les mines d'or se raffermissent, en liaison avec la hausse des cours du métal.

Or (ouverture) (dollars) 1[illegible] 10 contre 196 25

VALEURS	CLOTURE 6 12	COURS 7 12
Beecham	623	626 1/2
British Petroleum	948	954
Courtaulds	123	124
De Beers	347	348
Imperial Chemical	379	382
Rio Tinto Zinc Corp.	239	239
Shell	583	583
Vickers	186	185
War Loan 3 1/2 %	29 9 16	29 11/16
*West Driefontein	27 1/4	27 3/4
*Western Holding	28 1/4	28 3/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

C.M. INDUSTRIES. — Les résultats de 1978 devraient enregistrer une progression légèrement supérieure à 10 %. L'alimentation constituera cette année la principale activité du groupe avec 44,2 % du chiffre d'affaires au lieu de 26 % l'an dernier, essentiellement en raison de l'entrée dans le groupe de Chocolats Poulain : déficitaires en 1977, ces derniers termineront l'exercice avec un profit « significatif », tandis que les résultats d'Aptunion (fruits confits) se sont dégradés du fait de la mauvaise récolte de cerises. Dans les autres secteurs, la pharmacie représente 39,2 %, la chimie 11 %, l'appareillage médico-chirurgical 3,7 % et les denrées animales 1,8 %. Le chiffre d'affaires total dépassera 2 milliards de francs.

LOCINDUS. — Au 1er décembre 1978, plus de 180 000 obligations 1947 avaient été converties (sur 535 000). Même en cas de conversion totale de l'emprunt, le dividende 1978 devrait être en progression d'au moins 10 % par rapport à celui de 1977 (27,15 F).

UNIBAIL. — Le bénéfice permettra, dans les hypothèses envisageables de conversion d'obligations convertibles, une augmentation du dividende.

NEW-YORK

Consolidation de la reprise

Après la forte hausse de mardi, des ventes bénéficiaires ont pesé sur la cote mercredi, de sorte que l'indice Dow Jones n'a progressé que de 1,34 point, à 821,90. Ces ventes ont toutefois été bien absorbées, tout au moins en début de séance.

Le bon comportement du dollar constitue toujours un facteur haussier, auquel s'ajoutent des commentaires rassurants sur l'évolution du rythme de l'inflation. Selon les responsables officiels, si les consignes d'austérité et de modération des hausses de salaires et de prix sont respectées, le taux d'inflation pourrait être ramené de 10 % présentement à 6 ou 7 % fin 1979. Les opérateurs espèrent également que les taux d'intérêt ont atteint leur point culminant.

VALEURS	COURS 5 12	COURS 6 12
Alcoa	48 1/8	48
A.T.T.	61 1/4	61 1/2
Boeing	74 1/4	73 1/2
Chase Manhattan Bank	30 5/8	30 1/4
Du Pont de Nemours	127	128 3/4
Eastman Kodak	61 1/2	60 5/8
Exxon	50 3/8	50 3/4
Ford	41 3/4	41 3/4
General Electric	48 3/4	48 7/8
General Foods	32	32 5/8
General Motors	56 3/4	56
Goodyear	16	15 3/4
I.B.M.	277 7/8	277 3/4
I.T.T.	28 1/4	28
Kennecott	23 1/4	22 7/8
Mobil Oil	70 3/8	70 3/8
Pfizer	35 1/4	35 1/8
Schlumberger	80 1/8	80
Texaco	24 3/4	24 3/4
U.A.L. Inc.	34	33 7/8
Union Carbide	36 1/8	35 3/4
U.S. Steel	23	22 7/8
Westinghouse	18 3/8	18 3/8
Xerox	56 1/8	54 3/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, Base 100 : 30 déc. 1977.)

	5 déc.	6 déc.
Valeurs françaises ..	152,0	154,4
Valeurs étrangères ..	100,4	100,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	87,8	88,5

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 6 3/4 %

BOURSE DE PARIS - 6 DÉCEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	..	0 561
5 %	53 40	4 233
5 % 1920-1960	143 50	4 231
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
GAN (Sté) Centr.	842	845
S.P.E.G.	190	191 50
Protectrice A.I.R.	248	248
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Laffitte-Bail	161	164 20
Locabail Immob.	290 50	290 50
Loca-Expansion	126 10	125
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immobvest	180	182
Cie Lyon. Imm.	114	116
UFIMEG	96	96 10
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Auxil. Navigation	...	... ..
M. Chambon	73	..
Gén. Maritime	73	073
Delmas-Vieljeux	235	240
Nat. Navigation	67	67
Saga	26 50	26 30
S.C.A.C.	117 ..	117 .
Stemi	255	257
Tr. C.I.T.R.A.M.	112 50	d113
Trans. et Indust.	108	108

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Tenneco	... ..	142
Thorn Electrical	..	
Thyss c. 1 000	...	268
United Technolog.	174 50	176
Vaal Reefs	74 80	73
Vieille Montagne	230	225
Wagons-Lits	98	97
West Rand	6 ..	6 30
C.E.C.A. 5 1/2 %	..	..
Emprunt Young.		

HORS COTE / **SICAV**

VALEURS		
Fructidor	181 65	154 32
Gestion Mobilière	230 59	23. 13
Mondiale Invest.	196 50	187 59
Oblisem	140 76	134 36
Optimavalor	192 88	183 37
Placinter	309 79	295 74
Sicavimmo	260 18	249 03
S.I. Est	486 99	464 91
Sogince	140 11	133 76
Sogister	439 18	419 22
Valorem	185 05	176 61

* Cours précédent.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
731	4,5 % 1973	708 50	705	705 20	699
2750	C.N.E. 3 %	2538	2548	2539 90	2536
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
	Tél. Ericsson	430	422	415	414
	Thomson-Br	247	250 50	252 50	249
	— (obl.)	301	305	308	305
	U.I.S.	331	332	332	328 50
	U.C.B.	231 90	236	239 50	239
	Un. F. Bques	287	290	291	290
	U.T.A.	176 50	176 50	176 50	173 50
	Usinor	11 95	12 90	13 30	13 10
	— (obl.)	130	130	130	130
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
84	Free State	85	85	85	85 80
215	Gen. Electric	217	219 50	219 50	219

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
250	Gen. Motors	254 10	258	258	256
15	Goldfields	15 65	15 65	15 65	15 75
17 50	Harmony	17 25	17	17 20	17
5 60	Hitachi	5 55	5 86	5 80	5 80
310	Hoechst Aktt	315 80	314 90	314 80	310
31	Imp. Chem.	32 10	32 10	32 10	32 45
67	Inco Limited	66 50	67	66 60	66 50
1160	I.B.M.	1218	1233	1231	1230
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
230	Xerox Corp.	242 50	248 30	248 10	247 40
0 77	Zambia Corp	0 76	0 76	0 76	0 75

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6 12	COURS DES BILLETS échanges de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 423	4 407	4 42
Allemagne (100 DM)	230	229 940	230
Belgique (100 F)	14 515	14 527	14 15
Pays-Bas (100 fl.)	212 960	212 190	211 50
Danemark (100 krd)	82 390	82 480	82
Norvège (100 k)	85 880	85 790	85 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 604	8 600	8 60
Italie (1 000 lires)	5 187	5 184	5 20
Suisse (100 fr.)	257 250	257 870	256 50
Suède (100 krs)	99 610	99 330	99 75
Autriche (100 sch.)	31 410	31 395	31 25
Espagne (100 pes.)	6 166	6 162	6
Portugal (100 esc.)	9 390	9 393	9
Canada ($ can 1)	3 769	3 755	3 755
Japon (100 yens)	2 238	2 234	2 20

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6 12
Or fin (kilo en barre)	28250	28100
Or fin (en lingot)	28300	28200
Pièce française (20 fr.)	261 50	261 60
Pièce française (10 fr.)	217 50	220
Pièce suisse (20 fr.)	250 50	250 50
Union latine (20 fr.)	223 60	223 20
Souverain	260 80	257 50
Pièce de 20 dollars	1236	1228
Pièce de 10 dollars	667	671
Pièce de 5 dollars	402 50	402 50
Pièce de 50 pesos	1120	1114
Pièce de 10 florins	237	238 80



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 7 novembre 1978 a été tiré à 566 874 exemplaires.

La France pourrait adhérer ultérieurement au nouveau système d'alerte atlantique AWACS

Dans son intervention devant le conseil atlantique, ce jeudi 7 décembre à Bruxelles, M. François-Poncet, ministre français des affaires étrangères, a insisté sur « deux besoins complémentaires désormais : la sécurité et la détente ». *Selon lui,* « l'alliance vaut ce que valent les efforts de chacun de ses membres pour porter ses moyens au niveau de ses responsabilités. La France s'y emploie et coopère activement avec ses alliés tout en maintenant l'indépendance de ses moyens nucléaires et sa liberté de décision pour l'emploi de ses forces (...). Il n'y aurait pas de sécurité durable si nous renoncions à notre diversité, si chacun ne pouvait conserver et développer ses conceptions propres, sa capacité d'influence, si l'alliance ne demeurait pas un ensemble équilibré et diversifié. Aucune influence au sein de l'alliance ne doit devenir excessive ».

M. François-Poncet a incité ses collègues à « poursuivre notre recherche de la détente et de la coopération de plus en plus approfondie avec les pays de l'Est ». *Le ministre a cité deux domaines dans lesquels il faut poursuivre ces efforts : la C.S.C.E.,* « un instrument efficace puisqu'il permet le maintien et la multiplication des contacts », *et la proposition de M. Giscard d'Estaing d'organiser une conférence du désarmement en Europe.*

De notre envoyé spécial

Bruxelles. — C'est ce jeudi 7 décembre, que s'ouvre, à Bruxelles, la session des ministres des affaires étrangères du conseil de l'Atlantique nord. Comme à l'habitude, la réunion a été précédée, mercredi, par le dîner des puissances directement intéressées par Berlin (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France et R.F.A.). M. Vance, le secrétaire d'Etat américain, occupé par les préparatifs de son prochain voyage au Proche-Orient, ne participe pas aux discussions, et est représenté par son second, M. Warren Christopher.

Officiellement, MM. Christopher, Owen, Genscher et François-Poncet ne se sont préoccupés que du problème de Berlin. En fait, ils ont également procédé à un large tour d'horizon de la situation internationale, qu'ils poursuivront ces jeudi et vendredi avec leurs onze autres partenaires. Parmi les sujets à l'ordre du jour : la situation en Afrique et au Proche-Orient, l'état des négociations américano-soviétiques sur la limitation des armements stratégiques (SALT), les frictions opposant Moscou à Bucarest au sein du pacte de Varsovie, la politique d'ouverture sur l'Occident de la Chine et le problème des ventes d'armes à Pékin (1), l'aide à la Turquie, enfin, qui est proche de la banqueroute.

La réunion des ministres des affaires étrangères succède à celle des ministres de la défense des pays membres de l'organisation militaire de l'alliance (tous moins la France et l'Islande). Cette rencontre a été dominée par l'adoption définitive du système de radar volant AWACS, composé de dix-huit avions (*le Monde* du 7 décembre). Le protocole portant création de cette réalisation (la plus coûteuse jamais entreprise par l'OTAN, puisqu'elle se montera à 2 milliards de dollars) a été signé mercredi par les ministres de la défense. Officiellement, la France, qui ne participe pas à l'organisation militaire et qui affirme ne pas être intéressée par l'AWACS, n'est pas concernée. En fait, il se pourrait très bien que Paris signe discrètement pour des raisons juridiques ce texte (*le Monde* du 20 mai 1978), qui crée une nouvelle agence de l'OTAN, le NAPMA (Nato Airborne Early Warning and Control Program Management Agency). Dans les milieux de l'OTAN, on ne considère pas comme définitif le refus de la France de s'abonner aux informations du système AWACS. La question, fait-on remarquer, ne se posera qu'en 1982, lorsque le système sera opérationnel. Que M. Giscard d'Estaing, déjà en butte aux attaques et aux critiques du parti communiste et du R.P.R., ne veuille pas alimenter encore le débat qui se déroule en France, est considéré ici comme très compréhensible.

La France n'est pas le seul pays à ne pas participer au système AWACS. La Grande-Bretagne s'apprête à mettre en place son propre système, et la Belgique, tout en approuvant l'initiative, n'a pas encore donné son accord définitif. Bruxelles aurait voulu que l'agence NAPMA, chargée de l'administration du système AWACS, et qui emploiera environ trois cents personnes, soit installée sur son territoire, or il est probable que la NAPMA s'installera finalement aux Pays-Bas, à Brunssum. Les Boeing-707 modifiés, chargés de surveiller l'espace aérien européen, seront, eux, basés à Teveren, en R.F.A., non loin de la frontière néerlandaise, et exigeront environ trois mille personnes pour leur entretien.

JACQUES AMALRIC.

(1) Cette question a été également abordée au début de la semaine par les ministres de la défense de l'OTAN. Au cours d'une conférence de presse tenue mercredi, M. Brown, secrétaire américain à la défense, a affirmé que son pays ne ferait pas d'objection à la vente d'armes défensives à la Chine. Il a, en revanche, affirmé que des ventes d'armes offensives exigeraient des « *consultations entre alliés* ». M. Brown n'a pas voulu cependant préciser s'il considérait comme défensifs ou offensifs les avions Harrier, dont la Grande-Bretagne envisage de vendre soixante-dix exemplaires.

Au Japon

M. OHIRA A ÉTÉ ÉLU PREMIER MINISTRE

Tokyo (A.F.P., Reuter.). — M. Masayoshi Ohira a été élu, jeudi 7 décembre, premier ministre du Japon par la Chambre basse de la Diète, en remplacement de M. Takeo Fukuda, qu'il avait battu précédemment lors des élections primaires du parti libéral démocrate au pouvoir.

Le vote de la Diète, qui a donné 254 voix à M. Ohira sur 491 bulletins validés et 8 abstentions, met fin à une brève crise politique provoquée par des dissensions entre les divers clans qui forment le P.L.D., et en raison de laquelle l'élection de M. Ohira, attendue mercredi, a été retardée d'un jour. La composition du nouveau cabinet devait, en principe, être annoncée jeudi dans la journée.

A Flins

HOLD-UP AUX USINES RENAULT : 5 MILLIONS DE FRANCS DE BUTIN

(De notre correspondant.)

Versailles. — Plus de 5 millions de francs en billets de banque ont été dérobés, ce jeudi matin 7 décembre, au cours d'un hold-up commis contre l'agence de la B.N.P. installée aux usines Renault de Flins (Yvelines). Les gangsters, au nombre de cinq, le visage dissimulé par des cagoules et armés de pistolets de gros calibre, ont pénétré dans l'enceinte des usines de la Régie par une des nombreuses portes, pourtant solidement gardées par des équipes de vigiles. Il était exactement 9 h. 35. En quelques minutes, après avoir porté plusieurs coups de crosse et légèrement blessé deux employés de l'agence bancaire, les inconnus se sont fait remettre le contenu des coffres-forts, soit au total plus de 5 millions de francs.

La direction de la régie Renault précise que les salariés mensuels, environ au nombre de quinze mille, sont payés tous les 7 du mois ; les gangsters semblaient donc très bien renseignés sur les habitudes de l'entreprise, de même que sur la façon d'accéder à l'agence bancaire située au cœur de l'usine.

Les auteurs du hold-up ont pris la fuite à bord d'une Renault-18 neuve dérobée sur le parking intérieur de l'usine.

● *M. Bergeron à l'Elysée.* — A l'issue de son entretien avec le président de la République, le 6 décembre, M. Bergeron, secrétaire général de F.O., a déclaré avoir reçu des assurances concernant le régime complémentaire d'aide aux chômeurs. Son indépendance et son paritarisme seront préservés et un système « *prévoiera que la participation de l'Etat ne se déprécie pas* ».

« *On ne touchera pas aux prestations de la Sécurité sociale* », *mais le déficit ne peut être comblé que par l'augmentation des cotisations* », dit M. Bergeron. Il a demandé que celle-ci soit « *aussi équitable que possible* ».

LE CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS MÉDICAUX

« Il faut reconsidérer le partage des charges de santé entre les entreprises et les ménages »

déclare M. Raymond Barre

Au cours d'une séance solennelle célébrant, ce jeudi 7 décembre, le cinquantième anniversaire de la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), à laquelle assistaient notamment M. Raymond Barre, premier ministre, Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, et M. Maurice Berlin, président du conseil d'administration de la caisse d'assurance-maladie, le docteur Jacques Monier, président de la C.S.M.F., devait déclarer devant les deux cent cinquante médecins présents :

« *Il est des responsabilités du syndicalisme médical de veiller et de participer au meilleur usage possible des deniers sociaux. La convention nationale n'est pas un simple document de bonne règle tarifaire : c'est un des moyens de gérer à la source les dépenses de l'assurance-maladie. S'ils refusent d'être épiés comme coupables, les médecins savent qu'ils sont des responsables non pas d'une science médicale intransigeante et implacable mais des utilisations ponctuelles des sciences et des techniques dont ils sont les garants. (...)* »

Le docteur Monier a conclu son intervention par une interrogation : « *Peut-être parce qu'il veut mettre la connaissance au service de chaque individu, le médecin a toujours été une sorte de petit Prométhée enchaîné (...). Ce Prométhée médecin souhaite que son aigle soit beau, grand et fort, en priant pourtant que l'aigle n'ait pas trop d'appétit et ne le dévore pas tout entier (...). En y réfléchissant bien, cet aigle admirable, en tout cas indispensable, ne serait-ce pas la Sécurité sociale ?* »

Le premier ministre, M. Raymond Barre, a notamment répondu :

« *Il faut rendre cette justice au syndicalisme médical qu'il a su, en participant très tôt à l'élaboration des règles concrètes de l'assurance-maladie, engager la médecine libérale française à construire un système qui fait coexister une prise en charge socialisée de la dépense et les principes fondamentaux de l'éthique libérale. (...) Aucun secteur de la vie collective n'a bénéficié pourtant, au cours des trente dernières années, d'un accroissement de l'effort financier aussi constant. Lorsqu'on examine les domaines de l'activité économique qui ont bénéficié de priorités, (...) à chaque fois, après une phase de développement rapide, la dépense a trouvé un rythme de croisière plus modéré. L'assurance-maladie obéit au contraire à une dynamique financière autonome puisque c'est depuis trente ans que ses dépenses ont progressé constamment, plus rapidement que le produit intérieur brut... Cette explosion de la dépense n'est pas propre à la France. (...) La difficulté concerne également la France où la charge globale des cotisations et sa répartition pèse fortement sur les entreprises. (...)*

» *Pour conserver l'acquis essentiel des trente dernières années et continuer à adapter notre système de soins aux besoins de la population, il faut désormais mieux intégrer la contrainte financière à l'exercice de la profession médicale et reconsidérer le partage des charges qui en résultent entre les entreprises et les ménages. (...) Le syndicalisme médical doit aujourd'hui faire de nouveau preuve de courage et d'innovation pour définir, en concertation étroite avec le gouvernement, les conditions d'une pratique médicale mieux à même de respecter les contraintes de son temps.* »

Le premier ministre a ajouté : « *La priorité du gouvernement est de rémunérer de façon satisfaisante cette partie de l'activité du praticien qui est l'acte médical, en particulier celui du généraliste. En effet, le nombre de médecins qui vont s'installer dans les prochaines années devrait permettre une forme d'exercice de la médecine plus lente, et donc des mécanismes appropriés pour mieux rémunérer proportionnellement ce type d'acte médical.* »

Le premier ministre a en outre souligné que, pour améliorer l'efficacité de la gestion des hôpitaux, le gouvernement proposerait un nouveau système de tarification faisant appel, comme cela se pratique dans plusieurs pays étrangers, à la fixation préalable pour chaque établissement d'une enveloppe annuelle de crédits.

Il a estimé enfin qu'il fallait atteindre une maîtrise plus grande du volume des prescriptions médicales, notamment des médicaments, dont le niveau de consommation était en France plus élevé que dans des pays comme l'Angleterre ou l'Allemagne.

(*Lire page 23 l'article de NICOLAS BEAU.*)

